00053872

NOT TO BE ISSUED OUT
WITHOUT PERMISSION.

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018

CHEFS-D'ŒUVRE

DE LA

LITTÉRATURE

FRANÇAISE

35

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN

7, RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

LA FONTAINE

CONTES

I

G. Staal del. Imp. Mangeon Paris. Pd Delannoy sc.

LE GASCON PUNI.

Garnier frères, Editeurs.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

LA FONTAINE

NOUVELLE ÉDITION

Très-soigneusement revue sur les textes originaux

AVEC UN

TRAVAIL DE CRITIQUE ET D'ÉRUDITION

APERÇUS D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

VIE DE L'AUTEUR, NOTES ET COMMENTAIRES, BIBLIOGRAPHIE, ETC.

PAR

M. LOUIS MOLAND

53872

TOME TROISIÈME

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

00053872

INTRODUCTION.

PRÉLIMINAIRES.

Les Contes de La Fontaine ont mauvais renom auprès des esprits rigides, et ce n'est pas sans cause: ils n'offrent point des leçons de bonnes mœurs et des exemples de sage conduite. Il serait imprudent de les mettre entre toutes les mains. Que l'on prenne à leur égard quelques précautions, rien de mieux; mais de là à une proscription absolue, il y a loin. Il est permis d'invoquer en leur faveur les droits de l'art et de l'esprit, et s'ils ne suffisaient pas à les garantir contre une sévérité excessive, l'érudition les sauverait.

Ces contes ne sont nullement, en effet, la fantaisie d'un poëte libertin ; ils sont une part des plus vieilles traditions de la race humaine : on les retrouve au berceau des littératures antiques. La plupart ont émigré, à une époque inconnue, d'Orient en Occident. Ils se sont épanouis dans notre vieille France; ils se sont répandus dans toute l'Europe. Ils doivent être comptés dans le patrimoine universel, et dans notre patrimoine, à nous, qui les trouvons mêlés à nos plus vénérables archives, à celles qui constatent le premier essor de notre langue et de notre génie.

A chaque âge, sous chaque climat, ils ont subi certaines transformations ; dans leurs pérégrinations ils revêtent la couleur du ciel et du temps. Ils nous font suivre ainsi les progrès de la civilisation, ou du moins de ce qu'on pourrait appeler la sensibilité morale. Ils offrent, dans leur mobilité perpétuelle, un élément d'instruction que l'histoire ne saurait négliger ; tels qu'ils sont, avec leur apparence légère et frivole, ils jettent sur les siècles passés plus de lumière que beaucoup de graves documents.

Sous la forme nouvelle que leur a donnée La Fontaine, ils témoignent précisément de ce qui était accepté et toléré encore et de ce qui ne l'était plus dans la société française du XVIIe siècle. Ils nous permettent de vérifier le progrès déjà accompli, et celui qui s'est accompli depuis lors. La différence entre la forme ancienne de ces récits et celle que leur donne le poëte est au moins aussi sensible que celle qui devait se produire et qui s'est produite, pour que les sujets traités par La Fontaine fussent admis dans notre littérature courante. La plupart de ces sujets n'ont pas disparu, en effet ; ils se sont de nouveau modifiés profondément, pour obéir au goût nouveau, aux nouvelles exigences de l'esprit. En analysant les fictions des écrivains modernes, il serait facile d'y retrouver et d'y signaler la plupart de nos vieux contes plus ou moins déguisés.

Si, laissant ce point de vue instructif, nous cherchons dans les Contes de La Fontaine le mérite littéraire, nous trouverons largement de quoi faire passer quelques libertés peu dangereuses, de quoi compenser certaines peintures trop égayées. C'est le modèle des bons contes, comme dit La Bruyère, ce sont d'inimitables chefs-d'œuvre de poésie narrative. Nous faisons aisément la part des mœurs d'un

autre temps, lorsqu'il s'agit des anciens. On lit, on commente, on admire sans scrupules Anacréon, Catulle ou Horace. Nous pouvons bien avoir la même largeur d'esprit vis-à-vis d'un de nos maîtres que déjà deux cents ans et de profondes révolutions séparent de nous. Pour tout homme arrivé à un certain âge, ayant une certaine culture, une certaine consistance d'esprit, il n'y a plus rien là qui puisse causer le moindre trouble; il reste un monument littéraire, une œuvre d'un grand prix. Ces quelques considérations nous tracent la marche que nous avons à suivre dans cette introduction. Nous avons à montrer d'abord l'antiquité des anecdotes que La Fontaine a contées, et à les suivre autant que possible dans leurs migrations à travers les peuples. Nous ferons ensuite remarquer les transformations caractéristiques qu'elles reçoivent, les adoucissements que le temps leur impose, et nous rechercherons ce qu'il faut conclure de ces variations significatives pour l'état moral des diverses périodes où elles se sont produites. Enfin nous aurons à résoudre, comme nous l'avons fait pour les Fables dans notre premier volume, la question de l'apparition précise et authentique de chacune des parties dont se compose le recueil des contes.

I.

ORIGINES DES CONTES.

La Fontaine a ce privilége de résumer, dans les deux principaux genres qu'il a cultivés, deux traditions littéraires d'une grande antiquité et d'une grande fécondité. Après

avoir recueilli et perfectionné la fable, dont nous avons dit les origines lointaines, il frappe au coin de son esprit le vieux conte grivois, non moins antique, non moins fécond. Il n'est qu'un ouvrage dont la fortune le dispute à celle du *Calila et Dimna,* dont nous avons parlé dans notre introduction aux fables[1], c'est le *Livre de Sindebad* des Persans et des Arabes, les *Paraboles de Sendabar* des Hébreux, le *Syntipas* grec, l'*Historia septem Sapientum* de la basse latinité, le *Dolopathos* de la langue romane. Le recueil qui a porté, selon les contrées, ces noms divers, est originaire, comme le *Calila et Dimna,* de l'Orient indien. Il s'est répandu chez tous les peuples de l'univers. Il offre le premier type des récits qui au moyen âge devinrent nos fabliaux, et que La Fontaine a renouvelés dans ses Contes.

Les nombreuses leçons de cette œuvre primitive présentent une trame uniforme. Il s'agit toujours d'un roi, de ses conseillers, de son fils et d'une reine. Le roi a confié son fils à sept sages chargés de l'instruire. Devenant vieux, il envoie chercher ce fils pour lui confier le gouvernement de ses États. Au moment où le jeune prince va le quitter, le chef de ses instituteurs, averti par des constellations menaçantes, exige de lui le serment qu'il ne prononcera pas une parole jusqu'à ce qu'il l'ait revu. Le prince se conforme à ses instructions. Le roi s'aperçoit avec désespoir que son fils est devenu muet. Une des plus jeunes femmes du monarque s'engage, si on veut le confier à ses soins, à le guérir et à le faire parler. Le roi accepte la proposition. Le prince est renfermé dans les appartements, et exposé aux séductions de sa belle-mère. Celle-ci, en cherchant à

1. Tome I, p. XVI.

charmer le jeune homme, s'enflamme elle-même. Le prince est obligé de se défendre, à peu près comme se défendit le Joseph de la Bible en pareil cas. Repoussée avec énergie, la reine comprend qu'elle est perdue si elle ne parvient pas à le perdre d'abord. Elle déchire ses vêtements, s'arrache les cheveux, appelle au secours, et accuse son beau-fils d'avoir voulu lui faire violence.

Le roi, indigné, condamne le prince à mort. Lorsque le jeune homme, toujours muet, est conduit au supplice, un Sage intervient, et, en racontant une histoire qui prouve combien il faut se défier des femmes, il obtient un jour de répit. Le même fait se répète pendant sept jours. Chaque jour, lorsqu'on va conduire le jeune prince au supplice, un Sage rapporte au monarque quelque nouveau trait de l'astuce féminine, qui jette l'incertitude dans son esprit et lui fait remettre au lendemain la punition du coupable. Chaque jour aussi, dans la plupart des leçons, la reine réplique au récit des Sages par un autre récit capable de produire une impression contraire. Enfin, le septième jour, c'est le chef des instituteurs, Sendebad, Sendabar ou Syntipas, qui arrive à son tour et relève le jeune prince de son serment. L'innocence de celui-ci éclate au grand jour, et c'est la perfide reine qui est punie.

Tel est le fonds commun de ces recueils. Les détails varient. Les sept Sages font un nombre plus ou moins grand de contes, et ces contes sont différents dans les rédactions de chaque époque et de chaque contrée. La conclusion n'est pas non plus partout la même, et, tandis que dans le *Dolopathos* la reine est jetée sur le bûcher préparé pour son beau-fils, celui-ci, dans la version hébraïque, demande et obtient la grâce de la coupable. La rédaction grecque

offre une sorte de compromis : la reine est condamnée à être placée sur un âne, le visage tourné vers la croupe et la tête rasée, et à être promenée ainsi par la ville.

Ces récits ou paraboles sur les ruses des femmes (c'est le titre même de la version hébraïque) nous offrent le type essentiel du conte satirique, qui devint au moyen âge le fabliau. Ils en reportent donc l'origine dans un Orient lointain, quoique nous n'ayons pas ici une filiation aussi précise que celle du *Calila et Dimna*. Plusieurs des anecdotes les plus souvent répétées par les conteurs européens se trouvent dans les différentes versions du *Livre de Sendabad:* telles sont, par exemple, l'histoire de l'homme qui, dans son aveugle précipitation, tua le vaillant chien qui avait empêché un serpent de dévorer l'enfant confié à sa garde, l'histoire de la méchante vieille qui corrompit la jeune femme innocente, le trait de malice que Molière a employé dans la *Jalousie du Barbouillé* et dans le troisième acte de *George Dandin,* et enfin la légende de la fragilité féminine, que l'on connaît sous le titre de *la Matrone d'Éphèse,* et que La Fontaine a contée après tant d'autres.

Le *Pantcha-Tantra* et le *Calila et Dimna* contiennent aussi, parmi les fables, un bon nombre d'anecdotes grivoises transformées plus tard en fabliaux. Dans le *Pantcha-Tantra* se trouve l'histoire du prince qui laisse sa femme lui mettre une bride dans la bouche, lui monter sur le dos et le conduire comme un cheval, histoire qui fut célèbre au moyen âge sous le titre de *Lai d'Aristote.* L'anecdote du cordonnier, de la cordonnière et de la chirurgienne, est passée du même recueil indien dans le *Décaméron* (VIIe journée, VIIIe nouvelle), puis dans un grand nombre de conteurs, avant de prendre place dans la *Gageure des trois*

Commères de La Fontaine. Nous indiquons ci-après le rapport qui existe entre l'aventure du *Muletier* et une aventure du *Calila et Dimna* [1].

La coupe enchantée, douée de la merveilleuse propriété de faire connaître aux maris l'infidélité de leurs femmes, existe dans les recueils de l'Inde sous une autre forme. Le *Vrihat-Katha* sanscrit rapporte que deux jeunes époux obligés de se séparer implorent du dieu Siva un moyen d'être assurés de leur mutuelle constance. Leurs prières sont exaucées. Pendant la nuit, le dieu apparaît à Gouhasena et à sa femme, et leur présente à chacun un lotus rouge qui perdra sa couleur et sa fraîcheur si l'un de deux manque à ses serments. Cette fleur de lotus se modifie dans les contes plus récents : elle devient tantôt un miroir qui se ternit, tantôt un bassin dont l'eau a cette vertu que la femme innocente y surnage et que la coupable va droit au fond. En Occident, la même fiction engendrait le Manteau des *Mabinogion* [2] et des fabliaux, le *Cornet à boire* du roman de *Tristan*, la *Rose* du roman de *Perceforest*, et enfin la Coupe dénonciatrice de l'Arioste et de La Fontaine.

Les *Mille et une Nuits* nous offrent à leur première page la mésaventure qui désola le roi Astolf et Joconde, mais dont les princes sassenides se consolent moins facilement qu'eux.

Un recueil turc [3] contient une variante curieuse de l'histoire de la servante justifiée, que La Fontaine emprunta à la reine de Navarre [4] : un riche négociant d'Agra marie son fils

1. Voyez page 282.
2. Voyez tome IV, p. 139.
3. Le *Megemoua-hikaïa* .
4. Voyez page 147.

unique à une Indienne remarquablement belle. Un Indien en devient amoureux; il lui témoigne sa passion, à laquelle elle n'est pas insensible. L'amoureux envoie à celle qu'il aime une messagère. L'Indienne la renvoie avec indignation, mais elle fait sortir la vieille par un aqueduc par lequel on peut communiquer du dehors dans le jardin. Cette circonstance n'échappe pas à l'amoureux, qui ne suppose pas que la dame ait agi de la sorte sans intention et qui s'empresse de profiter de ce chemin secret. Il se rend dans le jardin, où il trouve en effet sa maîtresse qui l'attend. Les rendez-vous se succèdent. Un jour, le père du mari, qui vivait dans la même maison, aperçoit les deux amants endormis dans les bras l'un de l'autre.

Le vieillard, cherchant les moyens de convaincre l'infidèle, détache de son bras un bracelet qu'elle tenait de son époux. La belle, à son réveil, s'aperçoit du larcin; elle soupçonne aussitôt son beau-père, car elle sait son mari plongé dans un sommeil profond. Elle se hâte de regagner le lit conjugal, où elle trouve en effet son époux endormi. Elle le réveille par ses caresses, l'attire dans le jardin, s'assied avec lui sous les mêmes ombrages témoins de sa trahison. Ils s'y reposent, et l'Indienne, feignant de se réveiller, cherche son bracelet, qui lui a été ravi, dit-elle pendant son sommeil.

Le beau-père vient avertir son fils des déportements de sa femme, et il lui montre pour preuve le bracelet qu'il a détaché de son bras. Le jeune homme, abusé, ne fait que rire de cette accusation. « C'est moi-même, dit-il à son père, qui étais avec ma femme sous le berceau où vous nous avez trouvés. L'obscurité vous a déçu. Rapportez-vous-en à moi sur ce qui doit m'intéresser encore plus que vous. »

Les contes se répandirent en Europe par les mêmes intermédiaires que les fables ; l'antiquité grecque et latine nous en transmit un certain nombre. Le *Cuvier*, par exemple, est dans l'*Ane d'or, ou les Métamorphoses d'Apulée*[1] tel exactement que nous le revoyons dans La Fontaine.

Il y a tout lieu de supposer que, pendant les siècles qui suivirent l'invasion des Barbares, il se fit des abrégés des contes populaires. On pourrait apercevoir un reste de ces abrégés dans les *Mirabilia urbis Romæ* et dans les *Gesta Romanorum*, dont l'origine semble plus ancienne qu'on ne le pense communément. Ces recueils auraient donc correspondu aux collections de fables désignées sous le nom de *Romulus* et auraient transmis aux âges nouveaux le fonds d'anecdotes légué par l'antiquité, non sans y ajouter, sans doute, comme faisaient aussi les auteurs des *Romulus*, plus d'un trait s'adaptant aux mœurs et aux idées de l'époque.

Un autre intermédiaire entre l'Orient et l'Occident, ce furent les livres juifs, non plus cette fois les livres sacrés, mais le Talmud, les compilations rabbiniques. « Le Talmud, disent les hébraïsants, renferme beaucoup d'historiettes qu'on retrouve dans les conteurs du moyen âge. » Les Juifs, témoin ce Pierre-Alphonse à qui nous devons la *Disciplina clericalis*, écrivirent ces historiettes en latin et les répandirent en Europe.

Des matériaux abondants se trouvèrent de la sorte à la disposition de nos trouvères, lorsque le génie du conte s'éveilla en eux. C'est au début de notre littérature nationale, avec les premiers accents de notre langue, que ce génie s'éveilla. Le XIIIe siècle vit s'épanouir le fabliau.

1. Voyez tome IV, p. 314.

Le fabliau est la narration plaisante, railleuse et comique, d'une aventure de la vie commune. Il offre la contre-partie des poëmes chevaleresques, héroïques et amoureux. C'est la prose, et la prose souvent brutale, contredisant la poésie. Il représente dans la littérature du moyen âge la jovialité, l'humeur facétieuse et goguenarde; c'est l'esprit qui règne dans le fabliau qu'on s'est habitué à désigner par l'expression d'*esprit gaulois,* tant il y a là en quelque sorte une saveur tout indigène, un goût de terroir prononcé; tant la verve qui y éclate semble particulière à notre race et à notre sol.

Le fabliau est en vers, en vers octosyllabiques. Le vers de douze et de dix pieds était, dans les commencements de notre poésie, réservé aux *chansons de geste,* aux grands poëmes animés d'un souffle héroïque, et qui sont nos véritables épopées. Il est court généralement, dégagé de toutes complications, réduit aux personnages indispensables. Il développe une situation unique.

Nous voulons en donner un spécimen, que nous choisissons parmi les récits qui rappellent les contes de La Fontaine:

DE LA BORGOISE D'ORLIENS [1].

Or vous dirai d'une borgoise
Une aventure assez cortoise.
Née et norrie fu d'Orliens,
Et ses sires fu nez d'Amiens,
Riches mananz à desmesure.
De marchéandise et d'usure
Savoit toz les tors et les poins,
Et ce que il tenoit aus poins

1. Manuscrit f. fr. Bibl. nat., n° 837.

Estoit bien fermement tenu.
En la ville furent venu
Quatre noviaus clers escoliers;
Lor sas portent come coliers.
Li clerc estoient gros et gras,
Quar moult manjoient bien sans gas.
En la vile erent moult proisié
Où il estoient herbregié.
Un en i ot de grant ponois,
Qui moult hantoit chiés le borgois;
S'el tenoit-on moult à cortois;
N'ert plains d'orgueil ne de bufois,
Et à la dame vraiement
Plesoit moult son acointement.
Et tant vint et tant i ala,
Que li borgois se porpenssa,
Fust par semblant ou par parole,
Que il le metroit à escole,
S'il en pooit en leu venir
Que à ce le péust tenir.
Léenz ot une seue nièce,
Qu'il ot norrie moult grant pièce;
Privéement à soi l'apele,
Se li promet une cotele,
Mès qu'el soit de cele œvre espie,
Et que la verité l'en die.
Et l'escolier a tant proié
La borgoise par amistié,
Que sa volenté li otroie.
Et la meschine toutevoie
Fu en escout tant qu'ele oï
Come il orent lor plet basti.
Au borgois en vient maintenant,
Et li conte le convenant;
Et li convenanz tels estoit
Que la dame le manderoit
Quant ses sirés seroit errez:
Lors venist aux deux huis serrez
Du vergier qu'el li enseigna,

Et el seroit contre lui là,
Quant il seroit bien anuitié.
Li borgois l'ot, moult fu haitié.
A sa fame maintenant vient :
« Dame, fet-il, il me covient
Aler en ma marchéandie ;
Gardez l'ostel, ma chière amie.
Si com preude fame doit fere :
Je ne sai rien de mon repere.
— Sire, fet-elle, volentiers. »
Cil atorna les charretiers,
Et dit qu'il s'iroit herbregier.
Por ses jornées avancier,
Jusqu'à trois liues de la vile.
La dame ne sot pas la guile ;
Si fist au clerc l'uevre savoir.
Cil qui les cuida decevoir,
Fist sa gent aler herbregier,
Et il vint à l'uis du vergier,
Quar la nuit fu au jor meslée :
Et la dame tout à celée
Vint encontre, l'uis li ouvri,
Entre ses braz le recueilli,
Qu'el cuide que son ami soit ;
Mès esperance la deçoit :
« Bien soiez-vous, dist-el, venuz ! »
Cil s'est de haut parler tenuz ;
Se li rent ses saluz en bas.
Par le vergier s'en vont le pas,
Mès il tint moult la chière encline.
Et la borgoise un pou s'acline,
Par souz le chaperon l'esgarde,
De trahison se done garde ;
Si conut bien et aperçoit
C'est son mari qui la deçoit.
Quant el le prist à apercoivre,
Si repensse de lui deçoivre.
Fame a trestout passé Argu :
Par lor engin sont decéu

Li sage dès le tens Abel.
« Sire, fet-ele, moult m'est bel
Que tenir vous puis et avoir;
Je vous donrai de mon avoir,
Dont vous porrez vos gages trere,
Se vous celez bien cest afere.
Or alons ça tout belement.
Je vous metrai privéement
En un solier dont j'ai la clef :
Iluec m'atendrez tout souef,
Tant que noz genz auront mengié;
Et quant trestuit seront couchié,
Je vous menrai souz ma cortine.
Jà nus ne saura la couvine.
— Dame, fet-il, bien avez dit. »
Diex ! com il savoit or petit
De ce qu'ele pensse et porpensse !
Li asniers un chose pensse,
Et li asnes pensse tout el;
Tost aura-il mauvès ostel.
Quar quant la dame enfermé l'ot
El solier dont issir ne pot,
A l'uis del vergier retorna,
Son ami prist qu'ele trova,
Si l'enbrace et acole et baise.
Moult est, je cuit, à meillor aise
Li secons que le premerain.
La dame lessa le vilain
Longuement ou solier jouchier.
Tost ont trespassé le vergier,
Tant qu'en la chambre sont venu,
Où li dras furent portendu.
La dame son ami amaine,
Jusqu'en la chambre le demaine,
Si l'a souz le couvertoir mis,
Et cil s'est tantost entremis
Du geu que amors li comande,
Qu'il ne prisast une alemande
Toz les autres, se cil n'i fust,

Ne cele gré ne l'en séust.
Longuement se sont envoisié.
Quant ont acolé et baisié :
« Amis, fet-ele, or remaindrez
Un petit et si m'atendrez;
Quar je m'en irai là dedenz
Por fere mangier cele gent,
Et nous souperons, vous et moi,
Encore anuit tout à recoi.
— Dame, à vostre commandement.
Cele s'en part moult belement,
Vint en la sale à sa mesnie;
A son pooir la fet haitie;
Quant li mangiers fu atornez,
Menjuent et boivent assez.
Et quant orent mangié trestuit,
Ainz qu'il fussent desrengié tuit,
La dame apele sa mesnie;
Si parole come enseignie;
Deux neveus au seignor i ot,
Et uns garz qui eve aportoit,
Et chamberières i ot trois;
Si i fu la nièce au borgois,
Deux pautoniers et un ribaut.
« Seignor, fet-el, se Diex vous saut,
Entendez ore ma reson :
Vous avez en ceste meson
Véu céenz un clerc venir,
Qui ne me lest en pès garir;
Requise m'a d'amors lonc tens;
Je l'en ai fet trente deffens :
Quant je vi que je n'i garroie,
Je li promis que je feroie
Tout son plesir et tout son gré
Quant mon seignor seroit erré.
Or est errez, Diex le conduie!
Et cil, qui chascun jor m'anuie,
Ai moult bien convenant tenu.
Or est à son terme venu,

Là sus m'atent en ce perrin.
Je vous donrai du meillor vin
Qui soit céenz une galoie,
Par convant que vengie en soie :
En ce solier à lui alez,
Et de bastons bien le batez,
Encontre terre et en estant ;
Des orbes cops li donez tant
Que jamais jor ne li en chaille
De prier fame qui rien vaille. »
Quant la mesnie l'uevre entend,
Tuit saillent sus, nus n'i atent ;
L'un prend baston, l'autre tiné,
L'autre pestel gros et mollé.
La borgoise la clef lor baille.
Qui toz les cops méist en taille,
A bon contéor le tenisse.
« Ne souffrez pas que il en isse,
Ainz l'acueilliez el solier haut.
— Par Dieu ! font-il, sire clercgaut,
Vous serez jà desciplinez. »
Li uns l'a à terre aclinez,
Et par la gorge le saisi ;
Par le chaperon l'estrainct si
Que il ne puet nul mot soner ;
Puis l'en acueillent à doner ;
De batre ne sont mie eschars.
S'il en éust doné mil mars,
N'èust miex son hauberc roulé ;
Par maintes foiz se sont mollé,
Por bien ferir, ses deux nevous,
Primes desus et puis desous :
Merci crier ne li vaut rien.
Hors le traient com un mort chien,
Si l'ont sor un fumier flati,
En la meson sont reverti ;
De bons vins orent à foison,
Toz des meillors de la meson,
Et des blans et des auvernois,

Autant com se il fussent rois;
Et la dame ot gastiaus et vin,
Et blanche toaille de lin,
Et grosse chandoile de cire;
Si tient à son ami concile
Toute la nuit dusques au jor.
Au departir si fist amor
Que vaillant dix mars li dona,
Et de revenir li pria
Toutes les foiz que il porroit.
Et cil qui el fumier gisoit
Si se remua come il pot,
Et vet là où son harnois ot.
Quant ses genz si batu le virent,
Duel orent grant, si s'esbahirent;
Enquis li ont coment ce vait:
« Malement, ce dist, il me vait;
A mon ostel m'en reportez,
Et plus rien ne me demandez. »
Tout maintenant l'ont levé sus,
Onques n'i atendirent plus;
Mais ce l'a moult reconforté
Et mis hors de mauvès penssé,
Qu'il sent sa femme à si loial;
Un œf ne prise tout son mal,
Et pensse, s'il en puet garir,
Moult la voudra toz jors chérir.
A son ostel est revenu,
Et quant la dame l'a véu,
De bones herbes li fist baing,
Tout le gari de son meshaing;
Demande lui com li avint:
« Dame, fet-il, il me covint
Par un destroit peril passer,
Où l'en me fist des os quasser. »
Cil de la meson li contèrent
Du clercgaut come il l'atornèrent,
Coment la dame lor livra.
Par mon chief, el s'en delivra

Com preude fame et come sage.
Onques puis en tout son eage
Ne la blasma ne ne mescrut;
N'onques cele ne se recrut
De son ami aimer toz dis,
Tant qu'il ala à son païs.

Personne ne contestera que ce fabliau ne soit mieux imaginé, plus vraisemblable et plus dramatique que les récits de Boccace de La Fontaine.

Les conteurs du moyen âge sont souvent grossiers, violents; ils ont des recherches de brutalité et de férocité, pour ainsi dire. En voici un exemple caractéristique, et que nous pouvons citer :

L'histoire de la Matrone d'Éphèse est, sous un autre nom, dans le *Roman des sept Sages,* rimé en français du XIIIe siècle. Il ne suffit plus au trouvère que la veuve consente à ce que le corps de son époux défunt prenne au gibet la place du cadavre dérobé, il faut qu'elle l'y attache elle-même, car le chevalier qui l'a trop vite consolée de son chagrin serait déshonoré s'il faisait lui-même cette œuvre vile :

« Dame, dist-il, se jel pendoie,
Tous fins couars en devenroie.
— Amis, dist-elle, jel pendrai
Pour vostre amor sans nul delai. »
La dame fu de male part,
Entour le col li mist la hart.

Mais ce n'est pas tout. Le larron dépendu avait été frappé d'un épieu dans les côtes. Il faut que le cadavre qu'on lui substitue ait la même blessure :

« Dame, dist-il, cist est lassus,
Mais, par mon chief! il i a plus :

L'autres fu au pendre navrés
D'un espié parmi les costés. »

Qu'à cela ne tienne ! La dame, s'il le faut, infligera au mort cette blessure :

Dist la dame : « Si le plaiés,
Car bien en estes aaisiés ;
Et, se volés, je le ferrai
Tout maintenant sans nul delai. »
La dame a un espié cobré,
Son signor fiert par le costé ;
Un si ruiste cop li donna
Que le fer outre li passa.

Mais ce n'est pas encore tout :

« Dame, dist-il, cist est lassus,
Mais, par mon chief ! il i a plus :
L'autres avoit brisié deus dens.
Demain, quant chi vienront les gens,
Demaintenant le connistront,
Tout aussitost com le verront.
— Amis, dist-elle, or li brisiés,
Molt bien en estes aaisiés ;
Et, se volés, jes briserai
Tout maintenant sans nul delai.
Lors a une pierre saisie,
Vers lui en vient tout ahatie,
Maintenant deus dens li brisa
Et en après se devala.

Aussi, quand elle est de retour après ces atroces expéditions, le chevalier la repousse :

« Soit cil honnis, ki que il soit,
Ki en mauvaise femme croit !

Tost avés chelui oublié,
Ki par vos fu hier enterré.
Je jugeroie par raison
Que l'on vous arsist en charbon ! »

L'aventure, contée par Pétrone avec un scepticisme souriant, est aggravée et poussée au tragique par les conteurs du moyen âge, et cet excès d'énergie se remarque, en effet, dans la plupart des fabliaux.

Le fabliau était, comme la plus grande partie de la littérature de ce temps, destiné non à être lu, mais à être récité par des jongleurs ambulants. Le début et la fin du récit portent souvent la marque de cette destination. Il commence souvent par un appel à l'attention.

Oiez, seignor, un bon fablel [1],

ou plus prolixement :

Seignor, se vos volez atendre
Et un seul petitet entendre,
Jà de mot ne vous mentirai,
Mais tout en rime vous dirai
D'une aventure le fablel [2].

Il se termine quelquefois par un appel à l'intervention des auditeurs :

Beax seignor, vos qui estes ci,
Qui nos parole avez oï,
Se j'ai auques mielz dit de li,
A toz ge vos requier et pri

1. *Des trois dames qui trouvèrent l'anel.*
2. *Des trois boçus,* par Durand.

Que le metez fors de céanz,
Qui bien pert que c'est uns noienz [1].

Les trouvères et les jongleurs colportaient d'un bout à l'autre de la France leurs joyeux récits ; en certaines provinces une chanson ou un conte payait leur hôte, sans doute quand celui-ci était généreux et bon vivant :

Usages est en Normandie
Que qui herbegiez est qu'il die
Fablel ou chanson à son oste.

Ils ne se renfermaient pas dans nos frontières ; ils avaient en Europe le privilége des chants et des concerts sur les places publiques. L'Italie nous envoie à présent ses bardes vagabonds. La France envoyait alors les siens en Italie. Une ordonnance des officiers municipaux de Bologne, rendue en 1288, fait défense aux ménestrels de France de stationner dans les carrefours pour chanter : *Ut cantatores Francigenorum in plateis communibus ad cantandum morari non possint* [2].

Il y avait de ces récits joyeux pour toutes les compagnies, depuis les plus hautes jusqu'aux plus basses, depuis la salle du château seigneurial jusqu'à la taverne. Il semble toutefois que le plus grand nombre ait été composé pour un auditoire de bourgeois en goguette. C'est pour eux sans doute que furent contés tous ces fabliaux où le prêtre et le moine sont livrés à une audacieuse dérision. Car, si La Fontaine éprouve à plusieurs reprises le besoin de s'ex-

1. « Mettez-le à la porte, puisque c'est un propre à rien. » (*Des deux bordeors ribauz.*)
2. Muratori, *Antichit. ital.* t., II, c. 29.

cuser de mettre trop souvent en scène les religieux et les religieuses :

> Vous me direz : C'est une étrange affaire,
> Que nous ayons tant de part en ceci.
> Que voulez-vous ? Je n'y saurois que faire.
> Ce n'est pas moi qui le souhaite ainsi[1] ;

ce n'est pas lui, en effet, qui a donné le signal de cette irrévérencieuse raillerie. Déjà nos trouvères du XIIIe siècle s'en donnaient à cœur joie aux dépens du peuple monastique ; déjà ils choisissaient de préférence sous le froc ou sous la guimpe les acteurs de leurs plus cyniques aventures. La satire ne tirait pas alors à conséquence : elle semble n'avoir d'autre but que d'amuser davantage en mettant en scène des acteurs plus graves et en les plaçant dans des situations plus opposées à leur caractère. « C'est la ruse des enfants envers leurs pédagogues, dit Mme de Staël ; ils leur obéissent à condition qu'il leur soit permis de s'en moquer. »

Cette littérature gaillarde et malicieuse fut d'une prodigieuse fécondité. On croirait volontiers que tout ce que l'esprit humain avait jamais forgé de traits capables de l'enrichir fut renouvelé par nos vieux conteurs ; nul doute qu'ils n'aient ajouté au fonds antique bien des inventions de leur propre cru : accidents de la vie réelle, scandales et médisances, furent exploités par des observateurs caustiques. Leur verve pendant près de deux siècles ne tarit pas. Les manuscrits parvenus jusqu'à nous sont seulement une copieuse épave qui permet de deviner ce que dut être la production entière.

1. *Le Psautier.*

Dans ce qui nous reste aujourd'hui il y a huit fabliaux à mettre chacun en regard d'un conte de La Fontaine. Les voici :

1. *De la borgoise d'Orliens.* — Le Cocu battu et content.

2. *Du chevalier qui fist sa femme confesse.* — Le Mari confesseur.

3. *De Gombert et des deux clers.* — Le Berceau.

4. *Des trois dames qui trouvèrent l'anel.* — La Gageure des trois commères.

5. *Du bouchier d'Abbeville.* — A femme avare galant escroc.

6. *De Constant du Hamel.* — Les Rémois.

7. *De la demoiselle qui volt voler en l'air.* — La Jument de maître Pierre.

8. *Du meunier d'Aleus.* — Les Quiproquo.

Nous nous bornons à citer les fabliaux ayant un étroit rapport avec les contes de La Fontaine, sans parler de ceux qui présentent seulement avec eux quelque vague ressemblance. Pour les fabliaux, notez-le bien, non plus que pour les *Isopets* et pour les *Romans de Renart,* nous ne croyons que notre poëte ait consulté les manuscrits du XIIIe siècle. Il a trouvé ces contes dans des imitations plus récentes, soit françaises, soit italiennes, que nous avons soin de signaler.

Il est d'autant plus curieux de voir, dans une littérature, les mêmes thèmes se reproduire à quatre siècles de distance, spontanément pour ainsi dire, et dans une forme toute pareille.

Par une lacune que les recherches des érudits ne tarderont pas sans doute à combler, nous n'avons pu indiquer précisément l'œuvre du XVe ou du XVIe siècle qui a servi

d'intermédiaire entre le fabliau de *Constant du Hamel* et *les Rémois*. Un anneau de la chaîne nous a manqué, probablement par quelque défaillance de notre mémoire. L'anecdote remonte bien haut, et c'est une de celles qui montrent le mieux la singulière destinée de ces récits. Nous pouvons donc, pour donner une idée des transformations successives qu'elles ont subies, suivre celle-ci dans son cours.

Elle vient de l'Inde, comme la plupart d'entre elles. On en trouve le type primitif dans un conte du recueil sanscrit intitulé *Vrihat-Katha;* voici l'analyse de ce conte par M. Loiseleur-Deslonchamps :

« Upakosa, femme honnête et vertueuse, pendant l'absence du brahmane Vararutchi, son mari, attire les regards de plusieurs amants, qui lui adressent leurs hommages, entre autre du chapelain du roi, du commandant de la garde, et du précepteur du jeune prince, qui tous les trois l'importunent tellement de leurs prières et de leurs menaces qu'elle se décide enfin à les punir. Ayant médité son plan, elle donne rendez-vous pour le même soir à ses trois amoureux, à une heure de distance l'un de l'autre. Voulant se rendre les dieux favorables, elle envoie réclamer une somme d'argent déposée chez un banquier, pour en faire des aumônes. Le banquier, qui est aussi amoureux de la dame, déclare qu'il ne rendra l'argent qu'autant qu'elle consentira à l'écouter. Craignant de perdre son bien, elle lui donne un rendez-vous comme aux autres, mais une heure plus tard.

« Le précepteur du prince arrive le premier, et Upakosa, après lui avoir fait le meilleur accueil, lui propose de prendre un bain, ce qu'il accepte. On le conduit dans une chambre très-obscure, où le bain était tout prêt, et, lorsqu'il

est déshabillé, on enlève ses vêtements et on met à la place une pièce de toile enduite de noir de fumée et de parfums. Lorsqu'il sort du bain, on se sert de serviettes pareilles pour l'essuyer, de sorte qu'il se trouve être noir comme l'ébène des pieds à la tête.

« Pendant ces préparatifs, une heure s'est écoulée, et le second amant arrive. Les femmes se mettent à crier : « Dieux! c'est un ami particulier de notre maître! » et elles poussent le malheureux précepteur dans une grande corbeille, où elles l'enferment. Les deux autres amants sont traités de la même manière. Il ne reste plus que le banquier. Lorsqu'il arrive, Upakosa le conduit auprès des corbeilles et lui fait jurer de rendre l'argent déposé. On lui propose le bain, qu'il accepte; mais comme le jour commence à poindre au moment où il en sort, les domestiques le mettent à la porte tout nu, et il se sauve chez lui, poursuivi par tous les chiens du quartier.

« Dans la matinée, Upakosa se rend au palais du roi Nanda, et porte plainte contre le banquier, qu'elle accuse de vouloir s'approprier de l'argent qui lui appartient. Le banquier est appelé et nie le dépôt. « Lorsque mon mari partit, reprend Upakosa, il mit nos dieux domestiques dans trois corbeilles; ils ont entendu cet homme reconnaître le dépôt, et ils porteront témoignage en ma faveur. » Les corbeilles sont apportées. Upakosa interpelle ses prisonniers, qui, dans la crainte qu'elle n'ouvre les corbeilles, s'empressent de répondre comme elle le désire, et le banquier est forcé de reconnaître la dette. Mais le roi Nanda, curieux de voir les dieux domestiques, fait ouvrir les corbeilles, et l'on en tire les trois pauvres diables au milieu des rires de toute l'assemblée. Le roi, furieux, les chasse de ses États. »

L'histoire de la belle Upakosa fit son chemin dans l'Orient. On la trouve avec de nouveaux développements sous le titre de l'*Histoire de la belle Arouya* dans les contes persans, traduits en français par Pétis de La Croix, et dans le roman arabe des *Sept Vizirs*, traduit en anglais par Jonathan Scott, et qui est une imitation peu éloignée du *Livre de Sindebad*.

Le fabliau de Constant du Hamel est exactement l'histoire de la belle Upakosa et de la belle Arouya. Le prêtre, le prévôt, le forestier, sont amoureux de la dame Isabeau, femme de Constant du Hamel. En vain ils lui font des promesses séduisantes. Obligés de reconnaître qu'ils n'ont pas d'espoir de la vaincre par leurs présents, ils prennent le parti de la réduire, en persécutant et en ruinant son mari. Le pauvre Constant voit, dans une seule journée, pleuvoir sur lui les confiscations et les amendes. Isabeau, devinant d'où partent les coups, décide qu'elle se vengera. Elle envoie chercher, par sa servante Galestrot, le prêtre d'abord. Elle le fait baigner, et pendant ce temps mande le prévôt, qui accourt. Le prêtre est caché dans un tonneau rempli de plumes, derrière un van. Le prévôt est mis au bain. Le forestier survient à son tour. L'un après l'autre, ils vont rejoindre le prêtre dans sa cachette emplumée. Car voici Constant qui, averti par sa femme, rentre chez lui, armé d'une lourde hache. Et ici le fabliau introduit dans l'anecdote un trait nouveau que relèvera La Fontaine à l'exclusion de tous les autres. Isabeau dit : « Ils voulaient abuser de moi; je vais envoyer quérir leurs femmes, et, en leur présence, vous ferez à celles-ci ce qu'ils voulaient me faire. »

En effet, Galestrot se remet en course, elle ramène d'abord la prêtresse (la gouvernante du prêtre, comme on

dirait aujourd'hui), qui, à peine entrée, est saisie par Constant, et ne lui peut rien refuser. A cette vue, le prêtre dévore sa honte au fond de la cachette, pendant que ses compagnons se raillent de lui. Mais le prévôt et le forestier ont leur tour, et chacun des coupables voit le mal qu'il avait voulu faire retomber sur lui.

Ce n'est pas tout. Après cette première revanche, Constant du Hamel bouscule le van et met le feu aux plumes du tonneau. Les trois emplumés se sauvent, hués par les passants, poursuivis et mordus par les chiens.

Combien les choses se passent plus doucement et avec moins de bruit dans le conte de La Fontaine! Il n'y a pas autant de complications dramatiques, mais la punition infligée aux époux de Mme Alix et de Mme Simonette est bien la même que celle que dame Isabeau inflige à ses trois persécuteurs. L'étroite parenté des deux récits n'est pas douteuse; mais, je le répète, il a existé certainement un intermédiaire que nous ne retrouvons pas. Après La Fontaine, Voltaire revient à l'anecdote orientale dans le treizième chapitre de *Zadig ou la Destinée.*

Fils naturel d'un négociant italien et d'une Française inconnue, né à Paris, où il passa la plus grande partie de sa jeunesse, Jean Boccace importa en Italie des sujets empruntés à notre littérature. Il commença par imiter, soit en vers, soit en prose, nos romans d'aventures; il développa dans son *Filostrato* un épisode du *Roman de Troie,* de Benoît de Sainte-More : *les Amours de Troïlus et Briseïda*[1],

1. Voyez *Nouvelles en prose du* XIVe *siècle,* publiées par MM. Louis Moland et Ch. d'Héricault. Paris, chez P. Jannet, 1858, p. 86.

et il raconta en deux volumes, dans son *Filocopo*, l'histoire de Flore et de Banchefleur, si souvent contée par nos trouvères. Il exploite ensuite la riche veine des fabliaux, et il en tire le chef-d'œuvre qui devait l'immortaliser et faire fleurir toute une littérature nouvelle en Italie.

Le *Décaméron* (composé vers 1358) contient cent contes, la plupart imités de nos trouvères. Mais la transformation que Boccace leur fait subir est considérable. D'abord ils sont reliés par une trame, placés dans un cadre qui leur impose une mesure à peu près égale. De plus, ils sont en prose, ils sont destinés à être lus, non plus à être récités. Il s'ensuit de là un changement complet dans le caractère de ces récits. Leur variété adroitement ménagée, la science de la composition, la richesse et l'harmonie du style, ont été assez souvent signalées par la critique. Boccace eut pour lui le prestige d'un art nouveau. En même temps que sa naissance lui rendait familière notre ancienne littérature, il était un de ces savants italiens qui furent les premiers éclairés par la lumière de la Renaissance. Passionné pour l'antiquité, ardent collectionneur de manuscrits grecs et latins, il a transporté dans ses récits les qualités acquises par la fréquentation assidue des grands écrivains de la Grèce et de Rome: la juste proportion des parties, l'élégance soutenue de la diction, la pureté et l'harmonie d'un idiome arrivant bien avant le nôtre à la perfection classique.

La Fontaine a, de son propre aveu, emprunté directement au *Décaméron* une vingtaine de contes:

Richard Minutolo,

Le Cocu battu et content,

Le Faiseur d'oreilles et le Raccommodeur de moules,

Le Berceau,

Le Muletier,
L'Oraison de saint Julien,
Deux des récits de *la Gageure des trois commères,*
Le Calendrier des vieillards,
A femme avare galant escroc,
La Fiancée du roi de Garbe,
L'Ermite,
Mazet de Lamporechio,
Les Oies du frère Philippe,
Le Faucon,
Le Psautier,
Le Diable en enfer,
La Jument de maître Pierre,
Le Magnifique,
La Confidente sans le savoir.

On voit que c'est principalement à travers l'italien de Boccace que notre vieille littérature conteuse parvint à La Fontaine. Les nouvelles du *Décaméron* transmettent au poëte du XVIIe siècle la plupart des fabliaux qu'il a ressuscités; ceux même que nous possédons encore et dont nous avons signalé l'étroite ressemblance avec les contes de La Fontaine, il les avait trouvés dans le conteur italien; les originaux lui furent inconnus; il conserve les noms propres de son modèle, sans se douter que ces personnages avaient porté d'abord des noms français, que ces aventures gaillardes s'étaient passées chez nous avant de se passer en Italie.

Un recueil plus ancien que celui de Boccace, et qu'on peut attribuer au commencement du XIVe siècle, les *Cento Novelle antiche,* dont l'auteur est inconnu, montre que Boccace n'a pas eu l'initiative de cette transplantation du

fabliau en Italie; mais le recueil qu'on nomme ainsi est d'un autre genre que ceux qui se multiplièrent à la suite du *Décaméron*. Les *Cento Novelle antiche* ne sont que des anecdoctes rassemblées de toutes parts, historiques ou pseudo-historiques. Ces sortes de compilations fleurissaient dès longtemps en tout pays; c'étaient les petites encyclopédies de la science mondaine. Par leur concision, par leur caractère, par leur simplicité, ces récits n'ont point rang parmi ceux des conteurs.

C'est Boccace qui inaugura véritablement la nouvelle ou le conte en Italie, et il le fit avec un éclat incomparable. L'immense succès du *Décaméron* éveilla une émulation qui dura plus de deux siècles. Les *novellieri* se multiplièrent et devinrent légion. Trois ans après la mort de Boccace, ser Giovanni de Florence mit au jour le *Pecorone* (la Grosse Bête), ainsi intitulé, dit-il avec un excès de modestie, parce que l'ouvrage ressemble à l'auteur.

Che 'l libro è fatto com' é l'autore.

Les cinquante nouvelles du *Pecorone* sont reliées entre elles par une trame moins ingénieuse que celle de Boccace. Dans un monastère de la ville de Forli, une jeune religieuse nommée Saturnina donne chaque jour rendez-vous au parloir du couvent au jeune chapelain de la maison, nommé Auretto dont elle est aimée; vingt-cinq fois ils s'abordent avec le même salut, et tantôt le frère Auretto, tantôt la sœur Saturnina commence une nouvelle, et, quand l'un a fini, l'autre prend la parole. Après s'être acquittés de leur tâche, ils disent l'un ou l'autre une chansonnette, et se séparent en se serrant la main.

Lisez la première nouvelle du *Pecorone*, et dites si elle n'est pas charmante dans ce genre, dont il faut toujours tolérer les libertés. Elle est racontée par le chapelain Auretto :

« Il y avait dans Sienne un jeune homme nommé Galgano, riche, de noble maison, adroit et habile à toute chose, valeureux, gai, magnanime, courtois et bienvenu de toute sorte de gens. Ce Galgano aimait une noble dame de Sienne appelé Minoccia, femme de l'honorable cavalier messire Stricca. Toujours il portait les couleurs et la devise de celle qu'il aimait, joutant, faisant des armes, donnant de magnifiques fêtes en son honneur. Jamais, malgré cela, madame Minoccia ne voulut l'écouter, tellement que Galgano ne savait plus que faire ni que dire, en voyant la cruauté qui régnait dans le cœur de sa dame, à qui il portait plus d'affection qu'à lui-même.

« Il chercha, par des messagères, à lui faire accepter des présents. La dame ne consentit jamais à rien recevoir et ne prêta l'oreille à personne. Ainsi bien du temps s'écoula, et Galgano se plaignait à l'Amour, disant : « Comment « peux-tu souffrir que j'aime et ne sois pas aimé? Ceci est « contraire à tes lois! » Et il était sur le point de désespérer.

« Il résolut toutefois de porter ce joug tant qu'il plairait à l'Amour, espérant de trouver grâce à la fin. Il continua de chercher tous les moyens de plaire à sa dame. Mais celle-ci gardait toute sa dureté. Un jour que messire Stricca et sa femme étaient à leur maison de campagne aux environs de Sienne, Galgano vint à passer sur la route, faisant semblant de chasser à l'épervier, mais espérant, en réalité, voir sa dame. Messire Stricca l'aperçut et le reconnut. Il alla à sa rencontre, le prit amicalement par la main, le

priant de venir dîner avec eux. Le jeune homme le remercia, s'excusant et alléguant qu'il était attendu quelque part. Messire Stricca l'invita du moins à se refraîchir. Le jeune homme refusa en se disant pressé. Messire Stricca n'insista point. Galgano poursuivit son chemin. « Pourquoi « n'ai-je pas accepté? pensait-il. J'aurais vu au moins celle « qui à plus de prix à mes yeux que tout l'univers. » Pendant qu'il s'abandonnait à ces pensées, une pie s'envola devant lui; il donna le vol à son épervier, et la pie se réfugia dans le jardin de messire Stricca, où eut lieu le combat des deux oiseaux.

« Stricca et sa femme, au bruit qu'ils firent, coururent à la fenêtre du jardin pour assister à la prise de la pie par l'épervier, et, voyant la brave conduite de ce dernier, la dame demanda à son mari à qui il appartenait, car elle n'avait point vu son adorateur. Messire Stricca répondit: « Cet épervier ressemble à son maître, qui est le mieux « élevé et le plus brave jeune homme de Sienne. » La dame demanda de qui il voulait parler. « De Galgano, reprit le « mari, qui vient de passer ici près, et qui n'a pas voulu « dîner avec nous. C'est bien la fleur de nos jeunes gens de « Sienne, et je n'en connais pas au monde un autre qui « ait autant dé mérite que lui. »

« Sur ce propos ils quittèrent la fenêtre et se mirent à table, pendant que Galgano s'éloignait avec son épervier. Mais la dame avait tenu bonne note des paroles de son époux. A peu de jours de là, messire Stricca fut envoyé par la commune siennoise en ambassade à Pérouse. Lorsqu'il fut parti, la dame, demeurée seule, manda aussitôt Galgano. Celui-ci vint le soir, à l'heure indiquée, à la maison de celle qui lui était plus chère que ses yeux. Introduit

en sa présence, la dame le prit par la main et l'embrassa, en le disant le bienvenu. La dame fit servir des fruits confits et des vins. Après la collation, elle dit, en le prenant par la main : « Mon Galgano, il est temps d'aller dormir, « par conséquent gagnons notre lit. » Ils entrèrent dans la chambre ; la dame se déshabilla et se coucha. Elle dit à Galgano : « Pourquoi es-tu si honteux et si timide? Qu'as-« tu? Est-ce que je ne te plais point? N'es-tu pas content? « N'as-tu pas ce que tu désires? » Galgano repartit : « Certes, « madame, et Dieu ne pouvait me faire plus grande grâce « que d'être accueilli dans vos bras. » En parlant ainsi il se dépouillait de ses vêtements, et il prenait place dans le lit à côté de celle qu'il avait si longtemps désirée. « Accor-« dez-moi une grâce, s'il vous plaît, » dit-il à son amie. « Mon Galgano, tu n'as qu'à demander, dit-elle, mais d'abord « embrasse-moi. » Il l'embrassa et il reprit : « Chère dame, « je suis bien étonné que vous m'ayez fait venir ce soir « plutôt que les autres jours, depuis si longtemps que je « vous recherche et je vous désire. Jusqu'ici vous n'avez « jamais voulu ni me voir ni m'entendre. D'où vient que « vous êtes ainsi changée tout à coup? » Elle répondit : « Je « vais te le dire. Il y a peu de jours tu passas ici en chassant « à l'épervier, et ton épervier poursuivit une pie dans le « jardin. Je demandai à mon mari à qui était l'oiseau. Il « me répondit qu'il appartenait au plus vertueux jeune « homme de Sienne, au plus estimé de tout le monde, et il « te nomma, ajoutant beaucoup d'autres louanges à ton « sujet. En t'entendant priser de la sorte et en l'écoutant, « je pris dans mon cœur la résolution de ne plus t'être « cruelle, et de te le prouver à la prochaine occasion. — « C'est la vérité? dit-il. — Oui certes. — Il n'y a aucune autre

« raison de votre changement? — Aucune. — Eh bien, « reprit Galgano, puisque votre mari a si bien agi à mon « égard et parlé de moi avec tant de courtoisie, à Dieu ne « plaise que je lui fasse nulle injure. » En disant ces mots, il se jeta hors du lit, s'habilla, prit congé de la dame et lui dit adieu, et jamais plus il ne s'occupa de cette personne dans les mêmes intentions qu'auparavant, et il porta à messire Stricca beaucoup d'amitié et de respect. » Ainsi finit la nouvelle.

« J'admire beaucoup, dit naïvement la sœur Saturnina, la fermeté de cet amant, et si j'avais été en sa place je ne sais ce que j'aurais fait. »

Dunlop, dans son *History of the fiction,* dit fort bien que c'est là un des plus beaux traits de délicatesse et d'honneur qu'on puisse citer, « one of the most beautiful triumphs of honour which has ever been recorded ».

Ce conte est un des plus courts du recueil. Les récits du *Pecorone* sont généralement plus longs et plus compliqués que ceux du *Décaméron.* La plupart sont aussi plus exclusivement italiens. Vous rappelez-vous l'usage que certain ermite, dans les *Cent Nouvelles nouvelles* (XIV) et dans La Fontaine (XV, 11), fait d'une sarbacane, « un long baston percé et creux, un long cornet, » qu'il introduit à travers une cloison et qui lui sert à rendre de singuliers oracles?

Nous trouvons cette sarbacane dans le *Pecorone,* employée dans une circonstance plus grave, s'il faut s'en rapporter au conteur. La sœur Saturnina raconte qu'après la mort du pape Nicolas d'Ascoli, les cardinaux, divisés en deux partis égaux, finirent par élire un anachorète des Abruzzes, qui fut intronisé sous le nom de Célestin. Ce pontife ne tarda pas à se sentir mal à l'aise au milieu des splendeurs

et des corruptions romaines. Sa conscience fut plus troublée encore, à ce qu'on prétend, par un stratagème d'un cardinal ambitieux de lui succéder. Ce cardinal, messer Benedetto Gaietani, aurait eu recours au moyen dont nous venons de parler. Il fit retentir, à l'aide d'une sarbacane ou d'un cornet, ces paroles aux oreilles du pontife pendant la nuit : « Pape Célestin ! — Qui es-tu? demanda le pontife. — Je suis un ange envoyé par Dieu à son dévot serviteur, et de sa part je te dis de préférer le salut de ton âme aux pompes de ce siècle. » Cette ruse aurait achevé de déterminer le pontife à donner sa démission et à rentrer dans son désert. Il eut pour successeur Benedetto Gaietani sous le nom de Boniface VIII.

Les anecdotes historiques occupent beaucoup de place dans le *Pecorone;* elles en ont une plus considérable encore dans les trois cents nouvelles (il n'en reste que deux cent soixante-huit) de Francò Sacchetti, autre contemporain de Boccace.

Sacchetti ne donne pas de cadre à ses tableaux; il prend lui-même la parole ; il raconte ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu, répète tous les bons contes qu'on lui a faits. Il peint son époque, en retrace les mœurs familières, met en scène toutes sortes de personnages, Édouard d'Angleterre, Philippe de Valois, Giotto, Dante, Orcagna, marchands, ouvriers, bouffons, bouffons surtout, qui jouaient alors un grand rôle dans la vie intime des municipes d'Italie. Par la brièveté de la narration et la simplicité du style, Franco Sacchetti se rattacherait plutôt aux *Cento Novelle antiche* qu'à Boccace. C'est dans son recueil que l'on rencontre pour la première fois en Italie le fabliau qui a fourni la matière du conte de La Fontaine intitulé *les Qui-*

proquo. Mais La Fontaine avait trouvé ce sujet dans des versions plus modernes, puisque les *Nouvelles* de Sacchetti n'ont été imprimées qu'en 1724.

Voilà en quelque sorte la première génération des *novellieri* italiens.

Nous avons à citer ensuite le *Novellino*, de Masuccio de Salerne, comprenant cinquante nouvelles (1470), les *Facetie* d'Arlotto Mainardi, les soixante et une *Porretane* de Sabadino degli Arienti, les *Ragionamenti* d'Agnolo Firenzuola, abbé de Vallombreuse. Poggio Bracciolini (1380-1459) et le Napolitain Morlini restèrent fidèles à la langue latine, et n'en furent pas moins populaires. L'auteur des *Facetiæ*, Pogge, eut sa statue sur une des places publiques de Florence; et, par une destinée singulière, cette statue d'un des plus licencieux conteurs de le renaissance italienne est devenue, dit-on, l'image d'un saint; ayant changé de nom, elle ferait partie d'un groupe des douze apôtres, qu'on voit dans l'église Santa-Maria del Fiore.

Continuons à mentionner rapidement: le livre *Della Origine delli volgari proverbi* d'Aloyse Cinthio degli Fabritii, ouvrage renfermant un grand nombre de contes populaires; la *Prima e la Seconda Libreria* d'Anton Francesco Doni, et Machiavel, qu'il faut compter parmi les *novellieri* pour son *Belfagor* ou *Belphègor*. Geraldi Cinthio, dans ses *Hecathommiti*, commença à tourner au tragique les aventures presque toujours plaisantes de ses prédécesseurs. Ainsi la quatrième nouvelle de la quatrième décade nous offre une variante de l'anecdote de Richard Minutolo empruntée par La Fontaine à Boccace. Dans les *Hecathommiti*, c'est un vilain serf, et non plus un galant gentilhomme, qui imagine la fraude, et la dame, au lieu de pardonner à cet amou-

reux, le poignarde et se poignarde ensuite elle-même. Matteo Bandello suit un peu la même trace. On en peut voir (p. 77) un exemple qui se rattache à notre sujet. Le caractère plus sombre dont ces deux auteurs ont marqué leurs récits a fortement frappé Shakespeare et les poëtes dramatiques anglais, à qui ils ont fourni les sujets d'un grand nombre de pièces et des plus fameuses de leur théâtre.

Les *Diporti* de Girolamo Parabosco, les *Piacevole Notti* de Straparola, ne doivent pas être passés sous silence. Straparola notamment ouvre une veine à part, celle de la féerie et du récit fantastique, dont les sources sont un peu différentes de celles où ses rivaux avaient puisé. On trouve chez lui les éléments de quelques-uns des contes de Perrault, de Mme d'Aulnoy, de Mme de Beaumont. Ce genre, en se développant, a produit par la suite nos féeries théâtrales. Lando, Lodovico Guicciardini, Grazzini, Mori dà Ceno, Erizzo, Sansovino, Malèspini, appartiennent également au XVIe siècle. Nous ne citons que les noms les plus connus; nous renvoyons pour plus de détail aux travaux bibliographiques de Gamba et des érudits italiens.

Dans cette inépuisable production de l'Italie, distinguons entre toutes une nouvelle où l'on reconnaîtra une première leçon d'un conte de La Fontaine, le conte de *Nicaise:* cette nouvelle est d'Anton Francesco Doni, et tirée de la *Seconda Libreria.* Elle est courte et mérite d'être traduite:

« Il y avait jadis un jeune homme de vingt à vingt-deux ans, noble, de bonne taille, bien proportionné des membres, beau front, beaux yeux, nez effilé, dents blanches, teint rosé, mains, jambes, pieds, tout en perfection, et de plus une mise toujours très-soignée et très-élégante. Ce jeune homme courtisait depuis deux ans une jeune fille de seize

à dix-huit ans, qui était bien la beauté la plus ravissante qu'il fût possible de voir au monde. Aucun pinceau, si habile qu'il fût, n'aurait su exprimer sa grâce, sa contenance réservée, sa démarche modeste : c'était à croire qu'un ange du ciel était venu habiter sur terre.

« S'aimant d'un amour réciproque, ils réussirent à avoir plus d'une entrevue et d'un entretien ensemble, malgré de graves dangers, car le père de la jeune fille l'avait accordée à un autre en mariage, l'amant n'étant point d'aussi haute naissance ni aussi riche qu'elle. Il employa tant de douces paroles qu'il la fit consentir à céder à ses vœux, à condition qu'il l'épouserait. Une double flamme brûlait leurs cœurs. Le jeune homme se vêt tout d'écarlate, avec un très-beau manteau pour la nuit. Tout frisé, tout parfumé, il va au rendez-vous que lui a donné son adorée, et il est conduit par elle dans une cave en attendant que tout le monde dans la maison soit endormi. Plusieurs fois elle vint trouver son amant pour l'exhorter à supporter patiemment ces heures d'attente, qui leur paraissaient à tous deux des siècles; puis elle s'en retournait bien vite auprès de ses parents.

« La jeune fille avait toujours fait mauvais visage à celui qu'elle devait épouser, et toujours elle avait repoussé vivement sa demande; ce soir-là, elle fut encore plus cruelle pour lui, à cause de cet amant dont l'image était gravée dans son cœur. Celui-ci, seul dans sa cachette, brûlait de désir, tremblait de joie, mourait d'impatience. O dure attente! tourment insupportable! Voici enfin la jeune fille qui revient à lui et se jette dans ses bras. « Oh! s'écria-« t-il, contentons enfin notre flamme! » L'ardeur était pareille de part et d'autre. « Mais, où nous poserons-nous?

« reprit-il; il n'y a ici d'autre couche que le sol. » La jeune fille lui dit: « Étendez votre manteau par terre. » Écoutez, de grâce, écoutez la singulière aventure. L'amant répliqua: « Je le gâterai tout, quel dommage ! » La jeune fille, à ces mots, indignée de la vilenie de son amant, reprit: « Vous « avez raison. » Et, sous prétexte de le mener à sa chambre, elle le conduisit hors du logis. Le jour suivant elle épousa, sans contradiction, celui que son père lui destinait. »

Ce jeune homme trop soigneux est plus coupable, il est vrai, que Nicaise. Nicaise veut épargner l'habit de sa maîtresse, le freluquet de Doni a peur d'abîmer le sien. Il trahit un vice de nature; Nicaise est plutôt victime d'un défaut d'éducation, d'un travers professionnel: c'est le commis-marchand qui est coupable, si coupable il y a. L'héroïne de Doni a le mérite de ne point se livrer aux calculs que La Fontaine prête à la sienne, calculs qui lui donnent fort peu d'avantage sur son flegmatique amoureux, aux yeux du lecteur. Quelle que soit la version que l'on préfère, il est évident que nous n'avons là que deux variantes de la même fable.

La Fontaine connut certainement une partie de ces conteurs italiens; il est difficile de déterminer dans quelle mesure il pratiqua les originaux, car il a pu presque toujours trouver ces nouvelles dans notre littérature française, où elles se reversèrent au XVe et au XVIe siècle.

Avant de quitter l'Italie, nous avons à citer un grand poëte qui a fourni à La Fontaine au moins trois de ses contes: *Joconde, la Coupe enchantée,* et *le Petit Chien qui secoue de l'argent et des pierreries.* La Fontaine est aisément supérieur à tous ses autres modèles. Mais, quand il lutte avec l'Arioste, son triomphe, malgré l'opinion de Boileau,

n'est plus aussi incontestable. Voltaire, mettant en comparaison l'*Anneau d'Hans Carvel*, que La Fontaine a imité de Rabelais, avec la même facétie qui se trouve dans les satires de l'Arioste: « La prodigieuse supériorité de l'Arioste, dit-il, paraît dans ce petit conte autant que dans l'invention de son *Orlando*, dans son imagination inépuisable, dans son sublime et dans sa naïve élégance. » Voyons si ce jugement ne trahit pas un parti pris d'avance. Le mérite de l'invention n'appartient ni à Rabelais, ni à l'Arioste : ils avaient l'un et l'autre trouvé ce trait dans les *Facéties* de Pogge. Voici le passage de la cinquième satire dont il s'agit; cette satire de l'Arioste, pour le dire en passant, contient des conseils à un jeune homme qui va se marier: elle peut se comparer avec la première satire de Juvénal et la dixième de Boileau.

Fu gia un pittor, non mi ricordo il nome
Che dipingere il diavolo solea
Con bel viso, begli occhi, e belle chiome.

Ne pie d'augel, ne corna gli facea;
Ne facea si leggiadro ne si adorno
L'angel de Dio mandato in Galilea.

Il diavol, riputandosi gran scorno
Se fosse in cortesia da costui vinto,
Gli apparue in sogno un poco innanzi il giorno;

Egli disse in parlar breve e succincto
Chi egli era, e che venia per render merto
Dell' averlo si bel sempre dipinto;

Pero lo richiedesse e fosse certo
Di subito ottener le sue dimande
E d'aver piu che non se gli era offerto.

Il meschin ch'avea moglie d'ammirande
Bellezze, e ne vivea geloso, e n'era
Sempre in sospetto ed in angustia grande,

Prego che gli mostrasse la maniera
Che s'avesse a tener perche il marito
Potesse star sicur della mogliera.

Par che 'l diavolo allor gli ponga in dito
Un anello, e ponendolo gli dica :
Finche cel tenghi, esser non puoi tradito.

Lieto che omai la sua senza fatica
Potra guardar, si sveglia il mastro, e truova
Che il dito alla mogliere ha nella fica.

« Au moins, dit Voltaire, il y a une bonne raison, dans l'Arioste, pourquoi le diable apparaît au bonhomme. » Il est vrai ; mais le souci de l'époux inquiet est ce qui doit dominer dans l'affaire, et l'Arioste le relègue au second plan.

Relisez le conte de La Fontaine, et vous vous convaincrez qu'il est plus comique et plus naïf que celui du poëte italien. La question peut rester indécise, lorsqu'il s'agit des contes tirés de l'*Orlando furioso;* mais, cette fois, il faut laisser le prix à La Fontaine.

La transformation du fabliau s'opéra moins vite chez nous, où il était né, qu'en Italie où il fut transporté. La cause de ce retard est dans la guerre de Cent ans, qui ralentit la vie intellectuelle de la nation. Cette transformation était, du reste, tellement dans la nature des choses qu'elle n'eut pas besoin de l'impulsion du dehors pour s'accomplir, et qu'on la voit commencer dès le XIVe siècle dans un grand nombre d'ouvrages. Ainsi une partie du

curieux livre du *Mesnagier de Paris* (1393) est composée de fabliaux mis en prose; les anecdotes sur la docilité ou l'indocilité des femmes, que l'auteur rapporte pour l'édification de sa jeune épouse, ne viennent pas d'une autre source. On en trouverait aussi dans le livre que le seigneur de Latour Landry écrivit pour l'instruction de ses filles: « Un seigneur avait une grosse anguille qu'il réservait pour un grand festin. Pendant son absence, sa femme la mangea, et dit que le loir l'avait mangée. Mais une pie bavarde dit au seigneur, à son retour: « Madame a mangé l'anguille.» La dame, pour se venger, pluma la tête de la pie. A la suite de quoi, lorsqu'il venait des gens pelés ou chauves, la pie disait: « Vous en parlâtes, de l'anguille! » ce qui faisait grandement rire[1]. »

Les anciens contes, abrégés en prose, se répandent partout. Si nous avons rencontré des fables, comme celle de *la Laitière et du Pot au lait* (t. I, p. LIV), jusque dans les sermons, nous y rencontrerions aussi des fabliaux, et non des moins vifs. Ainsi le conte que La Fontaine a intitulé *le Calendrier des Vieillards* est en germe dans un sermon de saint Vincent Ferrier; seulement il y est présenté en sens inverse, c'est-à-dire que c'est la femme, et non le mari, qui abuse des anniversaires religieux pour se soustraire au devoir conjugal et imposer à son conjoint des privations abusives. Le prédicateur cite l'exemple d'une dévote qui, chaque fois que son époux voulait exercer ses droits conjugaux, trouvait des motifs de s'y refuser. Si l'on était un dimanche: « Hé, sainte mère de Dieu! disait-elle, c'est aujourd'hui le jour de la résurrection du Seigneur! Com-

1. Chap. XVI: *De celle qui mangea l'anguille.*

ment voulez-vous faire de telles choses ! » Si c'était un lundi, elle disait : « Hé! aujourd'hui nous devons prier pour les morts. » Un mardi : « Aujourd'hui l'Église célèbre la fête des saints Anges. » Un mercredi : « En ce jour le Christ fut vendu ! » Un jeudi : « Oh! Seigneur, à quoi pensez-vous? aujourd'hui le Christ monta au ciel. » Un vendredi : « N'est-ce pas en ce jour que le Christ a souffert pour nous? » Un samedi : « C'est le jour de la vierge Marie ; en ce jour la foi resta sur la terre en elle seule. » Le mari, voyant qu'elle avait toujours des excuses, appela sa servante et lui dit : « Ce soir, tu viendras coucher avec moi. » Elle répondit : « Volontiers, mon maître. » Ce que voyant, la femme voulut prendre place dans le lit ; mais l'époux s'y opposa : « Non, madame, vous prierez pour nous, pauvres pécheurs. » Et depuis ce moment, il ne put souffrir sa femme, et il aima sa servante. Il péchait mortellement et se damnait, mais par la faute de son épouse [1].

1. Voici le texte tiré d'un sermon de saint Vincent Ferrier pour la fête de saint Jean-Baptiste : « Zacharias ergo veniens de oratione mutus, intravit domum suam et non potuit loqui uxori nec petere debitum verbo, sed signis. Et admirans Elisabeth dicebat : « Hay, hay, hay, « Domine ! benedictus Deus ! quid habetis ? quid accidit vobis ? » nihil sciens de annuntiatione Angeli. Et cepit eam inter brachia. Cogitate qualiter Elisabeth antiqua mirabatur. Sed finaliter videns voluntatem viri sui consensit.

« Nota hic quod ex quo sunt in matrimonio, unus debet alteri consentire, sive sint juvenes, sive senes ; nec debet alter se excusare aliqua ficta devotione ; alias damnat se et alium. Ideo Apostolus : « Uxori « vir debitum reddat, similiter et uxor viro. » (I. Corinth., VII, 3.)

« Nota hic de illa muliere devota quæ, quando vir exigebat debitum, semper inveniebat excusationes. Si in Dominica : « Hay, sancta mater « Dei ! hodie quæ est dies resurrectionis Domini, vultis talia facere ! » Si die Lunæ, dicebat : « Hay ! hodie debet homo rogare pro mortuis. » Si

Vous voyez que le fabliau, grâce à la simplicité et à la naïveté du temps, pénétra dans les lieux où l'on pouvait le moins s'attendre à le rencontrer. Il est, comme la fable, dans l'usage universel.

C'est dans la seconde moitié du xve siècle que fut composé notre premier Décaméron : le recueil des *Cent Nouvelles nouvelles du roi Louis XI.* Comme le *Décaméron,* ce recueil présente un cadre où les nouvelles viennent se placer et se coordonner. Si l'on en croit la tradition qui se fonde principalement sur une note qui a été insérée, par l'imprimeur Antoine Vérard, à la fin de la dédicace du livre, les *Cent Nouvelles nouvelles* ont été composées de 1456 à 1461, à la cour du duc de Bourgogne Philippe le Bon, pendant le séjour que fit auprès de ce prince le dauphin

die Martis : « Hodie Ecclesia facit pro Angelis. » Si feria quarta : « Hodie Christus fuit venditus. » Si feria quinta : « Hay, Domine ! quia « hodie Christus ascendit in cœlum. » Si feria sexta : « Quia hodie « Christus fuit passus pro nobis. » Si sabbatho : « Hodie, quæ est dies « Virginis Mariæ, quia tali die in ipsa sola remansit fides ! »

« Videns vir quod ipsa semper inveniebat excusationes, vocavit ancillam, dicens : « De sero venias ad me ut dormias mecum. » Respondit : « Libenter, mi domine. » Quod videns, mulier voluit se ponere in lecto, et vir noluit : « Non, domina, oretis pro nobis peccatoribus. » Et nunquam ex tunc voluit uxorem cognoscere; ita abhorruit eam, sed adamavit captivam. Ipse peccabat mortaliter, et damnabat se ex culpa uxoris.

« Ideo sancta Elisabeth, licet esset devota, sancta et antiqua, ex quo requirebatur a viro consensit, et concepit ab eo. Transactis tribus mensibus venter intumuit, et dicebat ipsa : « Hay, misera ! quid est « hoc ? numquid essem hydropica ? » Finaliter cognovit quod erat gravida. De hoc sancta Elisabeth multum verecundabatur, in tantum quod dicit Lucas quod occultavit se mensibus quinque. Cogito ego quod fecit sibi amplas hopulandas, sive vestes, ut absconderet partum, timens ne gentes dicerent : « Ecce, licet devota, adhuc vacat libidini ! »

Louis, qui fut ensuite le roi Louis XI. Les anecdotes dont le recueil est formé auraient été racontées dans le cercle familier présidé par ce prince. C'était un moyen d'abréger les soirées oisives et de distraire les ennuis de l'exil. Chacun contribuait pour sa part à ce passe-temps; les seigneurs et les officiers de la cour s'acquittaient tour à tour d'un joyeux récit; le dauphin et le duc ne s'en exemptaient pas plus que les autres. Telle serait l'origine du livre des *Cent Nouvelles nouvelles* dites *du roi Louis XI,* en mémoire de la part que ce prince aurait prise à ces récits. Chaque nouvelle porte expressément, en effet, le nom du narrateur qui l'a contée, et Vérard nous avertit que celles qui sont attribuées à *monseigneur,* sans autre désignation, appartiennent au dauphin.

Ce mode de récréation est assez d'accord avec le caractère des personnages mis en scène, et avec le génie jovial et satirique de l'époque. Louis XI eut toute sa vie un goût très-vif pour les contes grivois. Les narrateurs dont nous voyons les noms inscrits en tête de chaque récit sont, pour la plupart, des personnages cités par le chroniqueur Olivier de La Marche, et par tous les documents historiques, comme ayant entouré le dauphin à cette époque; on distingue parmi eux plusieurs seigneurs français qui l'avaient accompagné dans sa retraite. La tradition, en nous montrant ce prince, ambitieux et impatient du pouvoir, qui divertit ses loisirs forcés avec les anecdotes d'un Décaméron non moins cynique et plus railleur que celui de l'Italie, ajoute un trait à cette étrange et saillante physionomie du roi Louis XI que l'histoire nous a dessinée.

Il ne faut pas prendre toutefois la tradition trop à la lettre, exagérer l'hypothèse, prétendre rétablir la scène

dans tous ses détails, et présenter, purement et simplement, notre recueil comme le procès-verbal des soirées du prince exilé. Conçu probablement au milieu de ces circonstances, inspiré et suggéré par quelques faits particuliers du séjour du prince, ce recueil n'en est pas moins une œuvre individuelle, rédigée de la main d'un seul auteur, et qui offre un caractère très-frappant d'unité et d'homogénéité. Si une partie des matériaux a été fournie à cet auteur dans certaines réunions du château de Genappe, un écrivain unique non-seulement a donné au livre sa forme et son style, mais encore a certainement inventé et arrangé l'ensemble de l'œuvre. Il a probablement même eu l'idée de cette contribution d'un groupe de joyeux compères s'acquittant tour à tour d'un conte gaillard: idée plus simple et moins romanesque que celle qui sert de point de départ au *Décaméron* de Boccace, et qui, en France, n'obtint pas une moindre fortune. Mais, encore une fois, rien n'empêche de croire qu'il ait puisé cette idée dans la réalité, et que les hôtes du duc Philippe de Bourgogne n'aient servi de modèles à l'auteur. Cet auteur, quel est-il? L'opinion la plus commune parmi les érudits désigne Antoine de La Sale, à qui l'on doit deux autres ouvrages également célèbres: le roman du *Petit Jehan de Saintré* et les *Quinze Joyes de mariage*. M. Leroux de Lincy et M. Thomas Wright se prononcent en sa faveur. Ils ont tous deux présenté, dans les préfaces des éditions des *Cent Nouvelles nouvelles* auxquelles ils ont donné leurs soins, des considérations propres à confirmer cette conjecture. Nous ajouterons quelques remarques à celles qu'ils ont faites.

Antoine de La Sale, dont le nom figure parmi ceux inscrits dans le livre, était, à l'époque où les *Cent Nou-*

velles nouvelles furent composées, premier maître d'hôtel du duc de Bourgogne. Il demeurait au château de Genappe, résidence du dauphin, comme le prouve la souscription du roman du *Petit Jehan de Saintré*, à laquelle on n'a point fait suffisamment attention : « Escript à Geneppe, en Brebant, le xxve jour de septembre, l'an de N.-S. mil cccc cinquante et neuf[1]. » Ainsi il y a, entre la tradition qui fait éclore cet ouvrage dans l'entourage du dauphin Louis et la conjecture qui l'attribue à Antoine de La Sale, une parfaite concordance.

Il est encore un fait curieux qu'on n'a pas relevé, et qui nous paraît concluant. Nous possédons un petit roman de *Floridan et Ellinde*, composé par Rasse de Brinchamel et dédié à Antoine de La Sale : « Et pour ce que vous, noble et bien renommé Anthoine de La Sale, avez toujours plaisir, et dès le temps de vostre flourie jeunesse vous estes delicté à lire, aussi à escripre histoires honnorables, ouquel exercice vous perseverez de jour en jour, etc. » Puis en terminant : « Dictes-moy, Anthoine, si celle piteuse aventure et infortune fust advenue au temps de Bouccace, poëte florantin, s'il eust passé... sans fere aucune mencion en ses livres, etc. »

Or Antoine de La Sale a inséré ce petit roman, en l'abrégeant de beaucoup, mais en reproduisant assez fidèlement les termes dont s'était servi le premier narrateur, dans le Décaméron français qu'il composait, et où il forme la quatre-vingt-dix-huitième nouvelle attribuée à l'*acteur* (c'est-à-dire à l'auteur) par le manuscrit. Ce Rasse de Brin-

1. Voyez le manuscrit 7,569 ancien fonds français de la Bibliothèque nationale.

chamel paraît avoir été un très-petit compagnon auprès de *monseigneur* Antoine de La Sale : « O très-redouté seigneur, s'écrie-t-il, si très-humblement et à jointes mains vous requiers et supplie : prenez en gré du pouvre et simple mercier la pouvre mercerie et du pouvre servant de bonne voleuté, toudis offrant ses très-loyaux et très-désirés services à vos commandemens, etc. »

Brinchamel (était-il réellement mercier, ou n'est-ce qu'une image de rhétorique?) n'obtint pas même l'honneur d'être nommé. Il paraît que les pauvres hères étaient déjà exposés en ce temps-là à ces iniquités. Mais n'est-il pas tout à fait significatif que nous trouvions ce conte, qui avait été offert à Antoine de La Sale par un de ses subordonnés, résumé presque littéralement dans les *Cent Nouvelles* et attribué à l'*acteur*, c'est-à-dire à l'auteur lui-même. Ce rapprochement nous semble trahir visiblement la main de celui qui a composé le recueil. Il nous permet aussi de nous rendre compte du procédé et de la manière de l'auteur. On y remarque quelle transformation il fait subir au prétentieux et prolixe récit de Brinchamel, comme il élague avec soin toutes les redondances, comme il évite toutes les enflures de la rhétorique pédantesque qui régnait alors, et combien il dédaigne, par exemple, cette superbe comparaison entre Ellinde et la Lucrèce romaine, dont l'éloquent Brinchamel devait être si glorieux. Rien de plus instructif, rien de plus décisif que ce rapprochement.

Sur l'analogie qui existe entre les ouvrages qui appartiennent incontestablement à Antoine de La Sale et celui-ci, il peut se produire des appréciations diverses; mais il y a, à coup sûr, moins de différence, quant au tour d'esprit et quant au style, entre le *Petit Jehan de Saintré* et les *Cent*

Nouvelles nouvelles, qu'entre les *Quinze Joyes de mariage* et le *Petit Jehan de Saintré.*

Ces ouvrages ne sont pas, sans doute, identiques, mais ils ont un air de famille assez frappant pour qu'on n'ait pas de répugnance à leur supposer un père commun. Certaines formes de pensée et de langage qu'on trouve de part et d'autre rendent la présomption plus forte encore, et l'on peut considérer comme un fait établi, jusqu'à preuve contraire, qu'Antoine de La Sale est l'auteur de l'*Histoire du Petit Jehan de Saintré,* des *Quinze Joyes de mariage* et des *Cent Nouvelles nouvelles.*

Les contes de ce recueil ont une gaieté naturelle, une bonhomie malicieuse, une pointe d'observation fine et piquante, qui en font les modèles des bons contes grivois. Ce tour naturel et simple, cette ironie sous un air de naïveté, qui sont restés le charme de nos contes français, ont là toute leur saveur originale. Ils sont moins rudes que les fabliaux; ils ont généralement une verve de raillerie moins cruelle et moins implacable. Ils ont aussi moins d'imperfections et de longueurs. Contenus, par les conditions mêmes du recueil, dans une mesure à peu près égale, ils offrent déjà une sobriété de détails qui ne laisse rien perdre de ce qui est essentiel à l'effet du récit, mais qui élague tout ce qui serait sans valeur. Déjà le conteur va droit au but, sans trop s'attarder en chemin. Facile, abondant même et spirituel, il n'a point de sécheresse, mais il n'affadit point l'observation en la délayant. L'esprit français y approche souvent de la perfection.

Les *Cent Nouvelles nouvelles* sont, après le *Décaméron* de Boccace, la source principale où La Fontaine a puisé; sept de ses contes en viennent directement, ce sont:

Le Mari confesseur;
Les Cordeliers de Catalogne;
On ne s'avise jamais de tout;
Le Villageois qui cherche son veau;
L'Ermite;
L'Abbesse;
Le Pâté d'anguilles.

La Fontaine a cité encore les *Cent Nouvelles nouvelles* comme lui ayant fourni le sujet de l'*Histoire du Faiseur d'oreilles et du Raccommodeur de moules* (II, 1). Mais nous dirons plus loin que l'indication n'est pas tout à fait exacte, et que pour la première partie de cette histoire le poëte était redevable à un autre conteur dont nous aurons bientôt à parler.

Dans l'ordre des dates, nous aurions à citer, après les *Cent Nouvelles nouvelles*, le recueil d'un bourgeois de Metz, Philippe de Vigneulles, recueil malheureusement demeuré inédit jusqu'à ce jour. Philippe de Vigneulles a laissé une chronique qui, plus favorisée que ses contes, a été publiée de notre temps. On y voit reparaître à plusieurs reprises les préoccupations du conteur; c'est ainsi qu'il signale avec une singulière bonhomie, à la date de 1511, une épidémie spéciale, une épidémie sur les mariages; c'est une page curieuse, animée de l'esprit satirique des fabliaux:

« En celuy temps, en la fin de l'an VC et X et pour l'an VC et XI, disoit la pronostication biaulcopt de merveilles de la disposition du temps, et avoient fait ycelle pronostication maistre Jehan, curé de Sainte-Croix, à Metz, et le jeune Jehan Rollat, bourgeois de Metz; lesquelles choses disoit ycelle pronostication que en celle dite année devoit venir biaulcopt de graves dissentions et discors en mariaige,

et qu'il se faisoit dangereux marier, comme il avint. Car on fist plusieurs mariaiges ceste dite année, tant à Metz comme à Paris, lesquels estoient tous ou la plus grande partie en sy grant discort, tant envers le mari et la femme, comme aussi les parens et amis des deux parties les ungs contre les aultres, en façon telle que l'on n'y pouvoit trovver paix ni accort, et ne véoit-on aultre chose tous les jours que les plaits et procès qui s'en tenoient tant en justice spirituelle, querant le divorcement et despartement d'iceux, comme en justice temporelle pour les biens mondains, sans savoir sovvent dire ne alléguer cause ne raixon comment ne pourquoy ce avenoit...

« D'aultres en y eust qui se laissoient en sentence d'ascommunication, pour ce qu'ils ne vouloient obéyr à l'Église ne aux sentences de l'officiaulx; d'aultres en y eut et plusieurs qui laissoient leurs fiancées, ou les fiancées leurs maris de la vigille des nopces et que tout estoit prest et qu'il ne tenoit que à espouser, et se en alloient par païs. Aulcunes aultres laissoient leurs maris dès peu après qu'ils eurent espousé, et s'en alloient chez leur père; dont les amis en estoient en grand discort les ungs contre les aultres; les aultres se acquitoient l'ung l'aultre, et aulcuns aultres se batoient comme chiens, et ne faisoit-on bien peu de mariages en celle année qu'il n'y eust quelque chose à dire. Et furent aulcuns qui alloient sy rigoureusement et avec si grant raige qu'ils tuairent leur femme...

« Et tant d'aultres diverses aventures avindrent en ceste dite année, en cas de mariaige, que ce fut merveille. Et n'en mentist point la pronostication dudit an, laquelle avoit esté faicte à Metz. »

A qui le maître d'hôtel du duc Philippe et le bourgeois

messin passent-ils le flambeau? Qui leur succède dans la lignée des conteurs? C'est la sœur de François Ier, la reine de Navarre, cette princesse qui inclinait à l'ascétisme calviniste, qui a composé le *Miroir de l'âme pécheresse,* et qui, à part ses velléités théologiques, était certainement un des esprits les plus distingués et les plus délicats de ce temps. Un des amusements favoris de Marguerite, pendant la dernière période de sa vie, fut d'écrire des Nouvelles dans le genre de Boccace. « Elle compo-a, dit Brantôme[1], toutes ces Nouvelles la pluspart dans sa litière en allant par pays, car elle avoit de plus grandes occupations étant retirée. Je l'ay ouy ainsi conter à ma grand'mère qui alloit toujours avec elle dans sa litière comme sa dame d'honneur, et luy tenoit l'escritoire dont elle escrivoit, et les mettoit par escrit aussy tost et habilement, et plus, que si on luy eust dicté. »

Quand elle en eut rédigé un certain nombre, elle voulut en former un recueil comme le *Décaméron,* comprenant cent nouvelles; mais la mort l'empêcha de terminer son œuvre, qui est restée à l'état d'*Heptaméron,* c'est-à-dire ne dépassant pas sept journées et soixante-dix nouvelles.

A l'exemple de Boccace, la reine de Navarre feint, dans son prologue, que ces contes sont débités dans une compagnie de gentilshommes et de dames, et voici dans quelles circonstances :

Ces personnes de condition, revenant, au mois de septembre, des bains de Cauterets, dans les Pyrénées, furent arrêtées en chemin par une crue du Gave. Réfugiées à l'abbaye de Notre-Dame de Serrance, au bord du torrent gonflé, elles sont obligées d'attendre qu'on ait établi un

1. *Vies des Dames illustres.* Paris, Garnier frères, 1868, p. 287.

pont, et ce travail ne peut exiger moins d'une dizaine de jours. La compagnie commence à s'ennuyer fort. Il s'agit d'employer ces dix jours à quelque occupation plaisante et vertueuse. On convient que, tous les jours, on se réunira entre la messe et les vêpres. « Et s'il vous plaist, dit une de ces dames, que tous les jours, depuis midy jusques à quatre heures, nous allions dedans ce beau pré, le long de la rivière du Gave, où les arbres sont si fœillez que le soleil ne sauroit percer l'ombre ni eschauffer la fraischeur; là, assiz à nos aises, dira chascun quelque histoire qu'il aura veue ou bien oy dire à quelque personne digne de foy. »

Chaque après-midi, vers la fin de la joyeuse séance, à quatre heures, la cloche sonne qui avertit qu'il est temps d'aller aux vêpres; la compagnie s'y rend, non sans avoir fait attendre quelquefois les religieux, qui s'y prêtent de bonne grâce. Ainsi s'écoule le temps sans que personne croie avoir passé les bornes de la gaieté permise ni avoir fait un péché.

Et pourtant, parmi les contes que cette brillante compagnie est censée débiter, il est des récits auprès desquels ceux de La Fontaine sont d'une retenue exemplaire. C'est surtout quand les moines sont en jeu, que la décence est ouvertement violée : il semble que tout fût permis du moment où les personnages portaient le voile ou le froc.

Au XVIe siècle, il se mêle à ces récits satiriques une intention hostile, qui n'existait pas dans les vieux fabliaux, ni même dans Boccace. Le souffle de la Réforme y fait pénétrer une haine plus aigre, et l'on y sent la volonté et la joie de flétrir et de bafouer des adversaires détestés.

L'*Heptaméron* est d'une veine moins franche que les

Cent Nouvelles nouvelles. L'imitation de l'italien y est plus sensible. La Fontaine l'a mis à contribution pour son conte de la *Servante justifiée.* Il s'agit, chez Marguerite, d'un marchand, d'un tapissier de Tours, qui s'émancipe auprès d'une autre que sa femme, et qui est aperçu par une voisine. Craignant que celle-ci ne jase, ce tapissier, « qui savait, dit-on, donner couleur à toute tapisserie », s'arrange de manière que bientôt sa femme consente comme d'elle-même à faire une promenade au même endroit; si bien que, lorsque la voisine veut ensuite raconter à la femme ce qu'elle a cru voir, celle-ci lui répond : « Hé, ma commère, c'était moi ! » Ce *c'était moi,* répété plusieurs fois et sur plus d'un ton, devient comique comme un mot de la farce de *Pathelin* ou d'une scène de Regnard.

Bonaventure Despériers, plus leste et plus dégagé, laissant tous les prologues et les épilogues, et ne s'embarrassant de moralités bien ou mal déduites, a composé, vers la même époque, un recueil portant le titre de *Nouvelles Récréations et Joyeux Devis.*

Voici, par exemple, un trait propre à donner une idée de la manière de ce conteur:

« Il y avoit un prestre de village qui estoit tout fier d'avoir veu un petit plus que de son Caton[1]. Car il avoit leu *De Syntaxi* [2] et son *Fauste precor gelida*[3]. Et pour cela il s'en faisoit croire et parloit d'une braveté grande, usant des motz qui remplissoyent la bouche à fin de se faire estimer un grand docteur. Et mesmes en confessant il avoit

1. *Disticha de moribus,* ouvrage élémentaire.
2. Le rudiment de Despautères.
3. Première églogue de Mantuanus.

des termes qui estonnoient les povres gens. Un jour il confessoit un povre homme manouvrier, auquel il demandoit : « Or, mon amy, es-tu point ambitieux ? » Le povre homme disoit que non, car il pensoit bien que ce mot-là appartenoit aux grands seigneurs, et quasi se repentoit d'estre venu à confesse à ce prestre, lequel il avoit ouy dire qui estoit un si grand clerc et qu'il parloit si hautement qu'on n'y entendoit rien, ce qu'il cogneut à ce mot *ambitieux :* car encores qu'il l'eust possible ouy dire autrefois, si est-ce qu'il ne sçavoit pas que c'estoit. Le prestre, en après, luy va demander : « Es-tu point fornicateur ? — Nenny. — Es-tu « point glouton ? — Nenny. — Es-tu point superbe ? » Il disoit toujours nenny. « Es-tu point iraconde ? » Encore moins. Ce prestre, voyant qu'il lui respondoit toujours nenny, estoit tout admirabonde. « Es-tu point concupiscent ? — Nenny. « — Et qu'es-tu donc ? dit le prestre. — Je suis, dit-il, « maçon ; voicy ma truelle[1]. »

Le recueil de Bonaventure Despériers était bien connu de La Fontaine. Le poëte l'avait sous les yeux lorsqu'il écrivait le premier conte de la deuxième partie. L'histoire de sire André faisant une oreille à l'enfant de son compère Guillaume est la neuvième nouvelle de Despériers fort exactement reproduite. Despériers en avait pris lui-même le sujet dans Pogge : *Nasi supplementum*[2].

Un contemporain de Bonaventure Despériers, Nicolas, de Troyes en Champagne, simple sellier, formait, vers 1535, le recueil intitulé *le Grand Parangon des Nouvelles nouvelles,* qui nous fournira au cours de notre commentaire quelques

1. Nouvelle XL : *Du prestre et du maçon qui se confessoit à lui.*
2. Édit. 1798, I, 227.

rapprochements curieux[1]; mais il fut très-probablement ignoré de La Fontaine, puisqu'il était manuscrit : ce n'est que de nos jours qu'un fragment en a été imprimé[2].

Rabelais, à la même époque, entassait dans son œuvre puissante et bizarre un grand nombre des traditions comiques et satiriques de la France et de l'Italie. Il les renouvelait en les agrégeant au vaste ensemble du *Gargantua* et du *Pantagruel*. Son livre est comme une mer où se sont déversés des milliers de ruisseaux venant d'en deçà et d'au delà des monts.

Ce livre était le livre de chevet de La Fontaine. Il en était nourri. Il le savait par cœur. Il en a tiré directement l'*Anneau de Hans Carvel*, dont il a été question ci-dessus, le *Diable de Papefiguière*, et l'anecdote de Dindenaut et ses Moutons dans le prologue de l'*Abbesse*[3]. Le juge de Mesle est proche parent du juge Bridoye. Le prologue de la *Coupe enchantée* rappelle les discours par lesquels frère Jean des Entommeures « reconforte Panurge sur le doubte de coqüage[4] ». Les lecteurs à qui Rabelais est familier se retrouvent souvent, dans les contes, en pays de connaissance. Le vocabulaire du poëte doit beaucoup au vigoureux prosateur du XVIe siècle ; mais on peut admirer avec quelle sûreté de goût, avec quelle discrétion La Fontaine y a puisé.

La seconde moitié du XVIe siècle ne fut pas moins féconde en ce genre que la première. Les noms des principaux écrivains qui le cultivèrent sont ceux de Henri Estienne, Noël du Fail, Guillaume Bouchet, Béroalde de

1. Voyez notamment tome IV, p. 303.
2. *Bibliothèque elzévirienne*, 1869.
3. Voyez tome IV, p. 163.
4. RABELAIS, liv. III, ch. XXVIII.

Verville, à supposer que ce Béroalde soit bien l'auteur du *Moyen de parvenir.*

Henri Estienne, le savant auteur de *Thesaurus linguæ græcæ,* doit être rangé parmi les conteurs pour son ouvrage intitulé *De l'Introduction au Traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou Traité préparatif à l'Apologie pour Hérodote* (1566), titre qu'on résume communément dans les derniers mots, *Apologie pour Hérodote.* C'est un pamphlet où l'association de l'érudition et de l'esprit de la Réforme est curieusement marquée. Henri Estienne se propose de démontrer que les histoires d'Hérodote ne sont pas si invraisemblables qu'on l'a dit, puisque le temps présent n'est pas moins fécond en événements singuliers et incroyables.

Sous ce prétexte, il a recueilli tous les vieux contes satiriques, surtout ceux qui sont dirigés contre les prêtres, les moines, les religieux et les religieuses. Ils y servent à une ardente polémique contre le catholicisme, polémique qui dépassait même le but, et qui fut désavouée et condamnée à Genève. Ce n'est pas, du reste, le clergé seulement que l'auteur flagelle, en s'armant de toutes les anciennes facéties ; il s'attaque à la société entière.

Le style est lourd et sans grâce. L'*Apologie pour Hérodote* a peu de valeur littéraire, mais c'est un monument caractéristique des virulentes passions de l'époque.

Noël du Fail, conseiller du roi au parlement de Rennes, est l'auteur des *Propos rustiques,* des *Baliverneries* et des *Contes d'Eutrapel.* Ce magistrat, « attaché, comme il le dit lui-même, à une tant grave et solide profession », est un de nos plus piquants auteurs de contes, et n'a pas toute la réputation qu'il mérite.

La satire, la malice, sont chez lui tempérées. Il a le style ondoyant du XVIe siècle, souple et coloré. Son défaut est un penchant au bavardage, un abus des incidences et des digressions. Nous avons eu occasion de le citer dans notre commentaire sur les fables, où nous avons reproduit l'anecdote de *la Goutte et l'Araignée*[1], et celle des *Femmes et le Secret*[2]. Il est un des nombreux conteurs qui ont conté l'anecdote intitulée par La Fontaine *On ne s'avise jamais de tout.*

« Eutrapel dit que la femme d'un monsieur de Paris qui sçavoit, ainsi le cuidoit-il, tous les moyens pour empescher que sa femme, qui estoit bien serrée et tenue court, ne prestast sa feuille de saulge où les femmes ont logé leur honneur assez près de mardy gras ; mais il ne sçavoit pas encore un bon tour, ni une vieille chambrière qu'il avoit de longtemps... Non, vraiment, il ne le sçavoit pas. C'est que, sa femme allant à la messe avec son *Vade mecum* de chambrière, lui fut, par une partie dressée, jetée une jallée d'eau sur la teste. Quoi fait, elle se jette soudain en la maison accordée, où elle trouva Catin Pourceau, vous l'avez connue, qui la recueillit par grand'pitié. « Hélas! ma mie, « dit-elle à la vieille, allez tost lui querir d'autres habits, « tandis que je la chaufferai, la pauvrette. Ah ! comme elle « tremble! » La chambrière courut, mais la maîtresse eut ses œufs de Pâques à toutes restes. « Où est ma femme? » dit le mari bien esbahi de voir la vieille ainsi seule et hors d'haleine. Elle lui conta de fil en aiguille tout ce qui s'estoit passé. « Patience ! s'écria l'homme de bien ; quiconque s'est

1. Tome I, p. 194.
2. Tome II, p. 145.

« meslé de ceci en avoit deux, il m'en a donné d'une : « retournez plus vite que le pas ; mais il n'y aura plus que « le nid : les petits s'en seront allés[1]. »

Notons encore un mot qu'on retrouvera dans les contes attribués à notre poëte[2] :

« Une autre femme, laquelle pour avoir fait fils et fille, et conséquemment, dit le *Livre des Quenouilles*, licenciée de tout dire, pressoit fort un bon compagnon cordelier de lui faire un conte, attendu qu'il estoit en réputation d'estre fort récréatif et de bonne compagnie : « Madame, répond l'in- « nocent, sans faute il n'y a que le roi seul qui puisse « faire des comtes ; mais, s'il vous plaist, je vous ferai un « beau petit moine dont la façon ne vous coustera rien[3]. »

Guillaume Bouchet était aussi magistrat, mais magistrat consulaire. Il était libraire à Poitiers et juge-consul des marchands. Il composa les *Sérées*, compilation en trois volumes, sorte d'encyclopédie amusante (1584). Bouchet dit naïvement qu'il a publié ce recueil pour remercier ses concitoyens de l'avoir nommé juge-consul. Ses récits et ses anecdotes, tout licencieux qu'ils sont souvent, n'avaient donc rien qui parût condamnable aux bonnes gens de son temps.

Il n'en est plus de même du *Moyen de parvenir* ; ce livre vit le jour sans nom d'auteur ni d'imprimeur (vers 1610). Béroalde de Verville le revendiqua, mais prétendit qu'on l'avait altéré et corrompu en l'imprimant sans son aveu. On a fait diverses conjectures pour expliquer la verve qui anime

1. *Contes d'Eutrapel*, XII.
2. Voyez tome IV, p. 388.
3. *Contes d'Eutrapel*, XX.

cet ouvrage cynique, et qu'on ne retrouve pas dans les autres ouvrages de Béroalde.

Nous n'avons mentionné, dans cette revue rapide, que les principales productions de notre littérature conteuse. Nous avons laissé de côté « *le Printemps d'yver*, contenant cinq histoires discourues par cinq journées en une noble compagnie, au château de Printemps, par Jacques Yver». Cet ouvrage se rapproche du genre romanesque. Nous omettons aussi le « *Formulaire fort récréatif* de tous contrats, donations, testamens, codiciles et autres actes qui sont faits et passés par-devant notaires et témoins, fait par Bredin le cocu, notaire rural et controolleur des basses marches au royaume d'Utopie ». Quoiqu'on y trouve l'histoire du peintre jaloux que La Fontaine a intitulée *le Bat*, nous n'insistons pas sur cet ouvrage : la plaisanterie y revêt un caractère trop spécial et en quelque sorte trop professionnel.

Les Facétieuses Journées, par Gabriel Chappuys, Tourangeau (1584), ne renferment guère que des morceaux traduits de l'italien.

Nous avons signalé tout ce qui offre quelque originalité. L'ensemble est considérable, et forme un groupe qui doit compter dans notre littérature. La production dans ce genre ne s'arrêta point au XVIIe siècle, mais la forme changea. On vit paraître alors des recueils de jeux de mots et de bons mots, de brocards, de traits facétieux, ordinairement résumés en quelques lignes. Tels sont les *Délices ou Discours joyeux et récréatifs*, par Verboquet le Généreux ; la *Nouvelle Fabrique des excellents traits de vérité*, par Philippe d'Alcripe ; le *Facétieux Réveille-matin des esprits mélancoliques*, le *Chasse-ennui*, de Louis Garon ; la *Gibecière de Mome ou le Trésor du ridicule*, les *Divertissemens curieux*, les *Discours bigarrés*,

les *Contes aux heures perdues*, etc., etc. Citons en entier le titre de ce dernier recueil, que la Fontaine connaissait bien : « *Les Contes aux heures perdues*, du sieur d'Ouville, ou recueil de tous les bons mots, reparties, équivoques, brocards, simplicitez, naïvetez, gasconnades, et autres contes facétieux non encore imprimez. Paris, 1643[1] ». La transformation qui s'opère alors rappelle ce qui s'est passé dans les compilations de la basse latinité et dans celles du XIVe siècle ; mais les compilations nouvelles ont moins de naïveté et de gravité que les anciennes : elles ont conduit aux *Ana* et aux dictionnaires d'anecdotes.

Le vieux conte en prose, descendu en ligne droite du fabliau, prend fin, en réalité, sous le règne de Louis XIII et de Richelieu, après avoir fleuri en France pendant un siècle et demi. Le conte en vers n'avait pas laissé d'être cultivé pendant le même espace de temps ; mais il ne s'était produit que comme exception, et toujours avec une singulière infériorité. On en pourra juger par les trois morceaux de ce genre que M. Ch. Louandre a reproduits dans son volume des *Chefs-d'œuvre des conteurs français avant La Fontaine*[2] : l'*Histoire d'un quidam faignant estre médecin*, la *Métamorphose d'un homme en coucou*, de Jean Passerat, et le *Conte nouveau*, de Thomas Sibilet, attribué par d'autres à Bonaventure Despériers.

Les contes, dont nous avons suivi la destinée en France et en Italie, avaient également pénétré chez les autres

1. Un choix en a été publié sous ce titre : *L'Élite des contes du sieur d'Ouville*, par M. P. Ristelhuber ; à Paris, chez A. Lemerre, 1876, un vol. in-16.

2. Paris, Charpentier, 1874.

nations européennes. Ils s'étaient développés et répandus de bonne heure dans la littérature espagnole. Pierre-Alphonse (Rabbi-Moïse Sephandi, né en 1062 dans l'Aragon, et mort en 1110), juif converti, écrivit la *Disciplina clericalis* vers le commencement du XIIe siècle. La *Discipline de clergie*, pour employer le titre que reçut cet ouvrage en vieux français, contient les instructions d'un père à son fils, et, selon la méthode des Orientaux, les conseils de la morale y revêtent la forme du conte ou de l'apologue. La plupart des récits qu'il renferme sont venus, par l'hébreu, du *Calila et Dimna* et du *Livre de Sindebad*. La vogue de cet ouvrage fut considérable et s'étendit bien au delà de l'Espagne. Il enfanta chez nous les *Chastoiements* du XIIIe et du XIVe siècle, que nous avons eu précédemment l'occasion de citer (voir t. I, p. 83). Plusieurs des contes qui obtinrent la plus grande popularité au moyen âge ont, en Occident, leur point de départ dans cette production célèbre.

Mais l'Espagne n'a pas l'équivalent du fabliau : on n'y trouve point ces courts poëmes, indépendants, isolés, ayant d'ordinaire pour sujet une aventure de la vie commune ; ces narrations rimées, comiques et dramatiques, verveuses et railleuses, n'y ont point fleuri. Les contes qu'elle adopta ou qu'elle créa restèrent sous la forme plus sévère de ces recueils dont les *Gesta Romanorum* sont le type le plus répandu. M. de Puymaigre, dans son étude sur *les Vieux Auteurs castillans*, donne quelques renseignements sur un de ces recueils, qui est intitulé *le Livre des Exemples (el Libro de los Exemplos)*, et qui comprend trois cent quatre-vingt-cinq contes ou apologues.

C'est dans la même catégorie d'ouvrages qu'il convient de ranger le *Livre du comte Lucanor*, de l'infant don Juan

Manuel ; seulement ce livre se recommande par une plus haute valeur littéraire. L'infant don Manuel est un des hommes d'État et des écrivains les plus distingués de l'Espagne au XIVe siècle ; né en 1282, mort en 1347, il est à peu près contemporain de Boccace. Il ressemble peu au célèbre prosateur italien. Il a surtout pour but d'instruire et de moraliser. Il est chaste et réservé de langage, même dans les passages, fort rares d'ailleurs, de ses récits qui auraient pu prêter à quelques licences. Le cadre, le moyen qu'il invente pour donner un peu d'unité à son livre, est presque aussi simple que celui dont s'est servi Pierre-Alphonse dans la *Disciplina clericalis*. Un seigneur, le comte Lucanor, semble avoir les meilleures intentions du monde, mais son intelligence paraît peu étendue. Il a heureusement auprès de lui un conseiller fort avisé, nommé Patronio, à qui le bon comte, embarrassé de ce qui lui arrive et ne sachant jamais prendre un parti, ne cesse de demander des conseils. Patronio lui répond par des anecdotes ou des fables. De chacune il tire un avis en forme de moralité. Lucanor ne manque jamais d'approuver la prudence de son confident. L'auteur, parlant de lui-même à la troisième personne, déclare invariablement, à la fin de chaque chapitre, que l'infant don Juan Manuel, ayant fort goûté le conseil qui vient d'être donné, le fait écrire dans le présent livre et résumer en un distique.

Le *Comte Lucanor* contient en tout cinquante récits. Signalons, dans ce nombre, une allégorie qui, pour certains détails, peut être rapprochée de l'anecdote rabelaisienne du *Diable de Papefiguière*. En voici le résumé :

« Le Bien et le Mal s'associèrent un jour, association qui fut d'abord tout au désavantage du premier. Ils eurent

des moutons ; le Mal laissa au Bien le soin d'élever les agneaux, et prit pour lui la laine et le lait. Ils eurent des porcs, et par compensation le Mal abandonna à son associé leurs soies et leur lait, se réservant les petits. S'ils plantaient des navets, tout ce qui était au-dessus de terre appartenait au Bien ; s'ils plantaient des choux, c'était le contraire. Enfin les deux compagnons jugèrent à propos d'avoir une esclave, qui fut partagée par le milieu, le Mal ayant ce qui était au-dessous de la ceinture, le Bien ce qui était au-dessus.

« L'esclave eut un enfant ; mais, quand elle voulut l'allaiter, le Bien, jusqu'alors si facile à mener, refusa son consentement. Le père supplia son associé d'avoir pitié d'un être innocent qui allait mourir faute de nourriture, et celui-ci y consentit à condition que, tenant son fils dans ses bras, son compagnon s'en irait criant par la ville : « Amis, sachez que le Bien a vaincu le Mal ! »

Conclusion : le Bien, si débonnaire, si crédule, si simple qu'il paraisse, finit toujours par l'emporter sur le Mal, malgré toutes les malices et les ruses de celui-ci.

Nous avons déjà signalé, à propos de l'apologue (t. I, p. XLVI), ce penchant à moraliser et à philosopher sur la vie humaine, qui est un de principaux caractères de la littérature espagnole au moyen âge.

L'archiprêtre de Hita, Juan Ruiz, a inséré, dans son poëme de l'*Endrina*, des contes imités de nos fabliaux. Il y use d'une liberté ou plutôt d'une licence de détails et d'expressions qui le cède peu à celle des trouvères. Bien plus hardi encore est le roman dialogué, intitulé *la Célestine*. C'est l'œuvre qui, par sa verve satirique et licencieuse, se rapproche le plus de notre littérature conteuse. Ferdinand

de Rojas l'écrivit, il le déclare lui-même, « pour faire connaître aux jeunes gens ce qu'il y a de ruse et de fausseté chez les valets et chez les entremetteuses ». Il la conçut « pour la multitude de galants, de jeunes amoureux que renferme l'Espagne, et dont la jeunesse est en butte aux tourments de l'amour, faute d'armes défensives pour le combattre». Mais il pense que, « de même qu'il est nécessaire de tromper le goût du malade auquel on présente quelque amère pilule, de même il lui fallait aussi déguiser son dessein, aller à son but par des récits tantôt joyeux, tantôt lascifs, détourner l'attention de ses malades, et les soigner, les instruire en les amusant ».

On voit par ces seules lignes que l'auteur de *la Célestine* est bien dans la tradition littéraire que nous étudions, et celle-ci adopta, en effet, immédiatement son œuvre. L'histoire de *Célestine* prit place dans le second volume du *Grand Parangon des Nouvelles nouvelles*, nouvelle 1, sous ce titre: «D'une dame appelée Célestine, des filles qu'elle vendoit et refaisoit pucelles, des amours de deux compaignons, et des grant finesses que font les femmes à d'aucuns amoureux qu'elles ont, avec plusieurs autres matières, bonnes et proffitables pour apprendre du bien et du mal.» Du bien et du mal, dit Nicolas de Troyes; au moins ne cherche-t-il pas à tromper ses lecteurs.

La littérature espagnole prit au XVIe siècle ce vaste développement que l'on sait. Elle produisit notamment une prodigieuse quantité de nouvelles, et beaucoup furent imitées de l'Italie. Mais elles sont d'ordinaire plus compliquées, plus bourrées d'incidents et d'aventures que les nouvelles italiennes. Elles ont généralement aussi une couleur plus romanesque. Il suffit de citer les *Novelas Exemplares*, de

Cervantès ; les *Prodigios y succesos d'Amor*, de Montalvan ; les *Novelas amorosas*, de Camerino, etc., qui nous transportent dans un autre genre et dans un autre ordre de compositions.

L'Angleterre, où la langue française fut en usage jusqu'au XIVe siècle, n'eut guère jusqu'alors, au point de vue littéraire, que la valeur d'une province de France. Le premier de ses écrivains originaux est Geoffrey Chaucer, contemporain de Boccace, qu'il imita. Chaucer donna à l'Angleterre son Décaméron dans les *Contes de Cantorbéry*. Nous avons ici un nouveau cadre, comparable à celui tracé par Boccace et à ceux des *Cent Nouvelles nouvelles du roi Louis XI* ou de l'*Heptaméron* de la reine de Navarre.

« Au mois d'avril, dit Chaucer, de nombreuses compagnies partent en pèlerinage, elles affluent principalement à Cantorbéry, afin de rendre hommage au bienheureux martyr qui les secourt dans leurs maux. Un jour de cette saison, comme j'étais à l'hôtellerie du Tabard, dans le Southwark, prêt à accomplir ce pèlerinage, il arriva à cette auberge vingt-neuf personnes de différentes conditions, réunies par le hasard. Toutes se rendaient à Cantorbéry. Avant le coucher du soleil, j'eus lié conversation avec ces voyageurs ; j'étais tout à fait de leur société ; et la partie fut faite entre nous de nous mettre en route le lendemain matin de bonne heure. »

Chaucer décrit ensuite tous les personnages qui composent la caravane, et cette galerie de portraits est une des parties les plus remarquables et les plus piquantes de l'œuvre du vieux poëte. Après un souper fort bien servi, auquel chacun fait honneur, l'hôte, homme joyeux et avisé, prend la parole. Il engage ses convives à employer

un bon moyen pour abréger les ennuis du voyage : chaque pèlerin racontera une histoire en se rendant à Cantorbéry. Un souper à l'auberge du Tabard sera la récompense de celui qui aura raconté la meilleure. Puis il propose à la compagnie de faire route avec elle et de lui servir de guide. Son offre est acceptée; on lui confie même les fonctions de maître des cérémonies et de président dans la joute qui va s'ouvrir. Tout est convenu de la sorte. A l'aurore on se met en marche, et c'est un vieux chevalier qui, désigné par le sort, fait le premier récit. Par la suite, l'hôtelier est plus souvent obligé de calmer que de stimuler l'empressement des conteurs. Le poëte a soin de bien rerpoduire le mouvement de la troupe et le conflit des caractères entre ces gens rassemblés par le hasard.

Ce cadre semble à quelques érudits anglais préférable à celui de Boccace. « L'action du *Décaméron*, dit M. Tyrwhitt, n'est pas bornée par sa nature, mais seulement par le caprice de l'auteur, en sorte qu'elle s'arrête brusquement et sans cause. Ce défaut n'existe pas dans le plan des *Contes de Cantorbéry*. Dans cet ouvrage, les récits finissent naturellement avec le pèlerinage dont ils doivent charmer les ennuis. Ensuite, il y a parmi les héros de Boccace une uniformité de rang et d'âge que Chaucer s'est bien gardé de reproduire; et, en agissant ainsi, non-seulement ce dernier a pu varier agréablement ses personnages, mais encore il a rendu vraisemblable le caractère de tous ses récits. » La remarque a du vrai, sans doute, mais le tableau composé par Boccace, avec cette violente et puissante opposition de la peste noire, a plus de poésie et de grandeur.

Le poëme de Chaucer offre quelques-uns des contes qui se trouvent dans les fabliaux, dans Boccace et dans La Fon-

taine. Ainsi le fabliau de *Gombert et les deux Clercs* ou *le Berceau*, la *Comœdia Lidiæ* ou *le Poirier*, *le Boucher d'Abbeville* ou *le Galant Escroc*, sont dans les *Canterbury Tales*.

En Allemagne, l'ouvrage original et caractéristique est celui intitulé *les Aventures de Til Ulespiègle*, dont la première édition connue est de 1519. Ce qui y règne presque exclusivement, c'est la plaisanterie scatologique, pour laquelle les Allemands semblent avoir toujours eu un goût prononcé. Quelques compilations latines, faites à l'imitation des *Facetiæ* de Pogge, doivent aussi être signalées; tels sont les recueils de Bebelius, de Frischlinus, et de Melander. Bebelius et Frischlinus sont de simples imitateurs de Pogge, avec moins de finesse et plus de pédanterie. Un certain nombre de dictons sont mêlés à leurs contes; parmi ces dictons, il en est qu'on ne rencontre point chez les autres nations. Je note celui-ci, par exemple: « *Fidelis amator puellarum, probus lusor, et misericors miles, nimium stulti dicuntur*; la fidélité dans un amant, la probité dans un joueur, la pitié dans un soldat, sont d'insignes folies. »

Othon Melander (son véritable nom était Schwarzmann, dont Melander est la traduction grecque), petit-fils de ce Denys Melander qui introduisit la Réforme à Francfort, donne presque toutes ses anecdotes pour des histoires réelles. Il en est ainsi, par exemple, du conte des *Lunettes*, qu'il rapporte avec toutes sortes de circonstances propres à en établir l'authenticité. L'aventure s'est passée, dit-il, dans tel monastère de la Hesse *(in monasterio Germerodano)*, au temps où le pouvoir de Rome était encore reconnu en ce pays. La personne qui nous a raconté le méchant tour de ce vaurien, c'est une des religieuses, qui était alors dans le couvent et qui avait assisté à l'affaire;

cette religieuse, après l'abolition du papisme, épousa le pasteur Sebastianus Tylesius ; elle était du petit nombre des sœurs qui avaient échappé aux embûches du séducteur. « Toutes les fois qu'elle nous racontait l'aventure, ajoute-t-il, il s'en fallait de peu qu'elle ne se pâmât de rire[1]. »

1. DE ADOLESCENTE QUODAM QUI, PUELLAM SE MENTITUS, MONIALIBUS QUIBUSDAM VITIUM INTULIT.

Erant in monasterio Germerodano (quemadmodum ex multis senibus audivi), Papatu adhuc per Hassiam vigente, virgines sacræ longe omnium speciosissimæ, ita prorsus, ut cunctis ejus nationis puellis oris elegantia formæque decore anteire et non habere hac quidem in parte secundas, vulgo crederentur. Id cum adolescentem quemdam minime fugeret, hominem et peni deditum, et versutum, et confidentem, totus in eam curam atque cogitationem incumbit : quemadmodum isto in cœnobio aliquandiu ætatem agere et uni atque alteri moniali, si non pluribus, stuprum inferre posset. Quocirca, ut quod animo intenderet, perficeret, muliebri habitu assumpto, se pro famula rei culinariæ administrandæ perita agit, suamque sacrarum virginum præfectæ operam locat. Quæ et ipsum conductum, rei mox culinariæ præfecit, altera illa quæ cum senio tum morbis etiam jam squalebat rude donata. Quod autem hic planus et vultu, et voce, et incessu, et gestibus, et toto denique corporis motu, fœminam mirifice ad vivumque repræsentaret, fuit talis utique habitus, qualem mentiebatur atque fingebat. Quamobrem antistita æquo animo patiebatur cum virginibus ipsum sacris libere versari et quo vellet cunque expatiari. Quid multa? Has ille rus euntes comitabatur, adhærebat ipsis indivulse commeantes, animi causa, in hortos, in prata, in vicinum lucum. Intervisebat eas identidem in ipsarum conclavibus, explicabat illis capillos, ac lectis abjectisque pediculis demulcebat capita.

Cæterum cum mensem jam unum in monasterio atque alterum confecisset, et a nemine non putaretur fœmina, petit a moniali natu minima ut sibi condormiat. Hæc quod fucum minime olfaceret, morem illi haud repugnanter gerit, conscensoque lecto non ita multo post animadvertit probe mutoniatum ipsum esse. Itaque pene ipsius apprehenso

C'est bien précis, comme l'on voit. Remarquez que celui qui s'exprime ainsi est évidemment le vieux Denys Melander, l'aumônier du landgrave Philippe de Hesse, auquel son petit-fils attribue la plupart de ses anecdotes. Othon

exclamat : « Papæ ! quid hoc monstri est ! Cornu, me Hercle, esse dixerim. Vaccæ quidem nostræ, et capræ, et cervi, et capreoli fronte sunt cornuti; tu vero sub umbilico. Quid, quæso, monstri alis ? Numnam es monoceros ? » Illo dicente pistillum se eo loco circumferre quo quidem pisa comminuere in pultemque redigere consueverit, respondet illa : « Vah ! quantopere calet ! de pisis, credo, adhuc fervet, quæ cœnatæ sumus hac vespera. » Vix hæc effata ipsa fuerat, ecce tibi nebulo in simplicis virgunculæ collum invadens stuprum illi infert, posteaque vetat ut ne efferat foras aut effutiat, se ita ab ipso tractatam esse, posse namque sæpius sic beari, siquidem taceat et non enuntiet.

Quemadmodum autem hanc miseram circumvenerat impostor iste, ita et quibusdam aliis fucum faciebat; sic quidem ut uni post aliam uterus in monasterio intumesceret. Quo sacerdos maxima animadverso inquit : « Vah ! sancta Maria ! ecquid hoc infortunii, tot jam virgines uterum sacras ferre ! Quin profecto nebulo quispiam se pro fœmina gerens inter nos versetur dubitari non potest. Ut igitur lastaurum istum deprehendam, volo utique ut a prandio vos mihi nudas ad unam omnes sistatis. » Ne multa; significatur hoc ipsum atque injungitur non sacris solum virginibus, sed et ancillis ex æquo omnibus. Quamobrem impostor iste priapum mox suum crinali annexum sub alvum perineonque deflectit, ita quidem ut podici fere inclusus minime appareret. Nam et filum illud quo penem constrinxerat, collo suo aptaverat monili aliquo ipsi addito.

A prandio accersuntur omnes ut inspiciantur accurate. Hic personata fœmina cum cæteris quoque se nudam sistit neque vero mas agnoscitur, quod inguen funiculo serico, uti diximus, alligasset, qui per interfœminium a tergoque ductus, de collo pendebat, monili ornatus. At vero cum sacræ virgines pleræque omnes, veste deposita, nudæ in conspectu ejus jam consisterent, nebuloni mentula mox tenditur, ruptoque lupato seu filo erumpit et ventrem prosiliendo ita ferit pulsatque ut cum audiretur tum conspiceretur. Itaque dicatarum Deo virginum maxima confestim exclamat : « Sancta Maria ! at verba mihi data abs te

Melander, né en 1571, n'avait pu connaître de femmes ayant été religieuses avant l'abolition du papisme dans la Hesse en 1526. D'autre part, l'original imité par La Fontaine est, sans aucun doute, la nouvelle LXIV de Bonaventure Despériers. La première édition des *Nouvelles récréations et Joyeux Devis* est de 1558 (Despériers était mort vers 1544).

La première édition des *Joco-seria Melandri* est de 1626. Malgré l'intervalle qui sépare ces publications, les souvenirs de famille invoqués par le compilateur allemand permettraient de croire que son récit nous reporte à la véritable origine de ce conte, qui, dans ce cas, serait venu à Despériers de la même source, c'est-à-dire des caquets de Mme Sebastianus Tylesius ou de ses compagnes; Bonaventure Despériers n'y aurait ajouté de son fonds que les lunettes de l'abbesse. Ainsi l'un des contes les plus scabreux du recueil de La Fontaine pourrait être un fait historique.

On jugera, par ce rapide aperçu, quelle vaste tradition La Fontaine avait derrière lui dans ce genre du conte grivois.

sunt, lastaure. Tu vero unus virgines hasce compressisti atque vitiasti. Dispeream, equidem, si hoc impune tu auferes! »

Atqui ille vesti arrepta mox sese induit, ac fugam arripiens, periculum quod ipsi crepatur evitat. Cæterum, quæ hoc nebulonis facinus nobis narravit, omnium prima ea quidem una de monialium istarum numero atque adeo hujusce rei spectatrix fuit, et, abrogata religione papistica, Sebastiano Tylesio, Germerodanæ ecclesiæ pastori, nupsit. Ipsa tamen lastauri istius dolos atque insidias cum paucis aliis ætate provectis effugit. Quoties autem nobis hanc rem referebat, toties tantum non risu corruebat. (*Joco-seria Oth. Melandri,* lib. II, cap. 149.)

On peut voir aussi, liv. II, ch. 125 des *Joco-seria*, une abominable variante du conte des *Quiproquo*, empruntée d'ailleurs à l'*Heptaméron* de la reine de Navarre.

Au milieu du grand mouvement littéraire qui marqua le règne de Louis XIV, La Fontaine prit, dans cette vaste tradition qui semblait épuisée, une cinquantaine de sujets choisis. Il leur rendit la forme poétique qu'ils avaient eue aux premiers temps de notre langue et de notre littérature, et fit renaître le fabliau sur la terre gauloise. Il le fit renaître avec toutes les perfections d'un art souverain, et, dès lors, les vieux contes reprirent une vie nouvelle. Et non-seulement le conte en vers refleurit de toutes parts, mais de même que le fabliau avait été la source de presque toutes les farces de notre ancien théâtre, les contes de La Fontaine et de ses imitateurs enfantèrent une longue suite de comédies, d'opéras-comiques et de vaudevilles.

II.

MORALITÉ RELATIVE DES CONTES DE LA FONTAINE.

L'histoire de ces anecdotes, que La Fontaine a rimées à son heure, témoigne d'une lente épuration de la pensée et de la parole. Lorsqu'on les rencontre dans les littératures anciennes et dans les littératures orientales, elles s'y présentent avec toute la licence qui règne dans ces littératures. Cette licence ne semble nullement adoucie quand nous les voyons reparaître dans les premiers documents du moyen âge. Il y a toutefois à cette époque un progrès général accompli. Ce qui est contre nature a disparu ; ce qui s'étale avec une complaisance étrange dans les vers des poëtes les plus délicats de la Grèce ou dans les récits

originaux des Arabes et des Persans n'existe pas chez nos conteurs. C'est un grand point sans doute. Hors de là, ils sont aussi libres et plus rudes.

Les fabliaux, dans leur verve effrontée, sont souvent atroces; quelques-uns sont à citer comme dépassant tout ce qu'on peut imaginer en grossièreté, celui de *Trubert*, par exemple, celui d'*Audigier*. C'étaient là des compositions destinées sans doute à divertir le public des tavernes. On peut les récuser en leur supposant une destination spéciale. Aussi la liberté extrême qui se donne carrière dans les récits édifiants, dans les légendes des saints, dans les *Miracles de Notre-Dame*, est-elle plus concluante et prouve mieux encore l'espèce d'innocence hardie qui régnait alors.

Un des plus curieux ouvrages de ce temps-là, et l'un des plus répandus, la *Vie des anciens Pères en françois*, nous en offre de bien frappants exemples : le recueil est tout entier composé de contes qui ne diffèrent des fabliaux que par la conclusion. Je prends quelques titres de ces pieuses histoires :

« — De l'abbesse qui fut enceinte de son sergent.

« — Du comte qui ne voit gésir à la pucelle qui avoit nom Marie.

« — Des deux femmes dont l'une fortréoit[1] à l'autre son mari.

« — Du roi qui prit la fille à son chastelain, cui ses seneschaulz despucelast par grant trahison. »

Il est clair que ces récits étaient faits pour les bonnes âmes, et qu'ils n'excitaient aucun scandale. Ils avaient au contraire un but d'édification. Ce serait sans doute une

1. Du verbe *fortraire*, enlever.

erreur d'en conclure que les mœurs à cette époque étaient plus corrompues que de nos jours. On a même soutenu l'opinion contraire, et prétendu que les paroles sont d'autant plus libres que les actions sont plus contraintes; que cette liberté est en proportion de la pureté des âmes et témoigne qu'il n'y avait aucun danger alors à placer sous les yeux les images qui depuis en ont été écartées avec tant de soin. On a dit que les oreilles deviennent plus chastes à mesure que la pensée et le reste le sont moins. C'est possible. Il y a toutefois dans cette manière de voir la partialité que, par un sentiment de modestie honorable, nous avons pour le passé. L'on ne raisonnerait pas ainsi sur ce qui a lieu de nos jours; nous ne dirions pas que là où l'on parle plus licencieusement, les actes sont plus réservés, et que le public le plus honnête est celui qui ne bronche pas aux plaisanteries les plus impudentes.

Il y a, il est vrai, d'autres éléments d'appréciation qui peuvent jusqu'à un certain point contredire celui-là : l'état social, la constitution de la famille, etc. Il n'en reste pas moins dans cette littérature brutale un témoignage qu'il faut faire entrer en ligne de compte. Quand je vois la femme représentée dans les fabliaux avec des appétits si âpres et si farouches, ce type qu'on n'oserait plus tracer aujourd'hui me porte à conclure que l'être humain était plus dominé par l'instinct, plus rapproché de la brute, quoiqu'il fût peut-être contenu par des liens étroits et solides.

De même la franchise extrême de l'expression prouve qu'on n'était point choqué alors de ce qui nous blesse à présent. C'est déjà beaucoup que la conscience soit plus délicate, que la dignité soit plus susceptible, le besoin de respect plus vif et plus général. L'âme y gagne en pureté

sans contredit. Par l'habitude de tout entendre, on se familiarise avec la licence de tout faire. Par un langage réservé, on rend à la vertu un premier hommage qui montre au moins qu'on sait ce qu'elle vaut. Je crois donc qu'en constatant de siècle en siècle l'épuration croissante du langage, nous constatons un progrès manifeste et remarquable. D'autres causes peuvent le rendre plus ou moins illusoire; il ne laisse pas de subsister, et l'on devrait même dire qu'il est d'autant plus important que la décence est plus nécessaire.

Le premier adoucissement marqué de l'expression a lieu dans le passage des anecdotes de la langue latine aux langages nouveaux. Le latin conserve toujours le privilége de braver plus ouvertement l'honnêteté. Les conteurs qui persistent à écrire en latin, Pogge, Morlini, Frischlinus, Melander, gardent plus de crudité. Il faut avouer cependant que la transition n'est pas bien frappante quand on passe des textes de la basse latinité à nos fabliaux. Elle devient plus sensible dans Boccace et ses imitateurs italiens. Le trait que nous allons rapporter fera saisir la différence :

Un personnage qui florissait dans la seconde moitié du XIIe siècle, Matthieu de Vendôme, grammairien et versificateur latin, a écrit en distiques une nouvelle intitulée *Comœdia Lydiæ*[1], que Boccace a reproduite exactement, et qui est la neuvième de la septième journée du *Décaméron*. Boccace a seulement changé le nom du mari, qu'il appelle Nicostrate au lieu de Decius. Voici le sommaire de la nou-

1. *Poésis inédites du moyen âge,* publiées par M. Edel. du Méril. Paris, Franck, 1854.

velle de Boccace, traduit par Antoine Le Maçon : « Madame Lidie, femme de Nicostrate, aymant Pirrus, fut requise par luy, pour avoir asseurance de son amitié, de trois choses qu'elle fit toutes trois, et si print son déduit avec luy en la présence de Nicostrate, luy faisant accroire, à la fin, que ce qu'il avoit veu n'estoit pas vray. »

Pyrrhus, avant de se fier aux avances de Lydie, exige d'elle qu'elle torde le cou à l'épervier favori de Decius, qu'elle arrache à son mari une poignée de poils de la barbe, et qu'elle lui extirpe une dent parfaitement saine. Lydie ne se contente pas de cette triple épreuve ; elle veut encore que Decius voie de ses propres yeux son déshonneur et croie n'avoir rien vu. Cette dernière épreuve est celle que La Fontaine a introduite dans la *Gageure des trois commères;* c'est le tour du poirier enchanté que joue à son époux la deuxième commère[1].

Entre la *Comœdia Lydiæ* et la nouvelle de Boccace, la différence est grande sous le rapport de la crudité de l'expression. Nous ne citerons que quelques vers qui prouveront suffisamment notre assertion. Lorsque Pyrrhus est monté sur le poirier, et qu'il feint de se scandaliser en voyant le duc Decius s'ébattre avec sa femme :

« Arbor habet vitium, suspirans Lydia dixit :
Alta quidem visum flectere sæpe solent. »
Dux ait : « Experiar (totiens fantasmata fallunt)
An moveat Pyrrhus ludicra, sive pirus. »
Scandit uterque simul, et dux et Pyrrhus anhelans :
Hic repit ramis ; cruribus ille subit.
Est in utroque labor ; lætus tamen iste laborat.
Dum quatit ille pirum, concutit iste femur.
Miratur Decius et, vix sibi credulus, hæret.

1. Voyez page 159.

Boccace, tout libre qu'il est, passe bien plus légèrement sur ces détails : « Sopra il quale come egli fu, la donna insieme con Pirro s'incominciarono a sollazzare. » La Fontaine atténuera encore l'expression :

> Le maître à peine est sur l'arbre monté
> Que le valet embrasse la maîtresse.

Combien ces *novellieri* italiens, qui n'excitèrent dans leur temps aucune réprobation et qui circulèrent entre toutes les mains, sont éloignés de la bienséance relative de La Fontaine, on peut le voir encore par deux citations concluantes qu'on trouvera au courant de notre commentaire[1].

Nos conteurs du XVe et du XVIe siècle ont peu d'avantage sur les Italiens. Peut-être même sont-ils plus rudes. Pour préciser ma pensée dans un exemple, je rappellerai ici une des plus courtes des *Cent Nouvelles nouvelles*, la cinquante-cinquième, racontée par monseigneur de Villiers :

Une jeune fille est atteinte de la peste. Aussitôt qu'elle s'en aperçoit, elle se rend chez une vieille femme sa voisine. Elle l'envoie chercher un gentilhomme qui était amoureux d'elle, et elle s'abandonne à lui. Quand il est à bout de forces, elle le charge d'en aller querir un autre avec qui elle agit de même, et, quand elle l'a maté à son tour, elle le prie d'en amener un troisième. Les deux premiers meurent l'un après l'autre. Le troisième échappe par grande fortune et prévient les parents de la jeune fille. « Or devez-vous savoir que quand ceste ouvrière de tuer gens fut ramenée en l'ostel de son père, tandis qu'on luy faisoit ung lit pour reposer et la faire suer, elle manda secrètement le fils d'un cordonnier son voisin, et le fist

1. Voyez page 278, et t. IV, p. 337, note 1.

venir en l'estable des chevaulx de son père, et le mist en euvre comme les aultres ; mais il ne vesquit pas quatre heures après. Elle fut couchée en ung lit, et la fist-on beaucoup suer. Et tantost lui vindrent quatre bosses, dont elle fut depuis très-bien garie. Et tiens, qui en aroit à faire, qu'on la trouveroit aujourd'hui ou reng de noz cousines, en Avignon, à Vienne, à Valence, ou en quelque aultre lieu du Daulphiné. Et disent les maistres qu'elle eschappa de mort à cause d'avoir senty des biens de ce monde, qui est notable et véritable exemple à plusieurs jeunes filles de ne point refuser ung tel bien quand il leur vient. »

Étrange conclusion d'une anecdote abominable ! Ironie, je le veux bien, mais ironie atroce ! Prenez les contes de La Fontaine les plus capables d'exciter l'indignation des moralistes, et comparez-les à celui-là ; vous conviendrez que la distance est grande et le progrès considérable.

La crudité du langage persista jusqu'au XVIIe siècle. Nous n'avons pas seulement à rappeler à ce propos des écrivains comme Montaigne ; nous pouvons signaler, dans le *Journal d'Héroard* publié récemment, les étranges saillies de Henri IV en présence de son fils. On jugera par là des licences qu'on se permettait dans la conversation ordinaire. C'est l'influence de l'hôtel de Rambouillet, c'est l'adoucissement des mœurs et l'exemple des grands écrivains, qui firent décidément disparaître la grossièreté du langage ; et La Fontaine, dans ses récits les plus libres, observe les prescriptions imposées dès lors par le bon goût. On peut dire qu'il les consacre en les faisant prévaloir dans le genre même qui semblait les exclure. La génération de poëtes qui avait immédiatement précédé celle dont La Fontaine faisait partie, Régnier, Saint-Amant, Théophile, étaient bien loin d'être

irréprochables sous ce rapport, et chez eux l'expression est souvent aussi crue que la pensée. C'est dans les contes de La Fontaine que la Muse se prescrit pour la première fois une parfaite retenue de langage, même dans les aventures où elle est le plus compromise. On peut dire qu'après La Fontaine les écrivains qui introduisent dans leurs œuvres des termes indécents prennent place dans la phalange honteuse des pornographes. Il n'en était pas ainsi avant lui.

Malgré cela, ces contes ne répondaient plus déjà aux exigences de la décence, à la délicatesse des esprits. Ils ne furent pas accueillis sans protestation, comme le *Décaméron* de Boccace ou l'*Heptaméron* de la reine de Navarre. Si les gens de la vieille cour, comme Mme de Sévigné, les trouvèrent inoffensifs, les autres les condamnèrent sévèrement; les réclamations furent nombreuses et vives, et le pouvoir public, après en avoir autorisé la circulation en France, l'interdit. Le poëte est fort attaqué; il sent le besoin de se défendre, de se disculper à plusieurs reprises, tantôt en vers, tantôt en prose ; tantôt il dit :

Contons, mais contons bien: c'est le point principal ;
C'est tout : à cela près, censeurs, je vous conseille
De dormir, comme moi, sur l'une et l'autre oreille.
Censurez tant qu'il vous plaira
Méchants vers et phrases méchantes ;
Mais pour bons tours, laissez-les là;
Ce sont choses indifférentes ;
Je n'y vois rien de périlleux.
Les mères, les maris, me prendront aux cheveux
Pour dix ou douze contes bleus !
Voyez un peu la belle affaire !
Ce que je n'ai pas fait mon livre iroit le faire!
Beau sexe, vous pouvez le lire en sûreté.

Tantôt il reprend la même thèse dans une de ses préfaces :

« Il faut avouer que trop de scrupule gâteroit tout. Qui voudroit réduire Boccace à la même pudeur que Virgile ne feroit assurément rien qui vaille et pécheroit contre les lois de la bienséance, en prenant à tâche de les observer. Car, afin que l'on ne s'y trompe pas, en matière de vers et de prose, l'extrême pudeur et la bienséance sont deux choses bien différentes. Cicéron fait consister la dernière à dire ce qu'il est à propos qu'on die, eu égard au temps, au lieu et aux personnes qu'on entretient. Ce principe une fois posé, ce n'est pas une faute de jugement d'entretenir les gens d'aujourd'hui de contes un peu libres.

« Je ne pèche pas non plus en cela contre la morale. S'il y a quelque chose dans nos écrits qui puisse faire impression sur les âmes, ce n'est nullement la gaieté de ces contes ; elle passe légèrement. Je craindrois plutôt une douce mélancolie, où les romans les plus chastes et les plus modestes sont très-capables de nous plonger, et qui est une grande préparation pour l'amour. »

Ces apologies mêmes témoignent que ces libertés n'étaient plus admises de plain-pied dans la bonne compagnie. La Fontaine n'aurait pu composer ses contes et rester, comme Pogge, secrétaire apostolique ; il fut obligé d'en faire pénitence.

Une transformation nouvelle les remit bientôt dans le courant. Tous ces récits scabreux furent, dès le siècle suivant, transformés en pièces de théâtre. Nous en donnons la liste à la fin du tome quatrième. Comment des aventures qui semblent si peu faites pour le grand jour de la rampe s'y accommodèrent-elles? Par une transposition bien simple. Prenez *Mazet*, comédie en deux actes, en vers, par

M. Anseaume, représentée pour la première fois par les comédiens italiens le 24 septembre 1761. La scène est dans une maison de campagne habitée par une veuve et ses deux nièces. Mazet est un jeune paysan amoureux de Mlle Thérèse, l'une de ces nièces. Il feint d'être muet et se fait recevoir garçon jardinier. Les coquetteries du jardin sont tout ce qu'il y a de plus innocent au monde. Mazet compose un bouquet pour Thérèse; il demande par signes et à genoux la permission de le lui attacher à la ceinture. Il lui offre un nid de jeunes oiseaux. En voulant lui reprendre l'arrosoir, il lui baise la main, et Thérèse, affectant de la sévérité, lui dit : « Mazet, Mazet, vous vous émancipez! » La veuve, éprise à son tour du faux muet, lui propose d'être son mari, et Mazet lâche un « j'en serais bien fâché! » qui trahit tout le mystère. Grande rumeur qui finit par s'apaiser, et, pour conclusion, mariage de Mazet et de Thérèse.

Un des contes de La Fontaine qu'il paraissait le plus difficile de transporter à la scène, c'est le *Gascon puni*. Mlle Quinault en jugeait ainsi, et elle mit un jour Pont-de-Veyle au défi d'exécuter ce tour de force. Il s'en tira fort bien, et le *Fat puni* fut représenté avec beaucoup de succès par les Comédiens français le 7 avril 1738. Voici comment l'auteur s'y était pris. Mme de Clorinville veut punir le marquis de sa fatuité. Elle imagine un stratagème. M. de Clorinville est absent du logis, ce que le marquis ignore. Elle dit à celui-ci qu'elle veut aller au bal *incognito*, à l'insu de son mari, qui ne le lui permettrait pas. Elle le prie de lui rendre un service. Chaque soir, pour regagner sa chambre, elle est obligée de traverser le cabinet de son mari, qui est à son bureau, occupé de paperasses et d'affaires. M. de Clorinville lève à peine les yeux sur elle et ne

lui dit jamais rien, et il y a d'autant moins à craindre qu'il déroge à cette coutume qu'ils sont brouillés depuis la veille. Elle demande donc au marquis de revêtir des habits de femme, et, conduit par sa camériste, de traverser le redoutable cabinet. Le marquis hésite beaucoup à tenter l'aventure ; mais enfin, vivement piqué au jeu, il s'y décide.

C'est Mme de Clorinville qui, enveloppée dans la robe de chambre de son mari, tient la place de ce dernier. Le marquis, conduit par la camériste, arrive sans encombre dans la chambre ou plutôt dans le cabinet de madame, qui précède la chambre. Justine déclare au marquis qu'elle est obligée de repasser par le cabinet de monsieur ; sans cela, M. de Clorinville pourrait croire que madame est indisposée et entrer chez elle. Le marquis demeure dans l'obscurité ; il y est tourmenté des plus vives inquiétudes et il se repent de son extravagance.

Mme de Clorinville, grossissant sa voix, vient sous le prétexte de solliciter une réconciliation. Le marquis en est réduit aux dernières appréhensions, lorsqu'une nombreuse compagnie, des flambeaux à la main, ouvre la porte et montre au marquis le véritable objet de son épouvante.

Pour prendre un exemple plus connu, citons le charmant opéra de *Joconde*, paroles d'Étienne, musique de Nicolo, qui est resté au courant du répertoire et que beaucoup de nos lecteurs ont vu sans doute représenter. Vous vous rappelez comment la petite paysanne qui a rendez-vous avec Lucas, Joconde et le comte, mystifie les deux derniers en faisant croire à chacun d'eux qu'elle est auprès de l'autre. La situation est la même que dans le conte, mais n'a plus rien de choquant et peut se passer sous les yeux du public le plus délicat.

Il n'y eut pas jusqu'à l'histoire des *Lunettes*, que Favart transporta parmi les *Nymphes de Diane*. Dans l'opéra-comique de ce nom, un amant déguisé s'étant introduit parmi les Nymphes, la vieille Gangan, pour le reconnaître, a été obligée de les passer toutes en revue.

Nous nous rangeons sous ses yeux
Surprises, muettes.
A cet air audacieux
Que n'ont jamais les fillettes,
Elle reconnoît l'amant,
Culbute d'étonnement
Et casse ses lunettes.

Là ne s'arrête pas la métamorphose. Il ne suffit pas au temps moderne d'avoir jeté un voile plus ou moins épais sur ces gaillardises antiques.

Les écrivains de notre siècle, rencontrant les mêmes sujets dans le perpétuel remaniement des choses, les retournent presque toujours du côté moral, prennent parti contre l'amant, donnent le beau rôle au mari. Le conte de *Nicaise* suggère à M. Michelet un remède préventif de l'adultère. Il s'agit de dépoétiser l'objet aimé. Celui-ci paraît irrésistible; mettez-le dans des conditions où il n'aura plus rien que du vulgaire. Si c'est la beauté blonde de l'amoureux qui séduit la jeune femme, faites parcourir à celle-ci toute la zone où fleurit cette beauté. Si son attrait vient, au contraire, de la vivacité du Midi, de la brillante faconde, conduisez la dame en Provence, en Gascogne, partout où le type perdra de son prix en se multipliant. Le danger est presque toujours dans une illusion: faites qu'elle se dissipe et que la réalité apparaisse, et l'âme tentée sera guérie.

La Fontaine est le dernier des vieux conteurs; il est par

quelques traits plus rares le premier des conteurs nouveaux. A côté de ces histoires de moines et de nonnains qui viennent tout droit du moyen âge facétieux, vous trouverez la *Courtisane amoureuse,* qui commence une autre tradition, qui ouvre une veine féconde d'où sortiront *Isidora* de George Sand, *Marion Delorme* de Victor Hugo, *la Dame aux Camélias* de Dumas fils. A la considérer ainsi dans ce qu'elle a de relatif, l'œuvre prendra une tout autre signification et un tout autre intérêt pour le lecteur.

III.

PUBLICATION DES CONTES.

Les contes, non plus que les fables, n'ont point paru tous ensemble et en une seule fois. Ils ont été publiés successivement; et, comme nous l'avons fait pour les fables, nous allons tâcher de déterminer avec précision à quel moment le public a été en possession de tel conte ou de telle série de contes; quelle est, par conséquent, la date authentique de la mise au jour de chacun d'eux.

Voici l'ordre dans lequel les contes de La Fontaine furent imprimés.

La première publication qu'il fit en ce genre parut sous ce titre : « *Nouvelles en vers tirées de Boccace et de l'Arioste,* par M. D. L. F. A Paris, chez Claude Barbin, vis-à-vis le portail de la Sainte-Chapelle, au Signe de la Croix. M. DC. LXV. Avec privilége du roi. » Petit in-12 de 36 feuillets.

Ce volume contient l'Avertissement que nous reproduisons ci-après, page 3.

A la suite : *le Cocu battu et content,* qui précède l'extrait du privilége.

L'extrait du privilége est ainsi conçu :

« Par grâce et privilége du roi, donné à Paris le 14e jour de janvier 1664, signé : *par le roi en son conseil,* PUCELLE, il est permis à Claude Barbin, marchand-libraire de notre bonne ville de Paris, d'imprimer ou faire imprimer la *Joconde* et la *Matrone d'Éphèse,* en tel volume et caractères que bon lui semblera, durant le temps et espace de sept années, à compter du jour qu'il sera achevé d'imprimer. Et cependant défenses sont faites à tous imprimeurs, libraires et autres personnes, d'imprimer ou contrefaire ledit livre à peine de trois mille livres d'amende, confiscation des exemplaires contrefaits, et de tous dépens, dommages et intérêts, ainsi qu'il est plus au long mentionné ès dites lettres.

« Achevé d'imprimer le 10 déc. 1664.

« Les exemplaires ont été fournis. »

Vient ensuite, avec une pagination nouvelle : *Joconde ou l'infidélité des femmes.*

Enfin la *Matrone d'Éphèse,* imitation de Pétrone, en prose mêlée de vers, dont l'auteur est Saint-Évremond.

Le volume fut mis en vente dans le courant de ce mois de décembre 1664, puisque le *Journal des Savants,* du 26 janvier 1665, en donne déjà l'analyse et parle du bruit qu'il faisait.

Une deuxième publication suivit presque immédiatement celle-là. Elle est intitulée « *Contes et Nouvelles en vers de M. de La Fontaine;* Paris, chez Claude Barbin, vis-à-vis le portail de la Sainte-Chapelle, au Signe de la Croix. 1665 ». In-12. En tête est la préface reproduite ci-après, page 5.

Ce volume contient dix contes, y compris *Joconde* et *le*

Cocu battu et content, déjà parus. Ces dix contes sont ceux qui forment la première partie du recueil total, à l'exception du conte tiré d'Athénée, qui figure ci-après sous le n° VI et qui n'a été introduit dans le recueil que par les éditeurs modernes[1].

Parmi ces dix contes il y a, outre les deux précédemment imprimés, un dizain épigrammatique qui n'était pas inédit. C'est celui qui porte ci-après le n° IX. Il avait paru, avec une variante insignifiante, dans un recueil sans date, mais certainement antérieur, intitulé *les Plaisirs de la poésie galante, gaillarde et amoureuse.*

La *Matrone d'Éphèse* de Saint-Évremond a disparu de ce volume; pour le grossir, La Fontaine, comme il l'explique lui-même dans la Préface, a ajouté à ses dix contes quelques poésies, à savoir :

Imitation d'un livre intitulé *les Arrêts d'amours.*

Les Amours de Mars et de Vénus, fragment.

La Ballade dont le refrain est :

Je me plais aux livres d'amour[2].

A la fin un extrait du privilége du roi dans les mêmes termes que celui de l'édition précédente, sauf qu'il n'y est plus question de la *Matrone d'Éphèse :* « d'imprimer ou faire imprimer la *Joconde,* en tel volume, etc. »

« Achevé d'imprimer le 10 janvier 1665. »

1. Il est extrait des manuscrits de Conrart. Il n'a pas été publié du vivant de La Fontaine. Il fut imprimé d'abord parmi les épigrammes de J.-B. Rousseau. (Voyez page 78.)

2. Ces trois morceaux sont répartis dans les autres volumes de notre édition.

En 1666 parut la « Deuxième partie des Contes et Nouvelles en vers de M. de La Fontaine », à Paris, chez Claude Barbin, ou « chez Louis Billaine, au Palais, dans la grande salle, à la Palme et au grand César, 1646 » (pour 1666). In-12.

En tête est la préface qu'on trouve ci-après, page 85.

A la fin du volume, le privilége du roi est ainsi conçu :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à nos amés et féaux conseillers les gens tenant notre cour du parlement, maîtres des requêtes de notre Hôtel, baillifs, prévôts, leurs lieutenants et tous autres nos justiciers et officiers qu'il appartiendra, salut. Notre bien amé Claude Barbin, marchand-libraire à Paris, nous a fait remontrer qu'il lui a été mis entre les mains un livre qui porte pour titre : *Deuxième partie des Contes et Nouvelles de M. de La Fontaine,* qu'il désiroit exposer en vente au public, ce qu'il ne peut faire sans avoir nos lettres à ce nécessaires qu'il nous a très-humblement requis. C'est pourquoi désirant favorablement traiter l'Exposant, lui avons permis et permettons par ces présentes de faire imprimer, vendre et débiter ledit livre en tous les lieux de notre obéissance, en tel volume et caractères que bon lui semblera, pendant le temps et espace de cinq ans, à commencer du jour qu'il aura été achevé d'imprimer pour la première fois, faisant très-expresses inhibitions et défenses à tous imprimeurs et libraires d'imprimer ledit livre sans le consentement dudit exposant ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de mille livres d'amende, de tous dépens, dommages et intérêts, et de confiscation des exemplaires ; à la charge qu'il en sera mis un exemplaire dans notre cabinet du château du Louvre, deux en notre bibliothèque publique, et un en celle

de nostre très-cher et féal le sieur Séguier, chancelier de France, avant que de l'exposer en vente, suivant notre règlement. Si vous mandons que de ces présentes vous ayez à faire jouir ledit exposant pleinement et paisiblement, et tous ceux qui auront droit de lui. Voulons aussi, qu'en mettant un extrait des présentes au commencement ou à la fin de chacun exemplaire, foi y soit ajoutée comme au présent original, et au premier nostre huissier ou sergent sur ce requis, faire en exécution tous exploits nécessaires, sans demander autre permission, nonobstant clameur de haro, charte normande, prise à partie, et lettre à ce contraire, car tel est notre plaisir. Donné à Paris le 30e jour d'octobre, l'an de grâce 1665, et de notre règne le 22e. *Par le conseil du roi.*

« Registré sur le livre de la communauté, suivant l'arrêt du 8 avril 1653. L. PIGET, syndic.

« Ledit Barbin a cédé la moitié dudit privilége à Louis Billaine.

« Les exemplaires ont été fournis.

« Achevé d'imprimer pour la première fois le 21 janvier 1666. »

Les deux premières parties sont réimprimées ensemble, à Paris, chez Louis Billaine, 1667, avec les deux préfaces et les deux priviléges du roi qui avaient accompagné les premières éditions.

La deuxième partie ne contenait pas alors tout ce qu'elle contint par suite. Trois nouveaux contes parurent dans une publication à l'étranger, intitulée *Recueil contenant plusieurs discours libres et moraux, et quelques nouvelles en vers non encore imprimées.* — A Cologne (à la Sphère). 1667.

Ils furent réimprimés dans une publication hollandaise

sous ce titre : *Recueil des Contes du sieur de La Fontaine, les Satyres de Boileau, et autres pièces curieuses,* chez Jean Verhoeven (à la Sphère), 1668, petit in-12.

Ces imprimeurs avaient recueilli ces trois contes, soit d'après des publications à part qui ne nous seraient point parvenues, soit d'après des copies manuscrites.

Ces trois contes sont *l'Ermite, le Muet* (Mazet de Lamporecchio) et *les Cordeliers de Catalogne.* On verra, à propos de chacun de ces contes, les remarques que suggèrent ces premières impressions en pays étranger [1].

Une réimpression eut lieu à Leyde, l'année suivante, avec ce titre :

Contes et Nouvelles en vers de M. de La Fontaine, nouvelle édition, revue et augmentée de plusieurs Contes du même auteur, et d'une Dissertation sur la *Joconde*, chez Jean Sambix, 1669, petit in-12.

Cette édition offre de plus que les précédentes un long fragment de la *Coupe enchantée,* que l'éditeur fait suivre d'un *avis* reproduit ci-après (page 275, note 2).

Le dernier conte du recueil est celui de *Joconde,* et il est suivi de la Dissertation (voyez page 325, note 1).

La Fontaine, à qui on avait dérobé plusieurs de ses productions, donna cette même année une nouvelle édition des deux premières parties des contes :

« *Contes et Nouvelles en vers de M. de La Fontaine,* à Paris, chez Louis Billaine, dans la grand'salle du Palais, au second pilier, à la Palme et au grand César; 1669. Avec privilége du roi. » Grand in-12.

Préface de la première partie (comme la deuxième de

1. Voyez pages 279 et 297.

1665). Table des contes et nouvelles — par ordre alphabétique.

Deuxième partie des contes, etc., Préface (Voici les derniers ouvrages de cette nature, etc.).

La Fontaine a augmenté cette deuxième partie de trois nouveaux contes parus dans l'édition de Hollande, auxquels il fit subir quelques modifications qui sont signalées en leur lieu[1]. Il imprime même le fragment de la *Coupe enchantée,* mais il donne un démenti au libraire hollandais en instruisant le public que son projet est de terminer prochainement ce conte[2].

La dissertation de Boileau complétait le volume. A la fin était un extrait du privilége du roi :

« Par grâce et priviléges du roi, en date du 20 octobre 1665, signé *Pucelle,* et du 6 juin 1667, signé *Babinet,* régistrés sur le livre de la communauté des libraires et imprimeurs de Paris, il est permis à Claude Barbin d'imprimer, vendre et débiter pendant cinq années entières et accomplies, à compter du jour de la première impression achevée, les *Contes et Nouvelles en vers,* par M. de La Fontaine, avec défenses à toutes personnes, sous les peines portées par lesdits priviléges, d'en vendre ni débiter d'autre impression que de celle dudit Barbin ou de ceux qui auront droit de lui.

« Ledit Barbin a associé à son privilége Louis Billaine et Denys Thierry, libraires. »

Notre texte reproduit, pour les deux premières parties, ce texte de 1669, avec les variantes des éditions antérieures et des copies manuscrites de Conrart.

1. Voyez pages 280 et 298.
2. Voyez page 275.

« *Contes et Nouvelles en vers de M. de La Fontaine.* Troisième partie. A Paris, chez Claude Barbin, au Palais, sur le perron de la Sainte-Chapelle. 1671. Avec privilége du roi. »

Ce volume renferme :

Les Oies de frère Philippe,
La Mandragore,
Les Rémois,
La Coupe enchantée,
Le Faucon,
La Courtisane amoureuse,
Nicaise,
Le Bât,
Le baiser rendu,
Épigramme,
Imitation d'Anacréon,
Autre imitation d'Anacréon,
Le Différend de Beaux-Yeux et de Belle-Bouche,
Le Petit Chien qui secoue de l'argent et des pierreries,
Climène, comédie.

Extrait du privilége du roi :

« Par grâce et priviléges du roi des 20 octobre 1665, signé *Pucelle,* pour cinq années ; 6 juin 1667, signé *Babinet,* pour cinq années ; 2 mars 1668, signé *Cadet,* pour sept années — régistrés sur le livre de la communauté des libraires et imprimeurs de Paris, il est permis à Claude Barbin, libraire à Paris, qui a cédé moitié desdits priviléges à Denys Thierry, aussi libraire à Paris, d'imprimer, vendre et débiter les œuvres en vers du sieur de La Fontaine, mises en fables, contes et autres, et ce pendant les espaces ci-dessus, à compter du jour que chacun desdits ouvrages

auront été achevés d'imprimer pour la première fois; avec défenses, etc.

« Achevé d'imprimer pour la première fois le 27e jour de janvier 1671. »

Jusqu'ici les contes de La Fontaine ont paru avec l'approbation de l'autorité, et, contrairement à nos devanciers, nous n'avons pas cru inutile de transcrire la suite des priviléges ou extraits de priviléges qui constatent cette approbation. Les choses, à partir de ce moment, vont changer de face.

Il faut signaler d'abord une impression à part du conte des *Troqueurs*. On l'a retrouvée dans un recueil de pièces diverses, formé par Huet.

Elle est en grosses lettres italiques, sur une feuille in-4° de huit pages, signée des initiales de l'auteur M. D. L. F. — On peut supposer que ce n'est pas le seul conte qui ait paru dans ces conditions, quoique aucun autre ne soit parvenu jusqu'à nous.

La Fontaine ne put obtenir un privilége pour la quatrième partie des contes. Peut-être même ne le sollicita-t-il point, cette quatrième partie étant beaucoup plus libre que les précédentes. Il prit le détour auquel étaient réduits les auteurs d'ouvrages prohibés.

Cette quatrième partie des contes fut imprimée à Mons, ou du moins sous la rubrique du nom de cette ville, en 1674 et en 1675, petit in-12, et sous celle d'Amsterdam, en 1676. Elle porte pour titre : *Nouveaux Contes de M. de La Fontaine.* La vente en fut aussitôt interdite en France par une sentence ainsi conçue :

« De par le Roi *et monsieur le prévôt de Paris, ou mon-*

sieur son lieutenant de police. Sur ce qui nous a été remontré par le procureur du roi qu'il a eu avis que certains libraires de cette ville débitoient un petit livre imprimé sans aucun privilége ni permission, sous le titre de *Nouveaux Contes de M. de La Fontaine,* qui se trouve rempli de termes indiscrets et malhonnêtes, et dont la lecture ne peut avoir d'autre effet que celui de corrompre les bonnes mœurs, et d'inspirer le libertinage : et d'autant qu'il est important d'empêcher le débit d'un tel livre, requéroit que sur ce il fût pourvu. Vu ledit livre intitulé *Nouveaux Contes,* etc., Nous, faisant droit sur le réquisitoire du procureur du roi, ORDONNONS qu'à sa requête il soit informé de l'impression, vente, et débit dudit livre; et cependant que tous les exemplaires qui pourront être trouvés seront portés à notre greffe. FAISONS très-expresses défenses à tous libraires, imprimeurs et colporteurs, et à tous autres, d'avoir, vendre ou débiter ledit livre, sous les peines portées par les ordonnances. Et sera notre présente ordonnance lue et affichée en la chambre de la communauté des imprimeurs et libraires de cette ville, à la diligence du syndic, afin qu'aucun n'en prétende cause d'ignorance. Ce fut fait et ordonné par messire Gabriel-Nicolas de La Reynie, conseiller du roi en ses conseils d'État et privé, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, et lieutenant-général de police de la ville, prévôté, et vicomté de Paris, le cinquième avril mil six cent soixante et quinze.

« *Signé:* DE LA REYNIE, ROBERT,
« *et* SAGOT, *greffier.*

« Lue et affichée en la chambre de la communauté des imprimeurs et libraires, le 9 d'avril 1675. »

Sur les suites de cette sentence du lieutenant de police on est obligé de demander des renseignements aux factums de Furetière « contre quelques-uns de l'Académie françoise[1] ». Dans le second factum paru en 1686, nous lisons: « Il (Jean de La Fontaine) se vante d'un malheureux talent qui le fait valoir: il prétend qu'il est original en l'art d'envelopper des saletés et de confire un poison fatal aux âmes innocentes: de sorte qu'on lui pourroit donner à bon droit le titre d'*Arétin mitigé*. C'est ce qui l'a mis en réputation chez les coquettes, et c'est ce qui l'a longtemps éloigné de l'Académie, dont il a brigué une place pendant sept années. L'opposition qu'on y forma fut poussée si loin que, quand on parla de son élection, on jeta sur le bureau un de ses ouvrages où la pitié et la pudeur étoient tellement offensées que les plus sages se déclarèrent contre lui; si bien qu'il n'est redevable de son admission qu'aux ennemis qu'avoit alors son compétiteur. On lui reprocha qu'il avoit été obligé de faire imprimer clandestinement ses ouvrages, craignant la censure et la punition des magistrats de police. Je ne sais par quel bonheur il l'a évitée: car dans les contes dont il se pare le plus il y a des choses si scandaleuses qu'elles choquent absolument les bonnes lois de notre religion; jusques-là que dans celui de la *Coupe enchantée*, il a donné tant d'éloges au cocuage volontaire que quelques-uns pourroient conclure de là qu'il s'en est bien trouvé. Aussi n'en a-t-il pu infecter le public que par l'entremise d'une comédienne, qui a été la digne commissionnaire pour faire le débit de cette marchandise de contrebande. En reconnaissance, il l'a traitée d'héroïne, et

1. Voyez sur ces factums l'introduction au théâtre, t. V, p. iv.

lui a dédié un de ses ouvrages, dont il a été récompensé de la même manière que le poëte des *Visionnaires:*

> Ces vers valent cent francs, à vingt francs le couplet.
> — Allez, je vous promets un habit tout complet [1].

« Elle en a fait le paiement d'une manière fort plaisante, que je ne rapporte pas ici parce qu'elle est assez connue de tout le monde. »

Le premier et le deuxième factum de Furetière furent interdits et supprimés par sentence rendue à la requête du procureur du roi, au siége de la police du Châtelet de Paris, le 24 décembre 1686 :

« Attendu, dit cette sentence, que ces factums contiennent des termes injurieux à l'Académie françoise, et des calomnies scandaleuses et diffamatoires à l'égard de plusieurs personnes du nombre de celles dont l'Académie est composée. »

Dans un troisième factum (imprimé sous la date de 1688), Furetière revient à la charge avec plus de violence : « M. de La Fontaine ne sera pas assez hardi pour me venir demander une réparation en justice, puisqu'il fera tout son possible pour n'y point paroître, de peur d'être obligé d'en faire lui-même une plus authentique pour ses contes infâmes, qui ont été condamnés et censurés par une sentence de police rendue contre lui dès le 5 avril 1675. Il me doit,

1. Acte III, scène IV, des *Visionnaires* de Desmarets. C'est le poëte Amidor qui dit :

> Ces vers valent cent francs, à vingt francs le couplet,

Et Phalante lui répond :

> Allez, je vous promets un habit tout complet.

au contraire, savoir bon gré de n'en avoir point fait de mention dans mes factums, et de ne l'avoir point produite lorsqu'il poursuivoit sa réception à l'Académie, parce qu'elle l'en auroit infailliblement exclu. Comme il ne s'est point pourvu contre cette disposition qui l'a noté d'infamie, elle a passé en force de chose jugée, et de peur qu'on ne m'objecte une pareille fin de non-recevoir, c'est ce qui m'a obligé à publier le présent factum, afin que, si on continue à me fermer la porte de tous les tribunaux de France, je me justifie du moins envers le public, qui ne me reprochera point un lâche silence, qui seroit une espèce d'acquiescement. Cette sentence donc, rendue contre le sieur de La Fontaine, autorise la qualité d'*Arétin mitigé* que je lui ai donnée; dont tant s'en faut que je lui doive faire réparation, qu'au contraire tous les gens de bien se doivent joindre à moi pour lui faire insulte et contre-balancer cette fausse réputation dont il fait vanité, qu'il a acquise chez les gens de coquetterie et de débauche. Quand j'ai parlé des éloges qu'il a donnés au cocuage volontaire, je n'ai point tiré la conséquence à son désavantage que j'ai dit que quelques-uns en pourroient tirer; je ne suis point garant du vraisemblable que les autres y trouveront. Il faut prendre mes paroles au pied de la lettre, car elles sont le droit étroit, et ainsi ne sont point sujettes à extension. Les ordures et les impiétés contenues en son livre supprimé méritent une plus grande punition que les plus fortes railleries que je pourrois faire contre lui; elles iront jusqu'au criminel et à une peine judiciaire et afflictive, quand elles seront approfondies. C'est là le vrai cas qui demande les soins et l'application de M. le procureur du roi, puisque l'intérêt public exige de lui que non-seulement il fasse sup-

primer dès leur naissance ces livres scandaleux afin que la contagion ne se répande point dans le monde; mais aussi il en doit poursuivre la punition exemplaire contre les auteurs, et à cette fin, faire travailler incessamment aux informations qu'il a requises jusqu'à la pleine instruction du procès. »

La première édition porte ce titre: *Nouveaux Contes de M. de La Fontaine,* à Mons, chez Gaspard Migeon, imprimeur. M DC LXXIV. C'est celle que notre texte reproduit. Viennent ensuite une édition de Gaspard Migeon, 1675; une autre sans lieu d'impression ; une autre de Corneille Jans Zwol, Amsterdam, 1676.

Nous donnons les variantes de ces éditions et de l'édition hollandaise de 1685. Pour le conte des *Troqueurs,* nous donnons en outre les variantes de l'édition à part, sans lieu ni date.

La Fontaine n'a point formé le recueil des contes dont se compose la cinquième partie. *La Clochette, le Fleuve Scamandre, la Confidente sans le savoir, le Remède, les Aveux indiscrets,* occupent les pages 137-189 du tome premier des *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine.* A Paris, chez Cl. Barbin, 1685, 2 vol. in-12. Le conte des *Quiproquo* a été publié pour la première fois dans les *Œuvres posthumes de M. de La Fontaine,* Paris, Guill. de Luynes (ou P. Pohier), 1696, in-12, p. 151.

Walkenaer a suivi pour ce dernier conte le texte d'un manuscrit dont l'origine n'est pas indiquée. Nous donnons le texte de l'édition de 1696, en reproduisant les variantes du manuscrit de Walkenaer.

On joint souvent aux contes de la cinquième partie la *Matrone d'Éphèse* et *Belphégor*, qui avaient paru à la suite du poëme du *Quinquina*, publié à Paris, chez Denys Thierry et Claude Barbin, en 1682; *Philémon et Baucis* et les *Filles de Minée*, publiés dans les *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine* (1685). Mais La Fontaine a lui-même réuni ces quatre morceaux au dernier volume de ses fables imprimé en 1694, et dédié au duc de Bourgogne; et nous avons fait comme lui. Voyez tome II, p. 401-454.

Comme les différentes parties qu'il avait publiées jusqu'alors étaient devenues rares, et qu'on ne pouvait ni les réimprimer en France, ni en former un recueil, sans s'exposer à être poursuivi par le gouvernement, les libraires de Hollande exploitèrent seuls à leur profit cette portion des œuvres de notre poëte.

Un deux, Henri Desbordes, en 1685, imprima le premier à Amsterdam, en deux volumes in-8°, et avec figures de Romain de Hooge, le recueil des *Contes et Nouvelles en vers de M. de La Fontaine*. La mauvaise classification, les fausses leçons, les lacunes et les retranchements qu'elle présente, se retrouvent dans toutes les autres éditions imprimées durant un siècle et demi. Non-seulement les contes et nouvelles de La Fontaine ne sont pas, dans cette édition, partagés en quatre parties, de la même manière que l'auteur les avait publiés, mais ils sont rangés dans un ordre tout différent de celui qu'il avait adopté. L'éditeur ne déguise point ce fait, il donne pour excuse qu'il a été forcé à ce changement par la nécessité de rendre ses deux volumes égaux. Il a aussi, sans en prévenir, retranché des préfaces de La Fontaine ce qui ne convenait plus à la dis-

tribution qu'il a établie. Ces faits seuls suffiraient pour démontrer que cette édition a été exécutée sans aucune participation de l'auteur, si l'on n'en avait pas encore d'autres preuves plus certaines. Premièrement, l'éditeur, dans sa préface, prie tous ceux qui pourraient recouvrer quelques-uns des ouvrages de M. de La Fontaine de les lui communiquer; ce qui fait présumer que cet éditeur n'avait ni liaison ni correspondance directe ou indirecte avec notre poëte. Secondement, la même année que l'éditeur de Hollande fit paraître son recueil, La Fontaine publia, dans le premier volume des œuvres qui lui sont communes avec Maucroix, quatre contes dont tous les éditeurs de Hollande ont ignoré assez longtemps l'existence: car non-seulement on ne les trouve point dans l'édition que Henry Desbordes fit paraître en 1685, mais ils ne furent pas insérés dans les réimpressions qui en furent faites avec la même date, ou dans les éditions d'une date postérieure. Ces contes, qui sont ceux intitulés *la Confidente sans le savoir, le Remède, le Fleuve Scamandre, les Aveux indiscrets,* se trouvent pour la première fois joints aux autres dans l'édition d'Amsterdam, avec les figures de Romain de Hooge, publiée en 1696 chez Pierre Brunel, petit in-8°. Aussi cette édition porte-t-elle, avec quelque raison, sur le titre, *nouvelle édition, corrigée et augmentée.*

Les *Quiproquo* ne furent joints au recueil que dans une édition de 1718 (Amsterdam, Henry Desbordes, 2 vol. petit in-12).

C'est ainsi que s'est formé le corps des contes de La Fontaine. Pour ce qui est venu s'y ajouter hypothétiquement, on consultera l'appendice I du tome IV.

Nous avons, comme nos prédécesseurs MM. Walkenaer

et Marty-Laveaux, relevé les variantes, non-seulement des éditions originales, mais encore de l'édition de 1685, avec figures de Romain de Hooge, en deux volumes in-8°, publiée par Henry Desbordes ou Pierre Brunel ; malgré les défauts que nous venons de signaler, elle renferme des leçons et des corrections qui peuvent être l'ouvrage de l'auteur, et qui ont été prises soit dans des éditions séparées de certains contes publiés isolément, et aujourd'hui perdues, soit dans une de ces copies manuscrites qui circulèrent en France avant l'impression de ces contes, ou lorsque l'impression et le débit en furent défendus par le gouvernement.

Une de ces copies manuscrites les plus importantes est celle qui existe à la bibliothèque de l'Arsenal, dans un grand recueil fait par Conrart. Elle ne renferme que les contes du premier livre ; mais ces copies semblent antérieures à l'impression, et fournissent quelques variantes intéressantes.

PREMIÈRE PARTIE

1665

AVERTISSEMENT[1].

Les nouvelles en vers dont ce livre fait part au public, et dont l'une est tirée de l'Arioste, et l'autre de Boccace[2], quoique d'un style bien différent, sont toutefois d'une même main. L'auteur a voulu éprouver lequel caractère est le plus propre pour rimer des contes. Il a cru que les vers irréguliers ayant un air qui tient beaucoup de la prose, cette manière pourroit sembler la plus naturelle, et par conséquent la meilleure. D'autre part aussi le vieux langage, pour les choses de cette nature, a des grâces que celui de notre siècle n'a pas. Les Cent Nouvelles nouvelles[3], les vieilles traductions

1. Cet avertissement se trouve en tête des « Nouvelles en vers tirées de Boccace et de l'Arioste, par M. de L. F. A Paris, chez Claude Barbin, 1665 ». In-12.

2. *Joconde* et le *Cocu battu et content.*

3. Les *Cent Nouvelles nouvelles* furent composées de 1456 à 1461,

de Boccace[1] et des Amadis[2], Rabelais, nos anciens poëtes, nous en fournissent des preuves infaillibles. L'auteur a donc tenté ces deux voies sans être encore certain laquelle est la bonne. C'est au lecteur à le déterminer là-dessus, car il ne prétend pas en demeurer là, et il a déjà jeté les yeux sur d'autres Nouvelles pour les rimer. Mais auparavant il faut qu'il soit assuré du succès de celles-ci, et du goût de la plupart des personnes qui les liront. En cela, comme en d'autres choses, Térence lui doit servir de modèle. Ce poëte n'écrivoit pas pour se satisfaire seulement, ou pour satisfaire un petit nombre de gens choisis ; il avoit pour but :

Populo ut placerent quas fecisset fabulas[3].

à la cour du duc de Bourgogne, où le dauphin, qui fut roi de France sous le nom de Louis XI, s'était réfugié après qu'il eut rompu avec le roi Charles VII, son père. L'auteur probable en est Antoine de La Salle, qui a écrit vers la même époque l'*Histoire du Petit Jehan de Saintré et de la Dame des Belles Cousines*. Voyez *Revue européenne*, 1er février 1859.

1. L'abbé de Longuerue regardait comme un chef-d'œuvre la traduction de Boccace faite par Antoine Le Masson, et dédiée à la reine Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, en 1548-1545. (*Longueruana*, p. 32.)

2. L'ancienne traduction d'Amadis est de Nicolas de Herberay, seigneur des Essarts. 1540-1548.

3. *Andria*, prologus, v. 3.

PRÉFACE[1].

J'avois résolu de ne consentir à l'impression de ces contes qu'après que j'y pourrois joindre ceux de Boccace qui sont le plus à mon goût; mais quelques personnes m'ont conseillé de donner dès à présent ce qui me reste de ces bagatelles, afin de ne pas laisser refroidir la curiosité de les voir, qui est encore en son premier feu. Je me suis rendu à cet avis sans beaucoup de peine, et j'ai cru pouvoir profiter de l'occasion. Non-seulement cela m'est permis, mais ce seroit vanité à moi de mépriser un tel avantage. Il me suffit de ne pas vouloir qu'on impose en ma faveur à qui que ce soit, et de suivre un chemin contraire à celui de certaines gens, qui ne s'acquièrent des amis que pour s'acquérir des

1. Mise par La Fontaine en tête de la première partie de ses Contes, 1665.

suffrages par leur moyen ; créatures de la cabale, bien différents de cet Espagnol qui se piquoit d'être fils de ses propres œuvres. Quoique j'aie autant de besoin de ces artifices que pas un autre, je ne saurois me résoudre à les employer : seulement je m'accommoderai, s'il m'est possible, au goût de mon siècle, instruit que je suis par ma propre expérience qu'il n'y a rien de plus nécessaire. En effet, on ne peut pas dire que toutes saisons soient favorables pour toutes sortes de livres. Nous avons vu les Rondeaux[1], les Métamorphoses[2], les Bouts-rimés[3], régner tour à tour ; maintenant ces galanteries sont hors de mode, et personne ne s'en soucie : tant il est certain que ce qui

1. La vieille et piquante forme du rondeau avait eu la vogue du temps de Voiture, de Sarrasin, de Benserade ; ce dernier devait encore, en 1676, mettre, « par ordre du roi, » les *Métamorphoses* d'Ovide en rondeaux.

2. Comme la *Métamorphose des yeux de Philis en astres,* de Germain Habert, abbé de Cérisy; publiée en 1639.

3. Les bouts-rimés firent fureur au temps de la Fronde. Ils furent mis à la mode par un poëte ridicule nommé Dulot. On raconte à ce sujet l'anecdote suivante : « Un jour, comme il se plaignait en présence de plusieurs personnes qu'on lui avait dérobé quelques papiers et particulièrement trois cents sonnets qu'il regrettait plus que tout le reste, quelqu'un s'étonnant qu'il en eût fait un si grand nombre, il répliqua que c'étaient des *sonnets en blanc,* c'est-à-dire des bouts-rimés de tous ces sonnets, qu'il avait dessein de remplir. Cela sembla plaisant, et depuis on commença à faire, par une espèce de jeu, dans les compagnies, ce que Dulot faisait sérieusement, chacun se piquant de remplir heureusement et facilement les rimes bizarres qu'on lui donnait. »

Sarrasin a écrit un poëme intitulé *la Défaite des Bouts-rimés, ou Dulot vaincu.* (Voyez dans ses *OEuvres,* 1658, in-12.)

plaît en un temps peut ne pas plaire en un autre !

Il n'appartient qu'aux ouvrages vraiment solides, et d'une souveraine beauté, d'être bien reçus de tous les esprits et dans tous les siècles, sans avoir d'autre passe-port que le seul mérite dont ils sont pleins. Comme les miens sont fort éloignés d'un si haut degré de perfection, la prudence veut que je les garde en mon cabinet[1], à moins que de bien prendre mon temps pour les en tirer. C'est ce que j'ai fait ou que j'ai cru faire dans cette seconde[2] édition, où je n'ai ajouté de nouveaux contes que parce qu'il m'a semblé qu'on étoit en train d'y prendre plaisir. Il y en a que j'ai étendus, et d'autres que j'ai accourcis, seulement pour diversifier et me rendre moins ennuyeux. On en trouvera même

1. Meuble à tiroirs, secrétaire. Mme de Sévigné écrivait à sa fille, le 22 juillet 1685, à propos de la généalogie des Rabutin, que Bussy lui avait envoyée : « J'avoue ma foiblesse ; j'ai lu avec plaisir l'histoire de notre vieille chevalerie : si Bussy avoit un peu moins parlé de lui et de son héroïne de fille, le reste étant vrai, on peut le trouver assez bon *pour être jeté dans un fond de cabinet* sans en être plus glorieuse. »

Dans le *Misanthrope* de Molière, lorsque Alceste dit du sonnet d'Oronte :

Franchement, il est bon à mettre au cabinet,

ce mot a le même sens que lui donnent ici Mme de Sévigné et La Fontaine. (Voyez *OEuvres de Molière*, tome IV, p. 68.)

2. Ce mot a été retranché dans les éditions modernes. Il se retrouve aussi dans la troisième édition, publiée en 1669 avec la deuxième partie des Contes, qui parut alors pour la première fois. Quoique La Fontaine ait fait quelques corrections à la première partie de ses Contes, dans cette troisième édition il n'a rien changé à cette préface. (W.)

quelques-uns que j'ai prétendu mettre en épigrammes. Tout cela n'a fait qu'un petit recueil aussi peu considérable par sa grosseur que par la qualité des ouvrages qui le composent. Pour le grossir, j'ai tiré de mes papiers je ne sais quelle imitation des *Arrests d'amours*, avec un fragment où l'on me raconte le tour que Vulcain fit à Mars et à Vénus, et celui que Mars et Vénus lui avoient fait[1]. Il est vrai que ces deux pièces n'ont ni le sujet ni le caractère du tout semblables au reste du livre; mais, à mon sens, elles n'en sont pas entièrement éloignées. Quoi que c'en soit, elles passeront: je ne sais même si la variété n'étoit point plus à rechercher en cette rencontre qu'un assortiment si exact.

Mais je m'amuse à des choses auxquelles on ne prendra peut-être pas garde, tandis que j'ai lieu d'appréhender des objections bien plus importantes. On m'en peut faire deux principales: l'une, que ce livre est licencieux; l'autre, qu'il n'épargne pas assez le beau sexe. Quant à la première, je dis hardiment que la nature du conte le vouloit ainsi : étant une loi indispensable, selon Horace, ou plutôt selon la raison et le sens commun, de se conformer aux choses dont on écrit. Or, qu'il ne m'ait été permis d'écrire de celles-ci,

1. Il s'agit ici de deux fragments du *Songe de Vaux*, de l'imitation des *Arrests d'amours*, et d'une ballade (celle d'Alison, qui n'aime pas les romans) que La Fontaine joignit à la première partie de ses Contes. Ce qu'il dit justifie ses éditeurs d'avoir classé ces pièces ailleurs.

comme tant d'autres l'ont fait, et avec succès, je ne crois pas qu'on le mette en doute; et l'on ne me sauroit condamner que l'on ne condamne aussi l'Arioste devant moi, et les anciens devant l'Arioste[1]. On me dira que j'eusse mieux fait de supprimer quelques circonstances, ou tout au moins de les déguiser. Il n'y avoit rien de plus facile; mais cela auroit affoibli le conte, et lui auroit ôté de sa grâce. Tant de circonspection n'est nécessaire que dans les ouvrages qui promettent beaucoup de retenue dès l'abord, ou par leur sujet, ou par la manière dont on les traite. Je confesse qu'il faut garder en cela des bornes, et que les plus étroites sont les meilleures : aussi faut-il m'avouer que trop de scrupule gâteroit tout. Qui voudroit réduire Boccace à la même pudeur que Virgile ne feroit assurément rien qui vaille, et pécheroit contre les lois de la bienséance, en prenant à tâche de les observer. Car, afin que l'on ne s'y trompe pas, en matière de vers et de prose, l'extrême pudeur et la bienséance sont deux choses bien différentes. Cicéron fait consister la dernière à dire ce qu'il est à propos qu'on die[2] eu égard au lieu, au temps, et aux personnes qu'on entretient. Ce principe une fois

1. *Devant*, comme *avant*, préposition et adverbe. Corneille a dit :

Vierge devant ta couche, et vierge après ta couche.
(*Louanges de la sainte Vierge*, v. 15.)

2. *Die* était aussi usité que *dise*. Malherbe, dans ses Lettres, emploie toujours la première forme. Vaugelas semble la préférer. Molière en fait

posé, ce n'est pas une faute de jugement que d'entretenir les gens d'aujourd'hui de contes un peu libres. Je ne pèche pas non plus en cela contre la Morale. S'il y a quelque chose dans nos écrits qui puisse faire impression sur les âmes, ce n'est nullement la gaieté de ces contes ; elle passe légèrement : je craindrois plutôt une douce mélancolie, où les romans les plus chastes et les plus modestes sont très-capables de nous plonger, et qui est une grande préparation pour l'amour. Quant à la seconde objection, par laquelle on me reproche que ce livre fait tort aux femmes, on auroit raison si je parlois sérieusement ; mais qui ne voit que ceci est un jeu, et par conséquent ne peut porter coup ? Il ne faut pas avoir peur que les mariages en soient à l'avenir moins fréquents, et les maris plus fort sur leurs gardes. On me peut encore objecter que ces contes ne sont pas fondés, ou qu'ils ont partout un fondement aisé à détruire ; enfin, qu'il y a des absurdités, et pas la moindre teinture de vraisemblance. Je réponds en peu de mots que j'ai mes garants ; et puis ce n'est ni le vrai ni le vraisemblable qui font la beauté et la grâce de ces choses-ci : c'est seulement la manière de les conter.

usage aussi bien que Corneille. « Voulez-vous que je vous die ? » (*Impromptu de Versailles*, scène III.) Racine s'en est servi dans *Iphigénie :*

Ah ! que vous auriez vu, sans que je vous le die...
Acte III, scène VI.)

Voilà les principaux points sur quoi j'ai cru être obligé de me défendre. J'abandonne le reste aux censeurs : aussi bien seroit-ce une entreprise infinie que de prétendre répondre à tout. Jamais la critique ne demeure court, ni ne manque de sujets de s'exercer : quand ceux que je puis prévoir lui seroient ôtés, elle en auroit bientôt trouvé d'autres.

CONTES

DE

LA FONTAINE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

JOCONDE[1].

NOUVELLE TIRÉE DE L'ARIOSTE.

Jadis régnoit en Lombardie
Un prince aussi beau que le jour,
Et tel que des beautés qui régnoient à sa cour
La moitié lui portoit envie,
L'autre moitié brûloit pour lui d'amour.
Un jour, en se mirant: « Je fais, dit-il, gageure
Qu'il n'est mortel dans la nature
Qui me soit égal en appas,

1. La première édition ajoute à ce titre : *ou l'Infidélité des femmes.*

Et gage, si l'on veut, la meilleure province
De mes États[1];
Et, s'il s'en rencontre un, je promets, foi de prince,
De le traiter si bien qu'il ne s'en plaindra pas. »

A ce propos s'avance un certain gentilhomme
D'auprès de Rome.
« Sire, dit-il, si Votre Majesté
Est curieuse de beauté,
Qu'elle fasse venir mon frère[2] :
Aux plus charmants il n'en doit guère;
Je m'y connois un peu, soit dit sans vanité.
Toutefois, en cela pouvant m'être flatté,
Que je n'en sois pas cru, mais les cœurs de vos dames.
Du soin de guérir leurs flammes
Il vous soulagera, si vous le trouvez bon :
Car de pourvoir vous seul au tourment de chacune,
Outre que tant d'amour vous seroit importune,

1. VAR. *Première édition,* 1665 :

Un jour qu'il se miroit dans le cristal d'une onde:
« Je gage, ce dit-il, qu'il n'est point d'homme au monde
Qui me puisse égaler en matière d'appas;
J'y mettrai, si l'on veut, la meilleure province
De mes États. »

Dans la deuxième édition, qui est de 1665, comme la première, ces vers sont comme dans le texte.

2. VAR. *Manuscrit de Conrart :*

Qu'elle fasse venir à sa cour un mien frère.

Vous n'auriez jamais fait ; il vous faut un second. »
Là-dessus Astolphe répond
(C'est ainsi qu'on nommoit ce roi de Lombardie) :
« Votre discours me donne une terrible envie
De connoître ce frère : amenez-le-nous donc.
Voyons si nos beautés en seront amoureuses,
Si ses appas le mettront en crédit ;
Nous en croirons les connoisseuses,
Comme très-bien vous avez dit. »

Le gentilhomme part, et va querir Joconde
(C'est le nom que ce frère avoit[1]).
A la campagne il vivoit,
Loin du commerce et du monde[2] :
Marié depuis peu ; content, je n'en sais rien.
Sa femme avoit de la jeunesse,
De la beauté, de la délicatesse :
Il ne tenoit qu'à lui qu'il ne s'en trouvât bien.
Son frère arrive, et lui fait l'ambassade ;
Enfin il le persuade.
Joconde d'une part regardoit l'amitié

1. VAR. *Première édition :*

C'est le nom que le frère avoit.

2. *Commerce* est ici dans le sens de société, échange de relations qu'il avait souvent. Molière dit :

Jamais on ne le voit sortir du grand seigneur,
Dans le brillant commerce il se mêle sans cesse.
(*Misanthrope*, acte II, scène v.)

D'un roi puissant, et d'ailleurs fort aimable;
Et d'autre part aussi sa charmante moitié
Triomphoit d'être inconsolable,
Et de lui faire des adieux [1]
A tirer les larmes des yeux.

« Quoi! tu me quittes! disoit-elle :
As-tu bien l'âme assez cruelle
Pour préférer à ma constante amour
Les faveurs de la cour?
Tu sais qu'à peine elles durent un jour ;
Qu'on les conserve avec inquiétude,
Pour les perdre avec désespoir.
Si tu te lasses de me voir,
Songe au moins qu'en ta solitude
Le repos règne jour et nuit ;
Que les ruisseaux n'y font du bruit
Qu'afin de t'inviter à fermer la paupière.
Crois-moi, ne quitte point les hôtes de tes bois,
Ces fertiles vallons, ces ombrages si cois,
Enfin moi, qui devrois me nommer la première ;
Mais ce n'est plus le temps ; tu ris de mon amour :
Va, cruel, va montrer ta beauté singulière ;
Je mourrai, je l'espère, avant la fin du jour. »

1. VAR. *Première édition :*

Et se distilloit en adieux.

L'histoire ne dit point ni de quelle manière
Joconde put partir, ni ce qu'il répondit,
Ni ce qu'il fit, ni ce qu'il dit;
Je m'en tais donc aussi, de crainte de pis faire.
Disons que la douleur l'empêcha de parler:
C'est un fort bon moyen de se tirer d'affaire[1].
Sa femme, le voyant tout prêt de s'en aller,
L'accable de baisers, et, pour comble, lui donne
Un bracelet de façon fort mignonne,
En lui disant: « Ne le perds pas,
Et qu'il soit toujours à ton bras,
Pour te ressouvenir de mon amour extrême;
Il est de mes cheveux, je l'ai tissu moi-même;
Et voilà de plus mon portrait,
Que j'attache à ce bracelet. »

Vous autres, bonnes gens, eussiez cru que la dame
Une heure après eût rendu l'âme;
Moi, qui sais ce que c'est que l'esprit d'une femme,
Je m'en serois à bon droit défié.
Joconde partit donc; mais ayant oublié
Le bracelet et la peinture,
Par je ne sais quelle aventure,
Le matin même il s'en souvient:

1. VAR. *Manuscrit de Conrart :*

C'est un fort bon moyen pour se tirer d'affaire.

Au grand galop sur ses pas il revient,
Ne sachant quelle excuse il feroit à sa femme.
Sans rencontrer personne, et sans être entendu,
Il monte dans sa chambre, et voit près de la dame
Un lourdaud de valet sur son sein étendu.
Tous deux dormoient. Dans cet abord[1], Joconde
Voulut les envoyer dormir en l'autre monde ;
Mais cependant il n'en fit rien;
Et mon avis est qu'il fit bien.
Le moins de bruit que l'on peut faire
En telle affaire
Est le plus sûr de la moitié.
Soit par prudence, ou par pitié,
Le Romain ne tua personne.
D'éveiller ces amants, il ne le falloit pas :
Car son honneur l'obligeoit, en ce cas,
De leur donner le trépas.
« Vis, méchante, dit-il tout bas:
A ton remords je t'abandonne. »

Joconde là-dessus se remet en chemin,
Rêvant à son malheur tout le long du voyage.
Bien souvent il s'écrie, au fort de son chagrin :
« Encor si c'étoit un blondin,
Je me consolerois d'un si sensible outrage ;

1. VAR. *Première édition :* De prim'abord, Joconde.

Mais un gros lourdaud de valet!
C'est à quoi j'ai plus de regret:
Plus j'y pense, et plus j'en enrage[1].
Ou l'amour est aveugle, ou bien il n'est pas sage
D'avoir assemblé ces amants.
Ce sont, hélas! ses divertissements!
Et possible est-ce par gageure
Qu'il a causé cette aventure. »

Le souvenir fâcheux d'un si perfide tour
Altéroit fort la beauté de Joconde:
Ce n'étoit plus ce miracle d'amour
Qui devoit charmer tout le monde.
Les dames, le voyant arriver à la cour,
Dirent d'abord: « Est-ce là ce Narcisse
Qui prétendoit tous nos cœurs enchaîner?
Quoi! le pauvre homme a la jaunisse!
Ce n'est pas pour nous la donner.
A quel propos nous amener
Un galant qui vient de jeûner
La quarantaine?
On se fût bien passé de prendre tant de peine. »

Astolphe étoit ravi; le frère étoit confus,
Et ne savoit que penser là-dessus;

1. VAR. *Première et deuxième éditions:* et plus j'enrage.

Car Joconde cachoit avec un soin extrême
La cause de son ennui.
On remarquoit pourtant en lui,
Malgré ses yeux cavés et son visage blême,
De fort beaux traits, mais qui ne plaisoient point,
Faute d'éclat et d'embonpoint.

Amour en eut pitié; d'ailleurs cette tristesse
Faisoit perdre à ce dieu trop d'encens et de vœux;
L'un des plus grands suppôts de l'empire amoureux
Consumoit en regrets la fleur de sa jeunesse.
Le Romain se vit donc à la fin soulagé
Par le même pouvoir qu'il l'avoit affligé.
Car un jour, étant seul en une galerie,
Lieu solitaire et tenu fort secret,
Il entendit en certain cabinet,
Dont la cloison n'étoit que de menuiserie,
Le propre discours que voici :
« Mon cher Curtade, mon souci,
J'ai beau t'aimer, tu n'es pour moi que glace :
Je ne vois pourtant, Dieu merci,
Pas une beauté qui m'efface :
Cent conquérants voudroient avoir ta place;
Et tu sembles la mépriser,
Aimant beaucoup mieux t'amuser
A jouer avec quelque page
Au lansquenet,

Que me venir trouver seule en ce cabinet.
Dorimène tantôt t'en a fait le message ;
Tu t'es mis contre elle à jurer,
A la maudire, à murmurer,
Et n'as quitté le jeu que ta main étant faite,
Sans te mettre en souci de ce que je souhaite! »

Qui fut bien étonné? ce fut notre Romain.
Je donnerois jusqu'à demain
Pour deviner qui tenoit ce langage,
Et quel étoit le personnage
Qui gardoit tant son quant-à-moi.
Ce bel Adon[1] étoit le nain du roi,
Et son amante étoit la reine.
Le Romain, sans beaucoup de peine,
Les vit, en approchant les yeux
Des fentes que le bois laissoit en divers lieux.
Ces amants se fioient au soin de Dorimène;
Seule elle avoit toujours la clef de ce lieu-là;
Mais la laissant tomber, Joconde la trouva,
Puis s'en servit, puis en tira
Consolation non petite;
Car voici comme il raisonna :
« Je ne suis pas le seul ; et puisque même on quitte
Un prince si charmant pour un nain contrefait,

1. Abréviation d'Adonis.

Il ne faut pas que je m'irrite
D'être quitté pour un valet. »

Ce penser le console; il reprend tous ses charmes;
Il devient plus beau que jamais:
Telle pour lui verse des larmes,
Qui se moquoit de ses attraits.
C'est à qui l'aimera; la plus prude s'en pique;
Astolphe y perd mainte pratique.
Cela n'en fut que mieux; il en avoit assez.
Retournons aux amants que nous avons laissés.

Après avoir tout vu, le Romain se retire,
Bien empêché de ce secret.
Il ne faut à la cour ni trop voir, ni trop dire;
Et peu se sont vantés du don qu'on leur a fait
Pour une semblable nouvelle.
Mais quoi! Joconde aimoit avecque trop de zèle
Un prince libéral qui le favorisoit,
Pour ne pas l'avertir du tort qu'on lui faisoit.
Or, comme avec les rois il faut plus de mystère
Qu'avecque d'autres gens sans doute il n'en faudroit,
Et que de but en blanc leur parler d'une affaire
Dont le discours leur doit déplaire,
Ce seroit être maladroit;
Pour adoucir la chose, il fallut que Joconde,
Depuis l'origine du monde,

Fît un dénombrement des rois et des césars
Qui, sujets comme nous à ces communs hasards,
Malgré les soins dont leur grandeur se pique,
Avoient vu leurs femmes tomber
En telle ou semblable pratique,
Et l'avoient vu sans succomber
A la douleur; sans se mettre en colère,
Et sans en faire pire chère.

« Moi qui vous parle, sire, ajouta le Romain,
Le jour que pour vous voir je me mis en chemin,
Je fus forcé, par mon destin,
De reconnoître Cocuage
Pour un des dieux du mariage,
Et, comme tel, de lui sacrifier. »
Là-dessus il conta, sans en rien oublier,
Toute sa déconvenue;
Puis vint celle du roi.

« Je vous tiens, dit Astolphe, homme digne de foi;
Mais la chose, pour être crue,
Mérite bien d'être vue :
Menez-moi donc sur les lieux. »
Cela fut fait; et de ses propres yeux
Astolphe vit des merveilles,
Comme il en entendit de ses propres oreilles.
L'énormité du fait le rendit si confus

Que d'abord tous ses sens demeurèrent perclus :
Il fut comme accablé de ce cruel outrage;
Mais bientôt il le prit en homme de courage,
En galant homme, et, pour le faire court,
En véritable homme de cour.

« Nos femmes, ce dit-il, nous en ont donné d'une[1];
Nous voici lâchement trahis :
Vengeons-nous-en, et courons le pays;
Cherchons partout notre fortune.
Pour réussir dans ce dessein,
Nous changerons nos noms; je laisserai mon train;
Je me dirai votre cousin,
Et vous ne me rendrez aucune déférence :
Nous en ferons l'amour avec plus d'assurance,
Plus de plaisir, plus de commodité,
Que si j'étois suivi selon ma qualité. »

Joconde approuva fort le dessein du voyage.
« Il nous faut dans notre équipage,

1. Locution proverbiale qui se trouve aussi dans Molière :

Ce bon apôtre
Qui veut m'en donner d'une et m'en jouer d'une autre.
(*L'Étourdi*, IV, VIII.)

. . . Tu voudrois bien ici m'en donner d'une.
(*Le Dépit amoureux*, III, VII.)

« Patience! s'écria l'homme de bien; quiconque s'est mêlé de ceci en avoit deux, il m'en a donné d'une. » (NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrapel.*)

Continua le prince, avoir un livre blanc,
Pour mettre les noms de celles
Qui ne seront pas rebelles,
Chacune selon son rang.
Je consens de perdre la vie,
Si, devant que sortir des confins d'Italie,
Tout notre livre ne s'emplit,
Et si la plus sévère à nos vœux ne se range.
Nous sommes beaux; nous avons de l'esprit;
Avec cela bonnes lettres de change :
Il faudroit être bien étrange
Pour résister à tant d'appas,
Et ne pas tomber dans les lacs
De gens qui sèmeront l'argent et la fleurette,
Et dont la personne est bien faite. »

Leur bagage étant prêt, et le livre surtout,
Nos galants se mettent en voie.
Je ne viendrois jamais à bout
De nombrer les faveurs que l'amour leur envoie :
Nouveaux objets, nouvelle proie :
Heureuses les beautés qui s'offrent à leurs yeux!
Et plus heureuses encor celle qui peut leur plaire!
Il n'est, en la plupart des lieux,
Femme d'échevin, ni de maire,
De podestat, de gouverneur,
Qui ne tienne à fort grand honneur

D'avoir en leur registre place.
Les cœurs que l'on croyoit de glace
Se fondent tous à leur abord.
J'entends déjà maint esprit fort
M'objecter que la vraisemblance
N'est pas en ceci tout à fait.
Car, dira-t-on, quelque parfait
Que puisse être un galant dedans cette science,
Encor faut-il du temps pour mettre un cœur à bien.
S'il en faut, je n'en sais rien;
Ce n'est pas mon métier de cajoler personne.
Je le rends comme on me le donne;
Et l'Arioste ne ment pas.
Si l'on vouloit à chaque pas
Arrêter un conteur d'histoire,
Il n'auroit jamais fait: suffit qu'en pareil cas
Je promets à ces gens quelque jour de les croire.

Quand nos aventuriers eurent goûté de tout
(De tout un peu, c'est comme il faut l'entendre):
« Nous mettrons, dit Astolphe, autant de cœurs à bout
Que nous voudrons en entreprendre;
Mais je tiens qu'il vaut mieux attendre.
Arrêtons-nous pour un temps quelque part,
Et cela plus tôt que plus tard:
Car en amour, comme à la table,
Si l'on en croit la Faculté,

Diversité de mets peut nuire à la santé.
Le trop d'affaires nous accable.
Ayons quelque objet en commun ;
Pour tous les deux c'est assez d'un.

— J'y consens, dit Joconde ; et je sais une dame
Près de qui nous aurons toute commodité.
Elle a beaucoup d'esprit, elle est belle, elle est femme
D'un des premiers de la cité.
— Rien moins, reprit le roi ; laissons la qualité :
Sous les cotillons des grisettes
Peut loger autant de beauté
Que sous les jupes des coquettes.
D'ailleurs il n'y faut point faire tant de façon.
Être en continuel soupçon[1],
Dépendre d'une humeur fière, brusque ou volage,
Chez les dames de haut parage
Ces choses sont à craindre, et bien d'autres encor ;
Une grisette est un trésor,
Car, sans se donner de la peine,
Et sans qu'aux bals on la promène,
On en vient aisément à bout ;
On lui dit ce qu'on veut, bien souvent rien du tout.
Le point est d'en trouver une qui soit fidèle :

1. VAR. *Manuscrit de Conrart :*

D'ailleurs, il n'y faut point faire tant de façons,
Être en continuels soupçons.

Choisissons-la toute nouvelle,
Qui ne connoisse encor ni le mal ni le bien.

— Prenons, dit le Romain, la fille de notre hôte;
Je la tiens pucelle sans faute,
Et si pucelle qu'il n'est rien
De plus puceau que cette belle:
Sa poupée en sait autant qu'elle.
— J'y songeois, dit le roi; parlons-lui dès ce soir.
Il ne s'agit que de savoir
Qui de nous doit donner à cette jouvencelle,
Si son cœur se rend à nos vœux,
La première leçon du plaisir amoureux.
Je sais que cet honneur est pure fantaisie;
Toutefois, étant roi, l'on me le doit céder:
Du reste il est aisé de s'en accommoder.
— Si c'étoit, dit Joconde, une cérémonie,
Vous auriez droit de prétendre[1] le pas;
Mais il s'agit d'un autre cas:
Tirons au sort, c'est la justice;
Deux pailles en feront l'office. »
De la chape à l'évêque[2], hélas! ils se battoient,

1. VAR. *Manuscrit de Conrart :*

Vous auriez droit de prendre le pas.

2. Locution proverbiale pour dire contester d'une chose qui n'appartient ni à l'une ni à l'autre partie.

Les bonnes gens qu'ils étoient!
Quoi qu'il en soit, Joconde eut l'avantage
Du prétendu pucelage.
La belle étant venue en leur chambre le soir
Pour quelque petite affaire,
Nos deux aventuriers près d'eux la firent seoir,
Louèrent sa beauté, tâchèrent de lui plaire,
Firent briller une bague à ses yeux.
A cet objet si précieux
Son cœur fit peu de résistance :
Le marché se conclut, et dès la même nuit,
Toute l'hôtellerie étant dans le silence,
Elle les vient trouver sans bruit.
Au milieu d'eux ils lui font prendre place,
Tant qu'enfin la chose se passe
Au grand plaisir des trois, et surtout du Romain,
Qui crut avoir rompu la glace [1].
Je lui pardonne, et c'est en vain
Que de ce point on s'embarrasse :
Car il n'est si sotte, après tout,
Qui ne puisse venir à bout
De tromper à ce jeu le plus sage du monde:

1. Dans le manuscrit de Conrart, au lieu des quatorze vers suivants, on lit :

Et ne trouva dans le chemin,
Ce lui sembloit, aucune trace.
Encor qu'un jeune gars l'eût quelque peu frayé,
Le temps, cette nuit-là, fut fort bien employé.

Salomon, qui grand clerc étoit,
Le reconnoît en quelque endroit,
Dont il ne souvint pas au bonhomme Joconde.
Il se tint[1] content pour le coup,
Crut qu'Astolphe y perdoit beaucoup.
Tout alla bien, et maître pucelage
Joua des mieux son personnage.
Un jeune gars pourtant en avoit essayé.
Le temps, à cela près, fut fort bien employé,
Et si bien que la fille en demeura contente.

Le lendemain elle le fut encor,
Et même encor la nuit suivante.
Le jeune gars s'étonna fort
Du refroidissement qu'il remarquoit en elle :
Il se douta du fait, la guetta, la surprit,
Et lui fit fort grosse querelle.
Afin de l'apaiser la belle lui promit,
Foi de fille de bien, que, sans aucune faute,
Leurs hôtes délogés, elle lui donneroit
Autant de rendez-vous qu'il en demanderoit.
« Je n'ai souci, dit-il, ni d'hôtesse ni d'hôte;
Je veux cette nuit même, ou bien je dirai tout.
— Comment en viendrons-nous à bout?
Dit la fille fort affligée;

1. Var. *Manuscrit de Conart :* Il se tient.

De les aller trouver je me suis engagée ;
Si j'y manque, adieu l'anneau
Que j'ai gagné bien et beau.
— Faisons que l'anneau vous demeure,
Reprit le garçon tout à l'heure.
Dites-moi seulement, dorment-ils fort tous deux ?
— Oui, reprit-elle, mais entre eux
Il faut que toute nuit je demeure couchée ;
Et tandis que je suis avec l'un empêchée,
L'autre attend sans mot dire, et s'endort bien souvent,
Tant que le siége soit vacant ;
C'est là leur mot. » Le gars dit à l'instant :
« Je vous irai trouver pendant leur premier somme. »
Elle reprit : « Ah ! gardez-vous-en bien ;
Vous seriez un mauvais homme.
— Non, non, dit-il, ne craignez rien,
Et laissez ouverte la porte. »

La porte ouverte elle laissa :
Le galant vint et s'approcha
Des pieds du lit, puis fit en sorte
Qu'entre les draps il se glissa ;
Et Dieu sait comme il se plaça,
Et comme enfin tout se passa.
Et de ceci ni de cela
Ne se douta le moins du monde
Ni le roi lombard, ni Joconde.

Chacun d'eux pourtant s'éveilla,
Bien étonné de telle aubade.
Le roi lombard dit à part soi :
« Qu'a donc mangé mon camarade ?
Il en prend trop ; et sur ma foi,
C'est bien fait s'il devient malade. »
Autant en dit de sa part le Romain.
Et le garçon, ayant repris haleine,
S'en donna pour le jour, et pour le lendemain,
Enfin pour toute la semaine ;
Puis, les voyant tous deux rendormis à la fin,
Il s'en alla de grand matin,
Toujours par le même chemin,
Et fut suivi de la donzelle,
Qui craignoit fatigue nouvelle.

Eux éveillés, le roi dit au Romain :
« Frère, dormez jusqu'à demain ;
Vous en devez avoir envie,
Et n'avez à présent[1] besoin que de repos.
— Comment ! dit le Romain[2] ; mais vous-même, à propos,
Vous avez fait tantôt une terrible vie.
— Moi ? dit le roi, j'ai toujours attendu ;
Et puis, voyant que c'étoit temps perdu,

1. Var. *Première édition :* Et n'avez de présent.
Manuscrit de Conrart : Et n'avez maintenant.
2. Var. *Première édition :* Voire, dit le Romain.

Que sans pitié ni conscience
Vous vouliez jusqu'au bout tourmenter ce tendron,
Sans en avoir d'autre raison[1]
Que d'éprouver ma patience,
Je me suis, malgré moi, jusqu'au jour rendormi.
Que s'il vous eût plu, notre ami,
J'aurois couru volontiers quelque poste;
C'eût été tout, n'ayant pas la riposte
Ainsi que vous : qu'y feroit-on?
— Pour Dieu, reprit son compagnon,
Cessez de vous railler et changeons de matière.
Je suis votre vassal; vous l'avez bien fait voir.
C'est assez que tantôt il vous ait plu d'avoir
La fillette tout entière :
Disposez-en ainsi qu'il vous plaira;
Nous verrons si ce feu toujours vous durera.
— Il pourra, dit le roi, durer toute ma vie,
Si j'ai beaucoup de nuits telles que celle-ci.
— Sire, dit le Romain, trêve de raillerie;
Donnez-moi mon congé, puisqu'il vous plaît ainsi. »
Astolphe se piqua de cette repartie;
Et leurs propos s'alloient de plus en plus aigrir,
Si le roi n'eût fait venir
Tout incontinent la belle.

1. VAR. *Première édition*

N'en ayant point d'autre raison.

Ils lui dirent : « Jugez-nous, »
En lui contant leur querelle.
Elle rougit, et se mit à genoux,
Leur confessa tout le mystère.
Loin de lui faire pire chère,
Ils en rirent tous deux : l'anneau lui fut donné,
Et maint bel écu couronné[1],
Dont peu de temps après on la vit mariée,
Et pour pucelle employée.

Ce fut par là que nos aventuriers
Mirent fin à leurs aventures,
Se voyant chargés de lauriers
Qui les rendront fameux chez les races futures ;
Lauriers d'autant plus beaux qu'il ne leur en coûta
Qu'un peu d'adresse et quelques feintes larmes,
Et que, loin des dangers et du bruit des alarmes,
L'un et l'autre les remporta.

Tout fiers d'avoir conquis les cœurs de tant de belles,
Et leur livre étant plus que plein[2],
Le roi lombard dit au Romain :
« Retournons au logis par le plus court chemin.

1. Écu à la couronne, ancienne monnaie sur laquelle était gravé un écusson surmonté de la couronne royale.

2. VAR. *Première édition :* presque plein.

Si nos femmes sont infidèles,
Consolons-nous ; bien d'autres le sont qu'elles.
La constellation changera quelque jour ;
Un temps viendra que le flambeau d'Amour
Ne brûlera les cœurs que de pudiques flammes :
A présent on diroit que quelque astre malin
Prend plaisir aux bons tours des maris et des femmes.
D'ailleurs tout l'univers est plein
De maudits enchanteurs, qui des corps et des âmes
Font tout ce qu'il leur plaît : savons-nous si ces gens,
Comme ils sont traîtres et méchants,
Et toujours ennemis soit de l'un, soit de l'autre,
N'ont point ensorcelé mon épouse et la vôtre ;
Et si par quelque étrange cas
Nous n'avons point cru voir chose qui n'étoit pas ?
Ainsi que bons bourgeois achevons notre vie,
Chacun près de sa femme, et demeurons-en là.
Peut-être que l'absence, ou bien la jalousie,
Nous ont rendu leurs cœurs, que l'hymen nous ôta. »
Astolphe rencontra[1] dans cette prophétie.

Nos deux aventuriers, au logis retournés,
Furent très-bien reçus, pourtant un peu grondés,
Mais seulement par bienséance.
L'un et l'autre se vit de baisers régalé ;

1. Rencontra juste.

On se récompensa des pertes de l'absence.
Il fut dansé, sauté, ballé [1],
Et du nain nullement parlé,
Ni du valet, comme je pense [2].
Chaque époux, s'attachant auprès de sa moitié,
Vécut en grand soulas [3], en paix, en amitié,
Le plus heureux, le plus content du monde.
La reine à son devoir ne manqua d'un seul point :
Autant en fit la femme de Joconde :
Autant en font d'autres qu'on ne sait point.

1. *Baller* était synonyme de *danser*. Les mots *bal, ballet, baladin,* en sont restés. La Fontaine a dit dans ses fables :

Il sait danser, baller,
Faire des tours de toute sorte.
(Liv. IX, fab. III.

2. Le manuscrit de Conrart ajoute ici :

Pas le moindre soupçon qu'on en eût connoissance.

3. Contentement, plaisir.

II.

RICHARD MINUTOLO.

NOUVELLE TIRÉE DE BOCCACE.

C'est de tout temps qu'à Naples on a vu
Régner l'amour et la galanterie.
De beaux objets cet État est pourvu
Mieux que pas un qui soit en Italie.
Femmes y sont qui font venir l'envie
D'être amoureux quand on ne voudroit pas.

Une surtout ayant beaucoup d'appas
Eut pour amant un jeune gentilhomme
Qu'on appeloit Richard Minutolo.
Il n'étoit lors de Paris jusqu'à Rome
Galant qui sût si bien le numéro[1].
Force lui fut ; d'autant que cette belle
(Dont sous le nom de madame Catelle

1. Locution proverbiale, empruntée peut-être à la loterie ou au jeu.

Il est parlé dans le Décaméron)
Fut un long temps si dure et si rebelle
Que Minutol n'en sut tirer raison.
Que fait-il donc? Comme il voit que son zèle
Ne produit rien, il feint d'être guéri;
Il ne va plus chez madame Catelle;
Il se déclare amant d'une autre belle;
Il fait semblant d'en être favori.
Catelle en rit; pas grain de jalousie:
Sa concurrente étoit sa bonne amie.
Si bien qu'un jour qu'ils étoient en devis[1],
Minutolo, pour lors de la partie,
Comme en passant, mit dessus le tapis
Certains propos de certaines coquettes,
Certain mari, certaines amourettes,
Qu'il controuva[2] sans personne nommer;
Et fit si bien que madame Catelle
De son époux commence à s'alarmer,
Entre en soupçon, prend le morceau pour elle.
Tant en fut dit que la pauvre femelle,
Ne pouvant plus durer en tel tourment,
Voulut savoir de son défunt amant,
Qu'elle tira dedans une ruelle,

1. *Devis,* conversation paisible et familière. On connaît les *Nouvelles Récréations et joyeux devis* de Bonaventure Despériers. Le verbe *deviser* est encore en usage.

2. Inventa.

De quelles gens il entendoit parler,
Qui, quoi, comment, et ce qu'il vouloit dire.
« Vous avez eu, lui dit-il, trop d'empire
Sur mon esprit, pour vous dissimuler.
Votre mari voit madame Simonne;
Vous connoissez la galande[1] que c'est:
Je ne le dis pour offenser personne;
Mais il y va tant de votre intérêt
Que je n'ai pu me taire davantage.
Si je vivois dessous votre servage,
Comme autrefois, je me garderois bien
De vous tenir un semblable langage,
Qui de ma part ne seroit bon à rien.
De ses amants toujours on se méfie.
Vous penseriez que par supercherie
Je vous dirois du mal de votre époux;
Mais, grâce à Dieu, je ne veux rien de vous:
Ce qui me meut n'est du tout que bon zèle.
Depuis un jour j'ai certaine nouvelle
Que votre époux, chez Janot le baigneur,
Doit se trouver avecque sa donzelle.
Comme Janot n'est pas fort grand seigneur,

1. Vaugelas attribuant une signification différente à ce mot selon qu'il est écrit avec un *d* ou avec un *t* (voyez les *Remarques sur la langue françoise*), nous lui conservons l'orthographe des éditions originales, surtout quand il est au féminin et que cette différence d'orthographe entraîne une différence de prononciation.

Pour cent ducats vous lui ferez tout dire ;
Pour cent ducats il fera tout aussi.
Vous pouvez donc tellement vous conduire
Qu'au rendez-vous trouvant votre mari,
Il sera pris sans s'en pouvoir dédire.
Voici comment. La dame a stipulé
Qu'en une chambre où tout sera fermé
L'on les mettra; soit craignant qu'on n'ait vue,
Sur le baigneur ; soit que, sentant son cas,
Simonne encor n'ait toute honte bue.
Prenez sa place, et ne marchandez pas [1] :
Gagnez Janot; donnez-lui cent ducats ;
Il vous mettra dedans la chambre noire,
Non pour jeûner, comme vous pouvez croire;
Trop bien ferez tout ce qu'il vous plaira.
Ne parlez point ; vous gâteriez l'histoire ;
Et vous verrez comme tout en ira. »

L'expédient plut très-fort à Catelle.
De grand dépit Richard elle interrompt.
« Je vous entends, c'est assez, lui dit-elle,
Laissez-moi faire, et le drôle et sa belle
Verront beau jeu, si la corde ne rompt [2].

1. VAR. *Édition de 1665 :*

Prenez sa place, et n'y marchandez pas.

2. Expression proverbiale empruntée aux danseurs de corde.

Pensent-ils donc que je sois quelque buse? »
Lors pour sortir elle prend une excuse,
Et tout d'un pas s'en va trouver Janot,
A qui Richard avoit donné le mot.
L'argent fait tout: si l'on en prend en France
Pour obliger en de semblables cas,
On peut juger avec grande apparence
Qu'en Italie on n'en refuse pas.
Pour tout carquois, d'une large escarcelle
En ce pays le dieu d'amour se sert.
Janot en prend de Richard, de Catelle;
Il en eût pris du grand diable d'enfer.
Pour abréger, la chose s'exécute
Comme Richard s'etoit imaginé.
Sa maîtresse eut d'abord quelque dispute
Avec Janot, qui fit le réservé;
Mais, en voyant bel argent bien compté,
Il promet plus que l'on ne lui demande.

Le temps venu d'aller au rendez-vous,
Minutolo s'y rend seul de sa bande;
Entre en la chambre, et n'y trouve aucuns trous
Par où le jour puisse nuire à sa flamme.
Guère n'attend: il tardoit à la dame
D'y rencontrer son perfide d'époux,
Bien préparée à lui chanter sa gamme.
Pas n'y manquà; l'on peut s'en assurer.

Dans le lieu dit Janot la fit entrer.
Là ne trouva ce qu'elle alloit chercher,
Point de mari, point de dame Simonne,
Mais au lieu d'eux Minutol en personne,
Qui sans parler se mit à l'embrasser.
Quant au surplus, je le laisse à penser:
Chacun s'en doute assez sans qu'on le die.
De grand plaisir notre amant s'extasie.
Que si le jeu plut beaucoup à Richard,
Catelle aussi, toute rancune à part,
Le laissa faire, et ne voulut mot dire.
Il en profite, et se garde de rire;
Mais toutefois ce n'est pas sans effort.
De figurer le plaisir qu'a le sire,
Il me faudroit un esprit bien plus fort:
Premièrement, il jouit de sa belle;
En second lieu, il trompe une cruelle,
Et croit gagner les pardons[1] en cela.

Mais à la fin Catelle s'emporta.
« C'est trop souffrir, traître! ce lui dit-elle;
Je ne suis pas celle que tu prétends.

1. *Pardons,* indulgences. Rabelais a raconté, dans son deuxième livre : « Comment Panurge guaignoyt les *pardons*... » On trouvera au début du conte suivant :

Prou de pardons il avoit rapporté,
De vertu peu.

Laisse-moi là, sinon à belles dents
Je te déchire et te saute à la vue.
C'est donc cela que tu te tiens en mue[1],
Fais le malade et te plains tous les jours,
Te réservant sans doute à tes amours?
Parle, méchant, dis-moi, suis-je pourvue
De moins d'appas, ai-je moins d'agrément,
Moins de beauté, que ta dame Simonne?
Le rare oiseau! ô la belle friponne!
T'aimois-je moins? Je te hais à présent,
Et plût à Dieu que je t'eusse vu pendre! »

Pendant cela Richard pour l'apaiser
La caressoit, tâchoit de la baiser;
Mais il ne put, elle s'en sut défendre.
« Laisse-moi là! se mit-elle à crier;
Comme un enfant penses-tu me traiter?
N'approche point, je ne suis plus ta femme;
Rends-moi mon bien: va-t'en trouver ta dame;
Va, déloyal, va-t'en, je te le dis!
Je suis bien sotte et bien de mon pays
De te garder la foi de mariage!
A quoi tient-il que, pour te rendre sage,

1. Le mot *mue* signifiait une grande cage où l'on mettait les volailles destinées à être engraissées. Se tenir en mue, c'est se tenir en repos, sans rien faire que manger et boire et dormir, comme les volailles qu'on engraisse. La Fontaine a encore employé cette expression dans sa fable IX du livre XI.

Tout sur-le-champ je n'envoie querir
Minutolo, qui m'a si fort chérie?
Je le devrois afin de te punir;
Et, sur ma foi, j'en ai presque l'envie. »

A ce propos le galant éclata.
« Tu ris, dit-elle; ô dieux! quelle insolence!
Rougira-t-il? Voyons sa contenance. »
Lors de ses bras la belle s'échappa,
D'une fenêtre à tâtons approcha,
L'ouvrit de force, et fut bien étonnée
Quand elle vit Minutol son amant.
Elle tomba plus d'à demi pâmée.
« Ah! qui t'eût cru, dit-elle, si méchant!
Que dira-t-on ? me voilà diffamée!
— Qui le saura? dit Richard à l'instant;
Janot est sûr, j'en réponds sur ma vie.
Excusez donc si je vous ai trahie;
Ne me sachez mauvais gré de tel tour:
Adresse, force, et ruse, et tromperie,
Tout est permis en matière d'amour.
J'étois réduit avant ce stratagème
A vous servir sans plus pour vos beaux yeux:
Ai-je failli de me payer moi-même?
L'eussiez-vous fait? Non, sans doute; et les dieux[1]

1. VAR. *Manuscrit de Conrart :* et les cieux.

En ce rencontre[1] ont tout fait pour le mieux.
Je suis content : vous n'êtes point coupable ;
Est-ce de quoi paroître inconsolable ?
Pourquoi gémir ? J'en connois, Dieu merci,
Qui voudroient bien qu'on les trompât ainsi. »

Tout ce discours n'apaisa point Catelle ;
Elle se mit à pleurer tendrement.
En cet état elle parut si belle
Que Minutol, de nouveau s'enflammant,
Lui prit la main. « Laisse-moi, lui dit-elle ;
Contente-toi : veux-tu donc que j'appelle
Tous les voisins, tous les gens de Janot ?
— Ne faites point, dit-il, cette folie ;
Votre plus court est de ne dire mot :
Pour de l'argent, et non par tromperie
(Comme le monde est à présent bâti),
L'on vous croiroit venue en ce lieu-ci.
Que si d'ailleurs cette supercherie
Alloit jamais jusqu'à votre mari,
Quel déplaisir ! songez-y, je vous prie :
En des combats n'engagez point sa vie ;
Je suis du moins aussi mauvais que lui[2]. »

1. Le genre de ce mot n'était pas encore fixé. P. Corneille l'a employé au masculin en deux endroits. Mais Vaugelas décidait déjà que le féminin est préférable.

2. Dans le sens de mauvaise tête, batailleur.

A ces raisons enfin Catelle cède.
« La chose étant, poursuit-il, sans remède,
Le mieux sera que vous vous consoliez.
N'y pensez plus. Si pourtant vous vouliez...
Mais bannissons bien loin toute espérance :
Jamais mon zèle et ma persévérance
N'ont eu de vous que mauvais traitement...
Si vous vouliez, vous feriez aisément
Que le plaisir de cette jouissance
Ne seroit pas, comme il est, imparfait:
Que reste-t-il ? le plus fort en est fait. »

Tant bien sut dire et prêcher que la dame,
Séchant ses yeux, rassérénant son âme,
Plus doux que miel à la fin l'écouta.
D'une faveur en une autre il passa,
Eut un souris, puis après autre chose,
Puis un baiser, puis autre chose encor;
Tant que la belle, après un peu d'effort,
Vient à son point, et le drôle en dispose [1].
Heureux cent fois plus qu'il n'avoit été:
Car, quand l'amour d'un et d'autre côté

1. VAR. *Manuscrit de Conrart :*

Tant qu'à son point, après un peu d'effort,
La belle vient, et du tout il dispose.

Veut s'entremettre, et prend part à l'affaire[1],
Tout va bien mieux, comme m'ont assuré
Ceux que l'on tient savants en ce mystère.

Ainsi Richard jouit de ses amours,
Vécut content, et fit force bons tours,
Dont celui-ci peut passer à la montre[2].
Pas ne voudrois en faire un plus rusé :
Que plût à Dieu qu'en certaine rencontre
D'un pareil cas je me fusse avisé !

1. Var. *Manuscrit de Conrart :*

Veut s'entremettre et conclure une affaire.

2. *Montre* signifiait revue, parade, étalage, exposition.

III.

LE COCU BATTU ET CONTENT.

NOUVELLE TIRÉE DE BOCCACE.

N'a pas longtemps de Rome revenoit
Certain cadet, qui n'y profita guère,
Et volontiers en chemin séjournoit,
Quand par hasard le galant rencontroit
Bon vin, bon gîte et belle chambrière.
Avint qu'un jour, en un bourg arrêté,
Il vit passer une dame jolie,
Leste, pimpante, et d'un page suivie;
Et la voyant, il en fut enchanté,
La convoita, comme bien savoit faire.
Prou[1] de pardons il avoit rapporté;
De vertu peu : chose assez ordinaire.
La dame étoit de gracieux maintien,
De doux regard, jeune, fringante et belle,

1. Beaucoup, suffisamment.

Somme qu'enfin il ne lui manquoit rien,
Fors [1] que d'avoir un ami digne d'elle.
Tant se la mit le drôle en la cervelle
Que dans sa peau peu ni point ne duroit;
Et s'informant comment on l'appeloit:
« C'est, lui dit-on, la dame du village;
Messire Bon l'a prise en mariage,
Quoiqu'il n'ait plus que quatre cheveux gris;
Mais, comme il est des premiers du pays,
Son bien supplée au défaut de son âge. »

Notre cadet tout ce détail apprit,
Dont il conçut espérance certaine.
Voici comment le pèlerin s'y prit.
Il renvoya dans la ville prochaine
Tous ses valets, puis s'en fut au château;
Dit qu'il étoit un jeune jouvenceau
Qui cherchoit maître, et qui savoit tout faire.
Messire Bon, fort content de l'affaire,
Pour fauconnier le loua bien et beau,
Non toutefois sans l'avis de sa femme.
Le fauconnier plut très-fort à la dame;

1. Hors, excepté.

J'ai bien voulu vous escrire, madame,
Chose qui n'est en cognoissance d'ame
Fors que de moy.
(MAROT, *Épîtres*, XIX.)

Et n'étant homme en tel pourchas[1] nouveau,
Guère ne mit à déclarer sa flamme.
Ce fut beaucoup : car le vieillard étoit
Fou de sa femme, et fort peu la quittoit,
Sinon les jours qu'il alloit à la chasse.
Son fauconnier[2], qui pour lors le suivoit,
Eût demeuré volontiers en sa place.
La jeune dame en étoit bien d'accord ;
Ils n'attendoient que le temps de mieux faire.
Quand je dirai qu'il leur en tardoit fort,
Nul n'osera soutenir le contraire.

Amour enfin, qui prit à cœur l'affaire,
Leur inspira la ruse que voici.
La dame dit un soir à son mari :
« Qui croyez-vous le plus rempli de zèle
De tous vos gens ? » Ce propos entendu,
Messire Bon lui dit : « J'ai toujours cru
Le fauconnier garçon sage et fidèle ;
Et c'est à lui que plus je me fierois.
— Vous auriez tort, repartit cette belle ;

1. Poursuite.

.... Et lors à grande outrance
Le povre gars estoit banni de France,
Par le *pourchas* d'aucuns ayans envie
De quoy vertu perpetuoit sa vie.
(MAROT, *Épitres*, t. II, p. 180, édit. 1731, in-12.)

2. VAR. *Première édition :* Le fauconnier.

C'est un méchant : il me tint l'autre fois
Propos d'amour, dont je fus si surprise
Que je pensai tomber tout de mon haut :
Car qui croiroit une telle entreprise?
Dedans l'esprit il me vint aussitôt
De l'étrangler, de lui manger la vue :
Il tint à peu; je n'en fus retenue
Que pour n'oser un tel cas publier;
Même, à dessein qu'il ne le pût nier,
Je fis semblant d'y vouloir condescendre;
Et cette nuit, sous un certain poirier,
Dans le jardin je lui dis de m'attendre.
« Mon mari, dis-je, est toujours avec moi,
« Plus par amour que doutant de ma foi;
« Je ne me puis dépêtrer de cet homme,
« Sinon la nuit pendant son premier somme :
« D'auprès de lui tâchant de me lever,
« Dans le jardin je vous irai trouver. »
Voilà l'état où j'ai laissé l'affaire. »

Messire Bon se mit fort en colère.
Sa femme dit : « Mon mari, mon époux,
Jusqu'à tantôt cachez votre courroux;
Dans le jardin attrapez-le vous-même:
Vous le pourrez trouver fort aisément;
Le poirier est à main gauche en entrant.
Mais il vous faut user de stratagème :

Prenez ma jupe et contrefaites-vous[1];
Vous entendrez son insolence extrême:
Lors d'un bâton donnez-lui tant de coups
Que le galant demeure sur la place.
Je suis d'avis que le friponneau fasse
Tel compliment à des femmes d'honneur! »
L'époux retint cette leçon par cœur.
Onc il ne fut une plus forte dupe
Que ce vieillard, bonhomme au demeurant.

Le temps venu d'attraper le galant,
Messire Bon se couvrit d'une jupe,
S'encornetta[2], courut incontinent[3]
Dans le jardin, où ne trouva personne:
Garde n'avoit; car tandis qu'il frissonne,
Claque des dents, et meurt quasi de froid,
Le pèlerin, qui le tout observoit,
Va voir la dame, avec elle se donne
Tout le bon temps qu'on a, comme je croi,
Lorsqu'amour seul étant de la partie,
Entre deux draps on tient femme jolie;
Femme jolie, et qui n'est point à soi.

1. *Se contrefaire,* se déguiser.
2. Mit une cornette, un bonnet de femme.
3. VAR. *Première et deuxième éditions* :

S'encornetta, s'en fut incontinent.

Quand le galant, un assez bon espace,
Avec la dame eut été dans ce lieu,
Force lui fut d'abandonner la place;
Ce ne fut pas sans le vin de l'adieu[1].
Dans le jardin il court en diligence.
Messire Bon, rempli d'impatience,
A tous moments sa paresse maudit.
Le pèlerin, d'aussi loin qu'il le vit,
Feignit de croire apercevoir la dame,
Et lui cria : « Quoi donc ! méchante femme,
A ton mari tu brassois un tel tour!
Est-ce le fruit de son parfait amour?
Dieu soit témoin que pour toi j'en ai honte!
Et de venir ne tenois quasi compte,
Ne te croyant le cœur si perverti
Que de vouloir tromper un tel mari.
Or bien, je vois qu'il te faut un ami.
Trouvé ne l'as en moi, je t'en assure.
Si j'ai tiré ce rendez-vous de toi,
C'est seulement pour éprouver ta foi;
Et ne t'attends de m'induire à luxure :
Grand pécheur suis; mais j'ai là, Dieu merci,
De ton honneur encor quelque souci.
A monseigneur ferois-je un tel outrage?
Pour toi, tu viens avec un front de page!

1. Autrement dit : le coup de l'étrier.

Mais, foi de Dieu ! ce bras te châtiera.
Et monseigneur puis après le saura. »

Pendant ces mots l'époux pleuroit de joie,
Et, tout ravi, disoit entre ses dents :
« Loué soit Dieu, dont la bonté m'envoie
Femme et valet si chastes, si prudents ! »
Ce ne fut tout, car à grands coups de gaule
Le pèlerin vous lui froisse une épaule :
De horions laidement l'accoutra ;
Jusqu'au logis ainsi le convoya.

Messire Bon eût voulu que le zèle
De son valet n'eût été jusque-là ;
Mais, le voyant si sage et si fidèle,
Le bonhommeau des coups se consola.
Dedans le lit sa femme il retrouva ;
Lui conta tout, en lui disant : « M'amie,
Quand nous pourrions vivre cent ans encor,
Ni vous ni moi n'aurions de notre vie
Un tel valet ; c'est sans doute un trésor.
Dans notre bourg je veux qu'il prenne femme :
A l'avenir traitez-le ainsi que moi.
— Pas n'y faudrai, lui repartit la dame ;
Et de ceci je vous donne ma foi. »

IV.

LE MARI CONFESSEUR.

CONTE TIRÉ DES CENT NOUVELLES NOUVELLES.

Messire Artus, sous le grand roi François[1],
Alla servir aux guerres d'Italie[2];
Tant qu'il se vit, après maints beaux exploits,
Fait chevalier en grand'cérémonie.
Son général lui chaussa l'éperon;
Dont il croyoit que le plus haut baron
Ne lui dût plus contester le passage.
Si[3] s'en revint tout fier en son village,

1. VAR. *Édition de 1668:*

Messire Artus, dessous le roi François.

Il s'agit de François Ier, sous le règne duquel l'usage d'ordonner des chevaliers sur le champ de bataille refleurit, témoin le roi lui-même, qui voulut, après Marignan, être fait chevalier par Bayard.

2. VAR. *Manuscrit de Conrart:*

S'en fut servir aux guerres d'Italie.

3. *Si,* particule affirmative très-usitée dans notre ancien langage;

Où ne surprit sa femme en oraison.
Seule il l'avoit laissée à la maison;
Il la retrouve en bonne compagnie,
Dansant, sautant, menant joyeuse vie,
Et des muguets avec elle à foison.

Messire Artus ne prit goût à l'affaire,
Et, ruminant sur ce qu'il devoit faire:
« Depuis que j'ai mon village quitté,
Si j'étois crû, dit-il, en dignité
De cocuage et de chevalerie ?
C'est moitié trop : sachons la vérité. »

Pour ce s'avise, un jour de confrérie,
De se vêtir en prêtre, et confesser.
Sa femme vient à ses pieds se placer.
De prime abord sont par la bonne dame
Expédiés tous les péchés menus;
Puis à leur tour les gros étant venus,
Force lui fut qu'elle changeât de gamme.
« Père, dit-elle, en mon lit sont reçus
Un gentilhomme, un chevalier, un prêtre. »
Si le mari ne se fût fait connoître,
Elle en alloit enfiler beaucoup plus;
Courte n'étoit, pour sûr, la kyrielle.

employée encore par Corneille, Molière, Pascal, La Fontaine, Bossuet, mais qui commençait alors à vieillir.

Son mari donc l'interrompt là-dessus,
Dont bien lui prit. « Ah ! dit-il, infidèle !
Un prêtre même ! A qui crois-tu parler ?
— A mon mari, dit la fausse femelle,
Qui d'un tel pas se sut bien démêler.
Je vous ai vu dans ce lieu vous couler,
Ce qui m'a fait douter du badinage.
C'est un grand cas qu'étant homme si sage
Vous n'ayez su l'énigme débrouiller !
On vous a fait, dites-vous, chevalier ;
Auparavant vous étiez gentilhomme ;
Vous êtes prêtre avecque ces habits.
— Béni soit Dieu ! dit alors le bonhomme ;
Je suis un sot[1] de l'avoir si mal pris. » ·

1. Cette réflexion du bonhomme est d'autant plus plaisante que le mot *sot* avait la double signification de niais, imbécile, et de mari trompé. Molière l'emploie souvent dans ce dernier sens :

Elles font la sottise et nous sommes les sots.
(*Sganarelle*, scène XVII.)
Épouser une sotte est pour n'être point sot.
(*École des maris*, acte I, scène I.)
... Elle n'en fera qu'un sot, je vous assure.
(*Tartuffe*, acte II, scène II.)

Il y a une petite comédie du vieux Poisson, à la date de 1661, intitulée *le Sot vengé*.

V.

CONTE D'UNE CHOSE

ARRIVÉE A CHATEAU-THIERRY.

Un savetier, que nous nommerons Blaise,
Prit belle femme, et fut très-avisé.
Les bonnes gens, qui n'étoient à leur aise,
S'en vont prier un marchand peu rusé
Qu'il leur prêtât, dessous bonne promesse,
Mi-muid de grain; ce que le marchand fait.
Le terme échu, ce créancier les presse,
Dieu sait pourquoi : le galant, en effet,
Crut que par là baiseroit la commère.
« Vous avez trop de quoi me satisfaire,
Ce lui dit-il, et sans débourser rien :
Accordez-moi ce que vous savez bien.
— Je songerai, répond-elle, à la chose. »
Puis vient trouver Blaise tout aussitôt,
L'avertissant de ce qu'on lui propose.
Blaise lui dit : « Parbleu ! femme, il nous faut,

Sans coup férir, rattraper notre somme.
Tout de ce pas allez dire à cet homme
Qu'il peut venir, et que je n'y suis point.
Je veux ici me cacher tout à point.
Avant le coup demandez la cédule;
De la donner je ne crois qu'il recule;
Puis tousserez afin de m'avertir,
Mais haut et clair, et plutôt deux fois qu'une.
Lors de mon coin vous me verrez sortir
Incontinent, de crainte de fortune. »

Ainsi fut dit, ainsi s'exécuta;
Dont le mari puis après se vanta;
Si que[1] chacun glosoit sur ce mystère.
« Mieux eût valu tousser après l'affaire,
Dit à la belle un des plus gros bourgeois;
Vous eussiez eu votre compte tous trois.
N'y manquez plus, sauf après de se taire.
Mais qu'en est-il, or çà, belle, entre nous? »
Elle répond : « Ah! monsieur, croyez-vous
Que nous ayons tant d'esprit que vos dames? »
Notez qu'illec[2], avec deux autres femmes,

1. Si bien que.

> *Si que* les nefs sans crainte d'abismer
> Nageoient en mer à voiles avallées.
> (MAROT, *Ballades*, III.)

2. *Illec*, là.

Du gros bourgeois l'épouse étoit aussi.
« Je pense bien, continua la belle,
Qu'en pareil cas madame en use ainsi ;
Mais quoi ! chacun n'est pas si sage qu'elle. »

VI.

CONTE TIRE D'ATHÉNÉE.

Du temps des Grecs deux sœurs disoient avoir
Aussi beau cul que fille de leur sorte ;
La question ne fut que de savoir
Quelle des deux dessus l'autre l'emporte.
Pour en juger un expert étant pris,
A la moins jeune il accorde le prix ;
Puis, l'épousant, lui fait don de son âme ;
A son exemple un sien frère est épris
De la cadette, et la prend pour sa femme.
Tant fut entre eux à la fin procédé
Que par les sœurs un temple fut fondé
Dessous le nom de Vénus belle fesse.
Je ne sais pas à quelle intention,
Mais c'eût été le temple de la Grèce
Pour qui j'eusse eu plus de dévotion.

VII.

CONTE TIRÉ D'ATHÉNÉE.

Axiocus avec Alcibiades,
Jeunes, bien faits, galants, et vigoureux,
Par bon accord, comme grands camarades,
En même nid furent pondre tous deux.
Qu'arrive-t-il? l'un de ces amoureux
Tant bien exploite autour de la donzelle
Qu'il en naquit une fille si belle,
Qu'ils s'en vantoient tous deux également.
Le temps venu que cet objet charmant
Pût pratiquer les leçons de sa mère,
Chacun des deux en voulut être amant;
Plus n'en voulut l'un ni l'autre être père.
« Frère, dit l'un, ah! vous ne sauriez faire
Que cet enfant ne soit vous tout craché.
— Parbleu, dit l'autre, il est à vous, compère;
Je prends sur moi le hasard du péché. »

VIII.

AUTRE CONTE TIRÉ D'ATHÉNÉE.

A son souper un glouton
Commande que l'on apprête
Pour lui seul un esturgeon.
Sans en laisser que la tête,
Il soupe; il crève, on y court,
On lui donne maints clystères.
On lui dit, pour faire court,
Qu'il mette ordre à ses affaires.
« Mes amis, dit le goulu,
M'y voilà tout résolu;
Et puisqu'il faut que je meure,
Sans faire tant de façon,
Qu'on m'apporte tout à l'heure
Le reste de mon poisson. »

IX.

CONTE DE***.

Sœur Jeanne, ayant fait un poupon,
Jeûnoit, vivoit en sainte fille,
Toujours étoit en oraison,
Et toujours ses sœurs à la grille.
Un jour donc l'abbesse leur dit :
« Vivez comme sœur Jeanne vit ;
Fuyez le monde et sa sequelle. »
Toutes reprirent à l'instant :
« Nous serons aussi sages qu'elle
Quand nous en aurons fait autant. »

X.

LE JUGE DE MESLE[1].

Deux avocats qui ne s'accordoient point
Rendoient perplexe un juge de province :
Si[2] ne put onc[3] découvrir le vrai point,
Tant lui sembloit que fût obscur et mince.
Deux pailles prend d'inégale grandeur ;
Du doigt les serre : il avoit bonne pince.
La longue échet sans faute au défendeur,
Dont renvoyé s'en va gai comme un prince.
La cour s'en plaint, et le juge repart :
« Ne me blâmez, messieurs, pour cet égard :
De nouveauté dans mon fait il n'est maille ;
Maint d'entre vous souvent juge au hasard,
Sans que pour ce tire à la courte paille. »

1. *Manuscrit de Conrart :* « Le Juge de Mesle, petite ville qui appartient à Monsieur le Prince. » C'est Mêle ou Mesle-sur-Sarthe.

2. Si, particule affirmative, comme nous l'avons déjà vu page 55.

3. *Onc*, jamais, *unquam ;* terme vieilli au temps de La Fontaine.

XI.

LE PAYSAN

QUI AVOIT OFFENSÉ SON SEIGNEUR [1].

Un paysan son seigneur offensa :
L'histoire dit que c'étoit bagatelle ;
Et toutefois ce seigneur le tança
Fort rudement. Ce n'est chose nouvelle.
« Coquin, dit-il, tu mérites la hart :
Fais ton calcul d'y venir tôt ou tard ;
C'est une fin à tes pareils commune.
Mais je suis bon, et de trois peines l'une
Tu peux choisir : ou de manger trente aulx,
J'entends sans boire et sans prendre repos ;
Ou de souffrir trente bons coups de gaules,
Bien appliqués sur tes larges épaules ;
Ou de payer sur-le-champ cent écus. »

1. VAR. *Manuscrit de Conrart :* Conte d'un gentilhomme espagnol et d'un paysan son vassal.

Le paysan consultant[1] là-dessus :
« Trente aulx sans boire ! ah ! dit-il en soi-même,
Je n'appris onc à les manger ainsi.
De recevoir les trente coups aussi,
Je ne le puis sans un péril extrême.
Les cent écus, c'est le pire de tous. »
Incertain donc il se mit à genoux,
Et s'écria : « Pour Dieu, miséricorde ! »
Son seigneur dit : « Qu'on apporte une corde :
Quoi ! le galant m'ose répondre encor ! »

Le paysan, de peur qu'on ne le pende,
Fait choix de l'ail ; et le seigneur commande
Que l'on en cueille, et surtout du plus fort.
Un après un lui-même il fait le compte ;
Puis, quand il voit que son calcul se monte
A la trentaine, il les met dans un plat ;
Et cela fait, le malheureux pied-plat
Prend le plus gros, en pitié le regarde[2],
Mange, et rechigne, ainsi que fait un chat
Dont les morceaux sont frottés de moutarde :
Il n'oseroit de la langue y toucher.
Son seigneur rit, et surtout il prend garde
Que le galant n'avale sans mâcher.

1. Réfléchissant, se consultant.
2. Le regarde d'un œil piteux.

Le premier passe ; aussi fait le deuxième ;
Au tiers il dit : « Que le diable y ait part ! »
Bref, il en fut à grand'peine au douzième,
Que s'écriant : « Haro ! la gorge m'ard[1] !
Tôt, tôt, dit-il, que l'on m'apporte à boire ! »
Son seigneur dit : « Ah ! ah ! sire Grégoire,
Vous avez soif ! je vois qu'en vos repas
Vous humectez volontiers le lampas[2].
Or buvez donc, et buvez à votre aise ;
Bon prou[3] vous fasse ! Holà, du vin, holà !
Mais, mon ami, qu'il ne vous en déplaise,
Il vous faudra choisir, après cela,
De cent écus ou de la bastonnade,
Pour suppléer au défaut de l'aillade.

1. La gorge me brûle ! Ce vers est pris à Villon :

> Prince, il n'eust sceu jusque à terre cracher ;
> *Toujours crioyt : Haro, la gorge m'ard !*
> Et si ne sceut oncq sa soif estancher,
> L'ame du bon maistre Jehan Cotard.

2. Terme emprunté à l'art vétérinaire. Le *lampas* est un gonflement presque toujours inflammatoire de la membrane muqueuse, qui, dans la bouche des chevaux, recouvre la voûte du palais, et qui garnit la face interne des dents. Ce mot, par extension, servait à désigner le palais de la bouche du cheval ; et c'est ainsi qu'il est défini dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie françoise (1696, in-folio, t. I, p. 379, édition de Hollande). En employant ce mot pour désigner le palais de la bouche de l'homme, La Fontaine usait d'une métaphore facile à comprendre. Le mot *lamper*, qui vient de là, s'est conservé dans la langue populaire.

3. Prou ou preu, vieux mot pour *profit*.

— Qu'il plaise donc, dit l'autre à vos bontés
Que les aulx soient sur les coups précomptés;
Car, pour l'argent, par trop grosse est la somme:
Où la trouver, moi qui suis un pauvre homme?
— Hé bien, souffrez les trente horions,
Dit le seigneur; mais laissons les oignons. »

Pour prendre cœur le vassal en sa panse
Loge un long trait, se munit le dedans,
Puis souffre un coup avec grande constance:
Au deux, il dit: « Donnez-moi patience,
Mon doux Jésus, en tous ces accidents! »
Le tiers est rude; il en grince les dents,
Se courbe tout, et saute de sa place.
Au quart il fait une horrible grimace;
Au cinq, un cri. Mais il n'est pas au bout:
Et c'est grand cas s'il peut digérer tout.

On ne vit onc si cruelle aventure.
Deux forts paillards[1] ont chacun un bâton,
Qu'ils font tomber par poids et par mesure,
En observant la cadence et le ton.
Le malheureux n'a rien qu'une chanson:
« Grâce! » dit-il. Mais las! point de nouvelle;

1. Ce mot est employé ici selon son ancienne signification, et désigne des rustres qui couchent sur la paille.

Car le seigneur fait frapper de plus belle,
Juge des coups, et tient sa gravité,
Disant toujours qu'il a trop de bonté.

Le pauvre diable enfin craint pour sa vie.
Après vingt coups, d'un ton piteux il crie :
« Pour Dieu, cessez ; hélas ! je n'en puis plus. »
Son seigneur dit : « Payez donc cent écus,
Net et comptant : je sais qu'à la desserre
Vous êtes dur ; j'en suis fâché pour vous.
Si tout n'est prêt, votre compère Pierre
Vous en peut bien assister, entre nous.
Mais pour si peu vous ne vous feriez tondre. »
Le malheureux, n'osant presque répondre,
Court au magot, et dit : « C'est tout mon fait[1]. »
On examine ; on prend un trébuchet[2].
L'eau cependant lui coule de la face :
Il n'a point fait encor telle grimace.
Mais que lui sert ? il convient tout payer.

C'est grand'pitié quand on fâche son maître.
Ce paysan eut beau s'humilier ;
Et, pour un fait assez léger peut-être,
Il se sentit enflammer le gosier,

1. C'est tout ce que je possède.
2. Petite balance pour peser l'argent.

Vider la bourse, émoucher les épaules,
Sans qu'il lui fût dessus les cent écus,
Ni pour les aulx, ni pour les coups de gaules,
Fait seulement grâce d'un carolus[1].

1. Ancienne monnaie d'argent, frappée sous Charles VIII, marquée d'un K, et valant dix deniers.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

REMARQUES

SUR

LES CONTES DE LA PREMIÈRE PARTIE.

I. *Joconde* est tiré de l'Arioste, *Orlando furioso,* vingt-huitième chant, *Giocondo e Fiammetta.* Une imitation du même conte en vers français avait paru en 1663 dans les *Œuvres de feu Monsieur de Bouillon* (né en 1590, mort en 1662), en son vivant secrétaire du duc Gaston d'Orléans. L'imitation de ce M. de Bouillon fut opposée à celle de La Fontaine, et cette contestation agita vivement le monde littéraire. Le *Journal des savants,* du mois de janvier 1665, dit qu'il se faisait des gageures considérables en faveur de l'un et de l'autre poëte. Boileau écrivit une dissertation pour prouver la supériorité du conte de La Fontaine.

« Il parut en 1663, dit Brossette dans ses notes sur cette dissertation, deux traductions en vers françois de la Joconde, l'une desquelles étoit du célèbre La Fontaine, et l'autre du sieur Bouillon, très-méchant poëte. Il y eut une gageure considérable sur la préférence de ces deux ouvrages, entre M. l'abbé Le Vayer et M. de Saint-Gilles. Molière étoit leur

ami commun ; ils le prirent pour juge, mais il refusa de dire son sentiment, pour ne pas faire perdre la gageure à Saint-Gilles, qui avoit parié pour la *Joconde* du sieur Bouillon. M. Despréaux, jeune alors, décida le différend par cette dissertation. »

La dissertation de Boileau fut publiée pour la première fois dans une édition des contes de La Fontaine, donnée chez Sambix, à Leyde, en 1669.

Si La Fontaine l'emporte sur M. de Bouillon, ce n'est plus une question depuis longtemps. La question de savoir s'il l'emporte sur son modèle, le poëte charmant de l'*Orlando furioso,* n'est pas aussi décidée. Boileau, dans sa dissertation, a soutenu sans hésitation la supériorité du poëte français sur le poëte italien. Mais tout indique que Boileau n'était pas à même de juger l'Arioste en parfaite connaissance de cause, qu'il savait médiocrement l'italien, et qu'il n'avait de l'*Orlando furioso* qu'une idée superficielle. Voltaire, non moins résolûment, met La Fontaine au-dessous de l'Arioste [1]. Ce sont là, en somme, des discussions oiseuses. Le génie des deux auteurs diffère singulièrement. Leurs récits brillent par des qualités diverses, mais sont exquis tous deux. Il est bien inutile de vouloir établir entre eux une préférence. Chacun les apprécie avec son goût particulier ; et le mieux est de savoir admirer également le caractère de leur esprit et les grâces de leur style.

L'Arioste n'est pas plus que La Fontaine l'inventeur du sujet. La première partie, l'aventure de Joconde et du roi Astolphe, vient de l'Orient, puisqu'on la retrouve dans le prologue des *Mille et une Nuits*. Quant à la seconde partie, l'aventure de Fiammetta, elle semble bien de la veine des fabliaux français, quoique nous ne puissions désigner précisément où en est la source.

1. *Discours aux Welches* et *Lettre de M. de La Visclède.*

Le livre blanc qu'emportent Joconde et Astolphe

> Pour mettre le nom de celles
> Qui ne seront pas rebelles

n'est pas dans l'Arioste. La Fontaine l'a incontestablement emprunté au *Convitato di pietra* de l'italien Giliberti. On pouvait voir, à l'époque où La Fontaine publiait son conte, l'Arlequin de la comédie italienne de Paris user et abuser de ce catalogue, qu'il déroulait sur le parterre en invitant chacun à y chercher le nom de sa femme ou de sa maîtresse[1]. Il est à remarquer que Molière, dans son *Don Juan,* qu'il produisait vers le même moment (1665), ne fit pas usage de cette liste ou de ce catalogue[2]. Les bouffons italiens avaient épuisé sans doute tout ce qu'il était possible de tirer de ce moyen comique. La Fontaine, écrivant dans un autre genre, s'empara ingénieusement de ce *Catalogo delle belle,* qu'on a retrouvé depuis lors avec un nouveau plaisir dans le *Don Giovanni* de Mozart.

> Madamina, il catalogo è questo
> Delle belle ch'amio 'l padron mio, etc.

« Aimable dame, voici le catalogue des belles que mon maître a aimées; c'est moi-même qui l'ai fait. Regardez-le, lisez avec moi. En Italie, six cent quarante et une; en Allemagne, deux cent trente et une; cent en France; quatre-vingt-onze en Turquie; mais en Espagne, en voici déjà mille trois. Il y a des paysannes, des femmes de chambre, des bourgeoises, des comtesses, des baronnes, des marquises, des princesses, des femmes de toutes les conditions, de toutes les formes, de tous les âges. Mon maître admire la gentillesse

1. Voyez *Molière et la Comédie italienne,* par Louis Moland, p. 198.
2. *OEuvres de Molière,* dans notre collection, t. III, p. 369.

dans les brunes, la douceur dans les blondes. L'hiver il préfère la femme potelée; l'été, la maigrelette. Il admire la majesté dans les grandes, et la grâce dans les petites; il fait même la cour aux vieilles pour le seul plaisir d'augmenter sa liste. Il a une grande prédilection pour les jeunes novices. Peu lui importe la richesse, l'éducation, la beauté! Pourvu qu'on porte jupon, il lui suffit, et vous savez comme il s'y prend. » (Acte I, scène v.)

II. *Richard Minutolo* est tiré du *Décaméron* de Boccace, nouvelle VI de la troisième journée. En voici le sommaire italien:

« Ricciardo Minutolo ama la moglie di Filippello Fighinolfi, laquale sentendo gelosa, col mostrare Filippello il di seguente con la moglie di lui dovere essere ad un bagno, fa che ella vi va, e credendosi col marito essere stata, si truova che con Ricciardo e dimorata. »

Elle a été imitée par Giraldi Cinthio, *Hecathommiti*, déc. IV, nouv. 4.

La principale modification faite par La Fontaine consiste dans la substitution d'une madame Simonne quelconque à la femme de Minutolo. On ne voit point que celui-ci soit marié, dans La Fontaine.

III. *Le Cocu battu et content.* La nouvelle de Boccace est la VIIe de la septième journée; en voici le sommaire italien:

« Lodovico discuopre à madonna Beatrice l'amore il quale egli le porta: laqual manda Egano suo marito in un giardino in forma di se, et con Lodovico si giace; il quale poi levatosi, va e bastona Egano nel giardino. »

La situation est beaucoup plus dramatisée dans Boccace. Beatrice fait sa feinte révélation à son mari au moment où elle est auprès de lui, dans son lit. Lodovico ou Anichino (c'est le surnom de l'amoureux) est venu dans la ruelle, et elle le tient

par la main, pour qu'il ne prenne pas la fuite aux premiers mots de cette révélation, qui semblent le dénoncer et le trahir.

Boccace avait pris ce conte dans nos fabliaux français, où nous le retrouvons sous le titre de la *Borgeoise d'Orliens*. C'est du reste une histoire fort répandue, que reproduisent, avec quelques variantes, un grand nombre de conteurs. Citons Ser Giovanni dans *il Pecorone* (Giorn. III, nov. 22); le *Cornudo y contento*, de Rueda; Henri Estienne, *Apologie pour Hérodote*, t. II, p. 294, édition de 1735, et d'Ouville, *Contes*, t. I, p. 186.

IV. *Le Mari confesseur* est, dit La Fontaine, imité des *Cent Nouvelles nouvelles* (nouvelle LXXVIII). Mais le sujet de ce conte remonte bien plus haut : on le trouve parmi les fabliaux sous ce titre : « Du chevalier qui fit sa femme confesse. » Il est aussi, avec des variantes, dans Boccace (Giornata VII, nov. 5), dans Malespini (*Ducento Novelle*, nov. LXXXI).

Dans Doni, il est tout près de la version de La Fontaine. La femme a une intrigue avec un page pendant l'absence du mari. Aperçue par un baron voisin, elle achète son silence par ses faveurs. Elle obtient le silence d'un prêtre par la même complaisance. Son mari la confesse ; elle se tire d'affaire en répliquant à son époux qu'il a été page, baron, et qu'il est prêtre en ce moment.

Dans Bandello, nouvelle XL, le dénoûment est tout différent ; voici le titre de cette nouvelle de Bandello, traduite par Belleforest : « Comment un jaloux à Milan, par le moyen d'un cordelier, ouyt la confession de sa femme, et, ayant entendu plus qu'il ne vouloit d'elle, l'occit cruellement. »

V. *Conte d'une chose arrivée à Château-Thierry*. Dans les éditions antérieures à 1669, cette nouvelle est intitulée *Conte d'une chose arrivée à C.* Dans l'édition de 1669, in-12, ce titre est comme dans les deux premières éditions ; mais le C est

remplacé par *Château-Thierry*. C'est dans l'édition publiée à Amsterdam par Henri Desbordes, avec les gravures de Romain de Hooge, 1685, in-12, que cette historiette a été intitulée *le Savetier*, et la plupart des éditions modernes ont reproduit ce titre.

La Fontaine a mis ce sujet en scènes et en a composé un ballet mêlé de chant et de danse, intitulé *les Rieurs du Beau-Richard*. Voyez le volume de Théâtre.

VI. *Conte tiré d'Athénée.* Ce conte ne se trouve pas dans les éditions originales. Il est dans le manuscrit de Conrart, n° 902 de la bibliothèque de l'Arsenal, t. IX, p. 158. Matthieu Marais dit, en parlant de ce conte : « Le conte d'un temple d'une certaine Vénus a été mal à propos attribué à Rousseau[1] ; il étoit fait avant qu'il fût au monde... On le trouve dans un recueil, composé il y a plus de soixante ans, où il est attribué à notre auteur. » Ce témoignage et surtout l'examen du manuscrit de Conrart ont déterminé les éditeurs des contes de La Fontaine à l'insérer à cette place. Le titre : *Conte tiré d'Athénée,* est le seul qu'il porte dans le manuscrit de Conrart. Il est intitulé *les Belles Fesses* dans les épigrammes de Rousseau, et *la Vénus Callipyge* dans l'édition des œuvres de La Fontaine de 1817, dans celle de Walkenaer de 1826, etc.; titres auxquels La Fontaine n'a aucune part.

Dans le manuscrit de Conrart, ce conte se trouve placé après celui du *Juge de Mesle* et avant celui d'*Axiochus et Alcibiade*. Nous ne relevons pas les variantes des éditions de J.-B. Rousseau, ni celles de l'édition de 1817 : ce ne sont pas des textes originaux, et ils n'offrent que des incorrections ou des leçons inexactes. Il faut ici se borner à reproduire la copie de Conrart.

Ce trait est rapporté dans Athénée, liv. XII, chap. LXXX, et

1. Il avait été imprimé à la fin du quatrième livre d'épigrammes de Rousseau.

dans Pelatus, liv. II, 12. C'est à Syracuse, et non en Grèce, que le fait aurait eu lieu. Il est attesté par Cercidas de Megalopolis et par Archélaüs, qui sont cités dans Athénée. Il a exercé plus d'une fois le ciseau des sculpteurs et le pinceau des peintres, anciens et modernes.

VII. *Conte tiré d'Athénée.* Dans l'édition hollandaise de 1685, il est intitulé *les Deux Amis.*

La Fontaine a un peu changé cette historiette pour en adoucir l'immoralité. Voici comme Athénée raconte la chose, mais à la vérité d'après un discours de l'orateur Lysias contre Alcibiade: « Alcibiade et Axiochus, étant partis par mer pour l'Hellespont, se rendirent à Abydos, où ils prirent pour femme commune Xynocipe, fille de Medontis d'Abydos. Ils en eurent une fille, mais sans pouvoir assurer qui d'entre eux en étoit le père. Dès qu'elle fut nubile, ils en usèrent l'un et l'autre comme de sa mère. Lorsque Alcibiade en usait, il la disait fille d'Axiochus; et si celui-ci couchait avec elle, il la disait fille d'Alcibiade. »

VIII. *Autre conte tiré d'Athénée.* Dans l'édition hollandaise de 1685, il est intitulé *le Glouton.*

Ce trait est rapporté dans Athénée, VII, XXI. La Fontaine n'a pris ici que l'idée du poëte comique Machon, qui est cité par Athénée. Dans l'auteur grec, le héros de l'aventure est le poëte Philoxène de Cythère; ce n'est point un esturgeon qui lui donne une mortelle indigestion, mais un poulpe de deux coudées.

IX. *Conte de* ***. Cette pièce a paru pour la première fois sous le titre d'*Historiette* dans les *Plaisirs de la poésie galante, gaillarde et amoureuse,* recueil sans date antérieur à la première édition des contes. Dans ce recueil, le nom du principal personnage est sœur Claude. Dans l'édition hollandaise

de 1685, ce dizain porte le titre de *Sœur Jeanne,* qui a été communément répété depuis lors.

X. *Le Juge de Mesle.* Nous avons relevé le renseignement que donne le manuscrit de Conrart, t. IV, p. 157, « le Juge de Mesle, petite ville qui appartient à Monsieur le Prince », et indiqué qu'il est ici question de Mêle ou Mesle-sur-Sarthe. Cette petite ville est à quatre lieues d'Alençon, dans le département de l'Orne. C'était une baronnie dans la sergenterie ou châtellenie d'Essay, où l'on comptait quatre-vingt-neuf feux. Ce lieu est fort ancien, et il en est fait mention au IXe siècle. Une désignation si particulière semblerait indiquer que le poëte a mis en vers un fait connu. Pourtant ce juge est bien proche parent du juge Bridoye de Rabelais, « qui sententioit les procès au sort des dez », et expliquait sa conduite en répétant sans cesse à ses collègues : « Comme vous aultres, messieurs, comme vous aultres. » (Voyez *Pantagruel,* liv. III, chap. XXXIX et suiv.) Voir aussi Straparole, Nuit XIII, fable 10, et Morlini, Nouvelle LXVIII.

XI. *Le Paysan qui avoit offensé son seigneur.* Le titre que donne le manuscrit de Conrart, t. IX, p. 167 : *Conte d'un gentilhomme espagnol et d'un paysan son vassal,* pourrait faire supposer que La Fontaine a trouvé l'idée première de son récit dans quelque auteur espagnol. Ce n'est point en Espagne que nous la découvrons la première fois ; c'est en Italie, dans une comédie de Bruno Nolano, *Il Candelaio,* traduite en français et publiée en 1633, sous le titre de *Boniface et le Pédant.* Nous avons, dans notre ouvrage sur *Molière et la Comédie italienne*[1], reproduit toute cette scène, dont le héros est le pédant Mamfurio. Molière en a fait un intermède du *Malade imaginaire.* Condamné, par les archers qui l'ont arrêté, à

1. Paris, Didier et Cie, 1867.

payer six pistoles, rachetables en croquignoles ou en coups de bâton, Polichinelle paye définitivement en espèces les six pistoles, faute d'avoir pu supporter jusqu'au bout les croquignoles et les coups de bâton. (Scène VI du premier intermède.)

Il est à noter que l'anecdote telle que la rapporte La Fontaine est beaucoup moins plaisante et plus odieuse que dans Bruno Nolano et dans Molière. Il ne s'agit chez ceux-ci que d'un mauvais traitement exercé soit par des vauriens sur un pédagogue ridicule, soit par des archers sur un grotesque, tandis que ce mauvais traitement est, de la part du seigneur de La Fontaine, un abus de pouvoir, et prête fort médiocrement à rire aux hommes de notre temps.

DEUXIÈME PARTIE

1666-1669

PRÉFACE[1].

Voici les derniers ouvrages de cette nature qui partiront des mains de l'auteur, et par conséquent la dernière occasion de justifier ses hardiesses et les licences qu'il s'est données. Nous ne parlons point des mauvaises rimes, des vers qui enjambent, des deux voyelles sans élision, ni en général de ces sortes de négligences qu'il ne se pardonneroit pas à lui-même en un autre genre de poésie, mais qui sont inséparables, pour ainsi dire, de celui-ci. Le trop grand soin de les éviter jetteroit un faiseur de contes en de longs détours, en des récits aussi froids que beaux, en des contraintes fort inutiles, et lui feroit négliger le plaisir du cœur pour travailler à la satisfaction de l'oreille. Il faut laisser les narrations étudiées

1. En tête de la *seconde partie des Contes et Nouvelles envers, de M. de La Fontaine.* Paris, Cl. Barbin, 1666.

pour les grands sujets, et ne pas faire un poëme épique des aventures de Renaud d'Ast. Quand celui qui a rimé ces nouvelles y auroit apporté tout le soin et l'exactitude qu'on lui demande, outre que ce soin s'y remarqueroit d'autant plus qu'il y est moins nécessaire, et que cela contrevient aux préceptes de Quintilien, encore l'auteur n'auroit-il pas satisfait au principal point, qui est d'attacher le lecteur, de le réjouir, d'attirer malgré lui son attention, de lui plaire enfin : car, comme l'on sait, le secret de plaire ne consiste pas toujours en l'ajustement, ni même en la régularité ; il faut du piquant et de l'agréable, si l'on veut toucher. Combien voyons-nous de ces beautés régulières qui ne touchent point, et dont personne n'est amoureux ! Nous ne voulons pas ôter aux modernes la louange qu'ils ont méritée. Le beau tour de vers, le beau langage, la justesse, les bonnes rimes, sont des perfections en un poëme : cependant, que l'on considère quelques-unes de nos épigrammes où tout cela se rencontre, peut-être y trouvera-t-on beaucoup moins de sel, j'oserois dire encore bien moins de grâces, qu'en celles de Marot et de Saint-Gelais, quoique les ouvrages de ces derniers soient presque tous pleins de ces mêmes fautes qu'on nous impute. On dira que ce n'étoient pas des fautes en leur siècle, et que c'en sont de très-grandes au nôtre. A cela nous répondons par un même raisonnement, et disons, comme nous avons déjà

dit, que c'en seroient en effet dans un autre genre de poésie, mais que ce n'en sont point dans celui-ci. Feu M. de Voiture en est le garant. Il ne faut que lire ceux de ses ouvrages où il fait revivre le caractère de Marot : car notre auteur ne prétend pas que la gloire lui en soit due, ni qu'il ait mérité non plus de grands applaudissements du public pour avoir rimé quelques contes. Il s'est véritablement engagé dans une carrière toute nouvelle, et l'a fournie le mieux qu'il a pu, prenant tantôt un chemin, tantôt l'autre, et marchant toujours plus assurément quand il a suivi la manière de nos vieux poëtes, QUORUM IN HAC RE IMITARI NEGLIGENTIAM EXOPTAT POTIUS QUAM ISTORUM DILIGENTIAM [1].

Mais, en disant que nous voulions passer ce point-là, nous nous sommes insensiblement engagés à l'examiner. Et possible n'a-ce pas été inutilement, car il n'y a rien qui ressemble mieux à des fautes que ces licences. Venons à la liberté que l'auteur se donne de tailler dans le bien d'autrui ainsi que dans le sien propre, sans qu'il en excepte les nouvelles même les plus connues, ne s'en trouvant point d'inviolable pour lui. Il retran-

1. La citation de ce passage de Térence est approximative. Voici le texte exact :

Quorum æmulari exoptat negligentiam
Potius quam istorum obscuram diligentiam.
(*Andria, prologus*, v. 20.)

che, il amplifie, il change les incidents et les circonstances, quelquefois le principal événement et la suite; enfin, ce n'est plus la même chose, c'est proprement une nouvelle nouvelle ; et celui qui l'a inventée auroit bien de la peine à reconnoître son propre ouvrage. NON SIC DECET CONTAMINARI FABULAS[1], diront les critiques. Et comment ne le diroient-ils pas? ils ont bien fait le même reproche à Térence ; mais Térence s'est moqué d'eux, et a prétendu avoir droit d'en user ainsi. Il a mêlé du sien parmi les sujets qu'il a tirés de Ménandre, comme Sophocle et Euripide ont mêlé du leur parmi ceux qu'ils ont tirés des écrivains qui les précédoient, n'épargnant histoire ni fable où il s'agissoit de la bienséance et des règles du dramatique. Ce privilége cessera-t-il à l'égard des contes faits à plaisir? et faudra-t-il avoir dorénavant plus de respect et plus de religion, s'il est permis d'ainsi dire, pour le mensonge que les anciens n'en ont eu pour la vérité? Jamais ce qu'on appelle un bon conte ne passe d'une main à l'autre sans recevoir quelque nouvel embellissement.

D'où vient donc, nous pourra-t-on dire, qu'en beaucoup d'endroits l'auteur retranche au lieu d'enché-

1. Autre citation de Térence :

.... Atque in eo disputant
Contaminari non decere fabulas.
(*Andria, prologus*, v. 15)

rir ? Nous en demeurons d'accord ; et il le fait pour éviter la longueur et l'obscurité, deux défauts intolérables dans ces matières, le dernier surtout : car, si la clarté est recommandable en tous les ouvrages de l'esprit, on peut dire qu'elle est nécessaire dans les récits, où une chose, la plupart du temps, est la suite et la dépendance d'une autre, où le moindre fonde quelquefois le plus important ; en sorte que si le fil vient une fois à se rompre, il est impossible au lecteur de le renouer. D'ailleurs, comme les narrations en vers sont très-malaisées, il se faut charger de circonstances le moins qu'on peut; par ce moyen vous vous soulagez vous-même, et vous soulagez aussi le lecteur, à qui l'on ne sauroit manquer d'apprêter des plaisirs sans peine. Que si l'auteur a changé quelques incidents et même quelque catastrophe, ce qui préparoit cette catastrophe, et la nécessité de la rendre heureuse, l'y ont contraint. Il a cru que dans ces sortes de contes chacun devoit être content à la fin : cela plaît toujours au lecteur, à moins qu'on ne lui ait rendu les personnes trop odieuses. Mais il n'en faut point venir là, si l'on peut, ni faire rire et pleurer dans une même nouvelle. Cette bigarrure déplaît à Horace sur toutes choses ; il ne veut pas que nos compositions ressemblent aux grotesques, et que nous fassions un ouvrage moitié femme, moitié poisson. Ce sont les raisons générales que l'auteur a eues. On en pourroit encore alléguer de particulières, et défendre chaque

endroit; mais il faut laisser quelque chose à faire à l'habileté et à l'indulgence des lecteurs. Ils se contenteront donc de ces raisons-ci. Nous les aurions mises un peu plus en jour et fait valoir davantage, si l'étendue des préfaces l'avoit permis.

DEUXIÈME PARTIE.

I.

LE FAISEUR D'OREILLES

ET

LE RACCOMMODEUR DE MOULES.

CONTE TIRÉ DES CENT NOUVELLES NOUVELLES ET D'UN CONTE DE BOCCACE.

Sire Guillaume allant en marchandise[1],
Laissa sa femme enceinte de six mois,
Simple, jeunette, et d'assez bonne guise[2],
Nommée Alix, du pays champenois.
Compère André l'alloit voir quelquefois:
A quel dessein? Besoin n'est de le dire,

1. Voyageant pour son commerce.
2. *Guise,* façon. La Fontaine a dit:

Afin que son amant en fût plus à sa guise.
(Livre I, fable XVII.)

Tous furent du dessein, chacun selon sa guise.
(Livre V, fable XIX.)

L'expression « faire, agir à sa guise » est encore d'un commun usage.

Et Dieu le sait. C'étoit un maître sire ;
Il ne tendoit guère en vain ses filets ;
Ce n'étoit pas autrement sa coutume.
Sage eût été l'oiseau qui de ses rets
Se fût sauvé sans laisser quelque plume.

Alix étoit fort neuve sur ce point ;
Le trop d'esprit ne l'incommodoit point,
De ce défaut on n'accusoit la belle ;
Elle ignoroit les malices d'amour ;
La pauvre dame alloit tout devant elle,
Et n'y savoit ni finesse ni tour.
Son mari donc se trouvant en emplette,
Elle au logis, en sa chambre seulette,
André survient, qui sans long compliment
La considère, et lui dit froidement :
« Je m'ébahis comme au bout du royaume
S'en est allé le compère Guillaume
Sans achever l'enfant que vous portez :
Car je vois bien qu'il lui manque une oreille ;
Votre couleur me le démontre assez,
En ayant vu mainte épreuve pareille.
— Bonté de Dieu ! reprit-elle aussitôt,
Que dites-vous ? quoi ! d'un enfant monaut[1]
J'accoucherai ! N'y savez-vous remède ?

1. Qui n'a qu'une oreille ; ce mot vient du grec.

— Si da[1], fit-il, je vous puis donner aide
En ce besoin, et vous jurerai bien
Qu'autre que vous ne m'en feroit tant faire.
Le mal d'autrui ne me tourmente en rien,
Fors excepté ce qui touche au compère;
Quant à ce point je m'y ferois mourir.
Or essayons, sans plus en discourir,
Si je suis maître à forger des oreilles.
— Souvenez-vous de les rendre pareilles,
Reprit la femme. — Allez, n'ayez souci,
Répliqua-t-il; je prends sur moi ceci. »
Puis le galant montre ce qu'il sait faire.
Tant ne fut nice[2] (encore que nice fût)
Madame Alix que le jeu ne lui plût.
Philosopher ne faut pour cette affaire.
André vaquoit de grande affection
A son travail, faisant ore[3] un tendon,
Ore un repli, puis quelque cartilage,
Et n'y plaignant l'étoffe et la façon.
« Demain, dit-il, nous polirons l'ouvrage,
Puis le mettrons en sa perfection,
Tant et si bien qu'en ayez bonne issue.
— Je vous en suis, dit-elle, bien tenue:
Bon fait avoir ici-bas un ami. » .

1. Oui-da.
2. Novice, simple, ignorante.
3. Tantôt, du latin *hora*.

Le lendemain, pareille heure venue,
Compère André ne fut pas endormi :
Il s'en alla chez la pauvre innocente.
« Je viens, dit-il, toute affaire cessante,
Pour achever l'oreille que savez.
— Et moi, dit-elle, allois par un message.
Vous avertir de hâter cet ouvrage :
Montons en haut. » Dès qu'ils furent montés,
On poursuivit la chose encommencée[1].
Tant fut ouvré[2] qu'Alix dans la pensée
Sur cette affaire un scrupule se mit ;
Et l'innocente au bon apôtre dit :
« Si cet enfant avoit plusieurs oreilles,
Ce ne seroit à vous bien besogné.
— Rien, rien, dit-il ; à cela j'ai soigné :
Jamais ne faux[3] en rencontres pareilles. »

Sur le métier l'oreille étoit encor
Quand le mari revient de son voyage ;
Caresse Alix, qui du premier abord :
« Vous aviez fait, dit-elle, un bel ouvrage !

1. *Encommencé* se disait pour commencé.

2. *Ouvré*, travaillé.

3. Je ne fais de fautes, je ne commets d'erreur. « La jeune femme lui disoit : — Voire mais ! si vous lui faites quatre ou cinq oreilles arrière, ce sera une mauvaise besogne. — Non, non, ce dit le sire André, je n'en ferai qu'une ; mais pensez-vous qu'elle soit si tôt faite ? etc. » (*Bonaventure Despériers.*)

Nous en tenions sans le compère André,
Et notre enfant d'une oreille eût manqué.
Souffrir n'ai pu chose tant indécente;
Sire André donc, tout affaire cessante,
En a fait une : il ne faut oublier
De l'aller voir, et l'en remercier;
De tels amis on a toujours affaire. »
Sire Guillaume, au discours qu'elle fit,
Ne comprenant comme il se pouvoit faire
Que son épouse eût eu si peu d'esprit,
Par plusieurs fois lui fit faire un récit
De tout le cas; puis, outré de colère,
Il prit une arme à côté de son lit,
Voulut tuer la pauvre Champenoise,
Qui prétendoit ne l'avoir mérité.
Son innocence et sa naïveté.
En quelque sorte apaisèrent la noise[1].
« Hélas! monsieur, dit la belle en pleurant,
En quoi vous puis-je avoir fait du dommage?
Je n'ai donné vos draps ni votre argent,
Le compte y est; et quant au demeurant
André me dit, quand il parfit l'enfant,
Qu'en trouveriez plus que pour votre usage:
Vous pouvez voir; si je mens, tuez-moi;
Je m'en rapporte à votre bonne foi. »

1. Bruit, querelle.

L'époux, sortant quelque peu de colère,
Lui répondit: « Or bien, n'en parlons plus;
On vous l'a dit; vous avez cru bien faire;
J'en suis d'accord : contester là-dessus
Ne produiroit que discours superflus.
Je n'ai qu'un mot: faites demain en sorte
Qu'en ce logis j'attrape le galant :
Ne parlez point de notre différend;
Soyez secrète, ou bien vous êtes morte.
Il vous le faut avoir adroitement;
Me feindre absent en un second voyage,
Et lui mander, par lettre ou par message,
Que vous avez à lui dire deux mots.
André viendra; puis de quelque propos
L'amuserez, sans toucher à l'oreille;
Car elle est faite, il n'y manque plus rien. »

Notre innocente exécuta très-bien
L'ordre donné. Ce ne fut pas merveille :
La crainte donne aux bêtes de l'esprit.
André venu, l'époux guère ne tarde,
Monte, et fait bruit. Le compagnon regarde
Où se sauver : nul endroit il ne vit
Qu'une ruelle, en laquelle il se mit.
Le mari frappe : Alix ouvre la porte.
Et de la main fait signe incontinent
Qu'en la ruelle est caché le galant.

Sire Guillaume étoit armé de sorte
Que quatre André n'auroient pu l'étonner.
Il sort pourtant, et va querir main-forte,
Ne le voulant sans doute assassiner,
Mais quelque oreille au pauvre homme couper,
Peut-être pis, ce qu'on coupe en Turquie,
Pays cruel et plein de barbarie.
C'est ce qu'il dit à sa femme tout bas;
Puis l'emmena, sans qu'elle osât rien dire;
Ferma très-bien la porte sur le sire.

André se crut sorti d'un mauvais pas,
Et que l'époux ne savoit nulle chose.
Sire Guillaume, en rêvant à son cas,
Change d'avis, en soi-même propose
De se venger avecque moins de bruit,
Moins de scandale, et beaucoup plus de fruit.
« Alix, dit-il, allez querir la femme
De sire André; contez-lui votre cas
De bout en bout; courez, n'y manquez pas:
Pour l'amener[1], vous direz à la dame
Que son mari court un péril très-grand;
Que je vous ai parlé d'un châtiment
Qui la regarde, et qu'aux faiseurs d'oreilles
On fait souffrir en rencontres pareilles;

1. VAR. *Première édition :* pour l'emmener.

Chose terrible, et dont le seul penser
Vous fait dresser les cheveux à la tête ;
Que son époux est tout près d'y passer ;
Qu'on n'attend qu'elle afin d'être à la fête ;
Que toutefois, comme elle n'en peut mais,
Elle pourra faire changer la peine.
Amenez-la, courez ; je vous promets
D'oublier tout, moyennant qu'elle vienne. »
Madame Alix, bien joyeuse, s'en fut
Chez sire André, dont la femme accourut
En diligence et quasi hors d'haleine ;
Puis monta seule, et, ne voyant André,
Crut qu'il étoit quelque part enfermé.

Comme la dame étoit en ces alarmes,
Sire Guillaume, ayant quitté ses armes,
La fait asseoir, et puis commence ains :
« L'ingratitude est mère de tout vice :
André m'a fait un notable service ;
Par quoi, devant que vous sortiez d'ici,
Je lui rendrai, si je puis, la pareille.
En mon absence, il a fait une oreille
Au fruit d'Alix ; je veux d'un si bon tour
Me revancher, et je pense une chose :
Tous vos enfants ont le nez un peu court ;
Le moule en est assurément la cause.
Or je les sais des mieux raccommoder.

Mon avis donc est que, sans retarder,
Nous pourvoyions de ce pas à l'affaire. »
Disant ces mots, il vous prend la commère,
Et près d'André la jeta sur le lit,
Moitié raisin, moitié figue [1], en jouit.
La dame prit le tout en patience;
Bénit le ciel de ce que la vengeance
Tomboit sur elle, et non sur sire André,
Tant elle avoit pour lui de charité.
Sire Guillaume étoit de son côté
Si fort ému, tellement irrité,
Qu'à la pauvrette il ne fit nulle grâce
Du talion, rendant à son époux
Fèves pour pois, et pain blanc pour fouace [2].

Qu'on dit bien vrai que se venger est doux!
Très-sage fut d'en user de la sorte:
Puisqu'il vouloit son honneur réparer,
Il ne pouvoit mieux que par cette porte
D'un tel affront, à mon sens, se tirer.
André vit tout, et n'osa murmurer;
Jugea des coups, mais ce fut sans rien dire,
Et loua Dieu que le mal n'étoit pire.

1. C'est-à-dire moitié de gré, moitié de force.

2. C'est-à-dire qu'il rendait autant qu'il avait reçu. La fouace est une espèce de gâteau composé comme le pain ordinaire, mais auquel on ajoute des œufs et du beurre.

Pour une oreille il auroit composé ;
Sortir à moins, c'étoit pour lui merveilles :
Je dis à moins, car mieux vaut, tout prisé,
Cornes gagner que perdre ses oreilles.

II.

LES [CORDELIERS] DE CATALOGNE[1].

CONTE TIRÉ DES CENT NOUVELLES NOUVELLES.

Je veux vous conter la besogne
Des [cordeliers][2] de Catalogne :
Besogne où ces [pères][3] en Dieu[4]
Témoignèrent en certain lieu
Une charité si fervente,
Que mainte femme en fut contente,
Et crut y gagner paradis.
Telles gens par leurs bons avis
Mettent à bien les jeunes âmes,
Tirent à soi filles et femmes[5],

1. Voyez dans nos *Remarques sur les contes de la deuxième partie* ce que nous disons du texte de ce conte.

VAR. DU TITRE, édition de 1669 : *Les frères de Catalogne.*

2. VAR. *Édit. 1669 :* Des bons frères.

3. VAR. *Édit. 1669 :* Ces frères.

4. VAR. *Édit. 1667 :* Ces pères de Dieu.

5. VAR. *Édit. de 1668 et 1685 :*

Tirant à soi filles et femmes.

53872

Se savent emparer du cœur,
Et dans la vigne du Seigneur
Travaillent ainsi qu'on peut croire[1],
Et qu'on verra par cette histoire.

Au temps que le sexe vivoit
Dans l'ignorance[2], et ne savoit
Gloser encor sur l'Évangile
(Temps à coter fort difficile),
Un essaim de frères [mineurs][3],
Pleins d'appétit et beaux dîneurs,
S'alla jeter dans une ville
En jeunes beautés très-fertile.
Pour des galants, peu s'en trouvoit[4];
De vieux maris, il en pleuvoit.
A l'abord une confrérie
Par les bons pères fut bâtie.
Femme n'étoit qui n'y courût[5],
Qui ne s'en mît, et qui ne crût
Par ce moyen être sauvée:
Puis quand leur foi fut éprouvée

1. VAR. *Édit. 1667* : Tous comme on...
2. VAR. *Édit. de 1667 et 1668* : Dans l'innocence.
3. VAR. *Édit. de 1669* :

Un essaim de frères dîmeurs.

4. VAR. *Édit. 1667* :

Peu de galants il s'en trouvoit.

5. VAR. *Edit. 1667* : Qui ne courût.

On vint au véritable point[1].
Frère André ne marchanda point,
Et leur fit ce beau petit prêche :
« Si quelque chose vous empêche
D'aller tout droit en paradis,
C'est d'épargner pour vos maris
Un bien dont ils n'ont plus que faire
Quand ils ont pris leur nécessaire,
Sans que jamais il vous ait plu
Nous faire part du superflu.
Vous me direz que notre usage
Répugne aux dons du mariage :
Nous l'avouons ; et, Dieu merci,
Nous n'aurions que voir en ceci,
Sans le soin de vos consciences.
La plus grièvе des offenses,
C'est d'être ingrate ; Dieu l'a dit.
Pour cela Satan fut maudit[2].
Prenez-y garde ; et de vos restes
Rendez grâce aux bontés célestes,
Nous laissant dîmer sur un bien[3]

1. VAR. *Édit. de 1667 et 1668 :*

La crainte donc d'être damnée
Fit qu'elles vinrent de bien loin.

2. VAR. *Édit. de 1667 et 1668 :*

Pour cela Satan fut maudit,
C'est d'être ingrate ; Dieu l'a dit.

3. VAR. *Edit. 1667 :* Diner sur le bien.

Qui ne vous coûte presque rien.
C'est un droit, ô troupe fidèle,
Qui vous témoigne notre zèle ;
Droit authentique et bien signé,
Que les papes nous ont donné ;
Droit enfin, et non pas aumône :
Toute femme doit en personne
S'en acquitter trois fois le mois
[Vers les enfants de saint François[1]].
Cela fondé sur l'Écriture :
Car il n'est bien dans la nature [2],
Je le répète, écoutez-moi,
Qui ne subisse cette loi
De reconnoissance et d'hommage.
Or, les œuvres de mariage
Étant un bien, comme savez
Ou savoir chacune devez,
Il est clair que dîme en est due.
Cette dîme sera reçue
Selon notre petit pouvoir :
Quelque peine qu'il faille avoir,
Nous la prendrons en patience :
N'en faites point de conscience ;
Nous sommes gens qui n'avons pas

1. Var. *Édit. 1669 :*

Vers les frères Catalanois.

2. Ce vers manque dans l'édition de 1667.

Toutes nos aises ici-bas.
Au reste, il est bon qu'on vous dise
Qu'entre la chair et la chemise
Il faut cacher le bien qu'on fait :
Tout ceci doit être secret
Pour vos maris et pour tout autre.
Voici trois mots d'un bon apôtre[1]
Qui font à notre intention :
Foi, charité, discrétion. »

Frère André, par cette éloquence,
Satisfit fort son audience,
Et passa pour un Salomon :
Peu dormirent à son sermon.
Chaque femme, ce dit l'histoire,
Garda très-bien dans sa mémoire,
Et mieux encor dedans son cœur[2],
Le discours du prédicateur.
Ce n'est pas tout, il s'exécute :
Chacune accourt; grande dispute
A qui la première paiera :
Mainte bourgeoise murmura

1. VAR. *Édit. 1667 et 1668 :*

Voici un beau mot de l'Apôtre
Qui fait à notre intention.

Édit. 1685 :

Voici trois beaux mots de l'Apôtre.

2. VAR. *Édit. 1667 :* Encore dans...

Qu'au lendemain on l'eût remise.
[Et notre mère sainte Église[1]],
Ne sachant comme renvoyer
Cet escadron prêt à payer,
Fut contrainte enfin de leur dire :
« De par Dieu, souffrez qu'on respire ;
C'en est assez pour le présent ;
On ne peut faire qu'en faisant.
Réglez votre temps sur le nôtre ;
Aujourd'hui l'une, et demain l'autre :
Tout avec ordre ; et, croyez-nous,
On en va mieux quand on va doux. »
Le sexe suit cette sentence ;
Jamais de bruit pour la quittance,
Trop bien quelque collation,
Et le tout par dévotion.
Puis de trinquer à la commère,
Je laisse à penser quelle chère
Faisoit alors frère Frapart[2].
Tel d'entre eux avoit pour sa part
Dix jeunes femmes bien payantes,
Frisques[3], gaillardes, attrayantes :
Tel aux douze et quinze passoit ;

1. Var. *Édit. 1669 :*

La gent qui n'aime pas la bise.

2. Terme de dérision s'appliquant aux moines, employé par Rabelais : « Il tient je ne sçay quoi du frère Frappart. » (Liv. IV, ch. xv.)

3. Fraîches, vives.

Frère Roc à vingt se chaussoit.
Tant et si bien que les donzelles[1],
Pour se montrer plus ponctuelles,
Payoient deux fois assez souvent :
Dont il avint que le couvent,
Las enfin d'un tel ordinaire,
Après avoir à cette affaire
Vaqué cinq ou six mois entiers,
Eût fait crédit bien volontiers :
Mais les donzelles, scrupuleuses,
De s'acquitter étoient soigneuses,
Croyant faillir en retenant
Un bien à l'Ordre appartenant.
Point de dîmes accumulées.
Il s'en trouva de si zélées
Que par avance elles payoient.
Les beaux pères n'expédioient
Que les fringantes et les belles,
Enjoignant aux sempiternelles
De porter en bas leur tribut :
Car dans ces dîmes de rebut
Les lais[2] trouvoient encore à frire[3].

1. VAR. *Édit. de 1667 et 1668 :*

Tant et si bien que ces donzelles.

2. Les frères lais, domestiques de couvent.
3. VAR. *Édit. de 1667 :*

Les laics trouvèrent de quoi frire.

Bref, à peine il se pourroit dire[1]
Avec combien de charité
Le tout étoit exécuté.

Il avint[2] qu'une de la bande,
Qui vouloit porter son offrande
Un beau soir, en chemin faisant,
Et son mari la conduisant,
Lui dit : « Mon Dieu ! j'ai quelque affaire
Là-dedans avec certain frère ;
Ce sera fait dans un moment. »
L'époux répondit brusquement[3] :
« Quoi ? quelle affaire ? êtes-vous folle ?
Il est minuit, sur ma parole :
Demain vous direz vos péchés ;
Tous les bons pères sont couchés.
— Cela n'importe, dit la femme[4].
— Et, par Dieu, si ! dit-il, madame[5],
Je tiens qu'il importe beaucoup ;
Vous ne bougerez pour ce coup.
Qu'avez-vous fait ? et quelle offense

1. Var. *Édit. 1667* : Pouvoit...
2. Var. *Édit. 1667* : Il advint...
3. Var. *Édit. 1667 et 1668* :

L'époux repartit brusquement.

4. Dans l'édition de 1667, cette partie est disposée en dialogue.
5. Var. *Édit. 1667 et 1668* :

Et, parbleu si ! dit-il, madame.

Presse ainsi votre conscience?
Demain matin, j'en suis d'accord.
— Ah! monsieur, vous me faites tort,
Reprit-elle; ce qui me presse,
Ce n'est pas d'aller à confesse,
C'est de payer [1], car, si j'attends,
Je ne le pourrai de longtemps;
Le frère aura d'autres affaires.
— Quoi payer? — La dîme aux bons pères.
— Quelle dîme? — Savez-vous pas?
— Moi, je le sais! C'est un grand cas,
Que toujours femme aux moines donne.
Mais cette dîme, ou cette aumône,
La saurai-je point à la fin [2]?
— Voyez, dit-elle, qu'il est fin!
N'entendez-vous pas ce langage?
C'est des œuvres de mariage.
— Quelles œuvres? reprit l'époux.
— Eh! la! monsieur, c'est ce que nous...
Mais j'aurois payé depuis l'heure;
Vous êtes cause qu'en demeure [3]
Je me trouve présentement.
Et cela, je ne sais comment,

1. Var. *Édit. 1667* : Mais de payer...
2. Var. *Édit. 1667* :

Ne la saurai-je point enfin?

3. En retard.

Car toujours je suis coutumière
De payer toute la première. »

L'époux, rempli d'étonnement,
Eut cent pensers en un moment;
Il ne sut[1] que dire et que croire.
Enfin pour apprendre l'histoire
Il se tut, il se contraignit;
Du secret, sans plus[2], se plaignit[3];
Par tant d'endroits tourna sa femme
Qu'il apprit que mainte autre dame
Payoit la même pension:
Ce lui fut consolation.
« Sachez, dit la pauvre innocente,
Que pas une n'en est exempte:
Votre sœur paye à frère Aubry[4];
La baillie[5], au père Fabry;
Son Altesse, à frère Guillaume,
Un des beaux moines du royaume.
Moi, qui paye à frère Girard,
Je voulois lui porter ma part. »

1. VAR. *Édit. 1667* : Il ne sait...

2. VAR. *Édit. 1667* : Tant plus...

3. Les quatre vers précédents, qui se trouvent dans les éditions étrangères de 1667 et 1668, et dans celle de Paris de 1669, donnée par La Fontaine, ont été supprimés dans l'édition hollandaise de 1685.

4. VAR. *Manuscrit de Conrart* :

Notre sœur paye à frère Aubry.

5. VAR. *Édit. 1667* : Baillive...

Que de maux la langue nous cause !
Quand ce mari sut toute chose[1],
Il résolut premièrement
D'en avertir secrètement
Monseigneur, puis les gens de ville.
Mais comme il étoit difficile
De croire un tel cas dès l'abord,
Il voulut avoir le rapport
Du drôle à qui payoit sa femme.
Le lendemain devant la dame
Il fait venir frère Girard,
Lui porte à la gorge un poignard[2],
Lui fait conter tout le mystère.
Puis, ayant enfermé ce frère
A double clef, bien garrotté,
Et la dame d'autre côté,
Il va partout conter sa chance.
Au logis du prince il commence ;
Puis il descend chez l'échevin ;
Puis il fait sonner le tocsin.
Toute la ville en est troublée,
On court en foule[3] à l'assemblée,

1. VAR. *Édit. 1667 et 1668*

Quand le mari sut toute chose.

2. VAR. *Édit. 1667 et 1668 :*

Il porte à sa gorge un poignard.

3. VAR. *Édit. 1667 :* A foule...

Et le sujet de la rumeur
N'est point su du peuple dîmeur[1].

Chacun opine à la vengeance.
L'un dit qu'il faut en diligence
Aller massacrer ces cagots ;
L'autre dit qu'il faut de fagots
Les entourer dans leur repaire[2],
Et brûler gens et monastère.
Tel veut qu'ils soient à l'eau jetés,
Dedans leurs frocs[3] empaquetés
[Afin que la gent cordelière[4]],
Flottant ainsi sur la rivière,
S'en aille apprendre à l'univers
Comment on traite les pervers[5].
Tel invente un autre supplice,
Et chacun selon son caprice.
Bref, tous conclurent à la mort.
L'avis du feu fut le plus fort.
On court au couvent tout à l'heure ;
Mais, par respect de la demeure,

1. Les quatre vers qui précèdent se trouvent dans les éditions de 1667, de 1668 et de 1669, et manquent dans celle de 1685.

2. VAR. *Édit. 1667.* : En leur repaire...

3. VAR. *Édit. 1667* : Leur froc...

4. VAR. *Édit. 1669* :

Afin que cette pépinière.

5. Les quatre vers qui précèdent sont omis dans l'édition de 1685.

L'arrêt ailleurs s'exécuta ;
Un bourgeois sa grange prêta.
La penaille[1], ensemble enfermée,
Fut en peu d'heures consumée,
Les maris sautant alentour
Et dansant au son du tambour.
Rien n'échappa de leur colère[2],
Ni moinillon, ni béat père[3] :
Robes, manteaux et cocluchons[4],
Tout fut brûlé comme cochons ;
Tous périrent dedans les flammes :
Je ne sais ce qu'on fit des femmes.
Pour le pauvre frère Girard,
Il avoit eu son fait à part.

1. *Penaille, penaillon :* terme injurieux s'appliquant aux moines, dont Rabelais s'est servi : « Je ne sçay quel plaisir vous prenez raisonnant avec ce meschant penaillon de moine. » (Liv. V, ch. XXIX.) « Comme ce penaillon de moine que vous voyez, frère Jehan, qui boyt et meurt de paour. » (Liv. IV, ch. XXIV.) On le fait venir de *pannus,* guenille, haillon. Il pourrait bien dériver de *penis,* comme *penard,* qu'on trouve aussi dans La Fontaine.

2. VAR. *Édit. 1667 :* à leur colère.

3. VAR. *Édit. 1667 :*

Ni moinillons ni beau père.

4. VAR. *Édit. 1667, 1668 et 1685 :*

Robes, manteaux et capuchons.

Cocluchons n'est pas l'orthographe ordinaire; l'usage est d'écrire ce mot : coqueluchons.

III.

LE BERCEAU.

NOUVELLE TIRÉE DE BOCCACE.

Non loin de Rome un hôtelier étoit,
Sur le chemin qui conduit à Florence ;
Homme sans bruit, et qui ne se piquoit
De recevoir gens de grosse dépense :
Même chez lui rarement on gîtoit.
Sa femme étoit encor de bonne affaire,
Et ne passoit de beaucoup les trente ans.
Quant au surplus, ils avoient deux enfants ;
Garçon d'un an, fille en âge d'en faire.
Comme il arrive en allant et venant,
Pinucio, jeune homme de famille,
Jeta si bien les yeux sur cette fille,
Tant la trouva gracieuse et gentille,
D'esprit si doux et d'air tant attrayant,
Qu'il s'en piqua : très-bien le lui sut dire ;
Muet n'étoit, elle sourde non plus ;

Dont il avint qu'il sauta par-dessus
Ces longs soupirs et tout ce vain martyre.
Se sentir pris, parler, être écouté,
Ce fut tout un; car la difficulté
Ne gisoit pas à plaire à cette belle :
Pinuce étoit gentilhomme bien fait ;
Et jusque-là la fille n'avoit fait
Grand cas des gens de même étoffe qu'elle :
Non qu'elle crût pouvoir changer d'état ;
Mais elle avoit, nonobstant son jeune âge,
Le cœur trop haut, le goût trop délicat,
Pour s'en tenir aux amours de village.
Colette donc (ainsi on l'appeloit),
En mariage à l'envi demandée,
Rejetoit l'un, de l'autre ne vouloit,
Et n'avoit rien que Pinuce en l'idée.
Longs pourparlers avecque son amant
N'étoient permis ; tout leur faisoit obstacle.
Les rendez-vous et le soulagement
Ne se pouvoient, à moins que d'un miracle.
Cela ne fit qu'irriter leurs esprits.
Ne gênez point, je vous en donne avis,
Tant vos enfants, ô vous pères et mères ;
Tant vos moitiés, vous époux et maris :
C'est où l'amour fait le mieux ses affaires.
Pinucio, certain soir qu'il faisoit
Un temps fort brun, s'en vient, en compagnie

D'un sien ami, dans cette hôtellerie
Demander gîte. On lui dit qu'il venoit
Un peu trop tard. « Monsieur, ajouta l'hôte,
Vous savez bien comme on est à l'étroit
Dans ce logis; tout est plein jusqu'au toit :
Mieux vous vaudroit passer outre, sans faute ;
Ce gîte n'est pour gens de votre état.
— N'avez-vous point encor quelque grabat,
Reprit l'amant, quelque coin de réserve? »
L'hôte repart : « Il ne nous reste plus
Que notre chambre, où deux lits sont tendus ;
Et de ces lits il n'en est qu'un qui serve
Aux survenants ; l'autre, nous l'occupons.
Si vous voulez coucher de compagnie,
Vous et monsieur, nous vous hébergerons. »
Pinuce dit : « Volontiers ; je vous prie
Que l'on nous serve à manger au plus tôt. »
Leur repas fait, on les conduit en haut.

Pinucio, sur l'avis de Colette,
Marque de l'œil comme la chambre est faite :
Chacun couché, pour la belle on mettoit
Un lit de camp ; celui de l'hôte étoit
Contre le mur, attenant de la porte ;
Et l'on avoit placé de même sorte,
Tout vis-à-vis, celui du survenant ;
Entre les deux un berceau pour l'enfant,

Et toutefois plus près du lit de l'hôte.
Cela fit faire une plaisante faute
A cet ami qu'avoit notre galant.
Sur le minuit, que l'hôte apparemment
Devoit dormir, l'hôtesse en faire autant,
Pinucio, qui n'attendoit que l'heure,
Et qui comptoit les moments de la nuit,
Son temps venu, ne fait longue demeure,
Au lit de camp s'en va droit et sans bruit.
Pas ne trouva la pucelle endormie,
J'en jurerois. Colette apprit un jeu
Qui, comme on sait, lasse plus qu'il n'ennuie.
Trêve se fit ; mais elle dura peu :
Larcins d'amour ne veulent longue pause.
Tout à merveille alloit au lit de camp,
Quand cet ami qu'avoit notre galant,
Pressé d'aller mettre ordre à quelque chose
Qu'honnêtement exprimer je ne puis,
Voulut sortir, et ne put ouvrir l'huis[1]
Sans enlever le berceau de sa place,
L'enfant avec, qu'il mit près de leur lit ;
Le détourner auroit fait trop de bruit.
Lui revenu, près de l'enfant il passe,

1. La porte. Jehan de Boves dit :

Lors se liève sire Gombers,
S'alla à l'uis pissier toz nus.
(Fabliau de *Gombert et des deux Cleres.*)

Sans qu'il daignât le remettre en son lieu ;
Puis se recouche, et quand il plut à Dieu
Se rendormit. Après un peu d'espace,
Dans le logis je ne sais quoi tomba.
Le bruit fut grand ; l'hôtesse s'éveilla,
Puis alla voir ce que ce pouvoit être.
A son retour le berceau la trompa.

Ne le trouvant joignant le lit du maître,
« Saint Jean, dit-elle en soi-même aussitôt,
J'ai pensé faire une étrange bévue :
Près de ces gens je me suis, peu s'en faut,
Remise au lit en chemise ainsi nue :
C'étoit pour faire un bon charivari.
Dieu soit loué que ce berceau me montre
Que c'est ici qu'est couché mon mari ! »
Disant ces mots, auprès de cet ami
Elle se met. Fol ne fut, n'étourdi[1],
Le compagnon, dedans un tel rencontre[2] ;
La mit en œuvre, et sans témoigner rien
Il fit l'époux, mais il le fit trop bien.
Trop bien ! je faux[3] : et c'est tout le contraire,
Il le fit mal : car qui le veut bien faire

1. Ni étourdi.
2. Nous avons vu déjà ce mot au masculin, p. 45.
3. Je me trompe, je dis mal.

Doit en besogne aller plus doucement.
Aussi l'hôtesse eut quelque étonnement.
« Qu'a mon mari ? dit-elle ; et quelle joie
Le fait agir en homme de vingt ans ?
Prenons ceci, puisque Dieu nous l'envoie ;
Nous n'aurons pas toujours tel passe-temps. »
Elle n'eut dit ces mots entre ses dents
Que le galant recommence la fête.
La dame étoit de bonne emplette encor ;
J'en ai, je crois, dit un mot dans l'abord :
Chemin faisant, c'étoit fortune honnête.

Pendant cela, Colette, appréhendant
D'être surprise avecque son amant,
Le renvoya, le jour venant à poindre.
Pinucio, voulant aller rejoindre
Son compagnon, tomba tout de nouveau
Dans cette erreur que causoit le berceau ;
Et pour son lit il prit le lit de l'hôte.
Il n'y fut pas qu'en abaissant la voix
(Gens trop heureux font toujours quelque faute) :
« Ami, dit-il, pour beaucoup je voudrois
Te pouvoir dire à quel point va ma joie.
Je te plains fort que le ciel ne t'envoie
Tout maintenant même bonheur qu'à moi.
Ma foi ! Colette est un morceau de roi.
Si tu savois ce que vaut cette fille !

J'en ai bien vu, mais de telle, entre nous,
Il n'en est point. C'est bien le cuir plus doux[1],
Le corps mieux fait, la taille plus gentille;
Et des tetons! Je ne te dis pas tout.
Quoi qu'il en soit, avant que d'être au bout,
Gaillardement six postes se sont faites;
Six de bon compte, et ce ne sont sornettes. »

D'un tel propos l'hôte tout étourdi,
D'un ton confus gronda quelques paroles.
L'hôtesse dit tout bas à cet ami,
Qu'elle prenoit toujours pour son mari :
« Ne reçois plus chez toi ces têtes folles,
N'entends-tu point comme ils sont en débat? »
En son séant l'hôte sur son grabat
S'étant levé, commence à faire éclat.
« Comment! dit-il d'un ton plein de colère,
Vous veniez donc ici pour cette affaire!
Vous l'entendez! et je vous sais bon gré
De vous moquer encor comme vous faites!
Prétendez-vous, beau monsieur que vous êtes,

1. *Cuir* était plus usité pour désigner la peau humaine qu'il ne l'est aujourd'hui, bien qu'on dise encore : « Entre cuir et chair, cuir chevelu, etc. »

D'Aubigné dit en ses *Tragiques :*

Le fin cuir transparent qui trahit sous la peau
Mainte veine en serpent, maint arthere nouveau.

En demeurer quitte à si bon marché?
Quoi! ne tient-il qu'à honnir des familles?
Pour vos ébats nous nourrirons nos filles?
J'en suis d'avis! Sortez de ma maison :
Je jure Dieu que j'en aurai raison.
Et toi, coquine, il faut que je te tue. »

A ce discours proféré brusquement,
Pinucio, plus froid qu'une statue,
Resta sans pouls, sans voix, sans mouvement.
Chacun se tut l'espace d'un moment.
Colette entra dans des peurs nonpareilles.
L'hôtesse, ayant reconnu son erreur,
Tint quelque temps le loup par les oreilles[1].
Le seul ami se souvint par bonheur
De ce berceau, principe de la chose.
Adressant donc à Pinuce sa voix :
« T'en tiendras-tu, dit-il, une autre fois!
T'ai-je averti que le vin seroit cause
De ton malheur? Tu sais que, quand tu bois,
Toute la nuit tu cours, tu te démènes,
Et vas contant mille chimères vaines
Que tu te mets dans l'esprit en dormant.

1. Tenir le loup par les oreilles est une expression proverbiale qui s'emploie lorsque, surpris dans quelque affaire fâcheuse, on envisage du péril de tous côtés, et qu'on ne sait quel parti prendre. Elle vient d'un proverbe latin.

Reviens au lit. » Pinuce, au même instant,
Fait le dormeur, poursuit le stratagème,
Que le mari prit pour argent comptant.
Il ne fut pas jusqu'à l'hôtesse même
Qui n'y voulût aussi contribuer.
Près de sa fille elle alla se placer;
Et dans ce poste elle se sentit forte.
« Par quel moyen, comment, de quelle sorte,
S'écria-t-elle, auroit-il pu coucher
Avec Colette et la déshonorer?
Je n'ai bougé toute nuit d'auprès d'elle:
Elle n'a fait ni pis ni mieux que moi.
Pinucio nous l'alloit donner belle! »
L'hôte reprit: « C'est assez; je vous croi. »
On se leva, ce ne fut pas sans rire:
Car chacun d'eux en avoit sa raison.
Tout fut secret; et quiconque eut du bon
Par devers soi le garda sans rien dire.

IV.

LE MULETIER.

NOUVELLE TIRÉE DE BOCCACE.

Un roi lombard (les rois de ce pays
Viennent souvent s'offrir à ma mémoire):
Ce dernier-ci, dont parle en ses écrits
Maître Boccace, auteur de cette histoire,
Portoit le nom d'Agiluf en son temps.
Il épousa Teudelingue la belle,
Veuve du roi dernier mort sans enfants,
Lequel laissa l'État sous la tutelle
De celui-ci, prince sage et prudent.
Nulle beauté n'étoit alors égale
A Teudelingue; et la couche royale
De part et d'autre étoit assurément
Aussi complète, autant bien assortie
Qu'elle fut onc, quand messer Cupidon
En badinant fit choir de son brandon
Chez Agiluf, droit dessus l'écurie,

Sans prendre garde, et sans se soucier
En quel endroit; dont avecque furie
Le feu se prit au cœur d'un muletier.
Ce muletier étoit homme de mine,
Et démentoit en tout son origine,
Bien fait et beau, même ayant du bon sens.
Bien le montra: car, s'étant de la reine
Amouraché, quand il eut quelque temps
Fait ses efforts et mis toute sa peine
Pour se guérir sans pouvoir rien gagner,
Le compagnon fit un tour d'homme habile.
Maître ne sais meilleur pour enseigner
Que Cupidon; l'âme la moins subtile
Sous sa férule apprend plus en un jour
Qu'un maître ès arts en dix ans aux écoles.
Aux plus grossiers, par un chemin bien court,
Il sait montrer les tours et les paroles.
Le présent conte en est un bon témoin.
Notre amoureux ne songeoit, près ni loin,
Dedans l'abord à jouir de sa mie.
Se déclarer de bouche ou par écrit
N'étoit pas sûr. Si se mit dans l'esprit,
Mourût ou non, d'en passer son envie,
Puisqu'aussi bien plus vivre ne pouvoit;
Et mort pour mort, toujours mieux lui valoit,
Auparavant que sortir de la vie,
Éprouver tout, et tenter le hasard.

L'usage étoit chez le peuple lombard
Que quand le roi, qui faisoit lit à part,
Comme tous font, vouloit avec sa femme
Aller coucher, seul il se présentoit
Presque en chemise, et sur son dos n'avoit
Qu'une simarre : à la porte il frappoit
Tout doucement; aussitôt une dame
Ouvroit sans bruit, et le roi lui mettoit
Entre les mains la clarté qu'il portoit,
Clarté n'ayant grand'lueur ni grand'flamme.
D'abord la dame éteignoit en sortant
Cette clarté : c'étoit le plus souvent
Une lanterne, ou de simples bougies.
Chaque royaume a ses cérémonies.
Le muletier remarqua celle-ci,
Ne manqua pas de s'ajuster ainsi ;
Se présenta comme c'étoit l'usage,
S'étant caché quelque peu le visage.
La dame ouvrit dormant plus qu'à demi.
Nul cas n'étoit à craindre en l'aventure,
Fors que le roi ne vînt pareillement.
Mais ce jour-là, s'étant heureusement
Mis à chasser, force étoit que nature
Pendant la nuit cherchât quelque repos.
Le muletier, frais, gaillard, et dispos,
Et parfumé, se coucha sans rien dire.
Un autre point, outre ce qu'avons dit,

C'est qu'Agiluf, s'il avoit en l'esprit
Quelque chagrin, soit touchant son empire,
Ou sa famille, ou pour quelque autre cas,
Ne sonnoit mot en prenant ses ébats.
A tout cela Teudelingue étoit faite.
Notre amoureux fournit plus d'une traite
(Un muletier à ce jeu vaut trois rois[1]),
Dont Teudelingue entra par plusieurs fois
En pensement[2], et crut que la colère
Rendoit le prince, outre son ordinaire,
Plein de transport, et qu'il n'y songeoit pas.
En ses présents le ciel est toujours juste ;
Il ne départ à gens de tous états
Mêmes talents. Un empereur auguste
A les vertus propres pour commander ;
Un avocat[3] sait les points décider ;
Au jeu d'amour le muletier fait rage.
Chacun son fait, nul n'a tout en partage.
Notre galant, s'étant diligenté,

1. Clément Marot, dans une de ses épigrammes, dit :

Six et sept fois : ce n'est point le métier
D'homme d'honneur, c'est pour un muletier.
(*Édit. Lenglet du Fresnoy*, t. III, p. 197.)

2. *Pensement*, action de penser, est de la langue du XVIe siècle. « Comment est-il possible qu'on se puisse défaire du pensement de la mort ? » (MONTAIGNE.)

J'ai vécu sans nul pensement.
(RÉGNIER.)

3. VAR. *Première édition :* Un magistrat.

Se retira sans bruit et sans clarté,
Devant l'aurore. Il en sortoit à peine,
Lorsqu'Agiluf alla trouver la reine,
Voulut s'ébattre, et l'étonna bien fort.
« Certes, monsieur, je sais bien, lui dit-elle,
Que vous avez pour moi beaucoup de zèle ;
Mais de ce lieu vous ne faites encor
Que de sortir : même outre l'ordinaire
En avez pris et beaucoup plus qu'assez.
Pour Dieu, monsieur, je vous prie, avisez
Que ne soit trop ; votre santé m'est chère. »

Le roi fut sage et se douta du tour,
Ne sonna mot, descendit dans la cour,
Puis de la cour entra dans l'écurie,
Jugeant en lui que le cas provenoit
D'un muletier, comme l'on lui parloit [1].
Toute la troupe étoit lors endormie,
Fors le galant, qui trembloit pour sa vie.
Le roi n'avoit lanterne ni bougie.
En tâtonnant il s'approcha de tous ;
Crut que l'auteur de cette tromperie
Se connoîtroit au battement du pouls.
Point ne faillit dedans sa conjecture ;
Et le second qu'il tâta d'aventure

1. D'après ce que la reine avait dit.

Étoit son homme, à qui d'émotion,
Soit pour la peur, ou soit pour l'action,
Le cœur battoit, et le pouls tout ensemble.
Ne sachant pas où devoit aboutir
Tout ce mystère, il feignoit de dormir.
Mais quel sommeil! Le roi, pendant qu'il tremble,
En certain coin va prendre des ciseaux
Dont on coupoit le crin à ses chevaux.
« Faisons, dit-il, au galant une marque
Pour le pouvoir demain connoître mieux. »
Incontinent de la main du monarque
Il se sent tondre. Un toupet de cheveux
Lui fut coupé, droit vers le front du sire;
Et cela fait, le prince se retire.

Il oublia de serrer le toupet;
Dont le galant s'avisa d'un secret
Qui d'Agiluf gâta le stratagème.
Le muletier alla, sur l'heure même,
En pareil lieu tondre ses compagnons.
Le jour venu, le roi vit ces garçons
Sans poil au front. Lors le prince en son âme :
« Qu'est ceci donc! qui croiroit que ma femme
Auroit été si vaillante au déduit[1]?

1. Plaisir d'amour. « Tristan se coucha emprès d'elle, et en fist toutes ses voulentés... Entre eux qui menoient le *déduit*, voici venir le

Quoi ! Teudelingue a-t-elle cette nuit
Fourni d'ébat à plus de quinze ou seize ? »
Autant en vit vers le front de tondus.
« Or bien, dit-il, qui l'a fait si se taise :
Au demeurant, qu'il n'y retourne plus. »

nain... Trois jours et trois nuits Yseult et Tristan demeurèrent léans en *déduit.* » *(Roman de Tristan.)*

V.

L'ORAISON DE SAINT JULIEN.

NOUVELLE TIRÉE DE BOCCACE.

Beaucoup de gens ont une ferme foi
Pour les brevets, oraisons et paroles :
Je me ris d'eux ; et je tiens, quant à moi,
Que tous tels sorts sont recettes frivoles ;
Frivoles sont, c'est sans difficulté.
Bien est-il vrai qu'auprès d'une beauté
Paroles ont des vertus nonpareilles ;
Paroles font en amour des merveilles :
Tout cœur se laisse à ce charme amollir.
De tels brevets je veux bien me servir ;
Des autres, non. Voici pourtant un conte
Où l'oraison de monsieur saint Julien
A Renaud d'Ast[1] produisit un grand bien.

1. VAR. La *première édition* écrit partout Regnauld.

S'il ne l'eût dite, il eût trouvé mécompte
A son argent, et mal passé la nuit.

Il s'en alloit devers Château-Guillaume[1],
Quand trois quidams (bonnes gens, et sans bruit,
Ce lui sembloit, tels qu'en tout un royaume
Il n'auroit cru trois aussi gens de bien)
Quand n'ayant, dis-je, aucun soupçon de rien,
Ces trois quidams, tout pleins de courtoisie,
Après l'abord, et l'ayant salué
Fort humblement : « Si notre compagnie,
Lui dirent-ils, vous pouvoit être à gré,
Et qu'il vous plût achever cette traite
Avecque nous, ce nous seroit honneur.
En voyageant, plus la troupe est complète,
Mieux elle vaut : c'est toujours le meilleur.
Tant de brigands infectent la province
Que l'on ne sait à quoi songe le prince
De le souffrir. Mais quoi! les mal-vivants
Seront toujours. » Renaud dit à ces gens
Que volontiers, Une lieue étant faite,
Eux discourant, pour tromper le chemin,
De chose et d'autre, ils tombèrent enfin
Sur ce qu'on dit de la vertu secrète

1. On voit dans la Nouvelle de Boccace qu'il s'agit de Castel Guiglielmo, au sortir de Ferrare, sur le chemin de Vérone.

De certains mots, caractères, brevets,
Dont les aucuns ont de très-bons effets ;
Comme de faire aux insectes la guerre,
Charmer les loups, conjurer le tonnerre,
Ainsi du reste ; où sans pact[1] ni demi[2]
(De quoi l'on soit pour le moins averti)
L'on se guérit ; l'on guérit sa monture,
Soit du farcin, soit de la mémarchure ;

1. Au lieu de *pacte*. Le poëte a retranché une lettre pour que ce mot n'eût qu'une syllabe.

2. *Sans pacte ni demi*, ou *sans pacte ni demi-pacte*, signifie *sans aucun pacte*. C'était une manière de parler fort usitée. Théophile, dans un sonnet, pour exprimer les démons informes, dit :

Subtils esprits de l'air, démons ingénieux,
Qui errez vagabonds sans *forme ni demie*.
(*Le Parnasse satirique*, 1660, in-18, p. 81.)

Dans Marot, ballades, VI, t. II, p. 243, nous lisons :

Or est ma cruelle ennemie
Vengée bien amerement,
Revenge n'en veux *ne demie*.

Molière a dit dans le *Dépit amoureux :*

Que je m'aille affliger sans sujet *ni demi*.
Acte I, scène I.)

Et dans *Sganarelle :*

Sans respect *ni demi* nous a cocufié.
(Scène XVI.)

Ailleurs, La Fontaine dit encore :

Bref, sans considérer censure *ni demie*.
(*Ballade* VII.

Ainsi de beaucoup d'autres écrivains.

L'on fait souvent ce qu'un bon médecin
Ne sauroit faire avec tout son latin.

Ces survenants de mainte expérience
Se vantoient tous; et Renaud en silence
Les écoutoit. « Mais vous, ce lui dit-on,
Savez-vous point aussi quelque oraison?
— De tels secrets, dit-il, je ne me pique,
Comme homme simple et qui vis à l'antique.
Bien vous dirai qu'en allant par chemin
J'ai certains mots que je dis au matin
Dessous le nom d'oraison ou d'antienne
De saint Julien, afin qu'il ne m'avienne
De mal gîter: et j'ai même éprouvé
Qu'en y manquant cela m'est arrivé.
J'y manque peu: c'est un mal que j'évite
Par-dessus tout, et que je crains autant.
— Et ce matin, monsieur, l'avez-vous dite?
Lui repartit l'un des trois en riant.
— Oui, dit Renaud. — Or bien, répliqua l'autre,
Gageons un peu quel sera le meilleur,
Pour cejourd'hui, de mon gîte ou du vôtre. »

Il faisoit lors un froid plein de rigueur;
La nuit de plus étoit fort approchante,
Et la couchée encore assez distante.
Renaud reprit: « Peut-être ainsi que moi

Vous servez-vous de ces mots en voyage ?
— Point, lui dit l'autre ; et vous jure ma foi
Qu'invoquer saints n'est pas trop mon usage ;
Mais si je perds, je le pratiquerai.
— En ce cas-là volontiers gagerai,
Reprit Renaud, et j'y mettrois ma vie,
Pourvu qu'alliez en quelque hôtellerie ;
Car je n'ai là nulle maison d'ami.
Nous mettrons donc cette clause au pari,
Poursuivit-il, si l'avez agréable :
C'est la raison. » L'autre lui répondit :
« J'en suis d'accord ; et gage votre habit,
Votre cheval, la bourse au préalable ;
Sûr de gagner, comme vous allez voir. »

Renaud dès lors put bien s'apercevoir
Que son cheval avoit changé d'étable[1].
Mais quel remède ? En côtoyant un bois,
Le parieur ayant changé de voix :
« Çà, descendez, dit-il, mon gentilhomme ;
Votre oraison vous fera bon besoin ;
Château-Guillaume est encore un peu loin. »
Fallut descendre. Ils lui prirent en somme
Chapeau, casaque, habit, bourse et cheval,

1. Locution proverbiale signifiant : qu'il n'était pas dans la bonne compagnie qu'il pensait.

Bottes aussi. « Vous n'aurez tant de mal
D'aller à pied, lui dirent les perfides. »
Puis de chemin (sans qu'ils prissent de guides)
Changeant tous trois, ils furent aussitôt
Perdus de vue ; et le pauvre Renaud,
En caleçons, en chausses, en chemise,
Mouillé, fangeux, ayant au nez la bise,
Va tout dolent, et craint avec raison
Qu'il n'ait, ce coup, malgré son oraison,
Très-mauvais gîte ; hormis qu'en sa valise
Il espéroit : car il est à noter
Qu'un sien valet, contraint de s'arrêter
Pour faire mettre un fer à sa monture,
Devoit le joindre. Or il ne le fit pas,
Et ce fut là le pis de l'aventure :
Le drôle, ayant vu de loin tout le cas
(Comme valets souvent ne valent guères),
Prend à côté, pourvoit à ses affaires,
Laisse son maître, à travers champs s'enfuit,
Donne des deux, gagne devant la nuit
Château-Guillaume, et dans l'hôtellerie
La plus fameuse, enfin la mieux fournie,
Attend Renaud près d'un foyer ardent,
Et fait tirer du meilleur cependant.

Son maître étoit jusqu'au cou dans les boues,
Pour en sortir avoit fort à tirer.

Il acheva de se désespérer
Lorsque la neige, en lui donnant aux joues,
Vint à flocons, et le vent qui fouettoit.
Au prix du mal que le pauvre homme avoit,
Gens que l'on pend sont sur des lits de roses.
Le Sort se plaît à dispenser les choses
De la façon; c'est tout mal ou tout bien :
Dans ses faveurs il n'a point de mesures;
Dans son courroux de même il n'omet rien
Pour nous mater, témoin les aventures
Qu'eut cette nuit Renaud, qui n'arriva
Qu'une heure après qu'on eut fermé la porte[1].
Du pied du mur enfin il s'approcha;
Dire comment, je n'en sais pas la sorte.
Son bon destin, par un très-grand hasard,
Lui fit trouver une petite avance
Qu'avoit un toit; et ce toit faisoit part
D'une maison voisine du rempart.
Renaud, ravi de ce peu d'allégeance,
Se met dessous. Un bonheur, comme on dit,
Ne vient point seul. Quatre ou cinq brins de paille
Se rencontrant, Renaud les étendit.
« Dieu soit loué! dit-il, voilà mon lit. »
Pendant cela le mauvais temps l'assaille
De toutes parts : il n'en peut presque plus.

1. La porte ou la poterne de la ville.

Transi de froid, immobile et perclus,
Au désespoir bientôt il s'abandonne,
Claque des dents, se plaint, tremble, et frissonne
Si hautement que quelqu'un l'entendit.
Ce quelqu'un-là, c'étoit une servante,
Et sa maîtresse, une veuve galante
Qui demeuroit au logis que j'ai dit;
Pleine d'appas, jeune, et de bonne grâce.
Certain marquis, gouverneur de la place,
L'entretenoit, et, de peur d'être vu,
Troublé, distrait, enfin interrompu
Dans son commerce au logis de la dame,
Il se rendoit souvent chez cette femme
Par une porte aboutissante aux champs;
Alloit, venoit, sans que ceux de la ville
En sussent rien, non pas même ses gens.
Je m'en étonne, et tout plaisir tranquille
N'est d'ordinaire un plaisir de marquis:
Plus il est su, plus il leur semble exquis.

Or il avint que la même soirée
Où notre Job, sur la paille étendu,
Tenoit déjà sa fin tout assurée,
Monsieur étoit de madame attendu;
Le souper prêt, la chambre bien parée;
Bons restaurants, champignons, et ragoûts;
Bains et parfums; matelas blancs et mous;

Vin du coucher ; toute l'artillerie
De Cupidon ; non pas le langoureux,
Mais celui-là qui n'a fait en sa vie
Que de bons tours, le patron des heureux,
Des jouissants. Étant donc la donzelle
Prête à bien faire, avint que le marquis
Ne put venir. Elle en reçut l'avis
Par un sien page ; et de cela la belle
Se consola : tel étoit leur marché.
Renaud y gagne. Il ne fut écouté
Plus d'un moment que, pleine de bonté,
Cette servante, et confite en tendresse,
Par aventure, autant que sa maîtresse,
Dit à la veuve : « Un pauvre souffreteux
Se plaint là-bas ; le froid est rigoureux ;
Il peut mourir : vous plaît-il pas, madame,
Qu'en quelque coin l'on le mette à couvert ?
— Oui, je le veux, répondit cette femme.
Ce galetas qui de rien ne nous sert
Lui viendra bien : dessus quelque couchette
Vous lui mettrez un peu de paille nette ;
Et là dedans il faudra l'enfermer :
De nos reliefs vous le ferez souper
Auparavant, puis l'envoierez coucher. »

Sans cet arrêt, c'étoit fait de la vie
Du bon Renaud. On ouvre ; il remercie,

Dit qu'on l'avoit retiré du tombeau,
Conte son cas, reprend force et courage :
Il étoit grand, bien fait, beau personnage,
Ne sembloit même homme en amour nouveau,
Quoiqu'il fût jeune. Au reste il avoit honte
De sa misère et de sa nudité :
L'Amour est nu, mais il n'est pas crotté.
Renaud dedans, la chambrière monte,
Et va conter le tout de point en point.
La dame dit : « Regardez si j'ai point
Quelque habit d'homme encor dans mon armoire :
Car feu monsieur en doit avoir laissé.
— Vous en avez, j'en ai bonne mémoire, »
Dit la servante. Elle eut bientôt trouvé
Le vrai ballot. Pour plus d'honnêteté,
La dame ayant appris la qualité
De Renaud d'Ast, car il s'étoit nommé,
Dit qu'on le mît au bain chauffé pour elle.
Cela fut fait ; il ne se fit prier.
On le parfume avant que l'habiller.
Il monte en haut, et fait à la donzelle
Son compliment, comme homme bien appris.
On sert enfin le souper du marquis.
Renaud mangea tout ainsi qu'un autre homme ;
Même un peu mieux, la chronique le dit :
On peut à moins gagner de l'appétit.
Quant à la veuve, elle ne fit en somme

Que regarder, témoignant son désir:
Soit que déjà l'attente du plaisir
L'eût disposée, ou soit par sympathie,
Ou que la mine ou bien le procédé
De Renaud d'Ast eussent son cœur touché.
De tous côtés se trouvant assaillie,
Elle se rend aux semonces d'Amour.
« Quand je ferai, disoit-elle, ce tour,
Qui l'ira dire? il n'y va rien du nôtre :
Si le marquis est quelque peu trompé,
Il le mérite, et doit l'avoir gagné,
Ou gagnera, car c'est un bon apôtre.
Homme pour homme, et péché pour péché,
Autant me vaut celui-ci que cet autre. »

Renaud n'étoit si neuf qu'il ne vît bien
Que l'oraison de monsieur saint Julien
Feroit effet, et qu'il auroit bon gîte.
Lui hors de table, on dessert au plus vite.
Les voilà seuls, et, pour le faire court,
En beau début. La dame s'étoit mise
En un habit à donner de l'amour.
La négligence, à mon gré si requise,
Pour cette fois fut sa dame d'atour.
Point de clinquant, jupe simple et modeste,
Ajustement moins superbe que leste ;
Un mouchoir noir de deux grands doigts trop court;

Sous ce mouchoir ne sais quoi fait au tour:
Par là Renaud s'imagina le reste.
Mot n'en dirai; mais je n'omettrai point
Qu'elle étoit jeune, agréable, et touchante,
Blanche sur tout, et de taille avenante,
Trop ni trop peu de chair et d'embonpoint.
A cet objet qui n'eût eu l'âme émue?
Qui n'eût aimé? qui n'eût eu des désirs?
Un philosophe, un marbre, une statue,
Auroient senti comme nous ces plaisirs.
Elle commence à parler la première,
Et fait si bien que Renaud s'enhardit.
Il ne savoit comme entrer en matière;
Mais pour l'aider la marchande[1] lui dit:
« Vous rappelez en moi la souvenance
D'un qui s'est vu mon unique souci;
Plus je vous vois, plus je crois voir aussi
L'air et le port, les yeux, la remembrance[2]
De mon époux: que Dieu lui fasse paix!
Voilà sa bouche, et voilà tous ses traits. »
Renaud reprit: « Ce m'est beaucoup de gloire.

1. La marchande, celle qui se voulait faire marchander.
2. L'image, le souvenir, du verbe *remembrer*.

> *Remembrez*-vous de nos frisques maintiens,
> Ayez mémoire de notre grande liesse.

André de La Vigne, *A sa mie*, dans le *Choix de poésies de Clément Marot et de ses devanciers*, 1825, in-18, p. 77.

Mais vous, madame, à qui ressemblez-vous?
A nul objet; et je n'ai point mémoire
D'en avoir vu qui m'ait semblé si doux.
Nulle beauté n'approche de la vôtre.
Or me voici d'un mal chu dans un autre :
Je transissois, je brûle maintenant.
Lequel vaut mieux? » La belle, l'arrêtant,
S'humilia pour être contredite:
C'est une adresse à mon sens non petite.
Renaud poursuit, louant par le menu
Tout ce qu'il voit, tout ce qu'il n'a point vu,
Et qu'il verroit volontiers, si la belle
Plus que de droit ne se montroit cruelle.
« Pour vous louer comme vous méritez,
Ajouta-t-il, et marquer les beautés
Dont j'ai la vue avec le cœur frappée
(Car près de vous l'un et l'autre s'ensuit),
Il faut un siècle, et je n'ai qu'une nuit,
Qui pourroit être encor mieux occupée. »
Elle sourit : il n'en fallut pas plus.
Renaud laissa les discours superflus,
Le temps est cher en amour comme en guerre.
Homme mortel ne s'est vu sur la terre
De plus heureux, car nul point n'y manquoit.
On résista tout autant qu'il falloit,
Ni plus ni moins, ainsi que chaque belle
Sait pratiquer, pucelle, ou non pucelle.

Au demeurant, je n'ai pas entrepris
De raconter tout ce qu'il obtint d'elle;
Menu détail, baisers donnés et pris;
La petite oie[1]: enfin ce qu'on appelle
En bon françois les préludes d'amour,
Car l'un et l'autre y savoit plus d'un tour.
Au souvenir de l'état misérable
Où s'étoit vu le pauvre voyageur,
On lui faisoit toujours quelque faveur.
« Voilà, disoit la veuve charitable,
Pour le chemin, voici pour les brigands,
Puis pour la peur, puis pour le mauvais temps;
Tant que le tout pièce à pièce s'efface. »
Qui ne voudroit se racquitter ainsi?
Conclusion, que Renaud sur la place
Obtint le don d'amoureuse merci.
Les doux propos recommencent ensuite,
Puis les baisers, et puis la noix confite.
On se coucha. La dame, ne voulant
Qu'il s'allât mettre au lit de sa servante,

1. La Fontaine explique lui-même le sens de cette locution dans l'argot de la galanterie. Dans le costume, la « petite oie » était l'ensemble des rubans, dentelles, plumes et garnitures accessoires de l'habillement. « Que vous semble de ma petite oie? » dit Mascarille aux *Précieuses*. Voyez notre édition de Molière, tome II, page 45. C'est une métaphore tirée du langage des marchands de volailles, qui nomment *petite oie* le cou, les bouts d'ailes, et en quelque sorte tous les accessoires d'une volaille.

Le mit au sien, ce fut fait prudemment.
En femme sage, en personne galante.
Je n'ai pas su ce qu'étant dans le lit
Ils avoient fait ; mais, comme avec l'habit
On met à part certain reste de honte[1],
Apparemment le meilleur de ce conte
Entre deux draps pour Renaud se passa.
Là plus à plein il se récompensa
Du mal souffert, de la perte arrivée.
De quoi s'étant la veuve bien trouvée,
Il fut prié de la venir revoir ;
Mais en secret, car il falloit pourvoir
Au gouverneur. La belle, non contente
De ses faveurs, étala son argent.
Renaud n'en prit qu'une somme bastante[2]
Pour regagner son logis promptement.

Il s'en va droit à cette hôtellerie
Où son valet étoit encore au lit.
Renaud le rosse, et puis change d'habit
Ayant trouvé sa valise garnie.
Pour le combler, son bon destin voulut
Qu'on attrapât les quidams ce jour même.

1. Dans Hérodote (I, 8) : « Oubliez-vous qu'une femme dépose sa pudeur avec ses vêtements ? » (*Note de Boissonade.*)

2. Suffisante ; de l'italien *bastante.*

Incontinent chez le juge il courut.
Il faut user de diligence extrême
En pareil cas, car le greffe tient bon
Quand une fois il est saisi des choses :
C'est proprement la caverne au lion[1] ;
Rien n'en revient. Là les mains ne sont closes
Pour recevoir ; mais pour rendre, trop bien :
Fin celui-là qui n'y laisse du sien.

Le procès fait, une belle potence
A trois côtés fut mise en plein marché :
L'un des quidams harangua l'assistance
Au nom de tous ; et le trio, branché,
Mourut contrit et fort bien confessé.
Après cela, doutez de la puissance
Des oraisons, dira quelqu'un de ceux [2]
Dont j'ai parlé : trois gens par devers eux
Ont un roussin et nombre de pistoles.
Qui n'auroit cru ces gens-là fort chanceux?
Aussi font-ils florès et caprioles
(Mauvais présage), et tout gais et joyeux

1. Voyez fable XIV du livre VI.

2. VAR. A partir de l'édition de 1685, ce vers est ainsi modifié :

Des oraisons. Ces gens gais et joyeux.

Et les cinq vers qui suivent ici sont supprimés.

Sont sur le point de partir leur chevance[1],
Lorsqu'on les vient prier d'une autre danse.
En contre-échange un pauvre malheureux
S'en va périr selon toute apparence,
Quand sous la main lui tombe une beauté
Dont un prélat se seroit contenté.
Il recouvra son argent, son bagage,
Et son cheval, et tout son équipage;
Et, grâce à Dieu et monsieur saint Julien,
Eut une nuit qui ne lui coûta rien[2].

1. *Partir,* partager. On dit encore : nous sommes bien partis, c'est-à-dire lotis, partagés. *Chevance,* avoir, biens.

Comment ranger cette chevance?
(Liv. VII, fable VI.)

2. VAR. *Édit. de 1668 :*

Eut un souper qui ne lui coûta rien.

VI.

LA SERVANTE JUSTIFIÉE.

NOUVELLE TIRÉE DES CONTES DE LA REINE DE NAVARRE.

Boccace n'est le seul qui me fournit:
Je vas parfois en une autre boutique.
Il est bien vrai que ce divin esprit
Plus que pas un me donne de pratique;
Mais, comme il faut manger de plus d'un pain[1],
Je puise encore en un vieux magasin;
Vieux, des plus vieux, où Nouvelles nouvelles
Sont jusqu'à cent, bien déduites et belles
Pour la plupart, et de très-bonne main.
Pour cette fois la reine de Navarre
D'un c'ÉTOIT MOI, naïf autant que rare,
Entretiendra dans ces vers le lecteur.

1. VAR. *Édit. de 1666 et 1668 :*

Mais, comme il faut goûter de plus d'un pain.

Voici le fait, quiconque en soit l'auteur :
J'y mets du mien selon les occurrences ;
C'est ma coutume, et, sans telles licences,
Je quitterois la charge de conteur.
Un homme donc avoit belle servante :
Il la rendit au jeu d'amour savante.
Elle étoit fille à bien armer un lit,
Pleine de suc, et donnant appétit :
Ce qu'on appelle en françois bonne robe [1].
Par un beau jour, cet homme se dérobe
D'avec sa femme, et d'un très-grand matin
S'en va trouver sa servante au jardin.
Elle faisoit un bouquet pour madame :
C'étoit sa fête. Voyant donc de la femme [2]
Le bouquet fait, il commence à louer
L'assortiment, tâche à s'insinuer.

1. Le mot *robe* a longtemps signifié, dans notre vieille langue, toute sorte de meubles et d'objets bons à prendre et à garder. Dans l'expression du texte où il est appliqué à une femme attrayante et complaisante, il paraît se reprocher de ce sens primitif. *Bonne robe* a beaucoup de ressemblance avec *bonne bague*, qu'on trouve dans Rabelais et dans les écrivains du XVIe siècle, car *bagûe* ou *bagues* signifiait d'abord toute sorte de meubles, de hardes, d'où le mot bagage. *Buona roba*, pour désigner une femme de plus de beauté que de vertu, n'était pas moins usité en italien que *bonne robe* en français, et Boccace fait de cette expression un fréquent usage.

2. Les éditeurs ont corrigé ce vers, qui est faux, et ont mis :

C'étoit sa fête. Or, voyant de la femme.

VAR. *Édit. 1668 :*

C'étoit sa fête. Voyant donc de sa femme.

S'insinuer en fait de chambrière,
C'est proprement couler sa main au sein[1]:
Ce qui fut fait. La servante soudain
Se défendit; mais de quelle manière?
Sans rien gâter : c'étoit une façon
Sur le marché ; bien savoit sa leçon.
La belle prend les fleurs qu'elle avoit mises
En un monceau, les jette au compagnon.
Il la baisa pour en avoir raison,
Tant et si bien qu'ils en vinrent aux prises.
En cet étrif[2] la servante tomba :
Lui d'en tirer aussitôt avantage.
Le malheur fut que tout ce beau ménage
Fut découvert d'un logis près de là.
Nos gens n'avoient pris garde à cette affaire.
Une voisine aperçut le mystère.
L'époux la vit, je ne sais pas comment.
« Nous voilà pris, dit-il à sa servante :
Notre voisine est languarde[3] et méchante ;
Mais ne soyez en crainte aucunement. »
Il va trouver sa femme en ce moment ;

1. C'est bien, en effet, le sens étymologique du mot latin *insinuare*.

2. Lutte, dispute.

3. Bavarde, indiscrète. Marot et nos vieux auteurs écrivent le plus souvent *langard* et *langarde*.

> Dire vous veux, maugré chacun *langard*,
> A l'arriver doucement Dieu vous gard.
>
> (MAROT, *Épître* XIII, t. II, p. 48, et dans les *Rondeaux*, 41, t. II, p. 398.)

Puis fait si bien que, s'étant éveillée,
Elle se lève ; et, sur l'heure habillée,
Il continue à jouer son rôlet :
Tant qu'à dessein d'aller faire un bouquet
La pauvre épouse au jardin est menée.
Là fut par lui procédé de nouveau.
Même débat, même jeu se commence.
Fleurs de voler, tetons d'entrer en danse.
Elle y prit goût ; le jeu lui sembla beau :
Somme, que l'herbe en fut encor froissée.
La pauvre dame alla l'après-dînée
Voir sa voisine, à qui ce secret-là
Chargeoit le cœur : elle se soulagea
Tout dès l'abord. « Je ne puis, ma commère,
Dit cette femme avec un front sévère,
Laisser passer sans vous en avertir
Ce que j'ai vu. Voulez-vous vous servir
Encor longtemps d'une fille perdue ?
A coups de pied, si j'étois que de vous,
Je l'envoierois ainsi qu'elle est venue.
— Comment ! elle est aussi brave[1] que nous !
— Or bien, je sais celui de qui procède
Cette piaffe[2] ; apportez-y remède
Tout au plus tôt, car je vous avertis

1. Bien parée, élégante.
2. Luxe, fierté, arrogance.

Que ce matin, étant à la fenêtre,
Ne sais pourquoi, j'ai vu de mon logis
Dans son jardin votre mari paroître,
Puis la galande ; et tous deux se sont mis
A se jeter quelques fleurs à la tête. »
Sur ce propos l'autre l'arrêta coi.
« Je vous entends, dit-elle; c'étoit moi.

LA VOISINE.

Voire! écoutez le reste de la fête :
Vous ne savez où je veux en venir.
Les bonnes gens se sont pris à cueillir
Certaines fleurs que baisers on appelle.

LA FEMME.

C'est encor moi que vous preniez pour elle.

LA VOISINE.

Du jeu des fleurs à celui des tetons
Ils sont passés : après quelques façons,
A pleines mains l'on les a laissé[1] prendre.

LA FEMME.

Et pourquoi non? c'étoit moi. Votre époux
N'a-t-il donc pas les mêmes droits sur vous?

1. Il y a *laissés* ou plutôt *laissez* dans l'édition originale, ce qui semble prouver qu'on déclinait le participe, même dans ce cas.

LA VOISINE.

Cette personne enfin sur l'herbe tendre
Est trébuchée et, comme je le croi,
Sans se blesser. Vous riez?

LA FEMME.

C'étoit moi.

LA VOISINE.

Un cotillon a paré la verdure.

LA FEMME.

C'étoit le mien.

LA VOISINE.

Sans vous mettre en courroux :
Qui le portoit de la fille ou de vous?
C'est là le point, car monsieur votre époux
Jusques au bout a poussé l'aventure.

LA FEMME.

Qui? c'étoit moi. Votre tête est bien dure.

LA VOISINE.

Ah! c'est assez. Je ne m'informe plus.
J'ai pourtant l'œil assez bon, ce me semble:
J'aurois juré que je les avois vus
En ce lieu-là se divertir ensemble.
Mais excusez; et ne la chassez pas.

LA FEMME.

Pourquoi chasser? j'en suis très-bien servie.

LA VOISINE.

Tant pis pour vous! c'est justement le cas.
Vous en tenez, ma commère m'amie[1]. »

1. Dans l'édition de Paris, de 1669 (p. 119), on trouve à la fin de ce conte ces deux lignes imprimées en lettres italiques :

Baise ta servante en un coin,
Si tu ne veux baiser ta femme dans un jardin.

Elles ont été retranchées dans les éditions subséquentes, excepté dans l'édition stéréotype d'Herhan (1803, in-12, p. 38), où on les a insérées, en corrigeant la seconde ligne pour en faire un vers :

Si tu ne veux baiser ta femme en un jardin.

Les derniers éditeurs, MM. Marty-Laveaux, P. Jannet, A. Pauly, ont cru devoir réintégrer ces deux lignes dans leur texte, quoiqu'elles ne soient évidemment qu'une mauvaise plaisanterie de l'imprimeur. MM. Marty-Laveaux et Jannet les ont reproduites avec la correction de l'édition d'Herhan.

VII.

LA GAGEURE DES TROIS COMMÈRES,

OU SONT DEUX NOUVELLES TIRÉES DE BOCCACE.

Après bon vin, trois commères un jour
S'entretenoient de leurs tours et prouesses.
Toutes avoient un ami par amour,
Et deux étoient au logis les maîtresses.
L'une disoit : « J'ai le roi des maris ;
Il n'en est point de meilleur dans Paris.
Sans son congé je vas partout m'ébattre :
Avec ce tronc j'en ferois un plus fin.
Il ne faut pas se lever trop matin
Pour lui prouver que trois et deux font quatre.
— Par mon serment! dit une autre aussitôt,
Si je l'avois, j'en ferois une étrenne ;
Car, quant à moi, du plaisir ne me chaut[1],

1. Ne me soucie, du verbe *chaloir*.

Amy, de ces joies mondaines
Ne me *chault*, et m'en tiens perclus ;

A moins qu'il soit mêlé d'un peu de peine.
Votre époux va tout ainsi qu'on le mène;
Le mien n'est tel, j'en rends grâces à Dieu.
Bien sauroit prendre et le temps et le lieu,
Qui tromperoit à son aise un tel homme.
Pour tout cela ne croyez que je chôme :
Le passe-temps en est d'autant plus doux ;
Plus grand en est l'amour des deux parties.
Je ne voudrois contre aucune de vous,
Qui vous vantez d'être si bien loties,
Avoir troqué de galant ni d'époux. »
Sur ce débat, la troisième commère
Les mit d'accord : car elle fut d'avis
Qu'Amour se plaît avec les bons maris,
Et veut aussi quelque peine légère.

Ce point vidé, le propos s'échauffant,
Et d'en conter toutes trois triomphant,
Celle-ci dit : « Pourquoi tant de paroles ?
Voulez-vous voir qui l'emporte de nous ?
Laissons à part les disputes frivoles :
Sur nouveaux frais attrapons nos époux.
Le moins bon tour payera quelque amende.

Car ce sont plaisances soudaines
Qui se passent et ne sont plus.

(*Débat de l'homme mondain et du religieux*, dans la *Danse aux aveugles*, édition de 1749, in-12, p. 301.)

— Nous le voulons, c'est ce que l'on demande,
Dirent les deux. Il faut faire serment
Que toutes trois, sans nul déguisement,
Rapporterons, l'affaire étant passée,
Le cas au vrai; puis pour le jugement
On en croira la commère Macée[1]. »
Ainsi fut dit, ainsi l'on l'accorda.
Voici comment chacune y procéda.

Celle des trois qui plus étoit contrainte
Aimoit alors un beau jeune garçon,
Frais, délicat, et sans poil au menton;
Ce qui leur fit mettre en jeu cette feinte.
Les pauvres gens n'avoient de leurs amours
Encor joui, sinon par échappées:
Toujours falloit forger de nouveaux tours,
Toujours chercher des maisons empruntées.
Pour plus à l'aise ensemble se jouer,
La bonne dame habille en chambrière
Le jouvenceau, qui vient pour se louer,
D'un air modeste, et baissant la paupière.
Du coin de l'œil l'époux le regardoit,
Et dans son cœur déjà se proposoit
De rehausser le linge de la fille.

1. Nom fort usité anciennement. On se rappelle la tapisserie des amours de Gombaud et de Macée, dont il est parlé dans l'*Avare* de Molière (acte II, scène I).

Bien lui sembloit, en la considérant,
N'en avoir vu jamais de si gentille.

On la retient, avec peine pourtant.
Belle servante, et mari vert-galant,
C'étoit matière à feindre du scrupule.
Les premiers jours, le mari dissimule,
Détourne l'œil, et ne fait pas semblant
De regarder sa servante nouvelle;
Mais tôt après il tourna tant la belle,
Tant lui donna, tant encor lui promit,
Qu'elle feignit à la fin de se rendre;
Et de jeu fait, à dessein de le prendre,
Un certain soir la galande lui dit:
« Madame est mal, et seule elle veut être
Pour cette nuit. » Incontinent le maître
Et la servante, ayant fait leur marché,
S'en vont au lit; et le drôle couché,
Elle en cornette et dégrafant sa jupe,
Madame vient. Qui fut bien empêché?
Ce fut l'époux cette fois pris pour dupe.

« Oh ! oh! lui dit la commère en riant,
Votre ordinaire est donc trop peu friand
A votre goût! eh! par saint Jean, beau sire,
Un peu plus tôt vous me le deviez dire;
J'aurois chez moi toujours eu des tendrons.

De celui-ci, pour certaines raisons[1],
Vous faut passer; cherchez autre aventure.
Et vous, la belle au dessein si gaillard,
Merci de moi, chambrière d'un liard,
Je vous rendrai plus noire qu'une mûre,
Il vous faut donc du même pain qu'à moi!
J'en suis d'avis! non pourtant qu'il m'en chaille[2],
Ni qu'on ne puisse en trouver qui le vaille:
Grâces à Dieu, je crois avoir de quoi
Donner encore à quelqu'un dans la vue;
Je ne suis pas à jeter dans la rue.
Laissons ce point; je sais un bon moyen:
Vous n'aurez plus d'autre lit que le mien.
Voyez un peu! diroit-on qu'elle y touche?
Vite, marchons; que du lit où je couche
Sans marchander on prenne le chemin:
Vous chercherez vos besognes[3] demain.
Si ce n'étoit le scandale et la honte,
Je vous mettrois dehors en cet état.
Mais je suis bonne, et ne veux point d'éclat:
Puis je rendrai de vous un très-bon compte
A l'avenir; et vous jure ma foi

1. VAR. *Édit. de 1685 :*

De celle-ci, pour certaines raisons.

2. Qu'il m'en soucie, du verbe *chaloir*.
3. Affaires, vêtements.

Que nuit et jour vous serez près de moi.
Qu'ai-je besoin de me mettre en alarmes,
Puisque je puis empêcher tous vos tours ! »
La chambrière, écoutant ce discours,
Fait la honteuse, et jette une ou deux larmes ;
Prend son paquet, et sort sans consulter ;
Ne se le fait par deux fois répéter ;
S'en va jouer un autre personnage ;
Fait au logis deux métiers tour à tour :
Galant de nuit, chambrière de jour,
En deux façons elle a soin du ménage.
Le pauvre époux se trouve tout heureux
Qu'à si bon compte il en ait été quitte.
Lui couché seul, notre couple amoureux
D'un temps si doux à son aise profite :
Rien ne s'en perd, et des moindres moments
Bons ménagers furent nos deux amants,
Sachant très-bien que l'on n'y revient guères.
Voilà le tour de l'une des commères.

L'autre, de qui le mari croyoit tout,
Avecque lui sous un poirier assise,
De son dessein vint aisément à bout.
En peu de mots j'en vas conter la guise.
Leur grand valet près d'eux étoit debout,
Garçon bien fait, beau parleur, et de mise,
Et qui faisoit les servantes trotter.

La dame dit : « Je voudrois bien goûter
De ce fruit-là ; Guillot, monte, et secoue
Notre poirier. » Guillot monte à l'instant.
Grimpé qu'il est, le drôle fait semblant
Qu'il lui paroît que le mari se joue
Avec la femme : aussitôt le valet,
Frottant ses yeux comme étonné du fait :
« Vraiment, monsieur, commence-t-il à dire,
Si vous vouliez madame caresser,
Un peu plus loin vous pouviez aller rire,
Et, moi présent, du moins vous en passer :
Ceci me cause une surprise extrême.
Devant les gens prendre ainsi vos ébats !
Si d'un valet vous ne faites nul cas,
Vous vous devez du respect à vous-même.
Quel taon vous point? Attendez à tantôt ;
Ces privautés en seront plus friandes :
Tout aussi bien, pour le temps qu'il vous faut,
Les nuits d'été sont encore assez grandes.
Pourquoi ce lieu? Vous avez pour cela
Tant de bons lits, tant de chambres si belles ! »
La dame dit : « Que conte celui-là?
Je crois qu'il rêve : où prend-il ces nouvelles ?
Qu'entend ce fol avecque ses ébats ?
Descends, descends, mon ami, tu verras. »
Guillot descend. « Hé bien, lui dit son maître,
Nous jouons-nous ?

GUILLOT.

Non pas pour le présent.

LE MARI.

Pour le présent?

GUILLOT.

Oui, monsieur; je veux être
Écorché vif, si tout incontinent
Vous ne baisiez madame sur l'herbette.

LA FEMME.

Mieux te vaudroit laisser cette sornette,
Je te le dis: car elle sent les coups.

LE MARI.

Non, non, m'amie; il faut qu'avec les fous
Tout de ce pas par mon ordre on le mette.

GUILLOT.

Est-ce être fou que de voir ce qu'on voit?

LA FEMME.

Et qu'as-tu vu?

GUILLOT.

J'ai vu, je le répète,
Vous et monsieur qui dans ce même endroit

Jouiez tous deux au doux jeu d'amourette,
Si ce poirier n'est peut-être charmé.

LA FEMME.

Voire, charmé! tu nous fais un beau conte!

LE MARI.

Je le veux voir; vraiment faut que j'y monte:
Vous en saurez bientôt la vérité. »
Le maître à peine est sur l'arbre monté
Que le valet embrasse la maîtresse.
L'époux, qui voit comme l'on se caresse,
Crie, et descend en grand'hâte aussitôt.
Il se rompit le col, ou peu s'en faut,
Pour empêcher la suite de l'affaire,
Et toutefois il ne put si bien faire
Que son honneur ne reçût quelque échec.
« Comment? dit-il, quoi! même à mon aspect!
Devant mon nez! à mes yeux! — Sainte Dame,
Que vous faut-il? qu'avez-vous? dit la femme.

LE MARI.

Oses-tu bien le demander encor?

LA FEMME.

Et pourquoi non?

LE MARI.

Pourquoi? N'ai-je pas tort

G. Staal del. Imp. Mangeon, Paris. F. Delannoy sc.

LA GAGEURE DES TROIS COMMÈRES.

Garnier frères, Editeurs.

De t'accuser de cette effronterie?

LA FEMME.

Ah! c'en est trop, parlez mieux, je vous prie.

LE MARI.

Quoi! ce coquin ne te caressoit pas?

LA FEMME.

Moi? vous rêvez.

LE MARI.

D'où viendroit donc ce cas?
Ai-je perdu la raison ou la vue?

LA FEMME.

Me croyez-vous de sens si dépourvue
Que devant vous je commisse un tel tour?
Ne trouverois-je assez d'heures au jour
Pour m'égayer, si j'en avois envie?

LE MARI.

Je ne sais plus ce qu'il faut que j'y die.
Notre poirier m'abuse assurément.
Voyons encor. »
Dans le même moment
L'époux remonte, et Guillot recommence.
Pour cette fois, le mari voit la danse
Sans se fâcher, et descend doucement.

« Ne cherchez plus, leur dit-il, d'autres causes :
C'est ce poirier, il est ensorcelé.
— Puisqu'il fait voir de si vilaines choses,
Reprit la femme, il faut qu'il soit brûlé.
Cours au logis ; dis qu'on le vienne abattre.
Je ne veux plus que cet arbre maudit
Trompe les gens. » Le valet obéit.
Sur le pauvre arbre ils se mettent à quatre,
Se demandant l'un l'autre sourdement
Quel si grand crime a ce poirier pu faire.
La dame dit : « Abattez seulement ;
Quant au surplus, ce n'est pas votre affaire. »
Par ce moyen la seconde commère
Vint au-dessus de ce qu'elle entreprit.
Passons au tour que la troisième fit.

Les rendez-vous chez quelque bonne amie
Ne lui manquoient non plus que l'eau du puits.
Là tous les jours étoient nouveaux déduits ;
Notre donzelle y tenoit sa partie.
Un sien amant étant lors de quartier,
Ne croyant pas qu'un plaisir fût entier
S'il n'étoit libre, à la dame propose
De se trouver seuls ensemble une nuit.
« Deux, lui dit-elle ; et pour si peu de chose
Vous ne serez nullement éconduit.
Jà de par moi ne manquera l'affaire.

De mon mari je saurai me défaire
Pendant ce temps. » Aussitôt fait que dit.
Bon besoin eut d'être femme d'esprit,
Car pour époux elle avoit pris un homme
Qui ne faisoit en voyages grands frais ;
Il n'alloit pas querir pardons à Rome
Quand il pouvoit en rencontrer plus près :
Tout au rebours de la bonne donzelle,
Qui, pour montrer sa ferveur et son zèle,
Toujours alloit au plus loin s'en pourvoir.
Pèlerinage avoit fait son devoir
Plus d'une fois ; mais c'étoit le vieux style :
Il lui falloit, pour se faire valoir,
Chose qui fût plus rare et moins facile.
Elle s'attache à l'orteil dès ce soir
Un brin de fil qui rendoit à la porte
De la maison ; et puis se va coucher
Droit au côté d'Henriet Berlinguier
(On appeloit son mari de la sorte).
Elle fit tant qu'Henriet, se tournant,
Sentit le fil. Aussitôt il soupçonne
Quelque dessein, et, sans faire semblant
D'être éveillé, sur ce fait il raisonne ;
Se lève enfin, et sort tout doucement,
De bonne foi son épouse dormant,
Ce lui sembloit ; suit le fil dans la rue ;
Conclut de là que l'on le trahissoit ;

Que quelque amant que la donzelle avoit
Avec ce fil par le pied la tiroit,
L'avertissant ainsi de sa venue;
Que la galande aussitôt descendoit,
Tandis que lui pauvre mari dormoit.
Car autrement, pourquoi ce badinage?
Il falloit bien que messer cocuage
Le visitât : honneur dont, à son sens,
Il se seroit passé le mieux du monde.
Dans ce penser il s'arme jusqu'aux dents;
Hors la maison fait le guet et la ronde,
Pour attraper quiconque tirera
Le brin de fil. Or le lecteur saura
Que ce logis avoit sur le derrière
De quoi pouvoir introduire l'ami :
Il le fut donc par une chambrière.
Tout domestique, en trompant un mari,
Pense gagner indulgence plénière.
Tandis qu'ainsi Berlinguier fait le guet,
La bonne dame et le jeune muguet
En sont aux mains, et Dieu sait la manière.
En grand soulas cette nuit se passa.
Dans leurs plaisirs rien ne les traversa :
Tout fut des mieux, grâces à la servante,
Qui fit si bien devoir de surveillante
Que le galant tout à temps délogea.
L'époux revint quand le jour approcha,

Reprit sa place, et dit que la migraine
L'avoit contraint d'aller coucher en haut.
Deux jours après la commère ne faut
De mettre un fil; Berlinguier aussitôt,
L'ayant senti, rentre en la même peine,
Court à son poste, et notre amant au sien.
Renfort de joie : on s'en trouva si bien
Qu'encore un coup on pratiqua la ruse;
Et Berlinguier, prenant la même excuse,
Sortit encore, et fit place à l'amant.
Autre renfort de tout contentement.
On s'en tint là. Leur ardeur refroidie,
Il en fallut venir au dénoûment;
Trois actes eut sans plus la comédie.
Sur le minuit l'amant s'étant sauvé,
Le brin de fil aussitôt fut tiré
Par un des siens, sur qui l'époux se rue,
Et le contraint, en occupant la rue,
D'entrer chez lui, le tenant au collet,
Et ne sachant que ce fût un valet.
Bien à propos lui fut donné le change.
Dans le logis est un vacarme étrange.
La femme accourt au bruit que fait l'époux.
Le compagnon se jette à leurs genoux;
Dit qu'il venoit trouver la chambrière;
Qu'avec ce fil il la tiroit à soi
Pour faire ouvrir, et que depuis naguère

Tous deux s'étoient entre-donné la foi.
« C'est donc cela, poursuivit la commère
En s'adressant à la fille, en colère,
Que l'autre jour je vous vis à l'orteil
Un brin de fil : je m'en mis un pareil,
Pour attraper avec ce stratagème
Votre galant. Or bien, c'est votre époux !
A la bonne heure ! il faut cette nuit même
Sortir d'ici. » Berlinguier fut plus doux,
Dit qu'il falloit au lendemain attendre.
On les dota l'un et l'autre amplement :
L'époux, la fille ; et le valet, l'amant[1] ;
Puis au moutier le couple s'alla rendre,
Se connoissant tous deux de plus d'un jour.
Ce fut la fin qu'eut le troisième tour.

Lequel vaut mieux? Pour moi, je m'en rapporte.
Macée, ayant pouvoir de décider,
Ne sut à qui la victoire accorder,
Tant cette affaire à résoudre étoit forte.
Toutes avoient eu raison de gager.
Le procès pend, et pendra de la sorte
Encor longtemps, comme l'on peut juger.

1. C'est-à-dire l'époux dota la fille, et l'amant dota le valet.

VIII.

LE CALENDRIER DES VIEILLARDS.

NOUVELLE TIRÉE DE BOCCACE.

Plus d'une fois je me suis étonné
Que ce qui fait la paix du mariage
En est le point le moins considéré
Lorsque l'on met une fille en ménage.
Les père et mère ont pour objet le bien;
Tout le surplus, ils le comptent pour rien;
Jeunes tendrons à vieillards apparient.
Et cependant je vois qu'ils se soucient
D'avoir chevaux à leur char attelés
De même taille, et mêmes chiens couplés:
Ainsi des bœufs, qui de force pareille
Sont toujours pris, car ce seroit merveille
Si sans cela la charrue alloit bien.
Comment pourroit celle du mariage
Ne mal aller, étant un attelage
Qui bien souvent ne se rapporte en rien?
J'en vas conter un exemple notable.

On sait qui fut Richard de Quinzica,
Qui mainte fête à sa femme allégua,
Mainte vigile, et maint jour fériable[1],
Et du devoir crut s'échapper par là.
Très-lourdement il erroit en cela.
Cestui Richard étoit juge dans Pise,
Homme savant en l'étude des lois,
Riche d'ailleurs, mais dont la barbe grise
Montroit assez qu'il devoit faire choix
De quelque femme à peu près de même âge :
Ce qu'il ne fit, prenant en mariage
La mieux séante et la plus jeune d'ans
De la cité ; fille bien alliée,
Belle surtout : c'étoit Bartholomée
De Galandi, qui parmi ses parents
Pouvoit compter les plus gros de la ville.
En ce ne fit Richard tour d'homme habile,
Et l'on disoit communément de lui
Que ses enfants ne manqueroient de pères.
Tel fait métier de conseiller autrui
Qui ne voit goutte en ses propres affaires.
Quinzica donc n'ayant de quoi servir
Un tel oiseau qu'étoit Bartholomée,
Pour s'excuser, et pour la contenir,

1. Qui doit être fêté.

Ne rencontroit point de jour en l'année,
Selon son compte et son calendrier,
Où l'on se pût sans scrupule appliquer
Au fait d'hymen: chose aux vieillards commode,
Mais dont le sexe abhorre la méthode.
Quand je dis point, je veux dire très-peu :
Encor ce peu lui donnoit de la peine.
Toute en férie il mettoit la semaine,
Et bien souvent faisoit venir en jeu
Saint qui ne fut jamais dans la légende.
« Le vendredi, disoit-il, nous demande
D'autres pensers, ainsi que chacun sait[1]:
Pareillement il faut que l'on retranche
Le samedi, non sans juste sujet,
D'autant que c'est la veille du dimanche.
Pour ce dernier c'est un jour de repos.
Quant au lundi, je ne trouve à propos

1. On trouve, dans de vieux calendriers, la recommandation suivante du vendredi :

« Au jour du vendredi, Caïn tua son frère Abel.

« Au jour du vendredi, les fils d'Israël entrèrent dans la terre promise.

« Au jour du vendredi, Moïse le prophète mourut sur le mont d'Albaron.

« Au jour du vendredi, mourut le prophète David.

« Au jour du vendredi, Élie décolla les trois cents et quarante faux prophètes.

« Au jour du vendredi, David tua Goliath.

« Au jour du vendredi, saint Jean-Baptiste fut décapité.

De commencer par ce point la semaine ;
Ce n'est le fait d'une âme bien chrétienne. »
Les autres jours autrement s'excusoit :
Et quand venoit aux fêtes solennelles,
C'étoit alors que Richard triomphoit,
Et qu'il donnoit les leçons les plus belles.
Longtemps devant toujours il s'abstenoit :
Longtemps après il en usoit de même ;
Aux quatre-temps autant il en faisoit,
Sans oublier l'avent ni le carême.
Cette saison pour le vieillard étoit
Un temps de Dieu ; jamais ne s'en lassoit.
De patrons même il avoit une liste :
Point de quartier pour un évangéliste,
Pour un apôtre, ou bien pour un docteur :
Vierge n'étoit, martyr, et confesseur,
Qu'il ne chômât ; tous les savoit par cœur.
Que s'il étoit au bout de son scrupule,

« Au jour du vendredi, le roi Hérode fit massacrer les innocents au nombre de cent quarante et trois mille.

« Au jour du vendredi, saint Étienne lut lapidé.

« Au jour du vendredi, saint Gabriel annonça l'incarnation Notre-Dame et l'incarnation Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Au jour du vendredi, Notre-Seigneur fut crucifié.

« Au jour du vendredi, Notre-Dame trépassa.

« Au jour du vendredi, saint Pierre fut crucifié, etc.

« Et pour ces raisons, devons-nous être en abstinence et plus contraindre notre chair le jour du vendredi que nul autre jour de la semaine. » (Mss. 7019[3] f. fr. et 681 suppl. fr. Bibliothèque nationale.)

Il alléguoit les jours malencontreux[1],
Puis les brouillards, et puis la canicule,
De s'excuser n'étant jamais honteux.
La chose ainsi presque toujours égale,
Quatre fois l'an, de grâce spéciale,
Notre docteur régaloit sa moitié,

1. La superstition des jours malencontreux ou périlleux a été en vigueur pendant tout le cours du moyen âge, où l'on en faisait remonter l'origine aux Grecs et aux Égyptiens. Le tableau de ces jours est tracé dans un grand nombre de documents du xe siècle au xvie. Les jours périlleux sont généralement ceux-ci : janvier, 1-25; février, 4-25; mars, 1-28; avril, 30; mai, 3-25; juin, 10-15; juillet, 13-20; août, 1-31; septembre, 3-21; octobre, 3-21; novembre, 5-29; décembre, 7-21-23. En tout vingt-quatre jours. Le nombre s'en accrut; on le porta à trente et à trente et un, et, de plus, certaines heures d'autres jours furent signalées comme étant à craindre. En décembre, par exemple, le 10 était périlleux de dix heures à onze; le 14 était périlleux de six heures du matin jusqu'à sept, etc.

Un petit avertissement accompagnait ordinairement l'indication de ces jours :

« Celui qui tombera malade en ces jours aura peine à guérir.

« *Item,* si femme accouche de fils ou de fille, l'enfant ne vivra guère; et s'il vit, il sera toujours pauvre de tous biens.

« *Item,* si homme se marie en ces jours, lui ou sa femme ne vivront guère; s'ils vivent, ils ne s'aimeront pas et n'auront paix ensemble; s'ils s'entr'aiment par aventure, ils seront toujours pauvres et souffreteux.

« *Item,* ceux qui partent en voyage ces jours-là ne s'en reviendront pas en santé de leur corps ni de leur avoir.

« *Item,* en ces jours, il faut s'abstenir de vendre, ni d'acheter, ni de bâtir, ni de planter, car cela ne peut profiter, sinon bien peu. »

Sur quelques vieux calendriers, les jours périlleux sont désignés par une croix rouge.

Voyez le calendrier français du xiiie siècle, que nous avons publié dans la *Revue archéologique* du mois de février 1862.

Petitement ; enfin c'étoit pitié.
A cela près, il traitoit bien sa femme :
Les affiquets, les habits à changer,
Joyaux, bijoux, ne manquoient à la dame.
Mais tout cela n'est que pour amuser
Un peu de temps des esprits de poupée :
Droit au solide alloit Bartholomée.

Son seul plaisir dans la belle saison,
C'étoit d'aller à certaine maison
Que son mari possédoit sur la côte :
Ils y couchoient tous les huit jours sans faute.
Là, quelquefois sur la mer ils montoient,
Et le plaisir de la pêche goûtoient,
Sans s'éloigner que bien peu de la rade.
Arrive donc qu'un jour de promenade
Bartholomée et messer le docteur
Prennent chacun une barque à pêcheur,
Sortent sur mer ; ils avoient fait gageure
A qui des deux auroit plus de bonheur,
Et trouveroit la meilleure aventure
Dedans sa pêche, et n'avoient avec eux,
Dans chaque barque, en tout, qu'un homme ou deux.
Certain corsaire aperçut la chaloupe
De notre épouse, et vint avec sa troupe
Fondre dessus, l'emmena bien et beau ;
Laissa Richard : soit que près du rivage

Il n'osât pas hasarder davantage;
Soit qu'il craignît qu'ayant dans son vaisseau
Notre vieillard, il ne pût de sa proie
Si bien jouir, car il aimoit la joie
Plus que l'argent, et toujours avoit fait
Avec honneur son métier de corsaire;
Au jeu d'amour étoit homme d'effet,
Ainsi que sont gens de pareille affaire.
Gens de mer sont toujours prêts à bien faire,
Ce qu'on appelle autrement bons garçons:
On n'en voit point qui les fêtes allègue.
Or tel étoit celui dont nous parlons,
Ayant pour nom Pagamin de Monègue[1].
La belle fit son devoir de pleurer
Un demi-jour, tant qu'il se put étendre:
Et Pagamin de la réconforter;
Et notre épouse à la fin de se rendre.
Il la gagna: bien savoit son métier.
Amour s'en mit, Amour, ce bon apôtre,
Dix mille fois plus corsaire que l'autre,
Vivant de rapt, faisant peu de quartier.
La belle avoit sa rançon toute prête:
Très-bien lui prit d'avoir de quoi payer,
Car là n'étoit ni vigile ni fête.
Elle oublia ce beau calendrier

1. Monaco.

Rouge partout[1] et sans nul jour ouvrable :
De la ceinture on le lui fit tomber[2] ;
Plus n'en fut fait mention qu'à la table[3].

Notre légiste eût mis son doigt au feu
Que son épouse étoit toujours fidèle,
Entière, et chaste ; et que, moyennant Dieu,
Pour de l'argent on lui rendroit la belle.
De Pagamin il prit un sauf-conduit,
L'alla trouver, lui mit la carte blanche.
Pagamin dit : « Si je n'ai pas bon bruit,
C'est à grand tort ; je veux vous rendre franche
Et sans rançon votre chère moitié.
Ne plaise à Dieu que si belle amitié
Soit par mon fait de désastre ainsi pleine !
Celle pour qui vous prenez tant de peine
Vous reviendra selon votre désir.
Je ne veux point vous vendre ce plaisir.
Faites-moi voir seulement qu'elle est vôtre :
Car si j'allois vous en rendre quelque autre,

1. Dans les anciens calendriers écrits ou imprimés, les jours de fête sont en encre rouge.

2. L'expression est de Boccace : « *Essendo à lui il calandario caduto da cintola*, lui estant le calendrier tombé de la ceinture, » comme traduit Antoine Le Maçon.

3. C'est-à-dire que, s'il était vigile ou fête, l'on ne s'en ressentit plus qu'à la table, ce qui témoigne que le corsaire observait, sur ce dernier point, les prescriptions de l'Église.

Comme il m'en tombe assez entre les mains,
Ce me seroit une espèce de blâme.
Ces jours passés je pris certaine dame
Dont les cheveux sont quelque peu châtains,
Grande de taille, en bon point, jeune, et fraîche.
Si cette belle, après vous avoir vu,
Dit être à vous, c'est autant de conclu :
Reprenez-la, rien ne vous en empêche. »
Richard reprit : « Vous parlez sagement,
Et me traitez trop généreusement.
De son métier il faut que chacun vive :
Mettez un prix à la pauvre captive,
Je le payerai comptant, sans hésiter.
Le compliment n'est ici nécessaire :
Voilà ma bourse, il ne faut que compter.
Ne me traitez que comme on pourroit faire
En pareil cas l'homme le moins connu.
Seroit-il dit que vous m'eussiez vaincu
D'honnêteté ? Non sera, sur mon âme :
Vous le verrez. Car, quand à cette dame,
Ne doutez point qu'elle ne soit à moi.
Je ne veux pas que vous m'ajoutiez foi,
Mais aux baisers que de la pauvre femme
Je recevrai ; ne craignant qu'un seul point,
C'est qu'à me voir de joie elle ne meure. »
On fait venir l'épouse tout à l'heure,
Qui froidement, et ne s'émouvant point,

Devant ses yeux voit son mari paroître,
Sans témoigner seulement le connoître,
Non plus qu'un homme arrivé du Pérou.
« Voyez, dit-il, la pauvrette est honteuse
Devant les gens; et sa joie amoureuse
N'ose éclater; soyez sûr qu'à mon cou,
Si j'étois seul, elle seroit sautée. »

Pagamin dit: « Qu'il ne tienne à cela;
Dedans sa chambre allez, conduisez-la. »
Ce qui fut fait; et, la chambre fermée,
Richard commence: « Eh! là, Bartholomée,
Comme tu fais! je suis ton Quinzica,
Toujours le même à l'endroit de sa femme.
Regarde-moi. Trouves-tu, ma chère âme,
En mon visage un si grand changement?
C'est la douleur de ton enlèvement
Qui me rend tel; et toi seule en es cause.
T'ai-je jamais refusé nulle chose,
Soit pour ton jeu, soit pour tes vêtements?
En étoit-il quelqu'une de plus brave[1]?
De ton vouloir ne me rendois-je esclave?
Tu le seras, étant avec ces gens.
Et ton honneur, que crois-tu qu'il devienne?

1. Mieux parée.

— Ce qu'il pourra, répondit brusquement
Bartholomée. Est-il temps maintenant
D'en avoir soin? S'en est-on mis en peine
Quand, malgré moi, l'on m'a jointe avec vous :
Vous, vieux penard; moi, fille jeune et drue,
Qui méritois d'être un peu mieux pourvue,
Et de goûter ce qu'hymen a de doux?
Pour cet effet j'étois assez aimable,
Et me trouvois aussi digne, entre nous,
De ces plaisirs que j'en étois capable.
Or est le cas allé d'autre façon.
J'ai pris mari qui pour toute chanson
N'a jamais eu que ses jours de férie;
Mais Pagamin, sitôt qu'il m'eut ravie,
Me sut donner bien une autre leçon.
J'ai plus appris des choses de la vie
Depuis deux jours qu'en quatre ans avec vous.
Laissez-moi donc, monsieur mon cher époux;
Sur mon retour n'insistez davantage.
Calendriers ne sont point en usage
Chez Pagamin, je vous en avertis.
Vous et les miens avez mérité pis:
Vous, pour avoir mal mesuré vos forces
En m'épousant; eux, pour s'être mépris,
En préférant les légères amorces
De quelque bien à cet autre point-là.
Mais Pagamin pour tous y pourvoira.

Il ne sait loi, ni Digeste, ni Code;
Et cependant très-bonne est sa méthode.
De ce matin lui-même il vous dira
Du quart en sus[1] comme la chose en va.
Un tel aveu vous surprend et vous touche;
Mais faire ici de la petite bouche[2]
Ne sert de rien : l'on n'en croira pas moins.
Et puisqu'enfin nous voici sans témoins,
Adieu vous dis, vous et vos jours de fête.
Je suis de chair ; les habits rien n'y font:
Vous savez bien, monsieur, qu'entre la tête
Et le talon d'autres affaires sont. »

A tant se tut. Richard, tombé des nues,
Fut tout heureux de pouvoir s'en aller.
Bartholomée, ayant ses hontes bues,
Ne se fit pas tenir pour demeurer.
Le pauvre époux en eut tant de tristesse,
Outre les maux qui suivent la vieillesse,
Qu'il en mourut à quelques jours de là;
Et Pagamin prit à femme sa veuve.
Ce fut bien fait : nul des deux ne tomba
Dans l'accident du pauvre Quinzica,
S'étant choisis l'un et l'autre à l'épreuve.

1. Surabondamment; c'est un terme de finances.
2. Faire mystère ou scrupule.

Belle leçon pour gens à cheveux gris!
Sinon qu'ils soient d'humeur accommodante :
Car, en ce cas, messieurs les favoris
Font leur ouvrage, et la dame est contente.

IX.

A FEMME AVARE GALANT ESCROC.

NOUVELLE TIRÉE DE BOCCACE.

Qu'un homme soit plumé par des coquettes,
Ce n'est pour faire au miracle crier.
Gratis est mort : plus d'amour sans payer ;
En beaux louis se content les fleurettes.
Ce que je dis des coquettes s'entend.
Pour nôtre honneur, si me faut-il pourtant
Montrer qu'on peut, nonobstant leur adresse,
En attraper au moins une entre cent,
Et lui jouer quelque tour de souplesse.

Je choisirai pour exemple Gulphar.
Le drôle fit un trait de franc soudard ;
Car aux faveurs d'une belle il eut part
Sans débourser, escroquant la chrétienne.
Notez ceci, et qu'il vous en souvienne,
Galants d'épée ; encor bien que ce tour

Pour vous styler soit fort peu nécessaire :
Je trouverois maintenant à la cour
Plus d'un Gulphar, si j'en avois affaire.
Celui-ci donc chez sire Gasparin
Tant fréquenta qu'il devint à la fin
De son épouse amoureux sans mesure.
Elle étoit jeune, et belle créature ;
Plaisoit beaucoup, fors un point qui gâtoit
Toute l'affaire, et qui seul rebutoit
Les plus ardents : c'est qu'elle étoit avare.
Ce n'est pas chose en ce siècle fort rare.
Je l'ai jà dit, rien n'y font les soupirs :
Celui-la parle une langue barbare,
Qui l'or en main n'explique ses désirs.
Le jeu, la jupe, et l'amour des plaisirs,
Sont les ressorts que Cupidon emploie :
De leur boutique il sort chez les François
Plus de cocus que du cheval de Troie
Il ne sortit de héros autrefois.
Pour revenir à l'humeur de la belle,
Le compagnon ne put rien tirer d'elle,
Qu'il ne parlât. Chacun sait ce que c'est
Que de parler ; le lecteur, s'il lui plaît,
Me permettra de dire ainsi la chose.
Gulphar donc parle, et si bien qu'il propose
Deux cents écus. La belle l'écouta ;
Et Gasparin à Gulphar les prêta

(Ce fut le bon), puis aux champs s'en alla,
Ne soupçonnant aucunement sa femme.
Gulphar les donne en présence de gens.
« Voilà, dit-il, deux cents écus comptants,
Qu'à votre époux vous donnerez, madame. »
La belle crut qu'il avoit dit cela
Par politique, et pour jouer son rôle.
Le lendemain elle le régala
Tout de son mieux, en femme de parole.
Le drôle en prit, ce jour et les suivants,
Pour son argent, et même avec usure.
A bon payeur on fait bonne mesure.
Quand Gasparin fut de retour des champs,
Gulphar lui dit, son épouse présente :
« J'ai votre argent à madame rendu,
N'en ayant eu pour une affaire urgente
Aucun besoin, comme je l'avois cru :
Déchargez-en votre livre, de grâce. »
A ce propos, aussi froide que glace,
Notre galande avoua le reçu.
Qu'eût-elle fait? On eût prouvé la chose.
Son regret fut d'avoir enflé la dose
De ses faveurs : c'est ce qui la fâchoit.
Voyez un peu la perte que c'étoit!

En la quittant, Gulphar alla tout droit
Conter ce cas, le corner par la ville,

Le publier, le prêcher sur les toits.
De l'en blâmer il seroit inutile :
Ainsi vit-on chez nous autres François.

X.

ON NE S'AVISE JAMAIS DE TOUT.

CONTE TIRÉ DES CENT NOUVELLES NOUVELLES.

Certain jaloux, ne dormant que d'un œil,
Interdisoit tout commerce[1] à sa femme.
Dans le dessein de prévenir la dame,
Il avoit fait un fort ample recueil
De tous les tours que le sexe sait faire.
Pauvre ignorant! comme si cette affaire
N'étoit une hydre, à parler franchement!
Il captivoit[2] sa femme cependant;
De ses cheveux vouloit savoir le nombre;
La faisoit suivre, à toute heure, en tous lieux,
Par une vieille au corps tout rempli d'yeux,
Qui la quittoit aussi peu que son ombre.

1. Voyez la note 2 de la page 15.

2. C'est-à-dire il la tenait captive ou en captivité : c'est le sens simple de ce mot, qui n'est plus guère employé que dans un sens figuré.

Ce fou tenoit son recueil fort entier :
Il le portoit en guise de psautier,
Croyant par là cocuage hors de gamme[1].
Un jour de fête, arrive que la dame,
En revenant de l'église, passa
Près d'un logis d'où quelqu'un lui jeta
Fort à propos plein un panier d'ordure.
On s'excusa. La pauvre créature,
Tout vilaine[2], entra dans le logis.
Il lui fallut dépouiller ses habits.
Elle envoya querir une autre jupe,
Dès en entrant, par cette douagna[3],
Qui hors d'haleine à monsieur raconta
Tout l'accident. « Foin ! dit-il, celui-là
N'est dans mon livre, et je suis pris pour dupe :
Que le recueil au diable soit donné ! »

Il disoit bien ; car on n'avoit jeté
Cette immondice, et la dame gâté,
Qu'afin qu'elle eût quelque valable excuse
Pour éloigner son dragon quelque temps.

1. VAR. *Édition de 1685*

Croyant par là es galants hors de gamme.

2. Souillée, salie.

3. C'est le mot espagnol pour duègne, un peu défiguré : il s'écrit *dueña*, et se prononce *douégna*.

Un sien galant, ami de là dedans,
Tout aussitôt profita de la ruse.

Nous avons beau sur ce sexe avoir l'œil :
Ce n'est coup sûr encontre tous esclandres.
Maris jaloux, brûlez votre recueil,
Sur ma parole, et faites-en des cendres.

XI.

LE VILLAGEOIS QUI CHERCHE SON VEAU.

CONTE TIRÉ DES CENT NOUVELLES NOUVELLES.

Un villageois ayant perdu son veau
L'alla chercher dans la forêt prochaine.
Il se plaça sur l'arbre le plus beau,
Pour mieux entendre, et pour voir dans la plaine.
Vient une dame avec un jouvenceau.
Le lieu leur plaît, l'eau leur vient à la bouche,
Et le galant, qui sur l'herbe la couche,
Crie, en voyant je ne sais quels appas :
« O dieux! que vois-je! et que ne vois-je pas! »
Sans dire quoi : car c'étoient lettres closes.
Lors le manant les arrêtant tout coi :
« Homme de bien, qui voyez tant de choses,
Voyez-vous point mon veau? dites-le-moi. »

XII.

L'ANNEAU D'HANS CARVEL.

CONTE TIRÉ DE R...[1].

Hans Carvel prit sur ses vieux ans
Femme jeune en toute manière :
Il prit aussi soucis cuisants,
Car l'un sans l'autre ne va guère.
Babeau (c'est la jeune femelle,
Fille du bailli Concordat[2])
Fut du bon poil, ardente et belle,
Et propre à l'amoureux combat.
Carvel, craignant de sa nature
Le cocuage et les railleurs,
Alléguoit à la créature
Et la légende, et l'Écriture,
Et tous les livres les meilleurs ;

1. Rabelais.
2. C'est Rabelais qui la dit facétieusement fille du baillif Concordat.

Blâmoit les visites secrètes;
Frondoit l'attirail des coquettes,
Et contre un monde de recettes
Et de moyens de plaire aux yeux
Invectivoit tout de son mieux.
A tous ces discours la galande
Ne s'arrêtoit aucunement,
Et de sermons n'étoit friande,
A moins qu'ils fussent d'un amant.
Cela faisoit que le bon sire
Ne savoit tantôt plus qu'y dire,
Eût voulu souvent être mort.
Il eut pourtant dans son martyre
Quelques moments de réconfort:
L'histoire en est très-véritable.
Une nuit qu'ayant tenu table,
Et bu force bon vin nouveau,
Carvel ronfloit près de Babeau,
Il lui fut avis que le diable
Lui mettoit au doigt un anneau;
Qu'il lui disoit : « Je sais la peine
Qui te tourmente et qui te gêne[1],
Carvel, j'ai pitié de ton cas:
Tiens cette bague, et ne la lâches;

1. *Gêner* avait alors le sens de torturer. Ce mot a, depuis, perdu son énergie.

Car, tandis qu'au doigt tu l'auras,
Ce que tu crains point ne seras,
Point ne seras sans que le saches.
— Trop ne puis vous remercier,
Dit Carvel ; la faveur est grande :
Monsieur Satan, Dieu vous le rende !
Grand merci, monsieur l'aumônier ! »

Là-dessus achevant son somme,
Et les yeux encore aggravés[1],
Il se trouva que le bonhomme
Avoit le doigt où vous savez.

1. Appesantis.

XIII.

LE GASCON PUNI.

NOUVELLE.

Un Gascon, pour s'être vanté
De posséder certaine belle,
Fut puni de sa vanité
D'une façon assez nouvelle.
Il se vantoit à faux, et ne possédoit rien.
Mais quoi ! tout médisant est prophète en ce monde :
On croit le mal d'abord ; mais à l'égard du bien,
Il faut qu'un public en réponde [1].
La dame cependant du Gascon se moquoit ;
Même au logis pour lui rarement elle étoit ;
Et bien souvent qu'il la traitoit
D'incomparable et de divine,
La belle aussitôt s'enfuyoit,

1. VAR. *Édition de 1685* :

Il faut que la vue en réponde.

S'allant sauver chez sa voisine.
Elle avoit nom Philis; son voisin, Eurilas;
La voisine, Chloris; le Gascon, Dorilas;
Un sien ami, Damon : c'est tout, si j'ai mémoire.
Ce Damon, de Chloris, à ce que dit l'histoire,
Étoit amant aimé, galant, comme on voudra,
Quelque chose de plus encor que tout cela.
Pour Philis, son humeur libre, gaie et sincère,
Montroit qu'elle étoit sans affaire,
Sans secret et sans passion.
On ignoroit le prix de sa possession :
Seulement à l'user chacun la croyoit bonne :
Elle approchoit vingt ans, et venoit d'enterrer
Un mari, de ceux-là que l'on perd sans pleurer,
Vieux barbon qui laissoit d'écus plein une tonne.
En mille endroits de sa personne
La belle avoit de quoi mettre un Gascon aux cieux,
Des attraits par-dessus les yeux,
Je ne sais quel air de pucelle,
Mais le cœur tant soit peu rebelle,
Rebelle toutefois de la bonne façon :
Voilà Philis. Quant au Gascon,
Il étoit Gascon, c'est tout dire.
Je laisse à penser si le sire
Importuna la veuve, et s'il fit des serments.
Ceux des Gascons et des Normands
Passent peu pour mots d'Évangile.

C'étoit pourtant chose facile
De croire Dorilas de Philis amoureux ;
Mais il vouloit aussi que l'on le crût heureux.
Philis, dissimulant, dit un jour à cet homme :
« Je veux un service de vous :
Ce n'est pas d'aller jusqu'à Rome ;
C'est que vous nous aidiez à tromper un jaloux.
La chose est sans péril, et même fort aisée.
Nous voulons que cette nuit-ci
Vous couchiez avec le mari
De Chloris qui m'en a priée.
Avec Damon s'étant brouillée,
Il leur faut une nuit entière et par delà
Pour démêler entre eux tout ce différend-là.
Notre but est qu'Eurilas pense,
Vous sentant près de lui, que ce soit sa moitié.
Il ne lui touche point, vit dedans l'abstinence,
Et, soit par jalousie ou bien par impuissance,
A retranché d'hymen certains droits d'amitié ;
Ronfle toujours, fait la nuit d'une traite :
C'est assez qu'en son lit il trouve une cornette.
Nous vous ajusterons : enfin ne craignez rien ;
Je vous récompenserai bien. »

Pour se rendre Philis un peu plus favorable,
Le Gascon eût couché, dit-il, avec le diable.
La nuit vient : on le coiffe ; on le met au grand lit ;

On éteint les flambeaux; Eurilas prend sa place.
Du Gascon la peur se saisit;
Il devient aussi froid que glace;
N'oseroit tousser ni cracher,
Beaucoup moins encor s'approcher;
Se fait petit, se serre, au bord se va nicher,
Et ne tient que moitié de la rive occupée:
Je crois qu'on l'auroit mis dans un fourreau d'épée.
Son coucheur cette nuit se retourna cent fois;
Et jusque sur le nez lui porta certains doigts
Que la peur lui fit trouver rudes.
Le pis de ses inquiétudes
C'est qu'il craignoit qu'enfin un caprice amoureux
Ne prît à ce mari : tels cas sont dangereux,
Lorsque l'un des conjoints se sent privé du somme.
Toujours nouveaux sujets alarmoient le pauvre homme:
L'on étendoit un pied; l'on approchoit un bras[1];
Il crut même sentir la barbe d'Eurilas.

Mais voici quelque chose à mon sens de terrible.
Une sonnette étoit près du chevet du lit:
Eurilas de sonner, et faire un bruit horrible.
Le Gascon se pâme à ce bruit,
Cette fois-là se croit détruit,

1. VAR. *Édition de 1685 :*

L'on approchoit un pied, l'on étendoit un bras.

Fait un vœu, renonce à sa dame,
Et songe au salut de son âme.
Personne ne venant, Eurilas s'endormit.
Avant qu'il fût jour on ouvrit;
Philis l'avoit promis : quand voici de plus belle
Un flambeau, comble de tous maux.
Le Gascon, après ces travaux,
Se fût bien levé sans chandelle.
Sa perte étoit alors un point tout assuré.
On approche du lit. Le pauvre homme éclairé
Prie Eurilas qu'il lui pardonne.
« Je le veux, dit une personne
D'un ton de voix rempli d'appas. »
C'étoit Philis, qui d'Eurilas
Avoit tenu la place, et qui, sans trop attendre,
Tout en chemise s'alla rendre
Dans les bras de Chloris qu'accompagnoit Damon :
C'étoit, dis-je, Philis, qui conta du Gascon
La peine et la frayeur extrême;
Et qui, pour l'obliger à se tuer soi-même,
En lui montrant ce qu'il avoit perdu,
Laissoit son sein à demi nu.

XIV.

LA FIANCÉE DU ROI DE GARBE[1].

NOUVELLE.

Il n'est rien qu'on ne conte en diverses façons ;
On abuse du vrai comme on fait de la feinte :
Je le souffre aux récits qui passent pour chansons,
Chacun y met du sien sans scrupule et sans crainte ;
Mais aux événements de qui la vérité
Importe à la postérité,
Tels abus méritent censure.
Le fait d'Alaciel est d'une autre nature.
Je me suis écarté de mon original.

1. Garbe (*occident* en arabe) est l'Algarve avec l'article arabe préfixe, *Algarbia* en latin barbare. On donnait par extension ce nom à toute la côte d'Afrique, mais il n'appartenait qu'à une des provinces les plus septentrionales du royaume de Fez, communément appelée *Hasbat*.

De l'Isle l'appelait encore Algarve dans sa carte.

On en pourra gloser; on pourra me mécroire [1];
Tout cela n'est pas un grand mal;
Alaciel et sa mémoire
Ne sauroient guère perdre à tout ce changement.
J'ai suivi mon auteur en deux points seulement,
Points qui font véritablement
Le plus important de l'histoire :
L'un est que par huit mains Alaciel passa
Avant que d'entrer dans la bonne;
L'autre que son fiancé ne s'en embarrassa,
Ayant peut-être en sa personne
De quoi négliger ce point-là.
Quoi qu'il en soit, la belle en ses traverses,
Accidents, fortunes diverses,
Eut beaucoup à souffrir, beaucoup à travailler,
Changea huit fois de chevalier.
Il ne faut pas pour cela qu'on l'accuse :
Ce n'étoit après tout que bonne intention,
Gratitude ou compassion,
Crainte de pis, honnête excuse.
Elle n'en plut pas moins aux yeux de son fiancé.
Veuve de huit galants, il la prit pour pucelle;

1. Ne pas croire. — C'est moindre mal *mescroire* Dieu que de s'en moquer. (CHARRON, *Sagesse*, liv. III, chap. XIV.)

... Et pourtant ne veux pas
Mecroire en rien la vérité du cas.
(VOLTAIRE, *Anti-Giton*.)

Et dans son erreur par la belle
Apparemment il fut laissé.
Qu'on y puisse être pris [1], la chose est toute claire;
Mais après huit, c'est une étrange affaire :
Je me rapporte de cela
A quiconque a passé par là.

Zaïr, soudan d'Alexandrie,
Aima sa fille Alaciel
Un peu plus que sa propre vie.
Aussi ce qu'on se peut figurer sous le ciel
De bon, de beau, de charmant et d'aimable,
D'accommodant, j'y mets encor ce point,
La rendoit d'autant estimable :
En cela je n'augmente point.

Au bruit qui couroit d'elle en toutes ces provinces,
Mamolin, roi de Garbe, en devint amoureux.
Il la fit demander, et fut assez heureux
Pour l'emporter sur d'autres princes.
La belle aimoit déjà; mais on n'en savoit rien :
Filles de sang royal ne se déclarent guères;
Tout se passe en leur cœur : cela les fâche bien,
Car elles sont de chair ainsi que les bergères.
Hispal, jeune seigneur de la cour du soudan,

1. Les éditions originales portent toutes, mais à tort :
Qu'on n'y puisse être pris...

Bien fait, plein de mérite, honneur de l'Alcoran,
Plaisoit fort à la dame; et d'un commun martyre
Tous deux brûloient, sans oser se le dire;
Ou, s'ils se le disoient, ce n'étoit que des yeux.
Comme ils en étoient là, l'on accorda la belle.
Il fallut se résoudre à partir de ces lieux.
Zaïr fit embarquer son amant avec elle.
S'en fier à quelque autre eût peut-être été mieux [1].

Après huit jours de traite, un vaisseau de corsaires,
Ayant pris le dessus du vent,
Les attaqua : le combat fut sanglant;
Chacun des deux partis y fit mal ses affaires.
Les assaillants, faits au combat de mer,
Étoient les plus experts en l'art de massacrer;
Joignoient l'adresse au nombre : Hispal par sa vaillance
Tenoit les choses en balance.
Vingt corsaires pourtant montèrent sur son bord.
Grifonio le gigantesque
Conduisoit l'horreur et la mort
Avecque cette soldatesque.
Hispal en un moment se vit environné :
Maint corsaire sentit son bras déterminé;
De ses yeux il sortoit des éclairs et des flammes.
Cependant qu'il étoit au combat acharné,

1. Var. *Edit. de 1666 et de 1668 :*
Un autre conducteur eût peut-être été mieux.

Grifonio courut à la chambre des femmes.
Il savoit que l'infante étoit dans ce vaisseau;
Et, l'ayant destinée à ses plaisirs infâmes,
Il l'emportoit comme un moineau;
Mais la charge pour lui n'étant pas suffisante,
Il prit aussi la cassette aux bijoux,
Aux diamants, aux témoignages doux
Que reçoit et garde une amante:
Car quelqu'un m'a dit, entre nous,
Qu'Hispal en ce voyage avoit fait à l'infante
Un aveu dont d'abord elle parut contente,
Faute d'avoir le temps de s'en mettre en courroux.

Le malheureux corsaire, emportant cette proie,
N'en eut pas longtemps de la joie.
Un des vaisseaux, quoiqu'il fût accroché,
S'étant quelque peu détaché,
Comme Grifonio passoit d'un bord à l'autre,
Un pied sur son navire, un sur celui d'Hispal,
Le héros d'un revers coupe en deux l'animal:
Part du tronc tombe en l'eau, disant sa patenôtre,
Et reniant[1] Mahom[2], Jupin[3] et Tarvagant[4],
Avec maint autre dieu non moins extravagant;

1. Var. *Édit. de 1668 :* En reniant.
2. Mahomet.
3. Jupiter.
4. Corruption de *Tarvos trigoranus,* ou taureau à trois grues, divinité des Gaulois. (W.)

Part demeure sur pied en la même posture.
On auroit ri de l'aventure
Si la belle avec lui n'eût tombé dedans l'eau.
Hispal se jette après : l'un et l'autre vaisseau,
Malmené du combat et privé de pilote,
Au gré d'Éole et de Neptune flotte.

La mort fit lâcher prise au géant pourfendu.
L'infante, par sa robe en tombant soutenue,
Fut bientôt d'Hispal secourue.
Nager vers les vaisseaux eût été temps perdu ;
Ils étoient presque à demi-mille :
Ce qu'il jugea de plus facile
Fut de gagner certains rochers
Qui d'ordinaire étoient la perte des nochers,
Et furent le salut d'Hispal et de l'infante.
Aucuns ont assuré, comme chose constante,
Que même du péril la cassette échappa ;
Qu'à des cordons étant pendue,
La belle après soi la tira :
Autrement elle étoit perdue.

Notre nageur avoit l'infante sur son dos.
Le premier roc gagné, non pas sans quelque peine,
La crainte de la faim suivit celle des flots ;
Nul vaisseau ne parut sur la liquide plaine.
Le jour s'achève ; il se passe une nuit :

Point de vaisseau près d'eux par le hasard conduit ;
Point de quoi manger sur ces roches.
Voilà notre couple réduit
A sentir de la faim les premières approches ;
Tous deux privés d'espoir, d'autant plus malheureux
Qu'aimés aussi bien qu'amoureux
Ils perdoient doublement en leur mésaventure.
Après s'être longtemps regardés sans parler :
« Hispal, dit la princesse, il se faut consoler ;
Les pleurs ne peuvent rien près de la Parque dure ;
Nous n'en mourrons pas moins ; mais il dépend de nous
D'adoucir l'aigreur de ses coups :
C'est tout ce qui nous reste en ce malheur extrême.
— Se consoler ! dit-il ; le peut-on quand on aime?
Ah ! si... Mais non, madame, il n'est pas à propos
Que vous aimiez ; vous seriez trop à plaindre.
Je brave à mon égard et la faim et les flots ;
Mais, jetant l'œil sur vous, je trouve tout à craindre. »

La princesse, à ces mots, ne se put plus contraindre :
Pleurs de couler, soupirs d'être poussés,
Regards d'être au ciel adressés,
Et puis sanglots, et puis soupirs encore.
En ce même langage Hispal lui repartit,
Tant qu'enfin un baiser suivit :
S'il fut pris ou donné, c'est ce que l'on ignore.
Après force vœux impuissants,

Le héros dit : « Puisqu'en cette aventure
Mourir nous est chose si sûre,
Qu'importe que nos corps des oiseaux ravissants
Ou des monstres marins deviennent la pâture?
Sépulture pour sépulture,
La mer est égale, à mon sens.
Qu'attendons-nous ici qu'une fin languissante?
Seroit-il point plus à propos
De nous abandonner aux flots?
J'ai de la force encor; la côte est peu distante;
Le vent y pousse; essayons d'approcher;
Passons de rocher en rocher;
J'en vois beaucoup où je puis prendre haleine. »
Alaciel s'y résolut sans peine.

Les revoilà sur l'onde ainsi qu'auparavant,
La cassette en laisse suivant,
Et le nageur poussé du vent,
De roc en roc portant la belle :
Façon de naviguer nouvelle.
Avec l'aide du ciel et de ces reposoirs,
Et du dieu qui préside aux liquides manoirs,
Hispal n'en pouvant plus de faim, de lassitude,
De travail et d'inquiétude
(Non pour lui, mais pour ses amours),
Après avoir jeûné deux jours,
Prit terre à la dixième traite,

Lui, la princesse et la cassette.

Pourquoi, me dira-t-on, nous ramener toujours
Cette cassette ? est-ce une circonstance
Qui soit de si grande importance ?
Oui, selon mon avis ; on va voir si j'ai tort.
Je ne prends point ici l'essor,
Ni n'affecte de railleries.
Si j'avois mis nos gens à bord
Sans argent et sans pierreries,
Seroient-ils pas demeurés court?
On ne vit ni d'air ni d'amour.
Les amants ont beau dire et faire,
Il en faut revenir toujours au nécessaire.
La cassette y pourvut avec maint diamant.
Hispal vendit les uns, mit les autres en gages ;
Fit achat d'un château le long de ces rivages :
Ce château, dit l'histoire, avoit un parc fort grand ;
Ce parc, un bois ; ce bois, de beaux ombrages ;
Sous ces ombrages nos amants
Passoient d'agréables moments.
Voyez combien voilà de choses enchaînées,
Et par la cassette amenées.

Or au fond de ce bois un certain antre étoit,
Sourd et muet, et d'amoureuse affaire[1] ;

1. Y a-t-il un vers d'une tendresse plus mystérieuse que celui-là :
Sourd et muet, et d'amoureuse affaire!

Sombre surtout : la nature sembloit
L'avoir mis là non pour autre mystère.
Nos deux amants se promenant un jour,
Il arriva que ce fripon d'Amour
Guida leurs pas vers ce lieu solitaire.
Chemin faisant, Hispal expliquoit ses désirs,
Moitié par ses discours, moitié par ses soupirs,
Plein d'une ardeur impatiente :
La princesse écoutoit incertaine et tremblante.
« Nous voici, disoit-il, en un bord étranger,
Ignorés du reste des hommes ;
Profitons-en ; nous n'avons à songer
Qu'aux douceurs de l'amour, en l'état où nous sommes.
Qui vous retient? On ne sait seulement
Si nous vivons ; peut-être en ce moment
Tout le monde nous croit au corps d'une baleine.
Ou favorisez votre amant,
Ou qu'à votre époux il vous mène.
Mais pourquoi vous mener? vous pouvez rendre heureux
Celui dont vous avez éprouvé la constance.
Qu'attendez-vous pour soulager ses feux?
N'est-il point assez amoureux?
Et n'avez-vous point fait assez de résistance? »

Hispal haranguoit de façon

Est-ce qu'en prêtant l'oreille, vous n'entendez pas les soupirs étouffés et les délicieux chuchotements de l'amour qui se cache? (Fr. Sarcey.)

Qu'il auroit échauffé des marbres,
Tandis qu'Alaciel, à l'aide d'un poinçon,
Faisoit semblant d'écrire sur les arbres.
Mais l'amour la faisoit rêver
A d'autres choses qu'à graver
Des caractères sur l'écorce.
Son amant et le lieu l'assuroient du secret :
C'étoit une puissante amorce.
Elle résistoit à regret :
Le printemps par malheur étoit lors en sa force.
Jeunes cœurs sont bien empêchés
A tenir leurs désirs cachés,
Étant pris par tant de manières.
Combien en voyons-nous se laisser pas à pas
Ravir jusqu'aux faveurs dernières,
Qui dans l'abord ne croyoient pas
Pouvoir accorder les premières !
Amour, sans qu'on y pense, amène ces instants :
Mainte fille a perdu ses gants,
Et femme au partir s'est trouvée,
Qui ne sait la plupart du temps
Comme la chose est arrivée.

Près de l'antre venus, notre amant proposa
D'entrer dedans. La belle s'excusa,
Mais malgré soi, déjà presque vaincue.
Les services d'Hispal en ce même moment

Lui reviennent devant la vue ;
Ses jours sauvés des flots, son honneur, d'un géant :
Que lui demandoit son amant ?
Un bien dont elle étoit à sa valeur tenue :
« Il vaut mieux, disoit-il, vous en faire un ami
Que d'attendre qu'un homme à la mine hagarde
Vous le vienne enlever : madame, songez-y ;
L'on ne sait pour qui l'on le garde. »
L'infante à ces raisons se rendant à demi,
Une pluie acheva l'affaire.
Il fallut se mettre à l'abri :
Je laisse à penser où. Le reste du mystère
Au fond de l'antre est demeuré.
Que l'on la blâme ou non, je sais plus d'une belle
A qui ce fait est arrivé,
Sans en avoir moitié d'autant d'excuses qu'elle.

L'antre ne les vit seul de ces douceurs jouir :
Rien ne coûte en amour que la première peine.
Si les arbres parloient, il feroit bel ouïr
Ceux de ce bois, car la forêt n'est pleine
Que des monuments amoureux
Qu'Hispal nous a laissés, glorieux de sa proie.
On y verroit écrit : « Ici pâma de joie
Des mortels le plus heureux ;
Là mourut un amant sur le sein de sa dame ;
En cet endroit, mille baisers de flamme

Furent donnés, et mille autres rendus. »
Le parc diroit beaucoup, le château beaucoup plus,
Si châteaux avoient une langue.
La chose en vint au point que, las de tant d'amour,
Nos amants à la fin regrettèrent la cour.
La belle s'en ouvrit, et voici sa harangue :

« Vous m'êtes cher, Hispal; j'aurois du déplaisir
Si vous ne pensiez pas que toujours je vous aime.
Mais qu'est-ce qu'un amour sans crainte et sans désir?
Je vous le demande à vous-même.
Ce sont des feux bientôt passés
Que ceux qui ne sont point dans leur cours traversés :
Il y faut un peu de contrainte.
Je crains fort qu'à la fin ce séjour si charmant
Ne nous soit un désert, et puis un monument.
Hispal, ôtez-moi cette crainte.
Allez-vous-en voir promptement
Ce qu'on croira de moi dedans Alexandrie,
Quand on saura que nous sommes en vie.
Déguisez bien notre séjour :
Dites que vous venez préparer mon retour,
Et faire qu'on m'envoie une escorte si sûre
Qu'il n'arrive plus d'aventure.
Croyez-moi, vous n'y perdrez rien
Trouvez seulement le moyen
De me suivre en ma destinée

Ou de fillage[1], ou d'hyménée ;
Et tenez pour chose assurée
Que, si je ne vous fais du bien,
Je serai de près éclairée[2]. »

Que ce fût ou non son dessein,
Pour se servir d'Hispal il falloit tout promettre.
Dès qu'il trouve à propos de se mettre en chemin,
L'infante pour Zaïr le charge d'une lettre.
Il s'embarque, il fait voile ; il vogue, il a bon vent.
Il arrive à la cour, où chacun lui demande
S'il est mort, s'il est vivant,
Tant la surprise fut grande ;
En quels lieux est l'infante, enfin ce qu'elle fait.

Dès qu'il eut à tout satisfait,
On fit partir une escorte puissante.
Hispal fut retenu ; non qu'on eût en effet
Le moindre soupçon de l'infante.
Le chef de cette escorte étoit jeune et bien fait.
Abordé près du parc, avant tout il partage
Sa troupe en deux, laisse l'une au rivage ;
Va droit avec l'autre au château.
La beauté de l'infante étoit beaucoup accrue :
Il en devint épris à la première vue ;

1. Célibat, état de fille.
2. Surveillée, épiée.

Mais tellement épris, qu'attendant qu'il fît beau,
Pour ne point perdre temps, il lui dit sa pensée.
Elle s'en tint fort offensée,
Et l'avertit de son devoir.
Témoigner en tel cas un peu de désespoir
Est quelquefois une bonne recette.
C'est ce que fait notre homme : il forme le dessein
De se laisser mourir de faim,
Car de se poignarder la chose est trop tôt faite ;
On n'a pas le temps d'en venir
Au repentir.
D'abord Alaciel rioit de sa sottise.
Un jour se passe entier, lui sans cesse jeûnant,
Elle toujours le détournant
D'une si terrible entreprise.
Le second jour commence à la toucher.
Elle rêve à cette aventure.
Laisser mourir un homme, et pouvoir l'empêcher,
C'est avoir l'âme un peu trop dure.
Par pitié donc elle condescendit
Aux volontés du capitaine,
Et cet office lui rendit
Gaîment, de bonne grâce, et sans montrer de peine :
Autrement le remède eût été sans effet.

Tandis que le galant se trouve satisfait,
Et remet les autres affaires,

Disant tantôt que les vents sont contraires,
Tantôt qu'il faut radouber ses galères
Pour être en état de partir;
Tantôt qu'on vient de l'avertir
Qu'il est attendu des corsaires :
Un corsaire en effet arrive, et surprenant
Ses gens demeurés à la rade,
Les tue, et va donner au château l'escalade :
Du fier Grifonio c'étoit le lieutenant.
Il prend le château d'emblée.
Voilà la fête troublée
Le jeûneur maudit son sort.
Le corsaire apprend d'abord
L'aventure de la belle,
Et, la tirant à l'écart,
Il en veut avoir sa part.
Elle fit fort la rebelle.
Il ne s'en étonna pas,
N'étant novice en tels cas.
« Le mieux que vous puissiez faire,
Lui dit tout franc ce corsaire,
C'est de m'avoir pour ami;
Je suis corsaire et demi.
Vous avez fait jeûner un pauvre misérable
Qui se mouroit pour vous d'amour;
Vous jeûnerez à votre tour,
Ou vous me serez favorable.

La justice le veut : nous autres gens de mer
Savons rendre à chacun selon ce qu'il mérite ;
Attendez-vous de n'avoir à manger
Que quand de ce côté vous aurez été quitte.
Ne marchandez point tant, madame, et croyez-moi. »
Qu'eût fait Alaciel? force n'a point de loi.
S'accommoder à tout est chose nécessaire.
Ce qu'on ne voudroit pas, souvent il le faut faire
Quand il plaît au destin que l'on en vienne là ;
Augmenter sa souffrance est une erreur extrême :
Si par pitié d'autrui la belle se força,
Que ne point essayer par pitié de soi-même?
Elle se force donc, et prend en gré le tout.
Il n'est affliction dont on ne vienne à bout.
Si le corsaire eût été sage,
Il eût mené l'infante en un autre rivage.
Sage en amour? hélas! il n'en est point.
Tandis que celui-ci croit avoir tout à point,
Vent pour partir, lieu propre pour attendre,
Fortune, qui ne dort que lorsque nous veillons,
Et veille quand nous sommeillons,
Lui trame en secret cet esclandre.

Le seigneur d'un château voisin de celui-ci,
Homme fort ami de la joie,
Sans nulle attache, et sans souci
Que de chercher toujours quelque nouvelle proie,

Ayant eu le vent des beautés,
Perfections, commodités,
Qu'en sa voisine on disoit être,
Ne songeoit nuit et jour qu'à s'en rendre le maître :
Il avoit des amis, de l'argent, du crédit,
Pouvoit assembler deux mille hommes.
Il les assemble donc un beau jour, et leur dit :
« Souffrirons-nous, braves gens que nous sommes,
Qu'un pirate à nos yeux se gorge de butin,
Qu'il traite comme esclave une beauté divine?
Allons tirer notre voisine
D'entre les griffes du mâtin.
Que ce soir chacun soit en armes,
Mais doucement et sans donner d'alarmes :
Sous les auspices de la nuit,
Nous pourrons nous rendre sans bruit
Au pied de ce château, dès la petite pointe
Du jour.
La surprise à l'ombre étant jointe
Nous rendra sans hasard maîtres de ce séjour.
Pour ma part du butin je ne veux que la dame :
Non pas pour en user ainsi que ce voleur ;
Je me sens un désir en l'âme
De lui restituer ses biens et son honneur.
Tout le reste est à vous, hommes, chevaux, bagage,
Vivres, munitions, enfin tout l'équipage
Dont ces brigands ont empli la maison.

Je vous demande encore un don :
C'est qu'on pende aux créneaux, haut et court, le corsaire. »
Cette harangue militaire
Leur sut tant d'ardeur inspirer
Qu'il en fallut une autre afin de modérer
Le trop grand désir de bien faire.
Chacun repaît, le soir étant venu :
L'on mange peu, l'on boit en récompense ;
Quelques tonneaux sont mis sur cu.
Pour avoir fait cette dépense,
Il s'est gagné plusieurs combats
Tant en Allemagne qu'en France..
Ce seigneur donc n'y manqua pas,
Et ce fut un trait de prudence.
Mainte échelle est portée, et point d'autre embarras,
Point de tambours, force bons coutelas ;
On part sans bruit, on arrive en silence.
L'orient venoit de s'ouvrir :
C'est un temps où le somme est dans sa violence,
Et qui par sa fraîcheur nous contraint de dormir.
Presque tout le peuple corsaire,
Du sommeil à la mort n'ayant qu'un pas à faire,
Fut assommé sans le sentir.

Le chef pendu, l'on amène l'infante.
Son peu d'amour pour le voleur,
Sa surprise et son épouvante,

Et les civilités de son libérateur,
Ne lui permirent pas de répandre des larmes.
Sa prière sauva la vie à quelques gens.
Elle plaignit les morts, consola les mourants,
Puis quitta sans regret ces lieux remplis d'alarmes.
On dit même qu'en peu de temps
Elle perdit la mémoire
De ses deux derniers galants :
Je n'ai pas peine à le croire.

Son voisin la reçut en un appartement
Tout brillant d'or et meublé richement.
On peut s'imaginer l'ordre qu'il y fit mettre.
Nouvel hôte et nouvel amant,
Ce n'étoit pas pour rien omettre :
Grande chère surtout, et des vins fort exquis :
Les dieux ne sont pas mieux servis.
Alaciel, qui, de sa vie,
Selon sa Loi, n'avoit bu vin,
Goûta ce soir, par compagnie,
De ce breuvage si divin.
Elle ignoroit l'effet d'une liqueur si douce;
Insensiblement fit carrousse[1] :

1. Locution proverbiale signifiant boire rasade, s'enivrer; en anglais : *to carouse*. Rabelais en a fait usage : « Je ne suis, dit-il, de ces importuns lifrelofres qui, par force, par oultraige et violence, contraignent les lans et compaignons trinquer, voir carous et allus, qui pis est. » (Prologue du livre III.)

Et comme amour jadis lui troubla la raison,
Ce fut lors un autre poison.
Tous deux sont à craindre des dames.
Alaciel mise au lit par ses femmes,
Ce bon seigneur s'en fut la trouver tout d'un pas.
Quoi trouver? dira-t-on; d'immobiles appas?
« Si j'en trouvois autant, je saurois bien qu'en faire,
Disoit l'autre jour un certain;
Qu'il me vienne une même affaire,
On verra si j'aurai recours à mon voisin. »
Bacchus donc, et Morphée, et l'hôte de la belle,
Cette nuit disposèrent d'elle.
Les charmes des premiers dissipés à la fin,
La princesse, au sortir du somme,
Se trouva dans les bras d'un homme.
La frayeur lui glaça la voix:
Elle ne put crier et, de crainte saisie,
Permit tout à son hôte, et pour une autre fois
Lui laissa lier la partie.
« Une nuit, lui dit-il, est de même que cent;
Ce n'est que la première à quoi l'on trouve à dire. »
Alaciel le crut. L'hôte enfin se lassant
Pour d'autres conquêtes soupire.

Il part un soir, prie un de ses amis
De faire cette nuit les honneurs du logis,
Prendre sa place, aller trouver la belle,

Pendant l'obscurité se coucher auprès d'elle,
Ne point parler; qu'il étoit fort aisé;
Et qu'en s'acquittant bien de l'emploi proposé
L'infante assurément agréeroit son service.
L'autre bien volontiers lui rendit cet office:
Le moyen qu'un ami puisse être refusé!
A ce nouveau venu la voilà donc en proie.
Il ne put sans parler contenir cette joie.
La belle se plaignit d'être ainsi leur jouet:
« Comment l'entend monsieur mon hôte?
Dit-elle, et de quel droit me donner comme il fait? »
L'autre confessa qu'en effet
Ils avoient tort; mais que toute la faute
Étoit au maître du logis.
« Pour vous venger de son mépris,
Poursuivit-il, comblez-moi de caresses;
Enchérissez sur les tendresses
Que vous eûtes pour lui tant qu'il fut votre amant;
Aimez-moi par dépit et par ressentiment,
Si vous ne pouvez autrement. »
Son conseil fut suivi; l'on poussa les affaires,
L'on se vengea; l'on n'omit rien.
Que si l'ami s'en trouva bien,
L'hôte ne s'en tourmenta guères.

Et de cinq, si j'ai bien compté.
Le sixième incident des travaux de l'infante

Par quelques-uns est rapporté
D'une manière différente.
Force gens concluront de là
Que d'un galant au moins je fais grâce à la belle.
C'est médisance que cela;
Je ne voudrois mentir pour elle:
Son époux n'eut assurément
Que huit précurseurs seulement.

Poursuivons donc notre nouvelle.
L'hôte revint quand l'ami fut content.
Alaciel, lui pardonnant,
Fit entre eux les choses égales.
La clémence sied bien aux personnes royales.
Ainsi de main en main Alaciel passoit,
Et souvent se divertissoit
Aux menus ouvrages des filles
Qui la servoient, toutes assez gentilles.
Elle en aimoit fort une à qui l'on en comptoit;
Et le conteur étoit un certain gentilhomme
De ce logis, bien fait et galant homme,
Mais violent dans ses désirs,
Et grand ménager de soupirs [1],
Jusques à commencer, près de la plus sévère,

1. VAR. *Edit. de 1668 :*

Et grand ménageur de soupirs.

Par où l'on finit d'ordinaire.
Un jour, au bout du parc, le galant rencontra
Cette fillette,
Et dans un pavillon fit tant qu'il l'attira
Toute seulette.
L'infante étoit fort près de là;
Mais il ne la vit point, et crut en assurance
Pouvoir user de violence.
Sa médisante humeur, grand obstacle aux faveurs,
Peste d'amour et des douceurs
Dont il tire sa subsistance,
Avoit de ce galant souvent grêlé l'espoir.
La crainte lui nuisoit autant que le devoir.
Cette fille l'auroit selon toute apparence
Favorisé,
Si la belle eût osé.
Se voyant craint de cette sorte,
Il fit tant qu'en ce pavillon
Elle entra par occasion:
Puis le galant ferme la porte;
Mais en vain, car l'infante avoit de quoi l'ouvrir.
La fille voit sa faute, et tâche de sortir.
Il la retient; elle crie, elle appelle:
L'infante vient, et vient comme il falloit[1],

1. VAR. *Edit. de 1668 :*

L'infante vint, et vint comme il falloit.

Quand sur ses fins la demoiselle étoit.
Le galant, indigné de la manquer si belle,
Perd tout respect, et jure par les dieux
Qu'avant que sortir de ces lieux
L'une ou l'autre payera sa peine,
Quand il devroit leur attacher les mains.
« Si loin de tous secours humains,
Dit-il, la résistance est vaine.
Tirez au sort sans marchander;
Je ne saurois vous accorder
Que cette grâce :
Il faut que l'une ou l'autre passe
Pour aujourd'hui.
— Qu'a fait madame? dit la belle;
Pâtira-t-elle pour autrui?
— Oui, si le sort tombe sur elle,
Dit le galant; prenez-vous-en à lui.
— Non, non, reprit alors l'infante;
Il ne sera pas dit que l'on ait, moi présente,
Violenté cette innocente.
Je me résous plutôt à toute extrémité. »
Ce combat plein de charité
Fut par le sort à la fin terminé.
L'infante en eut toute la gloire :
Il lui donna sa voix, à ce que dit l'histoire.
L'autre sortit, et l'on jura
De ne rien dire de cela.

Mais le galant se seroit laissé pendre
Plutôt que de cacher un secret si plaisant,
Et pour le divulguer il ne voulut attendre
Que le temps qu'il falloit pour trouver seulement
Quelqu'un qui le voulût entendre.

Ce changement de favoris
Devint à l'infante une peine ;
Elle eut regret d'être l'Hélène
D'un si grand nombre de Pâris.
Aussi l'amour se jouoit d'elle.
Un jour, entre autres, que la belle
Dans un bois dormoit à l'écart,
Il s'y rencontra par hasard
Un chevalier errant, grand chercheur d'aventures,
De ces sortes de gens que sur des palefrois
Les belles suivoient autrefois,
Et passoient pour chastes et pures.
Celui-ci, qui donnoit à ses désirs l'essor,
Comme faisoient jadis Rogel[1] et Galaor,
N'eut vu la princesse endormie
Que de prendre un baiser il forma le dessein :
Tout prêt à faire choix de la bouche ou du sein,

1. Ainsi dans les éditions originales.

2. Rogel est pour Roger, *Ruggier*, un des personnages de l'*Orlando furioso*, et Galaor est le frère d'Amadis ; tous deux sont des séducteurs peu scrupuleux et des amants peu fidèles.

Il étoit sur le point d'en passer son envie,
Quand tout d'un coup il se souvint
Des lois de la chevalerie.
A ce penser il se retint,
Priant toutefois en son âme
Toutes les puissances d'amour
Qu'il pût courir en ce séjour
Quelque aventure avec la dame.
L'infante s'éveilla, surprise au dernier point.
« Non, non, dit-il, ne craignez point;
Je ne suis géant ni sauvage,
Mais chevalier errant, qui rends grâces aux dieux
D'avoir trouvé dans ce bocage
Ce qu'à peine on pourroit rencontrer dans les cieux. »
Après ce compliment, sans plus longue demeure,
Il lui dit en deux mots l'ardeur qui l'embrasoit :
C'étoit un homme qui faisoit
Beaucoup de chemin en peu d'heure.
Le refrain fut d'offrir sa personne et son bras,
Et tout ce qu'en semblables cas
On a coutume de dire
A celles pour qui l'on soupire.
Son offre fut reçue, et la belle lui fit
Un long roman de son histoire,
Supprimant, comme l'on peut croire,
Les six galants. L'aventurier en prit
Ce qu'il crut à propos d'en prendre;

Et comme Alaciel de son sort se plaignit,
Cet inconnu s'engagea de la rendre
Chez Zaïr ou dans Garbe, avant qu'il fût un mois.
« Dans Garbe? non, reprit-elle, et pour cause :
Si les dieux avoient mis la chose
Jusques à présent à mon choix,
J'aurois voulu revoir Zaïr et ma patrie.
— Pourvu qu'Amour me prête vie,
Vous les verrez, dit-il. C'est seulement à vous
D'apporter remède à vos coups,
Et consentir que mon ardeur s'apaise :
Si j'en mourois (à vos bontés ne plaise!),
Vous demeureriez seule; et, pour vous parler franc,
Je tiens ce service assez grand
Pour me flatter d'une espérance
De récompense. »
Elle en tomba d'accord, promit quelques douceurs,
Convint du nombre de faveurs
Qu'afin que la chose fût sûre
Cette princesse lui payeroit,
Non tout d'un coup, mais à mesure
Que le voyage se feroit,
Tant chaque jour, sans nulle faute.
Le marché s'étant ainsi fait,
La princesse en croupe se met,
Sans prendre congé de son hôte.
L'inconnu, qui pour quelque temps

S'étoit défait de tous ses gens,
Les rencontra bientôt. Il avoit dans sa troupe
Un sien neveu fort jeune, avec son gouverneur.
Notre héroïne prend en descendant de croupe
Un palefroi. Cependant le seigneur
Marche toujours à côté d'elle,
Tantôt lui conte une nouvelle,
Et tantôt lui parle d'amour,
Pour rendre le chemin plus court.

Avec beaucoup de foi le traité s'exécute :
Pas la moindre ombre de dispute ;
Point de faute au calcul, non plus qu'entre marchands.
De faveur en faveur (ainsi comptoient ces gens)
Jusqu'aux bords de la mer enfin ils arrivèrent,
Et s'embarquèrent.
Cet élément ne leur fut pas moins doux
Que l'autre avoit été; certain calme, au contraire,
Prolongeant le chemin, augmenta le salaire.
Sains et gaillards ils débarquèrent tous
Au port de Joppe[1], et là se rafraîchirent;
Au bout de deux jours en partirent
Sans autre escorte que leur train.
Ce fut aux brigands une amorce :
Un gros d'Arabes en chemin

1. Jaffa.

Les ayant rencontrés, ils cédoient à la force,
Quand notre aventurier fit un dernier effort,
Repoussa les brigands, reçut une blessure
Qui le mit dans la sépulture.
Non sur-le-champ; devant sa mort
Il pourvut à la belle, ordonna du voyage,
En chargea son neveu, jeune homme de courage,
Lui léguant par même moyen
Le surplus des faveurs, avec son équipage,
Et tout le reste de son bien.

Quand on fut revenu de toutes ces alarmes,
Et que l'on eut versé certain nombre de larmes,
On satisfit au testament du mort;
On paya les faveurs, dont enfin la dernière
Échut justement sur le bord
De la frontière.
En cet endroit, le neveu la quitta
Pour ne donner aucun ombrage;
Et le gouverneur la guida
Pendant le reste du voyage.
Au soudan il la présenta.

D'exprimer ici la tendresse,
Ou, pour mieux dire, les transports
Que témoigna Zaïr en voyant la princesse,
Il faudroit de nouveaux efforts,

Et je n'en puis plus faire : il est bon que j'imite
Phébus, qui sur la fin du jour
Tombe d'ordinaire si court
Qu'on diroit qu'il se précipite.
Le gouverneur aimoit à se faire écouter ;
Ce fut un passe-temps de l'entendre conter
Monts et merveilles de la dame,
Qui rioit sans doute en son âme.

« Seigneur, dit le bonhomme en parlant au soudan,
Hispal étant parti, madame incontinent,
Pour fuir oisiveté, principe de tout vice,
Résolut de vaquer nuit et jour au service
D'un dieu qui chez ces gens a beaucoup de crédit.
Je ne vous aurois jamais dit
Tous ses temples et ses chapelles,
Nommés pour la plupart alcôves et ruelles.
Là les gens pour idole ont un certain oiseau
Qui dans ses portraits est fort beau,
Quoiqu'il n'ait des plumes qu'aux ailes.
Au contraire des autres dieux,
Qu'on ne se sert que quand on est vieux,
La jeunesse lui sacrifie.
Si vous saviez l'honnête vie
Qu'en le servant menoit madame Alaciel,
Vous béniriez cent fois le ciel
De vous avoir donné fille tant accomplie.

Au reste, en ces pays on vit d'autre façon
Que parmi vous : les belles vont et viennent ;
Point d'eunuques qui les retiennent ;
Les hommes en ces lieux ont tous barbe au menton.
Madame dès l'abord s'est faite à leur méthode,
Tant elle est de facile humeur ;
Et je puis dire à son honneur :
Que de tout elle s'accommode. »

Zaïr étoit ravi. Quelques jours écoulés,
La princesse partit pour Garbe en grande escorte.
Les gens qui la suivoient furent tous régalés
De beaux présents ; et d'une amour si forte
Cette belle toucha le cœur de Mamolin
Qu'il ne se tenoit pas. On fit un grand festin,
Pendant lequel, ayant belle audience,
Alaciel conta tout ce qu'elle voulut,
Dit les mensonges qu'il lui plut.
Mamolin et sa cour écoutoient en silence.
La nuit vint : on porta la reine dans son lit.
A son honneur elle en sortit :
Le prince en rendit témoignage.
Alaciel, à ce qu'on dit,
N'en demandoit pas davantage.

Ce conte nous apprend que beaucoup de maris
Qui se vantent de voir fort clair en leurs affaires

N'y viennent bien souvent qu'après les favoris,
Et, tout savants qu'ils sont, ne s'y connoissent guères.
Le plus sûr toutefois est de se bien garder,
Craindre tout, ne rien hasarder.
Filles, maintenez-vous : l'affaire est d'importance.
Rois de Garbe ne sont oiseaux communs en France.
Vous voyez que l'hymen y suit l'accord de près,
C'est là l'un des plus grands secrets
Pour empêcher les aventures.
Je tiens vos amitiés fort chastes et fort pures ;
Mais Cupidon alors fait d'étranges leçons.
Rompez-lui toutes ses mesures :
Pourvoyez à la chose aussi bien qu'aux soupçons.
Ne m'allez point conter : C'est le droit des garçons.
Les garçons sans ce droit ont assez où se prendre.
Si quelqu'une pourtant ne s'en pouvoit défendre,
Le remède sera de rire en son malheur.
Il est bon de garder sa fleur ;
Mais, pour l'avoir perdue il ne se faut pas pendre.

XV.

L'ERMITE[1].

NOUVELLE TIRÉE DE BOCCACE[2].

Dame Vénus et dame Hypocrisie[3]
Font quelquefois ensemble de bons coups;
[Tout homme est homme, et les moines sur tous[4] :]
Ce que j'en dis, ce n'est point par envie[5].
Avez-vous sœur, fille, ou femme jolie?

1. VAR. *Édit. hollandaises de 1667 et 1668 :* l'Ermite ou Frère Luce.

2. VAR. *Manuscrit de Conrart :* Conte tiré des *Cent Nouvelles nouvelles.*

3. VAR. *Édit. de 1667, 1668 :*

Dame Luxure et dame Hypocrisie.

4 VAR. *Édit. parisienne de 1669 :*

Tout homme est homme, les ermites sur tous.

5. VAR. *Édit. de 1667, 1668 :*

Ce que j'en dis, ce n'est pas par envie.

Gardez le froc[1] ! c'est un maître Gonin[2] ;
Vous en tenez, s'il tombe sous sa main
Belle qui soit quelque peu simple et neuve[3].
Pour vous montrer que je ne parle en vain,
Lisez ceci, je ne veux autre preuve.

Un jeune ermite étoit tenu pour saint ;
On lui gardoit place dans la légende.
L'homme de Dieu d'une corde étoit ceint,
Pleine de nœuds ; mais sous sa houppelande
Logeoit le cœur d'un dangereux paillard.
Un chapelet pendoit à sa ceinture,
Long d'une brasse, et gros outre mesure ;
Une clochette étoit de l'autre part.
Au demeurant, il faisoit le cafard ;
Se renfermoit, voyant une femelle,

1. Prenez garde au froc, gardez-vous du froc !
2. C'est-à-dire : il est fin et rusé.

> Pour assurer si c'est ou laine, ou soie, ou lin,
> Il faut en devinaille être *maître Gonin*.
> (RÉGNIER, *sat.* X.)

Brantôme parle d'un *maître Gonin*, fameux charlatan et sorcier sous François Ier, et d'un autre maître Gonin, fils du précédent, et beaucoup plus habile, qui vivait sous Charles IX. Maître Gonin figure déjà, avec le même sens de maître trompeur, dans le *Cymbalum mundi*, de Bonaventure Despériers, imprimé en 1537. Un roman intitulé *les Tours de maître Gonin*, de Bordelon, a été publié en trois volumes ; Paris, Charles Leclerc, 1713.

3. VAR. *Édit. de 1667, 1668 :*

> Belle qui soit quelque eu simple ou neuve.

Dedans sa coque, et baissoit la prunelle :
Vous n'auriez dit qu'il eût mangé le lard[1].

Un bourg étoit dedans son voisinage,
Et dans ce bourg une veuve fort sage,
Qui demeuroit tout à l'extrémité.
Elle n'avoit pour tout bien qu'une fille,
Jeune, ingénue, agréable, et gentille;
Pucelle encor, mais, à la vérité,
Moins par vertu que par simplicité;
Peu d'entregent, beaucoup d'honnêteté;
D'autre dot point, d'amants pas davantage[2].
Du temps d'Adam, qu'on naissoit tout vêtu,
Je pense bien que la belle en eût eu,

1. Expression proverbiale qui signifie : vous l'eussiez cru innocent, vous n'eussiez jamais supposé qu'il eût mangé du lard en carême, qu'il eût touché au fruit défendu. Allusion à la ballade si connue de Clément Marot, adressée à *celle qui fut sa mie*. Marot avait été dénoncé par sa maîtresse :

Prenez-le, *il a mangé le lard!*

Était-ce bien, comme on l'a dit, pour avoir mangé du lard en carême? et cette expression : « avoir mangé le lard, » n'avait-elle pas, dès avant Marot, le sens plus général d'avoir commis une faute, un méfait? Quoi qu'il en soit, Marot fut arrêté et mis en prison.

Ils vindrent à mon logement;
Lors ce va dire un gros paillard:
Par la morbieu! voilà Clément,
Prenez-le, il a *mangé le lard*...

Voyez *OEuvres choisies de Clément Marot*, éd. Ch. d'Héricault, p. 176.

2. Var. *Édit. de 1667* : peu davantage.

Car avec rien on montoit un ménage[1].
Il ne falloit matelas ni linceul[2] :
Même le lit n'étoit pas nécessaire.
Ce temps n'est plus. Hymen, qui marchoit seul[3],
Mène à présent à sa suite un notaire.

L'anachorète, en quêtant par le bourg,
Vit cette fille, et dit sous son capuce :
« Voici de quoi; si tu sais quelque tour,
Il te le faut employer, frère Luce. »
Pas n'y manqua : voici comme il s'y prit.
Elle logeoit, comme j'ai déjà dit[4],
Tout près des champs, dans une maisonnette
Dont la cloison par notre anachorète
Étant percée aisément et sans bruit,
Le compagnon par une belle nuit
(Belle, non pas, le vent et la tempête
Favorisoient le dessein du galant);
Une nuit donc, dans le pertuis[5] mettant

1. VAR. *Manuscrit de Conrart :*

Mais avec rien on montoit un ménage.

2. Linceul, drap de lit.
3. VAR. *Édit. de 1667, 1668 :*

Ce temps n'est plus. L'Hymen, qui marchoit seul.

4. VAR. *Manuscrit de Conrart et édit. de 1667 :*

Elles logeoient, comme j'ai déjà dit.

5. *Pertuis,* trou. Dans la XIVe des *Cent Nouvelles,* où La Fontaine a

Un long cornet, tout du haut de la tête [1]
Il leur cria : « Femmes, écoutez-moi. »
A cette voix, toutes pleines d'effroi,
Se blottissant, l'une et l'autre est en transe.
Il continue, et corne à toute outrance :
« Réveillez-vous, créatures de Dieu,
Toi, femme veuve, et toi, fille pucelle;
Allez trouver mon serviteur fidèle
L'ermite Luce; et partez de ce lieu
Demain matin, sans le dire à personne :
Car c'est ainsi que le ciel vous l'ordonne.
Ne craignez point, je conduirai vos pas;
Luce est bénin. Toi, veuve, tu feras [2]
Que de ta fille il ait la compagnie;
Car d'eux doit naître un pape dont la vie
Réformera tout le peuple chrétien. »

La chose fut tellement prononcée
Que dans le lit l'une et l'autre enfoncée
Ne laissa pas de l'entendre fort bien.
La peur les tint un quart d'heure en silence.
La fille enfin met le nez hors des draps,

pris ce conte, on lit : « Si va faire un pertuys en une paroy non guères espesse. »

1. Var. *Édit. de 1667, 1668* et *Manuscrit de Conrart* :
Tout du haut de sa tête.

2. Var. *Édit. de 1667, 1668* et *Manuscrit de Conrart* :
Luce est benin. Toi, femme, tu feras.

Et puis tirant sa mère par le bras,
Lui dit d'un ton tout rempli d'innocence :
« Mon Dieu ! maman, y faudra-t-il aller[1] ?
Ma compagnie ? hélas ! qu'en veut-il faire ?
Je ne sais pas comment il faut parler ;
Ma cousine Anne est bien mieux son affaire,
Et retiendroit bien mieux tous ses sermons[2].
— Sotte, tais-toi, lui repartit la mère,
C'est bien cela ! Va, va, pour ces leçons
Il n'est besoin de tout l'esprit du monde :
Dès la première, ou bien dès la seconde,
Ta cousine Anne en saura moins que toi.
— Oui ? dit la fille ; eh ! mon Dieu ! menez-moi :
Partons, bientôt nous reviendrons au gîte.
— Tout doux, reprit la mère en souriant,
Il ne faut pas que nous allions si vite ;
Car que sait-on ? le diable est bien méchant
Et bien trompeur. Si c'étoit lui, ma fille,
Qui fût venu pour nous tendre des lacs ?
As-tu pris garde ? il parloit d'un ton cas[3],

1. VAR. *Édit. de 1668 :*

Mon Dieu ! maman, il faudra y aller ?

2. VAR. *Édit. de 1667, 1668 :*

Et retiendra bien mieux tous ses sermons.

3. VAR. *Édit. de 1667, 1668 :*

As-tu pris garde ? il parloit d'un ton bas.

Cas est un adjectif dont le féminin est *casse*. Il signifie sourd, étouffé : « De quel son ? — Cas. » (RABELAIS, liv. V, chap. XXVIII.) Dans

Comme je crois que parle la famille
De Lucifer. Le fait mérite bien
Que, sans courir, ni précipiter rien,
Nour nous gardions de nous laisser surprendre.
Si la frayeur t'avoit fait mal entendre...
Pour moi, j'avois l'esprit tout éperdu.
— Non, non, maman, j'ai fort bien entendu,
Dit la fillette. — Or bien, reprit la mère,
Puisque ainsi va, mettons-nous en prière. »

Le lendemain, tout le jour se passa
A raisonner, et par-ci, et par-là,
Sur cette voix et sur cette rencontre.
La nuit venue, arrive le corneur;
Il leur cria d'un ton à faire peur [1] :
« Femme incrédule, et qui vas à l'encontre
Des volontés de Dieu ton créateur,
Ne tarde plus, va-t'en trouver l'ermite,
Ou tu mourras. » La fillette reprit :
« Eh bien, maman! l'avois-je pas bien dit?
Mon Dieu! partons; allons rendre visite

la XIVe des *Cent Nouvelles*, le conteur emploie ce mot : » L'èrmite, à voix humble et casse, les yeulx vers la terre enclinés, de Dieu salue la compaignie. »

D'une voix rauque et casse ainsi me respondit.
(MATH. RÉGNIER, *Dialogue de Cloris et Philis.*)

1. VAR. *Édit. de 1667, 1668 :*

Qui leur cria d'un ton à faire peur.

A l'homme saint; je crains tant votre mort
Que j'y courrois, et tout de mon plus fort[1],
S'il le falloit. — Allonc donc, » dit la mère.
La belle mit son corset des bons jours[2],
Son demi-ceint[3], ses pendants de velours,
Sans se douter de ce qu'elle alloit faire :
Jeune fillette[4] a toujours soin de plaire.

Notre cagot s'étoit mis aux aguets,
Et par un trou qu'il avoit fait exprès
A sa cellule, il vouloit que ces femmes[5]
Le pussent voir, comme un brave soldat,
Le fouet en main, toujours en un état[6]
De pénitence, et de tirer des flammes
Quelque défunt puni pour ses méfaits[7] :
Faisant si bien, en frappant tout auprès,
Qu'on crût ouïr cinquante disciplines[8].

1. Var. *Édit. de 1667* : et de tout mon plus fort.
2. Var. *Édit. de 1667* : des beaux jours.
3. Ceinture d'argent ou d'autre métal, avec des *pendants* auxquels les ciseaux, les clefs, la bourse, étaient attachés.
4. Var. *Édit. de 1667* : car jeune fille.
5. Var. *Édit. de 1668* :
A sa cellule, il vouloit que les femmes.
6. Var. *Manuscrit de Conrart* :
Le fouet en main, toujours dans un état.
7. Var. *Édit. de 1668* :
Quelque défunt expiant ses méfaits.
8. Var. *Édit. de 1668* :
Qu'on eût ouï cinquante disciplines.

Il n'ouvrit pas à nos deux pèlerines
Du premier coup ; et pendant un moment
Chacune put l'entrevoir s'escrimant
Du saint outil. Enfin, la porte s'ouvre[1],
Mais ce ne fut d'un bon MISERERE[2].
Le papelard contrefait l'étonné.
Tout en tremblant la veuve lui découvre[3],
Non sans rougir, le cas comme il étoit.
A six pas d'eux la fillette attendoit
Le résultat, qui fut que notre ermite
Les renvoya, fit le bon hypocrite.
« Je crains, dit-il, les ruses du malin :
Dispensez-moi ; le sexe féminin
Ne doit avoir en ma cellule entrée.
Jamais de moi saint-père ne naîtra. »
La veuve dit, toute déconfortée :
« Jamais de vous ! et pourquoi ne fera ? »
Elle ne put en tirer autre chose.
En s'en allant la fillette disoit :
« Hélas? maman, nos péchés en sont cause. »

1. VAR. *Édit. de 1667, 1668 :*

Chacune peut l'entendre s'escrimant.
Du saint hôtel enfin la porte s'ouvre.

2. C'est-à-dire que la porte ne s'ouvre qu'après que l'ermite a pris le temps de psalmodier ou de réciter un *Miserere*, septième psaume de la pénitence.

3. VAR. *Édit. de 1667, 1668 :*

Tout en tremblant la mère lui découvre.

La nuit revient[1], et l'une et l'autre étoit
Au premier somme, alors que l'hypocrite
Et son cornet font bruire la maison[2].
Il leur cria toujours du même ton[3] :
« Retournez voir Luce le saint ermite ;
Je l'ai changé ; retournez dès demain. »
Les voilà donc derechef en chemin.
Pour ne tirer plus en long cette histoire,
Il les reçut[4]. La mère s'en alla,
Seule s'entend ; la fille demeura.
Tout doucement il vous l'apprivoisa ;
Lui prit d'abord son joli bras d'ivoire ;
Puis s'approcha, puis en vint au baiser,
Puis aux beautés que l'on cache à la vue.
Puis le galant vous la mit toute nue
Comme s'il eût voulu la baptiser[5].
O papelards, qu'on se trompe à vos mines !

1. VAR. *Édit. de 1667, 1668 :*

La nuit revint...

2. VAR. *Manuscrit de Conrart :*

Et son cornet fait bruire la maison.

3. VAR. *Édit. de 1667, 1668 :*

De son cornet fit bruire la maison.
Il leur cria toujours d'un même ton.

4. VAR. *Édit. 1667 :* reput.

5. Dans la XIVe des *Cent Nouvelles :* « Quand damp ermite se trouve à part avec la belle fille, comme s'il la voulsist rebaptiser, toute nue la fist dépoiller, et crécz qu'il ne demoura pas vestu. »

Tant lui donna de retour de matines[1]
Que maux de cœur vinrent premièrement,
Et maux de cœur chassés Dieu sait comment[2].
En fin finale une dernière enflure[3]
La contraignit d'allonger sa ceinture,
Mais en cachette et sans en avertir
Le forge-pape, encore moins la mère[4];
Elle craignoit qu'on ne la fît partir :
Le jeu d'amour commençoit à lui plaire[5].
Vous me direz : D'où lui vint tant d'esprit?
D'où? de ce jeu; c'est l'arbre de science.
Sept mois entiers la galande[6] attendit;
Elle allégua son peu d'expérience.

Dès que la mère eut indice certain
De sa grossesse[7], elle lui fit soudain

1. Locution proverbiale qui venait de ce que les moines, disait-on, étaient particulièrement dispos en revenant se coucher après matines.

2. VAR. *Édit. de 1667, 1668 :*

Et maux de cœur causés Dieu sait comment.

3. VAR. *Édit. de 1667 :* une certaine enflure.

4. VAR. *Édit. de 1667 :* et moins encor sa mère.

5. VAR. *Édit. de 1668 :*

Le jeu d'amour commençant à lui plaire.

6. VAR. *Édit. de 1667 :* galante.

7. VAR. *Manuscrit de Conrart :*

De la grossesse...

Trousser bagage,' et remercia l'hôte[1].
Lui de sa part rendit grâce au Seigneur,
Qui soulageoit son pauvre serviteur.
Puis, au départ, il leur dit que sans faute[2],
Moyennant Dieu, l'enfant viendroit à bien.
« Gardez pourtant, dame, de faire rien
Qui puisse nuire à votre géniture.
Ayez grand soin de cette créature,
Car tout bonheur vous en arrivera,
Vous régnerez, serez la signora,
Ferez monter aux grandeurs tous les vôtres,
Princes les uns, et grands seigneurs les autres,
Vos cousins ducs, cardinaux vos neveux;
Places, châteaux, tant pour vous que pour eux,
Ne manqueront en aucune manière,
Non plus que l'eau qui coule en la rivière[3]. »
Leur ayant fait cette prédiction,
Il leur donna sa bénédiction[4].

La signora, de retour chez sa mère,
S'entretenoit jour et nuit du saint-père,

1. Var. *Édit. de 1667, 1668* :
Trousser bagage et remercier l'hôte.
2. Var. *Édit. de 1667, 1668* :
Puis, au départ, il lui dit que sans faute.
3. Var. *Édit. de 1667, 1668* :
Non plus que l'eau ne manque à la rivière.
4. Ce vers manque dans l'édit. de 1667.

Préparoit tout, lui faisoit des béguins ;
Au demeurant prenoit tous les matins
La couple d'œufs ; attendoit en liesse[1]
Ce qui viendroit d'une telle grossesse.
Mais ce qui vint détruisit les châteaux,
Fit avorter les mitres, les chapeaux,
Et les grandeurs de toute la famille :
La signora mit au monde une fille.

1. Var. *Édit. de 1667* : attendant en liesse.

XVI.

MAZET DE LAMPORECHIO[1].

NOUVELLE TIRÉE DE BOCCACE.

Le voile n'est le rempart le plus sûr
Contre l'amour, ni le moins accessible[2] :
Un bon mari, mieux que grille ni mur,
Y pourvoira, si pourvoir est possible.
C'est à mon sens une erreur trop visible
A des parents, pour ne dire autrement,
De présumer, après qu'une personne
Bon gré mal gré s'est mise en un couvent[3],
Que Dieu prendra ce qu'ainsi l'on lui donne :

1. Dans l'édition de 1668, ce conte est intitulé *le Muet ;* dans celle de 1667 : *le Muet de Boccace.*

2. VAR. *Édit. de 1667 :* et le moins accessible.

3. VAR. *Édit. de 1667, 1668 :*

Bon gré mal gré est mise en un couvent.

Ce dernier mot, dans les éditions de 1667 et 1668, est toujours écrit ainsi *convent,* selon l'ancienne orthographe conforme à l'étymologie latine : *conventus.*

Abus, abus ! je tiens que le Malin
N'a revenu plus clair et plus certain
(Sauf toutefois l'assistance divine).
Encore un coup, ne faut qu'on s'imagine
Que d'être pure et nette de péché
Soit privilége à la guimpe attaché.
Nenni-da, non[1]; je prétends qu'au contraire
Filles du monde ont toujours plus de peur
Que l'on ne donne atteinte à leur honneur:
La raison est qu'elles en ont affaire.
Moins d'ennemis attaquent leur pudeur :
Les autres n'ont pour un seul adversaire[2].
Tentation, fille d'oisiveté,
Ne manque pas d'agir de son côté;
Puis le désir, enfant de la contrainte.
Ma fille est nonne, ERGO c'est une sainte :
Mal raisonner[3]. Des quatre parts les trois
En ont regret et se mordent les doigts;

1. VAR. *Édit. de 1667 :* Nennin dea.

2. Les autres n'ont pour un seul adversaire, c'est-à-dire : n'ont pas seulement un adversaire, en ont plusieurs. De même dans Molière :

> On est faite d'un air, je pense, à pouvoir dire
> Qu'on n'a pas pour un cœur soumis à son empire.
> (*Les Femmes savantes*, acte II, scène III.)

C'est-à-dire qu'on n'a pas seulement un cœur soumis à son empire, qu'on en a un grand nombre. Molière dit encore (*Princesse d'Élide*, acte II, scène I) : « On nous fait voir que Jupiter n'a pas aimé pour une fois, » n'a pas aimé seulement une fois. Voyez *le Roi Candaule*.

3. VAR. *Édit. de 1667 :* mal raisonné.

Font souvent pis[1]; au moins l'ai-je ouï dire,
Car pour ce point je parle sans savoir[2].
Boccace en fait certain conte pour rire,
Que j'ai rimé comme vous allez voir.

Un bon vieillard en un couvent de filles
Autrefois fut, labouroit le jardin[3].
Elles étoient toutes assez gentilles,
Et volontiers jasoient dès le matin.
Tant ne songeoient au service divin
Qu'à soi montrer ès parloirs aguimpées[4]
Bien blanchement[5], comme droites poupées,
Prêtes chacune à tenir coup aux gens;
Et n'étoit bruit qu'il se trouvât léans[6]
Fille qui n'eût de quoi rendre le change,
Se renvoyant l'une à l'autre l'éteuf[7].

1. Var. *Édit. de 1667 :* même en font pis.
2. Ce vers manque dans l'édition de 1667.
3. Var. *Édit. de 1667 :* labourant le jardin.
4. Var. *Édit. de 1668 :*

Qu'à se montrer au parloir aguimpées.

5. *Aguimpées bien blanchement*, revêtues de guimpes bien blanches.
6. Var. *Édit. de 1668 :*

Et n'estoit jour qu'on ne trouvât léans.

Léans, là, là-dedans.

7. L'*éteuf* est la balle du jeu de longue paume. *Se renvoyer l'éteuf* est une expression proverbiale, pour dire répliquer, rendre la pareille avec vigueur et vivacité.

Huit sœurs étoient, et l'abbesse sont neuf;
Si mal d'accord que c'étoit chose étrange.
De la beauté, la plupart en avoient;
De la jeunesse, elles en avoient toutes.
En cettui[1] lieu beaux pères fréquentoient,
Comme on peut croire; et tant bien supputoient[2]
Qu'il ne manquoit à tomber sur leurs routes[3].

Le bon vieillard, jardinier dessus dit,
Près de ces sœurs perdoit presque l'esprit;
A leur caprice il ne pouvoit suffire.
Toutes vouloient au vieillard commander;
Dont ne pouvant entre elles s'accorder,
Il souffroit plus que l'on ne sauroit dire.
Force lui fut de quitter la maison :
Il en sortit de la même façon
Qu'étoit entré là-dedans le pauvre homme,

1. Ge. « En *cettui* notre pays il y eut et est encore un monastère de femmes, fort renommé de sainteté et bonne vie. » (Anthoine Le Maçon, *le Décameron* de maître Boccace, traduit en françois; *Mazet de Lamporechio.*)

2. Var. *Edit. de 1667* : s'ajustoient.

3. Var. *Edit. de 1667, 1668 et de 1685* :

Qu'ils ne manquoient à tomber sur leurs routes.

Cette variante, qui n'est qu'une faute d'impression, a obscurci le sens de cette phrase, pourtant très-clair : elle signifie que les beaux pères, allant et venant, calculaient si bien, s'arrangeaient si bien, que le couvent se rencontrait toujours sur leur route.

Sans croix ne pile[1], et n'ayant rien en somme
Qu'un vieil habit. Certain jeune garçon
De Lamporech[2], si j'ai bonne mémoire,
Dit au vieillard un beau jour[3] après boire,
Et raisonnant[4] sur le fait des nonnains,
Qu'il passeroit bien volontiers sa vie
Près de ces sœurs, et qu'il avoit envie
De leur offrir[5] son travail et ses mains,
Sans demander récompense ni gages.
Le compagnon ne visoit à l'argent :
Trop bien croyoit, ces sœurs[6] étant peu sages,

1. VAR. *Édit. de 1667, 1668 :*

Sans croix ni pile.

Du temps de Villon et de Marot, on disait « sans croix ne pile », *ne* pour *ni :*

Combien qu'au plus fort de mes maulx
En cheminant sans croix ne pile.
(VILLON, *Grand Testament.*)

Cette expression, qui tire son origine des anciennes monnaies, signifie : sans un sou vaillant.

2. *Édit. de 1667 :* Lemporky. Lamporech ou Lamporecchio est le nom que donne Boccace. C'est, disent les commentateurs italiens, un délicieux village à peu de distance de Pistoie. Berni, dans son *Orlando innamorato* (lib. III, c. VII), a rappelé ce souvenir :

Costui ch' io dico, à Lamporecchio nacque,
Ch'è celebre castel per quel Masetto.

3. VAR. *Édit. de 1667 :* certain jour.

4. *Édit. de 1667 :* raisonnans.

5. *Édit. de 1667 :* leurs.

6. VAR. *Édit. de 1667 :* Trop croyoit-il, les sœurs, etc.

Qu'il en pourroit croquer[1] une en passant,
Et puis une autre, et puis toute la troupe.
Nuto lui dit (c'est le nom du vieillard) :
« Crois-moi, Mazet, mets-toi quelque autre part.
J'aimerois mieux être sans pain ni soupe
Que d'employer en ce lieu mon travail :
Les nonnes sont un étrange bétail :
Qui n'a tâté de cette marchandise
Ne sait encor ce que c'est que tourment.
Je te le dis, laisse là ce couvent :
Car d'espérer[2] les servir à leur guise,
C'est un abus; l'une voudra du mou,
L'autre du dur[3]; par quoi[4] je te tiens fou,
D'autant plus fou que ces filles sont sottes.
Tu n'auras pas œuvre faite, entre nous;
L'une voudra que tu plantes des choux,
L'autre voudra que ce soit des carottes. »

1. L'emploi du mot *croquer*, dans le sens métaphorique de séduire, etc., était commun dans le siècle de Louis XIV.

« On a toujours soupçonné la duchesse de Roquelaure d'avoir envie de *croquer* le roi. » (*Fragments de lettres originales* de MADAME, t. I, p. 96.) Voyez encore SAINT-SIMON, *Œuvres*, édit. 1791, t. XII, p. 50-56; et le *Dictionnaire comique, satirique et critique*, t. I, p. 323, au mot *croquer*.

2. VAR. *Édit. 1667* : de penser.

3. Comp. Molière, *Dépit amoureux*, acte IV, scène II :

. . . . . L'un demande du mou,
L'autre du dur,

dit Gros-René.

4. VAR. *Édit. 1667* : partant.

Mazet reprit : « Ce n'est pas là le point.
Vois-tu, Nuto, je ne suis qu'une bête;
Mais dans ce lieu tu ne me verras point
Un mois entier sans qu'on m'y fasse fête.
La raison est que je n'ai que vingt ans;
Et, comme toi, je n'ai pas fait mon temps.
Je leur suis propre, et ne demande en somme
Que d'être admis. » Dit alors le bonhomme :
« Au fac-totum tu n'as qu'à t'adresser;
Allons-nous-en de ce pas lui parler.
— Allons, dit l'autre... Il me vient une chose
Dedans l'esprit; je ferai le muet
Et l'idiot. — Je pense qu'en effet,
Reprit Nuto, cela peut être cause
Que le pater[1] avec le fac-totum
N'auront de toi ni crainte ni soupçon. »

La chose alla comme il l'avoit prévue[2].
Voilà Mazet, à qui pour bienvenue
L'on fait bêcher la moitié du jardin[3].
Il contrefait le sot et le badin[4],
Et cependant laboure comme un sire.

1. Le directeur.
2. VAR. *Édit. de 1667* : comme ils l'avoient prévue.
3. VAR. *Édit. de 1667, 1668* :

On fait bêcher la moitié du jardin.

4. Ce vers manque dans l'édition de 1667.

Autour de lui les nonnes alloient rire[1].
Un certain jour le compagnon dormant[2],
Ou bien feignant de dormir, il n'importe
(Boccace dit qu'il en faisoit semblant),
Deux des nonnains le voyant de la sorte
Seul au jardin, car sur le haut du jour
Nulle des sœurs ne faisoit long séjour
Hors le logis, le tout crainte du hâle;
De ces deux donc l'une approchant Mazet
Dit à sa sœur : « Dedans ce cabinet[3]
Menons ce sot. » Mazet étoit beau mâle,
Et la galande[4] à le considérer
Avoit pris goût; pourquoi, sans différer[5],
Amour lui fit proposer cette affaire.

1. « Lequel (jardin) Maset labourant un jour après l'autre, les nonnains commencèrent à le venir harseller et à le vouloir mettre en propos comme souventes fois advient qu'on fait aux muets, et lui disoient les plus folles paroles du monde, ne pensans estre entendues par lui. » (Boccace, traduction Anthoine Le Maçon.)

2. Var. *Édit. de 1667, 1668 et Manuscrit de Conrart :*

Par un midi le compagnon dormant.

Cette variante, comme le fait remarquer M. Boissonade, semble préférable à la leçon du texte; elle explique ce qui suit : car sur le haut du jour, etc.

3. Var. *Édit. de 1667, 1668 :*

Dit à sa sœur : Dedans le cabinet.

4. *Édit. de 1667 :* galante.

5. Var. *Édit. de 1667, 1668 :*

Avoit pris goût; partant, sans différer.

L'autre reprit : « Là dedans? et quoi faire[1] ?
— Quoi? dit la sœur; je ne sais, l'on verra[2] ;
Ce que l'on fait alors qu'on en est là :
Ne dit-on pas qu'il se fait quelque chose ?
— Jésus! reprit l'autre sœur se signant,
Que dis-tu là? notre règle défend
De tels pensers. S'il nous fait un enfant!
Si l'on nous voit! Tu t'en vas être cause
De quelque mal. — On ne nous verra point,
Dit la première; et, quant à l'autre point[3],
C'est s'alarmer avant que le coup vienne;
Usons du temps, sans nous tant mettre en peine,
Et sans prévoir les choses de si loin.
Nul n'est ici; nous avons tout à point,
L'heure, et le lieu, si touffu que la vue
N'y peut passer : et puis sur l'avenue
Je suis d'avis qu'une fasse le guet,
Tandis que l'autre étant avec Mazet
A son bel aise aura lieu de s'instruire :
Il est muet, et n'en pourra rien dire.
— Soit fait, dit l'autre[4] ; il faut à ton désir

1. Var. *Édit. de 1667, 1668 :*

L'autre répond : Là dedans, et quoi faire ?

2. *Édit. de 1667 :* on verra.
3. Ce vers manque dans l'édition de 1667.
4. Var. *Édit. de 1667, 1668 :*

Fais, fais, dit l'autre.

Acquiescer, et te faire plaisir.
Je passerai, si tu veux, la première
Pour t'obliger : au moins à ton loisir[1]
Tu t'ébattras puis après de manière
Qu'il ne sera besoin d'y retourner.
Ce que j'en dis n'est que pour t'obliger.
— Je le vois bien, dit l'autre plus sincère :
Tu ne voudrois sans cela commencer
Assurément, et tu serois honteuse. »
[Disant ces mots, elle éveilla Mazet,
Qui se laissa mener au cabinet[2].]
Tant y resta cette sœur scrupuleuse
Qu'à la fin l'autre, allant la dégager[3],
De faction la sut faire changer[4].
Notre muet fait nouvelle partie :
Il s'en tira non si gaillardement ;
Cette sœur fut beaucoup plus mal lotie ;
Le pauvre gars acheva simplement
Trois fois le jeu, puis après il fit chasse[5].

1. Var. *Édit. de 1667 :* tout à loisir.

2. Ces deux vers se trouvent dans les éditions de 1667 et de 1668, et dans la copie de Conrart. Il sont omis dans l'édition de 1669. Nous ne croyons pas que cette omission soit volontaire, et, comme l'a fait Walkenaer, nous les réintégrons dans le texte, mais en les plaçant entre crochets.

3. Var. *Édit. de 1667 :* alla la dégager.

4. Var. *Manuscrit de Conrart :*

De faction la fut faire changer.

5. Il s'arrêta. Expression empruntée du jeu de paume.

Les deux nonpains n'oublièrent la trace
Du cabinet non plus que du jardin;
Il ne fallait leur montrer le chemin.
Mazet pourtant se ménagea de sorte
Qu'à sœur Agnès, quelques jours ensuivant,
Il fit apprendre une semblable note
En un pressoir tout au bout du couvent.
Sœur Angélique et sœur Claude suivirent,
L'une au dortoir, l'autre dans un cellier;
Tant qu'à la fin la cave et le grenier
Du fait des sœurs maintes choses apprirent.
Point n'en resta que le sire Mazet
Ne régalât au moins mal qu'il pouvoit.
L'abbesse aussi voulut entrer en danse :
Elle eut son droit, double et triple pitance;
De quoi les sœurs jeûnèrent très-longtemps.
Mazet n'avoit faute de restaurants;
Mais restaurants ne sont pas grande affaire
A tant d'emploi. Tant pressèrent le hère[1]
Qu'avec l'abbesse[2] un jour venant au choc :
« J'ai toujours ouï, ce dit-il, qu'un bon coq
N'en a que sept; au moins qu'on ne me laisse[3]
Toutes les neuf. — Miracle! dit l'abbesse ;

1. VAR. *Édit. de 1667 :* et tant presser la haire.
2. VAR. *Édit. de 1667 :* Avec l'abbesse.
3. VAR. *Édit. de 1668 :*

N'en a que sept, ou moins ; qu'on ne me laisse.

Venez, mes sœurs, nos jeûnes ont tant fait
Que Mazet parle. » A l'entour du muet,
Non plus muet, toutes huit accoururent,
Tinrent chapitre, et sur l'heure conclurent
Qu'à l'avenir Mazet serait choyé
Pour le plus sûr; car qu'il fût renvoyé[1],
Cela rendroit la chose manifeste.
Le compagnon, bien nourri, bien payé,
Fit ce qu'il put, d'autres firent le reste.
Il les engea[2] de petits Mazillons[3],
Desquels on fit de petits moinillons :
Ces moinillons[4] devinrent bientôt pères,
Comme les sœurs devinrent bientôt mères,
A leur regret, pleines d'humilité :
Mais jamais nom ne fut mieux mérité[5].

1. Ce vers manque dans l'édition de 1667.

2. VAR. *Édit. de 1667 :* angea.

Enger, qu'on écrit parfois *anger,* est un vieux mot qui signifie : accroître, charger, et vient, suivant M. Génin, du latin *augere,* augmenter. D'*enger* dérive *engeance.* Molière en a fait usage. Voyez *Monsieur de Pourceaugnac,* dans notre édition, tome V, p. 435.

3. *Mazillons,* diminutif de Mazet.

4. VAR. *Édit. de 1667 :* Les moinillons.

5. VAR. *Édit. de 1668 :*

Mais jamais rien ne fut mieux mérité.

XVII.

LA COUPE ENCHANTÉE[1].

NOUVELLE TIRÉE DE L'ARIOSTE.

Les maux les plus cruels ne sont que des chansons
Près de ceux qu'aux maris cause la jalousie.
Figurez-vous un fou chez qui tous les soupçons
Sont bien venus, quoi qu'on lui die.
Il n'a pas un moment de repos en sa vie :
Si l'oreille lui tinte, ô dieux! tout est perdu.
Ses songes sont toujours que l'on le fait cocu;
Pourvu qu'il songe, c'est l'affaire :
Je ne vous voudrois pas un tel point garantir,
Car pour songer il faut dormir,
Et les jaloux ne dorment guère.
Le moindre bruit éveille un mari soupçonneux;
Qu'à l'entour de sa femme une mouche bourdonne,

1. Nous reproduisons ici le texte de 1669, avec les variantes de l'édition de Leyde.

C'est cocuage qu'en personne
Il a vu de ses propres yeux,
Si bien vu que l'erreur n'en peut être effacée.
Il veut à toute force être au nombre des sots[1].
Il se maintient cocu, du moins de la pensée,
S'il ne l'est en chair et en os.
Pauvres gens! dites-moi, qu'est-ce que cocuage?
Quel tort vous fait-il? Quel dommage?
Qu'est-ce enfin que ce mal dont tant de gens de bien
Se moquent avec juste cause?
Quand on l'ignore, ce n'est rien;
Quand on le sait, c'est peu de chose.
Vous croyez cependant que c'est un fort grand cas :
Tâchez donc d'en douter, et ne ressemblez pas
A celui-là qui but dans la coupe enchantée.
Profitez du malheur d'autrui.
Si cette histoire peut soulager votre ennui,
Je vous l'aurai bientôt contée.

Mais je vous veux premièrement
Prouver par bon raisonnement
Que ce mal dont la peur vous mine et vous consume
N'est mal qu'en votre idée, et non point dans l'effet.
En mettez-vous votre bonnet
Moins aisément que de coutume?

1. *Sot* avait le sens de mari trompé. Voir page 57, en note.

Cela s'en va-t-il pas tout net?
Voyez-vous qu'il en reste une seule apparence,
Une tache qui nuise à vos plaisirs secrets?
Ne retrouvez-vous pas toujours les mêmes traits?
Vous apercevez-vous d'aucune différence?
Je tire donc ma conséquence,
Et dis, malgré le peuple ignorant et brutal,
Cocuage n'est point un mal.

Oui, mais l'honneur est une étrange affaire!
Qui vous soutient que non? ai-je dit le contraire?
Eh bien! l'honneur! l'honneur! je n'entends que ce mot.
Apprenez qu'à Paris ce n'est pas comme à Rome:
Le cocu qui s'afflige y passe pour un sot;
Et le cocu qui rit, pour un fort honnête homme.
Quand on prend comme il faut cet accident fatal,
Cocuage n'est point un mal.

Prouvons que c'est un bien : la chose est fort facile.
Tout vous rit; votre femme est souple comme un gant;
Et vous pourriez avoir vingt mignonnes en ville[1]
Qu'on n'en sonnerait pas deux mots en tout un an.
Quand vous parlez, c'est dit notable;
On vous met le premier à table;

1. VAR. *Édit. de Leyde :*

Et vous pourriez avoir cent mignonnes en ville.

C'est pour vous la place d'honneur,
Pour vous le morceau du seigneur :
Heureux qui vous le sert ! la blondine chiorme[1]
Afin de vous gagner n'épargne aucun moyen :
Vous êtes le patron : dont je conclus en forme,
Cocuage est un bien.

Quand vous perdez au jeu, l'on vous donne revanche;
Même votre homme écarte et ses as et ses rois.
Avez-vous sur les bras quelque monsieur Dimanche[2] ?
Mille bourses vous sont ouvertes à la fois.
Ajoutez que l'on tient votre femme en haleine :
Elle n'en vaut que mieux, n'en a que plus d'appas.
Ménélas rencontra des charmes dans Hélène

1. La troupe de blondes. *Chiorme* ou *chiourme* signifie proprement les forçats ou l'équipage d'une galère; mais d'après son étymologie italienne et latine *ciurma* et *turma,* il sert aussi à désigner une foule, une presse, un grand nombre de personnes. La première édition du Dictionnaire de l'Académie, en 1694, porte seulement *chiourme;* mais Ménage (*Observations sur la Langue françoise,* seconde partie, 1676, in-12, p. 459) nous apprend que Balzac, cet homme si scrupuleux sur la pureté du langage, a écrit *chiorme.* (Voyez *OEuvres diverses de M. de Balzac,* p. 4, édit in-4°); et Scarron a dit :

Chez qui l'on voit grande *chiorme*
De beaux amants tous parfumés.

On était partagé sur la prononciation de ce mot, et l'usage n'avait encore rien fixé à cet égard. (W.)

2. Allusion à la pièce de *Don Juan, ou le Festin de Pierre,* de Molière. Cette pièce avait été représentée le 15 février 1665. Déjà le nom du créancier de Don Juan était devenu proverbial.

Qu'avant qu'être à Pâris la belle n'avoit pas.
Ainsi de votre épouse : on veut qu'elle vous plaise.
Qui dit prude au contraire, il dit laide ou mauvaise,
Incapable en amour d'apprendre jamais rien.
Pour toutes ces raisons je persiste en ma thèse,
Cocuage est un bien[1].

Si ce prologue est long, la matière en est cause :
Ce n'est pas en passant qu'on traite cette chose.
Venons à notre histoire. Il étoit un quidam,
Dont je tairai le nom, l'état et la patrie.
Celui-ci, de peur d'accident,
Avoit juré que de sa vie
Femme ne lui seroit autre que bonne amie,
Nymphe si vous voulez, bergère, et cætera;
Pour épouse, jamais il n'en vint jusque-là.
S'il eut tort ou raison, c'est un point que je passe.
Quoi qu'il en soit, hymen n'ayant pu trouver grâce
Devant cet homme, il fallut que l'amour
Se mêlât seul de ses affaires,
Eût soin de le fournir des choses nécessaires,
Soit pour la nuit, soit pour le jour.
Il lui procura donc les faveur d'une belle,

1. Cet éloge du cocuage est imité de Rabelais. Frère Jean dit à Panurge: « Si tu es coqu, ergò ta femme sera belle; ergò tu seras bien traité d'elle; ergò tu auras beaucoup d'amis; ergò tu seras saulvé. » (Liv. III, ch. XXVIII.) Bonaventure Despériers soutient la même thèse. Voyez nouvelle V, *in fine*.

Qui d'une fille naturelle
Le fit père, et mourut. Le pauvre homme en pleura,
Se plaignit, gémit, soupira,
Non comme qui perdroit sa femme,
Tel deuil n'est bien souvent que changement d'habits,
Mais comme qui perdroit tous ses meilleurs amis,
Son plaisir, son cœur, et son âme.
La fille crût, se fit[1] : on pouvoit déjà voir
Hausser et baisser son mouchoir.
Le temps coule : on n'est pas sitôt à la bavette
Qu'on trotte, qu'on raisonne; on devient grandelette,
Puis grande tout à fait : et puis le serviteur[2].
Le père, avec raison, eut peur
Que sa fille, chassant de race,
Ne le prévînt, et ne prévînt encor
Prêtre, notaire, hymen, accord:
Choses qui d'ordinaire ôtent toute la grâce
Au présent que l'on fait de soi.
La laisser sur sa bonne foi,
Ce n'étoit pas chose trop sûre.
Il vous mit donc la créature
Dans un couvent. Là cette belle apprit
Ce qu'on apprend, à manier l'aiguille.
Point de ces livres qu'une fille

1. Se forma.
2. Et puis on prend un serviteur, un galant.

Ne lit qu'avec danger, et qui gâtent l'esprit :
Le langage d'amour étoit jargon pour elle[1] :
On n'eût su tirer de la belle
Un seul mot que de sainteté :
En spiritualité
Elle auroit confondu le plus grand personnage.
Si l'une des nonnains la louoit de beauté :
« Mon Dieu, fi ! disoit-elle; ah ! ma sœur, soyez sage;
Ne considérez point des traits qui périront;
C'est terre que cela, les vers le mangeront. »
Au reste elle n'avoit au monde sa pareille
A manier un canevas,
Filoit mieux que Clothon, brodoit mieux que Pallas,
Tapissoit mieux qu'Arachne[2], et mainte autre merveille.
Sa sagesse, son bien, le bruit de ses beautés,
Mais le bien plus que tout y fit mettre la presse:
Car la belle étoit là comme en lieux empruntés,
Attendant mieux, ainsi que l'on y laisse
Les bons partis, qui vont souvent
Au moutier[3], sortant du couvent.

1. Jargon, langage incompréhensible. Ainsi, le jargon de Pathelin, ce sont les mots sans suite qu'il est censé prononcer dans son délire, lorsque maître Guillaume vient réclamer son argent.

2. Arachne, fille d'Idmon, habile ouvrière en tapisserie, défia Minerve. La déesse, de dépit de se voir vaincue, la changea en araignée.

3. C'est-à-dire qui vont se marier. *Moutier* ou *moustier*, de *monasterium*, avait souvent le sens d'église.

Vous saurez que le père avoit, longtemps devant,
Cette fille légitimée,
Soit par affection, soit pour jouer d'un tour
A des collatéraux, nation affamée,
Qui, des écus de l'homme ayant eu la fumée,
Lui faisoit réglément sa cour.
Caliste (c'est le nom de notre renfermée)
N'eut pas la clef des champs qu'adieu les livres saints.
Il se présenta des blondins,
De bons bourgeois, des paladins,
Des gens de tous états, de tout poil, de tout âge.
La belle en choisit un, bien fait, beau personnage,
D'humeur commode, à ce qu'il lui sembla :
Et pour gendre aussitôt le père l'agréa.

La dot fut ample, ample fut le douaire :
La fille étoit unique, et le garçon aussi.
Mais ce ne fut pas là le meilleur de l'affaire;
Les mariés n'avoient souci
Que de s'aimer et de se plaire.
Deux ans de paradis s'étant passés ainsi,
L'enfer des enfers vint ensuite.
Une jalouse humeur saisit soudainement
Notre époux, qui fort sottement
S'alla mettre en l'esprit de craindre la poursuite
D'un amant qui sans lui se seroit morfondu;
Sans lui le pauvre homme eût perdu

Son temps à l'entour de la dame,
Quoique pour la gagner il tentât tout moyen.

Que doit faire un mari quand il aime sa femme ?
Rien.
Voici pourquoi je lui conseille
De dormir, s'il se peut, d'un et d'autre côté.
Si le galant est écouté,
Vos soins ne feront pas qu'on lui ferme l'oreille.
Quant à l'occasion, cent pour une. Mais si
Des discours du blondin la belle n'a souci,
Vous le lui faites naître, et la chance se tourne.
Volontiers où soupçon séjourne
Cocuage séjourne aussi.

Damon (c'est notre époux) ne comprit pas ceci :
Je l'excuse et le plains, d'autant plus que l'ombrage
Lui vint par conseil seulement.
Il eût fait un trait d'homme sage,
S'il n'eût cru que son mouvement.
Vous allez entendre comment.

L'enchanteresse Nérie
Fleurissoit lors, et Circé,
Au prix d'elle, en diablerie
N'eût été qu'à l'A B C.
Car Nérie eut à ses gages

Les intendants des orages,
Et tint le destin lié :
Les Zéphyrs étoient ses pages ;
Quant à ses valets de pied,
C'étoient messieurs les Borées,
Qui portoient par les contrées
Ses mandats souventes fois,
Gens dispos, mais peu courtois.

Avec toute sa science,
Elle ne put trouver de remède à l'amour :
Damon la captiva. Celle dont la puissance
Eût arrêté l'astre du jour
Brûle pour un mortel, qu'en vain elle souhaite
Posséder une nuit à son contentement.
Si Nérie eût voulu des baisers seulement,
C'étoit une affaire faite ;
Mais elle alloit au point, et ne marchandoit pas.
Damon, quoiqu'elle eût des appas,
Ne pouvoit se résoudre à fausser la promesse
D'être fidèle à sa moitié,
Et vouloit que l'enchanteresse
Se tînt aux marques d'amitié.

Où sont-ils ces maris? la race en est cessée,
Et même je ne sais si jamais on en vit.
L'histoire en cet endroit est, selon ma pensée,

Un peu sujette à contredit.
L'Hippogriffe n'a rien qui me choque l'esprit;
Non plus que la Lance enchantée[1];
Mais ceci, c'est un point qui d'abord me surprit :
Il passera pourtant, j'en ai fait passer d'autres.
Les gens d'alors étoient d'autres gens que les nôtres :
On ne vivoit pas comme on vit.

Pour venir à ce que j'ai dit,
Il n'est herbe ni racine,
Pilule ni médecine,
Philtre, charme ni brevet,
Dont notre amante en vain ne tentât le secret,
Et ne fît jouer la machine :
Des philtres elle en vint aux regards languissants,
Aux soupirs, aux façons pleines d'afféterie;
Quand les charmes sont impuissants,
Il ne faut pas que de sa vie
Une femme prétende ensorceler les sens.
Damon à ces ressorts opposoit l'hyménée.
Nérie en fut fort étonnée.
Elle lui dit un jour : « Votre fidélité
Vous paroît héroïque et digne de louange;
Mais je voudrois savoir comment de son côté

1. La lance enchantée d'Argail et l'hippogriffe qui mène Astolphe dans la lune sont des inventions de l'Arioste.

Caliste en use, et lui rendre le change[1].
Quoi donc! si votre femme avoit un favori,
Vous feriez l'homme chaste auprès d'une maîtresse!
Et pendant que Caliste, attrapant son mari,
Pousseroit jusqu'au bout ce qu'on nomme tendresse,
Vous n'iriez qu'à moitié chemin!
Je vous croyois beaucoup plus fin,
Et ne vous tenois pas homme de mariage.
Laissez les bons bourgeois se plaire en leur ménage;
C'est pour eux seuls qu'hymen fit les plaisirs permis.
Mais vous, ne pas chercher ce qu'amour a d'exquis!
Les plaisirs défendus n'auront rien qui vous pique!
Et vous les bannirez de votre république!
Non, non; je veux qu'ils soient désormais vos amis.
Faites-en seulement l'épreuve;
Ils vous feront trouver Caliste toute neuve
Quand vous reviendrez au logis.
Apprenez tout au moins si votre femme est chaste.
Je trouve qu'un certain Éraste
Va chez vous fort assidûment.
— Seroit-ce en qualité d'amant,
Reprit Damon, qu'Éraste nous visite?
Il est trop mon ami pour toucher ce point-là.
— Votre ami tant qu'il vous plaira,

1. VAR. *Édit. de Leyde :*

Caliste en use et lui rendra le change.

Dit Nérie, honteuse et dépite[1] :
Caliste a des appas, Éraste a du mérite;
Du côté de l'adresse il ne leur manque rien :
Tout cela s'accommode bien. »

Ce discours porta coup, et fit songer notre homme.
Une épouse fringante, et jeune, et dans son feu,
Et prenant plaisir à ce jeu
Qu'il n'est pas besoin que je nomme;
Un personnage expert aux choses de l'amour,
Hardi comme un homme de cour,
Bien fait, et promettant beaucoup de sa personne :
Où Damon jusqu'alors avoit-il mis ses yeux?
Car d'amis... moquez-vous; c'est une bagatelle.
En est-il de religieux\
Jusqu'à désemparer, alors que la donzelle
Montre à demi son sein, sort du lit un bras blanc,
Se tourne, s'inquiète, et regarde un galant
En cent façons, de qui la moins friponne
Veut dire : Il y fait bon, l'heure du berger sonne[2];
Êtes-vous sourd? Damon a dans l'esprit

1. Pour dépitée, fâchée. La Fontaine s'est encore servi de cette expression dans le rondeau contre Mme Deshoulières :

Quoi qu'en ait dit femme un peu trop dépite,
Rien n'est changé du siècle d'Amadis.

2. L'*heure du berger*, expression proverbiale pour dire l'occasion et le moment favorable à l'amour.

Que tout cela s'est fait, du moins qu'il s'est pu faire.
Sur ce beau fondement le pauvre homme bâtit
Maint ombrage et mainte chimère.
Nérie en a bientôt le vent;
Et, pour tourner en certitude
Le soupçon et l'inquiétude
Dont Damon s'est coiffé si malheureusement,
L'enchanteresse lui propose
Une chose :
C'est de se frotter le poignet
D'une eau dont les sorciers ont trouvé le secret,
Et qu'ils appellent l'eau de la métamorphose,
Ou des miracles autrement.
Cette drogue, en moins d'un moment,
Lui donneroit d'Éraste et l'air et le visage,
Et le maintien et le corsage,
Et la voix; et Damon, sous ce feint personnage,
Pourroit voir si Caliste en viendroit à l'effet.
Damon n'attend pas davantage :
Il se frotte; il devient l'Éraste le mieux fait
Que la nature ait jamais fait.

En cet état il va trouver sa femme,
Met la fleurette au vent, et, cachant son ennui :
« Que vous êtes belle aujourd'hui !
Lui dit-il; qu'avez-vous, madame,
Qui vous donne cet air d'un vrai jour de printemps? »

Le feint Éraste, en même temps,
Lui présente un miroir de poche.
Caliste s'y regarde, et le galant s'approche :
Il contemple, il admire, il lève au ciel les yeux;
Il fait tant qu'il attrape un souris gracieux.
« Mauvais commencement! ce dit-il en soi-même.
Eh bien! poursuivit-il, quand d'un amour extrême
On vous aime,
A-t-on raison? je m'en rapporte à vous;
Peut-on résister à ces charmes?

CALISTE.

On sait bien, car comment ne pas devenir fous,
Quand vos cœurs ont affaire à de si fortes armes?
Sans mentir, messieurs les amants,
Vous me semblez divertissants :
J'aurois regret qu'on vous fît taire;
Mais savez-vous que votre encens
Peut, à la longue, nous déplaire?

Le feint ÉRASTE.

Et pouvons-nous autrement faire?
Tenez, voyez encor ces traits.

CALISTE.

Je les vois, je les considère,
Je sais quels ils sont; mais après?

Le feint ÉRASTE.

Après? l'après est bon; faut-il toujours vous dire
Qu'on brûle, qu'on languit, qu'on meurt sous votre empire?

CALISTE.

Mon Dieu non! je le sais; mais après?

Le feint ÉRASTE.

Il suffit.
Et quand on est mort, c'est tout dit.

CALISTE.

Vous n'êtes pas si mort que vos yeux ne remuent :
Contenez-les, de grâce; ou bien, s'ils continuent,
Je mettrai mon touret de nez[1].

Le feint ÉRASTE.

Votre touret de nez? gardez-vous de le faire.

CALISTE.

Cessez donc, et vous contenez.

Le feint ÉRASTE.

Quoi! défendre les yeux! c'est être trop sévère :
Passe encor pour les mains.

1. Espèce de masque ancien. (*Note de La Fontaine.*) — Le touret de nez ne masquait que le haut du visage; quand on l'eut agrandi, on le nomma *loup*.

CALISTE.

Ah! pour les mains, je croi
Que vous riez.

Le feint ÉRASTE.

Point trop.

CALISTE.

C'est donc à moi
De me garder.

Le feint ÉRASTE.

Ma passion commence
A se lasser de la longueur du temps.
Si mon calcul est bon, voici tantôt deux ans
Que je vous sers sans récompense.

CALISTE.

Quelle vous la faut-il?

Le feint ÉRASTE.

Tout, sans rien excepter.

CALISTE.

Un remercîment donc ne peut vous contenter?

Le feint ÉRASTE.

Des remercîments? bagatelles.

CALISTE.

De l'amitié?

Le feint ÉRASTE.

Point de nouvelles.

CALISTE.

De l'amour?

Le feint ÉRASTE.

Bon cela. Mais je veux du plus fin,
Qui me laisse avancer chemin
En moins de deux ou trois visites,
Moyennant quoi nous serons quittes.
Et, si vous voulez mettre à prix cet amour-là,
Je vous en donnerai tout ce qui vous plaira :
Cette boîte de filigrane.

CALISTE.

Le libéral amant qu'est Éraste! voyez!

Le feint ÉRASTE.

Madame, avant qu'on la condamne,
Il faut l'ouvrir. Peut-être vous croyez
Qu'elle est vide?

CALISTE.

Non pas. Ce sont des pierreries?

Le feint ÉRASTE.

Ouvrez, vous le verrez.

CALISTE.

Trêve de railleries.

Le feint ÉRASTE.

Moi, me railler! ouvrez.

CALISTE.

Et quand je l'aurois fait?
Je ne sais qui me tient qu'avec un bon soufflet...
Mais non. Si jamais plus cette insolence extrême...

ÉRASTE.

Je vois bien ce que c'est; il faut l'ouvrir moi-même. »
Disant ces mots, il l'ouvre, et, sans autre façon,
Il tire de la boîte, et d'entre du coton,
De ces appeaux à prendre belles,
Assez pour fléchir six cruelles,
Assez pour créer six cocus :
Un collier de vingt mille écus.
Caliste n'était pas tellement en colère
Qu'elle ne regardât ce don du coin de l'œil.
Sa vertu, sa foi, son orgueil,
Eurent peine à tenir contre un tel adversaire;
Mais il ne falloit pas sitôt changer de ton.
Éraste, à qui Nérie avoit fait la leçon...

Sans l'impression de Hollande, j'aurois attendu que cet ouvrage fût achevé avant de le donner au public : les fragments de ce que je fais n'étant pas d'une telle conséquence que je doive croire qu'on s'en soucie. En cela et autre chose[1], cette impression de Hollande me fait plus d'honneur que je n'en mérite. J'aurais souhaité seulement que celui qui s'en est donné le soin n'eût pas ajouté qu'il sait de très-bonne part que je laisserai cette nouvelle sans l'achever. C'est ce que je ne me souviens pas d'avoir jamais dit, et qui est tellement contre mon intention que la première chose à quoi j'ai dessein de travailler, c'est cette Coupe enchantée[2].

1. La Fontaine fait probablement allusion à la préface de l'éditeur de Leyde, qui faisait un grand éloge du poëte et de ses ouvrages.

2. Ces lignes répondaient à la note suivante, que l'éditeur de Leyde avait mise à la fin du conte inachevé :

« Je ne vous aurois pas donné cette nouvelle imparfaite comme elle est, si je n'avois su de bonne part que son illustre auteur n'est pas dans le dessein de l'achever. Mais, en quelque état qu'elle soit, vous devez toujours m'en être obligé, puisque son prologue est tenu par les plus éclairés pour un chef-d'œuvre. »

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

REMARQUES

SUR

LES CONTES DE LA DEUXIÈME PARTIE.

I. *Le Faiseur d'oreilles et le Racôommodeur de moules.* La Fontaine cite les *Cent Nouvelles nouvelles* et un conte de Boccace comme étant les sources de ce conte.

La nouvelle visée par La Fontaine est la troisième des *Cent Nouvelles,* intitulée *la Pêche de l'Anneau.* Le fond de l'histoire est en effet pareil, mais les détails sont différents. Il ne s'agit pas de faire une oreille et de raccommoder un moule, mais de « rencongner et cheviller le devant en danger de choir », et, comme revanche, de repêcher un anneau perdu ou plutôt dérobé au bain[1].

Le conte de Boccace est le huitième de la huitième journée. En voici le sommaire italien :

« Due usano insieme : l' uno con la moglie dell' altro si giace; l'altro avvedutosene fa con la sua moglie che l' uno è serrato in una cassa, sopra laquale, standovi l' un dentro, l'altro con la moglie dell' un si giace. »

1. Voyez *Chefs-d'œuvre des conteurs français avant La Fontaine,* par Charles Louandre; .Paris, Charpentier, 1873, p. 188.

Dans ce conte de Boccace, il n'y a point l'idée de la naïveté et de l'ignorance exploitée par un malicieux compère ; il n'y a que l'idée des représailles exercées par un mari sur la femme de l'ami qui l'a trompé. La conclusion de Boccace est bien autrement immorale que celle du conte de La Fontaine et aussi des *Cent Nouvelles*. « Ils dînèrent tous quatre ensemble, dit Mme Pampinea qui a conté cette histoire, en la meilleure paix du monde, et de là en avant chacune de ces femmes eut deux maris, et chacun d'eux eut deux femmes, sans que jamais ils en eussent pour cela autre question ne debat [1]. »

Mais ces deux sources indiquées par l'auteur ne sont peut-être pas celles où il a le plus immédiatement puisé. C'est en effet la nouvelle XI de Bonaventure Despériers [2] qui lui a fourni le titre, le sujet, les incidents, le nom d'André que porte le principal personnage. Toutefois la nouvelle de Bonaventure Despériers se borne à la première partie du conte de La Fontaine, l'histoire du faiseur d'oreilles. Il n'y a pas l'idée de la réplique par un tour analogue. Le mari est contraint de s'apaiser « pour une couverte de Catalogne que lui donna le sire André ; à la charge toutefois qu'il ne se mêleroit plus de faire les oreilles de ses enfants, et qu'il les feroit bien sans lui ».

Straparole, dans la première fable de sa sixième nuit, a développé l'histoire des *Cent Nouvelles* et le conte de Boccace. La conclusion est la même que celle de ce dernier.

On peut encore citer parmi les conteurs qui ont traité plus ou moins diversement le même sujet : le Pogge, *Talio* [3] ; Malespini, dans les *Ducento Novelle*, nouv. 45 ; Masuccio,

1. Traduction d'Antoine Le Maçon.

2. Les *Contes ou Nouvelles Récréations et joyeux devis* : « De celuy qui acheva l'oreille de l'enfant à la femme de son voisin. »

3. *Facéties*, p. 164 de l'édition de 1798.

Novellino, nouv. 36 ; Aloyse Cinthio : *Della Origine delle volgari proverbi,* prov. 16 ; *Sérées de Guillaume Bouchet,* sérée 32

II. *Les Cordeliers de la Catalogne.* Ce conte ne figure pas dans la première édition de la deuxième partie, publiée en 1666. Il fut imprimé, pour la première fois, dans le *Recueil contenant plusieurs discours libres et moraux,* Cologne, 1667; une deuxième fois, dans l'édition hollandaise de Jean Verhoeven en 1668, puis inséré par l'auteur dans l'édition parisienne de 1669. Mais, dans cette édition de 1669, La Fontaine fit quelques changements qui ne sont pas tous des améliorations et des corrections. Quelques-uns eurent certainement pour but d'éviter la censure et de pouvoir paraître avec le privilége royal. Il ne nous semble pas qu'il faille tenir compte de ces changements dictés par tout autre chose que par le désir de perfectionner le récit; sur ces points particuliers, il convient de revenir aux éditions de 1667 et 1668. Quoique nous nous attachions à suivre exactement le texte de 1669, le cas est exceptionnel et mérite qu'on fasse fléchir la règle. A notre avis, le texte, dans les éditions des classiques, doit offrir la bonne leçon, celle qui contient la véritable pensée de l'auteur, celle qui est adoptée dans les citations et les lectures. Les variantes doivent reproduire soit les hésitations et les tâtonnements de l'écrivain, soit les ratures ou les modifications commandées par les circonstances qui l'ont forcé à dénaturer plus ou moins sa pensée : tout ce qui peut prêter enfin à des observations et à des comparaisons sous tous les rapports.

La Fontaine, publiant ce conte en France, n'a point voulu attribuer l'aventure qu'il raconte aux Frères mineurs ou Cordeliers. Il n'en a plus désigné les héros que sous le nom général de Frères ou de Moines. Il ne nous paraît pas que cette précaution qu'il crut devoir prendre doive être respectée aujourd'hui. Le conte de La Fontaine n'offense pas plus les Cor-

deliers que les religieux de tout autre ordre. C'est une de ces innombrables histoires que les vieux conteurs mettaient à la charge de la gent monastique ; et l'expression plus nette, plus franche que l'auteur lui a donnée d'abord n'a pas aujourd'hui plus d'inconvénient ni de danger que celle plus vague qu'il lui a donnée ensuite.

Par conséquent, aux endroits où La Fontaine n'a voulu évidemment qu'atténuer ce qui aurait pu soulever quelques récriminations de son temps, nous réintégrons la leçon de 1668 dans le texte de 1669. Nous pouvons, du reste, relever ici ces endroits, qui ne sont pas nombreux.

Ainsi, dans le titre d'abord, nous mettons : *Les Cordeliers de Catalogne,* au lieu de : *Les Frères de Catalogne.*

Vers 2 et 3, les mots : *Cordeliers* et *pères,* au lieu du mot : *frères.*

Vers 19 : *Frères mineurs,* au lieu de : *Frères dîmeurs.*

Vers 60 : *Vers les enfants de saint François,* au lieu de : *Vers les frères Catalanois.*

Vers 98 : *Et notre mère sainte Église,* au lieu de : *La gent qui n'aime pas la bise.*

Vers 236 : *Afin que la gent cordelière,* au lieu de : *Afin que cette pépinière.*

Il n'échappera à personne que les modifications que nous rejetons ont été faites d'une façon telle quelle par l'auteur, et que les deux dernières notamment ne présentent pas des leçons dignes d'être maintenues dans le texte. Du reste, pour que ces quelques emprunts faits aux premières éditions soient bien visibles et que le lecteur puisse reconstituer chaque texte dans son intégrité, nous avons soin de les faire mettre entre crochets.

Sur d'autres points, on pourra reconnaître encore quelques traces de la même préoccupation du conteur ; mais, comme l'intention y est moins évidente et plus discutable, nous nous sommes conformé à notre pratique ordinaire, et nous sommes

contenté de reproduire le texte de 1669, en donnant les variantes de 1667, de 1668, et de l'édition de 1685, qui a suivi presque partout la première édition hollandaise.

La Fontaine, en mettant l'aventure sur le compte des Frères mineurs, n'avait fait que suivre la XXXIIe nouvelle des *Cent Nouvelles nouvelles,* à laquelle il a emprunté fidèlement ce récit. D'après Mgr de Villiers, qui conte cette XXXIIe nouvelle, le fait se serait passé « en la ville d'Ostelerie, en Casteloigne » ; c'est Hostalrich, à 50 kilomètres sud-ouest de Girone.

On trouve l'origine de cette historiette dans *les Facéties de Pogge,* sous le titre *Decimæ*[1] ; mais elle y est à l'état embryonnaire, pour ainsi dire. Il ne s'y agit que d'un curé de paroisse de la ville de Bruges et d'une jeune femme. Le mari tire du prêtre libertin une vengeance fort ignoble. « Postquam, inquit, tibi rerum omnium uxoris meæ debetur decima, et hanc quoque accipies! » Et simul vas stercore et urina uxoris plenum ori admotum in mensa bibere compulit. » Il y a loin de ce trait grossier au récit des *Cent Nouvelles,* si abondant, si ingénieux, si dramatique, et dont le conte de La Fontaine ne donne, pour ainsi dire, que l'esquisse. Notons, entre autres mots piquants, dans le dialogue du mari et de la femme, lorsque le mari l'interroge pour savoir quelle dîme elle veut aller payer, la réponse de celle-ci : « Hé ! la dîme de nuit de vous et de moi ; vous avez bon temps, il faut que je la paye pour nous deux ! »

III. *Le Berceau.* La Fontaine a imité Boccace, nouvelle VI de la neuvième journée. Voici le sommaire de cette nouvelle :

« Due giovani albergano con uno, de' quali l' uno si va a giacere con la figliuola, et la moglie di lui disavvedutamente si giace con l'altro. Quegli che era con la figliuola si corica col padre di lei e dicegli ogni cosa, credendosi dire al com-

1. Page 163 de l'édition de 1798.

pagno. Fanno romore insieme. La donna ravvedutasi entra nel' letto della figliuola, e quindi con certe parole ogni cosa pacefica. »

Boccace a lui-même emprunté son récit d'un de nos vieux fabliaux intitulé *De Gombert et des deux clercs,* dont l'auteur se nomme Jehan de Boves, et qui est imprimé dans le recueil de Barbazan[1], d'après les manuscrits 7218 et 7989[2], f. fr. de la Bibliothèque nationale.

IV. *Le Muletier* est imité également du *Décaméron,* nouvelle II de la troisième journée :

« Un pallafrenier giace colla moglie d'Agilulf re, di che Agilulf tacitamente s'accorge, truovalo e tondelo. Il tonduto tutti gli altri tonde, e cosi campa della mala ventura. » La même anecdote, augmentée de beaucoup de circonstances nouvelles, est racontée dans *il Pecorone* di ser Giovanni Fiorentino (journée IX, nouv. 1).

On trouvera quelque rapport entre le conte de Boccace et de La Fontaine et la fable VIIe du ch. II du *Livre des lumières ou la conduite des rois, composé par le Sage Pilpay, traduit en françois par David Sahid d'Ispahan,* 1644[2]. Cette fable est intitulée *D'une femme coquette et d'un peintre :*

« Un marchand de la ville de Cachemir avoit une très-belle femme, qui aimoit et qui estoit aimée d'un peintre, lequel excelloit dans son art. Les deux amants ne négligeoient aucune occasion de se voir. Un jour, la maîtresse dit à l'amant : « Quand « vous voulez me parler, vous êtes obligé de contrefaire votre « voix, de jeter des pierres, de siffler ou de cracher ; je voudrois « bien vous épargner toutes ces peines. Ne pouvez-vous pas « trouver quelque invention qui nous serve de signal ? — Hé « bien, répondit le peintre, je veux peindre deux voiles de deux

1. Tome III, p. 238.
2. Voyez notre étude sur la fable, t. I, p. LXXIX.

« couleurs : la blancheur de l'un surpassera celle de l'étoile « qu'on voit dans l'eau, et la noirceur de l'autre fera honte « aux cheveux des Mores. Lorsque vous me verrez sortir « avec ces voiles, vous saurez ce qu'ils signifieront. »

« Le valet du peintre, qui n'étoit pas moins amoureux de cette femme que son maître, étant dans un cabinet auprès de celui du peintre, entendit faire cette proposition. Il en fut bien aise, parce qu'il espéra d'en profiter. Effectivement, un jour que son maître étoit allé faire un portrait en ville, il prit le voile d'assignation avec lequel il passa par-devant le logis de la marchande qui étoit à la fenêtre. Elle ne l'eut pas plus tôt aperçu que, sans considérer ni le visage ni les manières du valet, elle descendit et reçut ses caresses comme elle avoit coutume de recevoir celles du peintre. Le valet, après avoir contenté sa passion, retourna au logis et remit le voile où il l'avoit pris. Le peintre, étant de retour, eut envie de voir sa maîtresse, qui fut fort étonnée de remarquer encore le voile. Elle courut au-devant du peintre, à qui elle demanda imprudemment la cause d'un si prompt retour. Le peintre, se doutant de la chose, ne dit mot; mais il la quitta brusquement, alla trouver son valet et lui fit payer bien cher le plaisir qu'il avoit goûté; et puis, faisant réflexion sur la facilité que la marchande avoit eue à satisfaire les désirs de son valet, il rompit tout commerce avec elle. Or, si cette femme n'eût pas cédé si vite à l'emportement de son valet, elle n'auroit pas perdu un amant si passionné. »

Ce récit est reproduit dans les *Contes et fables indiennes de Bidpai, traduites d'Ali Tchelebi ben Saleh, auteur turc, par Galland et Cardonne,* 1778.

V. *L'Oraison de saint Julien.* La première édition (de 1666) donne à cette nouvelle le titre de *Regnault d'Ast.* C'est dans la réimpression de Louis Billaine, 1667, qu'elle est intitulée pour la première fois *l'Oraison de saint Julien.*

La nouvelle de Boccace imitée par La Fontaine est la deuxième de la deuxième journée :

« Rinaldo d'Asti rubato capita a castel Guiglielmo ed è albergato da una donna vedova, e de suoi danni ristorato, sano e salvo si torna a casa sua. »

L'usage de réciter un *Pater* et un *Ave* pour l'âme du père et de la mère de saint Julien, afin d'avoir un bon gîte la nuit suivante, était fondé sur la légende de ce saint. Dans cette dramatique légende, Julien, après avoir tué par une fatale méprise son père et sa mère, se réfugie avec sa femme dans un ermitage au bord du Gard, où il se consacre à passer les voyageurs et à leur donner l'hospitalité.

La légende de saint Julien le Pauvre ou l'Hôtelier eut au moyen âge une popularité immense. Elle laissa une empreinte durable dans les arts, dans la poésie, créa des institutions charitables, influa sur les coutumes et sur le langage. Les voyageurs, les pèlerins, disaient pieusement l'oraison de saint Julien, car la question de trouver chaque soir un asile n'était pas aussi facilement résolue à cette époque qu'elle l'est de nos jours. Les traces de cet usage et de cette croyance se retrouvent dans un grand nombre de documents divers. Lorsque, par exemple, dans le roman de *Berthe aux grans piés,* le poëte Adenès-le-Roi nous montre cette reine égarée dans la forêt du Mans, il a soin de mettre sur ses lèvres une prière à saint Julien :

> « Saint Julian, fet ele, veuilliez me herbergier ! »
> Sa paternostre a dite, etc.

« Disse il prete cosi sorridendo : « Per certo voi diceste stamane il Pater nostro di san Giuliano, però che noi non potremmo avere migliore albergo, né la piu bella oste ne la piu cortese. » (*Il Pecorone,* Giorn. 3, nov. I.)

La réputation d'hospitalité que possédait saint Julien ne tarda pas à être exagérée et poussée à la raillerie. Ainsi, l'ex-

pression : « Avoir l'hôtel saint Julien, » devint proverbiale pour dire avoir tout ce qu'il est possible de souhaiter :

Il a l'hostel saint Julien,
Tout a quanque vient à talent.

Ce dicton se trouve, dès le XIIIe siècle, dans le roman d'*Amadas et Idoine*.

On enchérit de plus en plus. Nous trouvons dans un manuscrit du XVe siècle une oraison à saint Julien dont les exigences nous paraissent excessives. Nous transcrivons ici cette pièce curieuse et inédite :

LA PATENOSTRE SAINT JULIEN[1].

Biaux tres douls sire saint Julien
Je vous requier à jointes mains
Que nous soyons bien hebergiés
[Et] seurement,
Receus et veus liement,
Couchiés et peus nectement,
Par ta prière;
Et de nostre hoste bone chiere,
Des servans, de la chambeliere,
Et de l'ostesse.
Bonne viande leccheresse,
Bon vin digne pour chanter messe,
Net, fort, friant,
Fin, frés, fervant et fremiant,
Et qu'il soit bu en sousriant.
Riens ne nous faille :
Blainche nappe, blainche touaille,
Bon pain legier et fresche paille
Pour nos lis faire.
Nos chevalx ayent bon repaire,
Bon foign menu qui souef flaire,
Estable chaude, bonne riviere;

1. Manuscrit 254, suppl. fr., Bibliothèque nationale.

Et si bayent bonne laitiere,
Haute devant, basse derriere.
Et si hayens planté d'avoir,
Nulz n'ait envie de nostre avoir.
Et encor henuit au couchier
Le blanc lit garni tout entier
De cuvreteste et d'orillier
Et d'autre chouse
Que courtoisie nommer n'ouse.
Qui vouldra dormir si se dorme,
Et qui vouldra si se deporte
A son plaisir.
Et le bien matin au lever,
La messe preste pour Dieu prier
Qu'aidier nous veulle et conseiller.
Sire saint Julien, bon hostel
Et bon merchiés!
Dictes amen que ainssin soit.
Pater noster et *Ave Maria.*

Vous voyez que cette oraison, où l'ironie n'est pourtant pas très-accentuée, ne demande guère moins que ce qu'obtint Rinaldo d'Asti ou Renaud d'Ast, dans Boccace et dans La Fontaine.

Hans Sachs avait imité Boccace avant La Fontaine (liv. II, conte 5). Johnson, Fletcher et Middleton s'en sont inspirés dans leur comédie intitulée *la Veuve* (*The Widow*).

VI. *La Servante justifiée.* Ce conte est tiré de l'*Heptaméron de la reine de Navarre,* journée V, nouvelle v. La Fontaine n'a fait usage que de la dernière partie de cette nouvelle. Voyez notre introduction, p. VII.

VII. *La Gageure des trois commères.* La Fontaine a réuni sous ce titre deux nouvelles de Boccace : la huitième et la neuvième de la VIIe journée.

L'histoire du poirier prétendu enchanté est racontée dans la neuvième nouvelle de la VIIe journée du *Décaméron :*

« Lidia, moglie di Nicostrato, ama Pirro, il quale, acciocche credere il possa, le chiede tre cose, le quali ella gli fa tutte : e oltre a questo in presenza di Nicostrato si sollaza con lui, et a Nicostrato fa credere che non sia vero quello che a veduto. »

Un fabliau : « La dame qui fait croire à son mari qu'il a rêvé[1], » offre quelques rapports avec ce conte.

L'Histoire de Henriet Berlinguier est dans la huitième nouvelle de la VIIe journée du *Décaméron :*

« Un diviene geloso della moglie, ed ella legandosi uno spago al dito la notte, sente il suo amante venire a lei. Il marito se n'accorge, e, mentre seguita l'amante, la donna mette in luogo di se nel letto un' altra femmina, laquale il marito batte e tagliale le trecce, e poi va per li fratelli di lei, li quali, trovando cio non esser vero, gli dicono villania. »

La Fontaine a modifié considérablement la nouvelle de Boccace, et n'en a pris que la première partie. La fin de cette nouvelle de Boccace se rapporte plutôt à la comédie de Molière, *Georges Dandin*[2].

Nous ne retrouvons pas la source où a été puisée directement la première histoire, celle de l'amoureux déguisé en chambrière, quoique cette source ne soit certainement pas bien éloignée. On peut comparer, comme ayant à peu près le même sujet, la *Casina,* de Plaute, et la *Clizia,* de Machiavel.

Quant à cette idée des trois commères gageant à qui jouerait le meilleur tour à son mari, elle a été traitée par un grand nombre de conteurs. Ainsi, elle fait le sujet du fabliau « des trois Dames qui trouvèrent l'annel[3] ». Il commence par ces mots :

Oiez, seignor, un bon fablel.
Un clers le fist por un anel

1. Voyez *Legrand d'Aussy,* t. II, p. 101.
2. Voyez *OEuvres de Molière* dans cette collection, t. V, p. 131.
3. Dans le recueil de Barbazan, t. III, p. 220.

Que trois dames un main troverent.
Entre eles trois Jhesu jurerent
Que icele l'anel auroit
Que son mari miex guileroit.

« Écoutez, seigneurs, un bon conte. Un clerc le fit au sujet d'un anneau que trois dames un matin trouvèrent. Entre elles trois, elles jurèrent par Jésus que celle-là aurait l'anneau qui jouerait le meilleur tour à son mari. »

La conclusion est absolument celle de La Fontaine: le trouvère s'en remet à ses auditeurs de décider à qui l'anneau doit appartenir:

Or dites voir, n'y ait menti,
Et si jugiez raison et voir,
Laquele doit l'anel avoir.

Voyez encore Bebelius, les *Convivales Sermones;* Domenichi, les *Contes du sieur d'Ouville* (*Élite,* 1876, p. 146).

VIII. *Le Calendrier des Vieillards* reproduit la dixième nouvelle de la deuxième journée du *Décaméron,* dont voici le sommaire :

« Paganino da Monaco ruba la moglie a M. Ricciardo di Chinzica, il quale sapiendo dove ella e, va, e divenuto amico di Paganino raddomandagliele ; ed egli, dove ella voglia, gliele concede. Ella non vuol con lui tornare ; e, morto messer Ricciardo, moglie di Paganin diviene. »

On peut remarquer que, dans Boccace, les récriminations de Bartolomée contre son vieux mari sont bien plus énergiques encore qu'elles ne le sont dans La Fontaine : « Vous ressembliez un crieur de confrairies et de festes, si bien vous les saviez ! et les jeûnes et les vigiles ; et vous dis bien que, si vous eussiez fait faire autant de festes à vos laboureurs comme vous en faisiez faire à celuy qui avoit mon petit champ à labourer, vous n'eussiez jamais recueilli un grain de bled. Or je

suis abordée avec cettui-ci, car ainsi l'a voulu Nostre Seigneur comme pitoyable regardeur de ma jeunesse, avec lequel je demeure en cette chambre, où l'on ne sçait que c'est de festes : je dis ces festes que vous, plus dévot envers Dieu qu'au service des dames, célébriez tant ; ne jamais n'entra par cet huis samedy ne vendredy, vigile ne quatre-temps, ne caresme, qui est si long. Ains jour et nuict on laboure céans et y bat-on la laine ; et depuis que matines ont sonné cette nuit, je sçay bien comme le cas est allé, d'une fois en sus... De mon honneur, ne veux-je point qu'autre personne que moy s'en soucie, puisqu'il n'est plus temps : mes parens s'en deussent estre souciez quand ils me donnèrent à vous ; lesquels s'ils ne se soucièrent alors du mien, je ne me veux à présent soucier du leur ; et si je suis à cette heure en péché mortier, je serai quelque jour en péché pilon (*peccato mortaio... peccato pestello*), ne vous en souciez point plus que moy : et vous dis bien une chose qu'il me semble que je suis ici femme de Pagamin, et à Pise il me sembloit estre vostre garce, voyant que par les poincts de la lune et par quadrature de géométrie il falloit conjoindre les planettes entre vous et moy, là où ici Pagamin me tient toute la nuict entre ses bras et me serre et me mord ; au demeurant, comme il m'accoustre, Dieu vous le die pour moy! » (Traduction Antoine Le Maçon.)

Un trait termine plaisamment la nouvelle de Boccace : le vieux Richard, revenu à Pise, tombe en enfance ; à quiconque le salue ou lui demande quelque chose, il ne sait que répondre : « Il mal furo non vuol festa. »

Conf. *Contes et Joyeux Devis* de Bonaventure Despériers, nouv. XCV.

IX. *A femme avare galant escroc,* tiré de la nouvelle I de la huitième journée du *Décaméron,* dont voici le sommaire :

« Gulfardo prende da Guasparruolo denari in prestanza, e con la moglie de lui accordato di dover giacer con lei per

quegli, si gliele da, e presente di lei a Guasparruolo dice che a lei gli diede, ed ella dice che e il vero. »

La nouvelle qui suit celle-là dans le *Décaméron* (deuxième de la huitième journée) est tout à fait analogue:

« Il prete da Varlungo si giace con monna Belcolore, lasciale pegno un suo tabarro; e accatato da lei un mortaio, il rimanda e fa domandare il tabarro lasciato per ricordanza : rendelo proverbiando la buona donna. »

Ce sont de ces tours qui, avant Boccace, avaient excité la verve des trouvères. Eustache d'Amiens a raconté dans un fabliau l'histoire du *Boucher d'Abbeville*[1], bien autrement compliquée que les nouvelles de Boccace. Un autre fabliau, celui *du Prestre et de la Dame*[2], offre aussi un terme de comparaison assez curieuse. Il est dans Bebelius, lib. III, *Factum cujusdam Francigenæ.*

On peut rapprocher de ce conte la dix-huitième nouvelle des *Cent Nouvelles nouvelles,* qui y a quelque rapport; mais quant à l'*Anser venalis* de Pogge, que l'on cite ordinairement, la différence est notable, puisque la dupe, dans cette dernière anecdote, est en définitive le mari, et non la femme.

X. *On ne s'avise jamais de tout,* tiré de la nouvelle XXXVII des *Cent Nouvelles nouvelles.*

La même anecdote est très-spirituellement contée dans les *Nouvelles Récréations et Joyeux Devis,* de Bonaventure Despériers (nouvelle XVI ou XVIII, selon les éditions).

On la trouve aussi dans les *Plaisantes Nouvelles,* édition de 1555, nouvelle XXXV; dans les *Ducento Novelle,* de Malespini, nouvelle XLIX; dans les *Joyeuses Adventures et Récréations,* devis XXVIII; dans les *Facetie,* de Lud. Domenechi, liv. V, c. I.

1. Barbazan, t. IV, p. 1.
2. *Ibid.,* p. 181.

XI. *Le Villageois qui cherche son veau,* tiré de la douzième des *Cent Nouvelles nouvelles.*

Cette facétie est dans Pogge, sous le titre d'*Asinus perditus,* mais présentée d'une manière moins vraisemblable et moins plaisante.

Elle est répétée dans Malespini, *Ducento Novelle,* nouvelle LXVIII ; dans le *Cabinet satyrique,* t. II, 282 ; dans les *Contes du sieur d'Ouville,* édition de 1661, t. II, p. 72, et dans beaucoup d'autres recueils tant français qu'étrangers.

XII. *L'Anneau d'Hans Carvel,* imité du chapitre XXVIII du livre III de Rabelais.

On trouve, avant Rabelais, cette facétie dans Pogge, sous le titre d'*Annulus* [1].

Elle est dans les *Cent Nouvelles nouvelles,* nouvelle XI. — L'Arioste l'a rimée en tercets dans sa cinquième satire.

Voyez aussi les *Plaisantes Nouvelles,* Lyon, 1555, in-16, nouvelle XI ; les *Ducento Novelle* de Malespini, nouvelle LXXXIX de la seconde partie, etc.

La traduction latine de Bernard de La Monnoye est élégante et spirituelle :

ANNULUS PHILETÆ.

Nuptare sibi puellam
Senex Chloen Philetas,
Timens dolos amantum
Serrabat inquietus.
Omnem pavebat auram,
Crebrisque conjugalem
Votis deum fatigans,
Domestici rogabat
Custos foret pudoris.
Non sprevit invocantem,
Sic in quiete visus

1. Édition de 1798, p. 141.

Uxoris ad tenellæ
Noctes latus cubantem
Hymen senem monere :
Huc, inquit, huc, amice.
Tui misertus adsum :
Hunc annulum capesse,
Quo firmiter retento,
Fidam Chloen habebis.
Vix hæc Hymen locutus,
Promptam manum Philetas
Tetendit, annuloque
Sese ratus potiri,
Uxoriam bonus vir
Rimam, sopore pulso,
Se repperit tenere.

XIII. *Le Gascon puni.* Ce conte est dans Parabosco, *Novelle*, Venetia, 1547, in-8° ; journée I, nouvelle II. Bonaventure Despériers en a fait le sujet de la CXXVIII^e^ nouvelle de ses *Nouvelles Récréations et Joyeux Devis*. Scarron l'a encadré dans la *Précaution inutile*. On nous saura gré sans doute de transcrire ici ce dernier récit, que La Fontaine avait sous les yeux. Deux amis, don Rodrigue et don Pedre, aiment une dame de Madrid nommée Virginie et sa cousine Violante ; la première seule est mariée :

« Un jour que ces amants désespérés étoient dans une église, ils y virent entrer la nouvelle mariée. Don Rodrigue s'alla mettre à genoux à côté d'elle, à la barbe d'un vieux écuyer qui l'avoit amenée. Il se plaignit en peu de paroles, elle s'excusa de même, et enfin elle dit à don Rodrigue que son mari n'alloit point à Valladolid, encore qu'il parlât tous les jours d'y aller ; qu'elle mouroit d'impatience de se voir avec lui en particulier, et qu'elle ne savoit qu'un moyen de la satisfaire, qui dépendoit entièrement de don Pedre. « Mon « mari, ajouta-t-elle, dort d'un profond sommeil, et nous ne « nous parlons point depuis quatre ou cinq jours, pour une

« petite querelle que nous avons eue, qui n'est pas prête de « finir. J'ai disposé ma cousine Violante à se mettre en ma « place; mais elle est fort malade, et comme il n'y a qu'elle et « don Pedre qui soient confidents de notre amour, et que je « n'en voudrois pas davantage quand il y iroit de la vie, il faut « qu'il nous serve au défaut d'elle, s'il vous aime assez pour « cela, et qu'il couche auprès de mon mari endormi. Il paroît « d'abord quelque chose de périlleux dans une telle entreprise; « mais à bien considérer que mon mari et moi sommes en « froideur, comme je vous ai déjà dit, et qu'il ne s'éveille pas « facilement, je ne doute point qu'elle ne réussisse comme je « me le figure, et c'est là tout ce que je puis faire pour vous. »

« Ce bienheureux stratagème d'amour, que don Rodrigue souhaitoit d'apprendre avec tant de chaleur, le refroidit beaucoup quand il l'eut appris: non-seulement il douta si son cousin accepteroit le dangereux personnage qu'il avoit à jouer dans cette pièce hors des règles, mais il douta aussi s'il lui en devoit faire la proposition. Sa maîtresse demeura ferme dans la sienne, et en se séparant de son galant, mal satisfait, lui protesta que la proposition qu'elle lui faisoit n'étant pas bien reçue ou exécutée de la manière qu'elle le vouloit, qu'il n'y avoit plus rien à espérer auprès d'elle, et même qu'elle lui permettoit de l'oublier, quoiqu'en un autre temps elle eût aussitôt consenti à sa mort. Le temps et le lieu ne permirent pas à don Rodrigue de parler plus longtemps avec sa dame; elle s'en retourna chez elle, et don Rodrigue rejoignit son camarade, qui ne put tirer une parole de lui, tant il étoit fâché d'avoir à lui faire une prière si déraisonnable, ou d'avoir à vivre sans la jouissance d'un bien que l'on estime toujours plus devant que de le posséder qu'après que l'on l'a possédé. Enfin s'étant enfermé dans une chambre, don Rodrigue, après s'en être défendu, fit la proposition extravagante à don Pedre, en y apportant tous les tempéraments qui la pouvoient rendre recevable.

« Don Pedre crut d'abord qu'il se moquoit, mais son cousin lui protestant le contraire fort sérieusement, et lui en faisant des serments, après lesquels il n'en devoit plus douter, il voulut tourner la chose en raillerie, et lui dit qu'il étoit fort obligé à sa maîtresse de lui avoir préparé une si bonne fortune avec une jolie demoiselle, et que c'étoit sans doute un effet de la reconnoissance de Violante, qui, n'étant pas en état de le récompenser des services qu'il lui avoit rendus, parce qu'elle étoit malade, et étant pressée de la dette, s'en déchargeoit sur le mari de sa cousine, qui lui feroit passer une nuit agréablement. Il dit quantité de choses pareilles, et plaisanta longtemps, tant bien que mal; mais don Rodrigue n'étoit pas en état d'y prendre plaisir, et il parut si affligé à son cousin qu'il lui fit pitié, et lui fit craindre les suites dangereuses que pouvoit avoir son désespoir.

« Don Pedre étoit fort hardi de son naturel, grand aventurier, et homme à tout entreprendre pour une aventure extravagante; il aimoit tendrement don Rodrigue, si bien que tout cela joint ensemble le porta à vouloir bien tenir la place de la belle Virginie, au péril de tout ce que son mari jaloux lui pouvoit faire. Ayant donc pris sa résolution, il embrassa son cousin et lui redonna la vie en lui apprenant ce qu'il vouloit hasarder pour lui faire posséder sa maîtresse. « Vous ne me « serez pas, ajouta-t-il, si obligé que vous pensez de ce que je « ferai pour vous; je m'y porte comme à une action d'hon- « neur, en laquelle je prétends en acquérir autant que si je « m'étois signalé en brèche. »

« On fit savoir à Virginie qu'on acceptoit le parti, elle donna l'heure pour le soir même; les deux cousins s'y trouvèrent, furent introduits avec le moindre bruit que l'on put, et don Pedre fut obligé par la belle dame à quitter tous ses habits devant elle, ne voulant pas que ses ordres fussent transgressés en la moindre partie. Don Pedre n'étant plus qu'en linge blanc, elle le conduisit elle-même à pas comptés,

et avec toute la circonspection imaginable, jusqu'auprès du lit périlleux, et en ayant entr'ouvert les rideaux, y fit entrer le hardi don Pedre, qui peut-être se repentoit alors de l'être trop, et qui sans doute ne se jeta pas au milieu du lit. Elle s'en retourna, ferma la porte de la chambre, ce qui déplut infiniment à don Pedre, et alla retrouver don Rodrigue, à qui je crois qu'elle paya en galante femme tout ce qu'elle lui devoit, ou du moins ce qu'il en voulut prendre.

« Don Pedre cependant étoit dans un état bien différent de celui de son cousin, qui se jetoit sans doute à corps perdu dans les bras d'une fort belle dame qui étoit couchée avec lui, tandis que ce trop charitable parent ne craignoit rien tant que ceux d'un très-vilain homme, qui pour son grand malheur se trouvoit être un fort mauvais coucheur. Il considéra lors, mais trop tard, sa folle témérité, de la façon qu'il devoit faire devant que de l'entreprendre. Il se blâma, se dit à soi-même qu'il étoit un fou, et reconnut que l'offense qu'il faisoit à un mari étoit de celles qui sont irrémissibles, quand lui-même il en auroit été le juge.

« Ces tristes réflexions furent troublées, et ses justes craintes augmentées par un grand vilain bras que lui jeta au cou le compagnon de sa couche, s'approchant de lui et proférant quelques paroles mal articulées, comme on fait en rêvant, et comme s'il eût voulu embrasser sa femme. Don Pedre, tout effrayé, prit le plus adroitement qu'il put ce bras qui l'accabloit plus qu'un fardeau bien pesant, et le détourna de dessus son cou, prenant bien garde de lui faire mal, et, cela fait avec toute la précaution imaginable, il se rangea sur le bord du lit, le corps si en dehors qu'il avoit bien de la peine à s'y tenir, maudissant sa vie et ne se prenant qu'à soi-même de s'être mis en un tel péril pour servir à la passion de deux amants qui n'étoient pas sages. A peine commençoit-il à respirer, que le mauvais coucheur lui porta ses jambes dans les siennes, et cette dernière action, aussi bien que la première,

le fit devenir pâle comme un mort. Enfin, l'un s'approchant toujours, l'autre s'en éloignant, le jour vint dans le temps que le malheureux don Pedre ne pouvoit plus tenir contre son homme, qu'on peut dire qui le poussoit à bout.

« Il se leva le plus doucement qu'il put, et alla pour ouvrir la porte, qu'il trouva fermée à clef, autre malheur plus rude que les précédents : comme il tâchoit en vain de l'ouvrir, elle s'ouvrit tout d'un coup et lui pensa casser le nez. Virginie entra brusquement dans la chambre, et lui demanda assez haut où il alloit si vite. Don Pedre la conjura d'une voix basse de parler plus bas, lui demanda si elle avoit perdu l'esprit de hasarder ainsi d'éveiller son mari, et la pria de le laisser sortir. « Comment sortir ! lui répondit tout haut la dame. Je « veux que mon mari voye avec qui il a dormi cette nuit, afin « qu'il connoisse ce que lui a produit sa jalousie, et ce que je « suis capable de faire. » Cela dit, hardie comme une lionne, elle prit par le bras don Pedre, lors si troublé qu'il n'eut pas la force de se défaire de sa main, ouvrit les volets des fenêtres sans quitter prise, et, le traînant jusqu'auprès du lit, en ouvrit les rideaux, disant tout haut : « Voyez, monsieur le « jaloux, avec qui vous avez couché. ».

« Don Pedre porta les yeux égarés dans le lit redoutable, et au lieu d'un vilain homme barbu vit la charmante Violante, qui avoit couché auprès de lui, et non pas le jaloux mari de Virginie, qui étoit allé à la campagne il y avoit plus de huit jours. Les deux belles cousines l'accablèrent de raillerie ; jamais homme d'esprit ne se défendit plus mal et ne parut plus honteux. Violante, qui étoit fort enjouée et qui disoit les choses plaisamment, pensa faire étouffer de rire sa cousine, en lui exagérant les frayeurs qu'elle avoit faites à don Pedre toutes les fois que, faisant semblant de rêver, elle s'étoit approchée de lui. Don Pedre fut longtemps à dérougir et à se remettre de sa confusion. Enfin Virginie eut pitié de lui, et le laissa seul avec sa cousine, avec laquelle il avoit sans doute

des affaires importantes à démêler, car il fut enfermé avec elle jusqu'à midi. »

On remarquera que La Fontaine a sensiblement transformé l'anecdote. Dans son conte, le Gascon subit une punition et non une épreuve, comme dans les auteurs qui l'avaient précédé. — Le tour, ainsi présenté, est meilleur; le dénoûment est autre et plus piquant.

XIV. *La Fiancée du roi de Garbe* est un conte tiré de la septième nouvelle de la deuxième journée du *Décaméron*, dont voici le sommaire :

« Il soldano di Babilonia ne manda una sua figliuola a marito al re del Garbo, laquale, per diversi accidenti, in spazio di quattro anni alle mani di nove uomini perviene in diversi luoghi. Ultimamente, restituita al padre, per pulcella ne va al re del Garbo, come prima faceva per moglie. »

Malgré le chiffre indiqué par le sommaire, le roi de Garbe n'a de bon compte que huit précurseurs dans la nouvelle de Boccace, comme dans celle de La Fontaine, qui a raison par conséquent de se défendre d'avoir fait grâce d'un galant à son héroïne. La suite des aventures est d'ailleurs fort différente dans les deux contes. Boccace conclut l'histoire par ce dicton : « Bocca basiata non perde ventura, anzi rinnuova come fa la luna, » qu'Antoine Le Maçon traduit ainsi :

> Bouche baisée ne pert point sa fortune,
> Ains renouvelle tout ainsi que la lune.

Les commentateurs de Boccace ont signalé le rapport que cette histoire fameuse, offrirait avec l'une des histoires de l'*Ephesiaca* de Xénophon: celle d'Anthia et Abrocomis; mais ce rapport est assez éloigné, et n'existe guère que dans l'esprit général des deux récits.

XV. *L'Ermite.*

Ce conte ne se trouve pas dans la première édition de la

deuxième partie des contes publiés en 1666. Il fut imprimé pour la première fois dans l'édition de Cologne 1667, puis dans l'édition hollandaise de 1668. L'auteur l'inséra ensuite dans l'édition parisienne de 1669. Il n'a fait, en le publiant en France, qu'une concession du genre de celles que nous avons précédemment signalées à propos des *Cordeliers de Catalogne;* c'est au troisième vers : au lieu de :

Tout homme est homme, et les moines sur tous,

il mit, en faisant un vers faux :

Tout est homme est homme, les ermites sur tous.

Suivant la méthode que nous avons adoptée pour le conte des *Cordeliers de Catalogne,* nous réintégrons en cet endroit la leçon correcte de 1667 et 1668 dans le texte, mais en la mettant entre crochets pour indiquer que, par exception, nous quittons ici le texte de 1669.

Dans les manuscrits de Conrart (t. IX, p. 539), ce conte est désigné comme tiré des *Cent Nouvelles nouvelles.*

L'auteur l'a trouvé à la fois, en effet, dans le nouvellier italien et dans le recueil français.

Voici le sommaire de la nouvelle de Boccace (journée IV, nouvelle II) :

« Frate Alberto da à vedere ad una donna che l' agnolo Gabriello e di lei innamorato, in forma del quale piu volte si giace con lei : poi per paura de' parenti di lei della casa gittatosi, in casa d'uno povero uomo ricovera, il quale in forma d' uomo salvatico il di seguente nella piazza il mena, dove riconosciuto, e da' suoi fratri preso, e incarcerato. »

Le fond est le même sans doute que dans *l'Ermite* de La Fontaine, mais les détails de la fable de l'ange Gabriel (c'était le nom qu'on donnait à la nouvelle de Boccace) sont tout à fait différents, tandis que, dans la XIVe des *Cent Nouvelles nouvelles,* toutes les circonstances sont pareilles. La Fontaine

a emprunté jusqu'aux expressions. Remarquez notamment ces mots :

Puis le galant vous la mit toute nue
Comme s'il eût voulu la baptiser.

« Comme s'il la voulsist rebaptiser, » dit le conteur du xve siècle. C'est donc cet original que notre poëte avait sous les yeux.

Le même sujet a été traité avec des variantes dans Masuccio, *Novellino*, t. I, nouv. II ; dans Malespini, *Ducento Novelle*, nouvelle LXXX. — On peut rapprocher de ce conte l'histoire de Malek, dans les *Contes persans*, et *le Mari sylphe*, de Marmontel.

Voyez *Facetiarum Bebelianarum liber secundus : De Fratre minore monialem gravidam reddente.*

XVI. *Mazet de Lamporechio.*

Ce conte, non plus que le précédent, ne se trouve dans la première édition de la deuxième partie des contes, publiée en 1666. Il fut imprimé pour la première fois dans l'édition de 1667, puis dans l'édition hollandaise de 1668, puis l'auteur l'inséra dans l'édition parisienne de 1669.

Il est dans les manuscrits de Conrart, t. IX, p. 559.

L'original imité par La Fontaine est la première nouvelle de la troisième journée du *Décaméron*. En voici le sommaire :

« Masetto da Lamporechio si fa mutolo e deviene ortolano di uno monistero di donne, lequali tutte concorrono a giacersi con lui. »

La Fontaine a suivi de très-près son modèle.

XVII. *La Coupe enchantée.*

Une réimpression des contes qui eut lieu à Leyde, sous la date de 1669, contenait ce fragment de *la Coupe enchantée*.

La Fontaine l'inséra dans l'édition parisienne de 1669, dont nous suivons le texte ; il le donna en attendant qu'il eût

achevé ce conte, qui se retrouve complet dans la troisième partie qui parut en 1671. Les variantes qu'offre le texte de 1669 comparé à celui de 1671 sont assez considérables pour que nous jugions intéressant de reproduire ce fragment à sa place.

Les sources sont examinées dans la notice qui est consacrée à la même nouvelle, dans les Remarques sur les contes de la troisième partie.

APPENDICE.

I.

HISTOIRE DE JOCONDE

TRADUITE ET IMITÉE DE L'ARIOSTE [1].

Beau sexe à qui dès mon jeune âge
J'ai toujours rendu tant d'hommage,
Et vous amants qui respectez
La gloire des jeunes beautés,
Pardonnez si j'ose traduire
Une histoire qui vous peut nuire,
Et si j'expose aux yeux de tous
Ce qui vous doit mettre en courroux :
Bien loin de faire voir au monde
Le discours qu'on fait de Joconde
Comme rempli de vérité,
Je le soutiens mal inventé,
Faux, médisant et détestable,
Et même indigne de la fable.
Moi dont les plaintes et les vers

1. Extraite des *Œuvres de feu M. de Bouillon*, Paris, 1663. — Voyez ci-dessus, p. 73.

Ont fait voir à tout l'univers
Le respect que j'ai pour les dames
Et l'infortune de mes flammes,
Je sais trop ce que m'ont coûté
Mes amours et leur cruauté ;
Ainsi je vois comme des songes
Et l'Arioste et ses mensonges,
Et vous pouvez ainsi que moi
N'avoir pour eux jamais de foi.
Si quelque âme vindicative
Vouloit prendre l'affirmative
Pour détruire ce que je dis
Au mépris de quelque Philis,
Je le renvoie en Italie
Où les maris ont la folie
De se montrer toujours jaloux
Et de vouloir sous des verroux
Tenir les volontés des femmes,
Comme si les brûlantes flammes
Ou de Vulcain ou de l'Amour
Se cachoient au creux d'une tour ;
Comme si la fille d'Acrise [1]
En avoit été moins surprise,
Et si l'on ne se moquoit pas
Des inutiles cadenas.
La vertu des femmes s'irrite
Par la précaution maudite
Que font naître les vains soupçons
De ces gens par delà les monts ;
Et si quelques-uns ont pu croire
Que Joconde fût une histoire,
C'est en ce pays malheureux

1. Danaé, enfermée par son père dans une tour d'airain.

Où c'est une histoire pour eux.
Elle est pour eux trop véritable,
Mais pour nous ce n'est qu'une fable,
Et s'il vous plaît de l'écouter,
Je m'en vais vous la raconter.

Astolphe, roi de Lombardie,
A qui son frère plein de vie
Laissa l'empire glorieux
Pour se faire religieux,
Naquit d'une forme si belle
Que Zeuxis et le grand Apelle
De leur docte et fameux pinceau
N'ont jamais rien fait de si beau.
Mais si sa grâce sans pareille
Étoit du monde la merveille,
Plus beau cent fois il se croyoit
Que le monde qui le voyoit.
Il n'estimoit rien sa couronne,
Ni les avantages que donne
Le royal éclat de son sang ;
Il méprisoit ce premier rang
Qu'il tenoit entre tous les princes
Dans les Italiques provinces :
Il comptoit pour rien ses trésors
Au prix des charmes de son corps,
Que mille flatteuses louanges
Élevoient au-dessus des anges.
Entre plusieurs gens de sa cour,
Le roi s'enquit de Fauste un jour
Si jamais il avoit vu naître,
Depuis qu'il se pouvoit connoître,
Rien qui fût comparable à lui ;
Et ce lui fut un grand ennui,

Quand Fauste, bannissant la crainte,
Lui tint ce langage sans feinte :
« Seigneur, je crois que le soleil
Ne voit rien qui vous soit pareil,
Si ce n'est mon frère Joconde
Qui n'a point de pareil au monde ;
Et s'il paroissoit devant vous,
Je crois qu'au jugement de tous
Il emporteroit la victoire. »
Le roi ne voulut point le croire,
Mais afin de le mieux savoir
Il se servit de son pouvoir,
Et d'un accent un peu sévère
Il dit qu'il vouloit voir ce frère.
Fauste avoit beau se tourmenter,
Il avoit beau représenter
Que son frère étoit un jeune homme
Nourri dans les plaisirs de Rome ;
Qu'il n'en étoit jamais sorti,
Qu'il avoit choisi le parti
D'y passer doucement sa vie ;
Que de venir jusqu'à Pavie
C'étoit aller au Tanaïs ;
Qu'il n'aimoit rien que son pays,
Que sa fortune étoit honnête,
Qu'il ne se mettoit point en quête
Pour ramasser de plus grands biens,
Qu'il étoit trop content des siens,
Qu'avec eux il vivoit tranquille :
D'ailleurs qu'il étoit difficile
De le tirer de sa maison
Où son cœur étoit en prison
Auprès de son aimable femme ;
Qu'ils n'étoient qu'un corps et qu'une âme,

Et que de séparer leur corps
C'étoit leur donner mille morts.

Malgré ce discours raisonnable,
Le prince fut inexorable,
Et joignant à ses volontés
De grandes libéralités,
Pour ne le pas mettre en colère,
Fauste s'en va quérir son frère.
Il part et fait tant de chemin
Qu'en peu de jours le mur romain
Et la maison qui l'a vu naître
A ses yeux se firent paroître.
Là, ce que la dextérité,
Pour vaincre une difficulté,
Au cœur d'un courtisan inspire,
Fauste se souvint de le dire,
Et sut par un discours flatteur
Surmonter son frère et sa sœur.
Le jour fut pris pour le voyage.
Joconde fait son équipage,
Il dresse un magnifique train,
Il choisit des chevaux de main;
Mais toute sa magnificence
Parut surtout en la dépense
De ses riches habits dorés,
Car il sait que les gens parés
D'or, de plume et d'étoffe fine,
En ont souvent meilleure mine.
Deux ou trois nuits avant le jour
Qu'il falloit vaincre son amour
Pour prendre congé de sa femme,
En des termes tout pleins de flamme
Elle lui disoit : « Cher époux,

Comment pourrai-je être sans vous?
Votre présence fait ma vie,
Et je sens qu'elle m'est ravie
En ce départ trop rigoureux
Qui nous va séparer tous deux.
Hélas! par de cruels supplices
Je vais bien payer les délices
Que vous m'avez fait ressentir,
Et je dois bien me repentir
D'avoir trouvé si désirables
Ces biens charmants et peu durables :
Et que mon cœur seroit heureux
S'il pouvoit mourir avec eux! »
A ces mots elle ouvroit la bouche,
Et de larmes baignant sa couche,
Ses sanglots, ses soupirs, ses pleurs,
A l'envi montroient ses douleurs.
Joconde, son mari fidèle,
Pleuroit amèrement comme elle,
Mais il lui juroit mille fois
Qu'il reviendroit avant deux mois
Et que son funeste voyage
Ne dureroit pas davantage,
Quand à dessein de l'engager
Astolphe voudroit partager
Pour lui son propre diadème,
Son trône, et sa richesse extrême.
Joconde par tous ses discours
Ne pouvoit arrêter le cours
Des pleurs de sa femme affligée :
Le mal où son âme est plongée
Rend deux mois à passer si lents
Qu'ils sont pour elle deux mille ans,
Et le mari qui la console

Voudroit retenir sa parole;
Mais, le repentir étant vain,
La dame se tira du sein
Une croix pleine de reliques,
Précieuse, et des plus antiques,
Qui fut de la sainte Sion
Rapportée en dévotion
Jadis à la ville de Rome
Par un pèlerin fort saint homme;
Et cet homme saint et pieux
En fit un don à ses aïeux.
La jeune dame inconsolable
Lui fit ce présent agréable,
Pour être d'elle à l'avenir
Un aimable et doux souvenir;
L'époux, plein de tendresse et d'aise,
Reçoit son présent et le baise,
Disant qu'elle seroit toujours
L'objet de ses chastes amours;
Qu'il ne lui falloit point de gage
Pour conserver sa belle image
Jusques à ce dernier moment
Qui le mettroit au monument.
Enfin, la nuit, des nuits la pire,
Précédant l'adieu qu'il faut dire,
La dame se pâme à tous coups
Entre les bras de son époux,
Et de mille douleurs atteinte,
Elle n'épargne ni la plainte,
Ni les larmes, ni les soupirs,
Pour témoigner ses déplaisirs.
Joconde, une heure avant l'aurore,
Quitte sa femme qu'il adore;
Et sitôt que l'adieu fut dit,

Elle va se remettre au lit.
L'époux, au sortir de la ville,
N'avoit guère fait plus d'un mille
Qu'il se souvint, pauvre insensé,
Sous son chevet d'avoir laissé
Cette croix que tant il révère,
Cet aimable et beau reliquaire,
Ce gage précieux et saint
Du lien sacré qui l'étreint.
« Hélas! disoit-il en soi-même,
Que pensera celle que j'aime,
Me voyant d'un cœur méprisant
Oublier ainsi son présent?
Malheureux, est-il quelque excuse
Pour faire qu'elle ne m'accuse
De n'avoir pas bien estimé
Un don si digne d'être aimé?
Après une telle conduite,
D'envoyer quelqu'un de ma suite,
Ce seroit aussi lui donner
Un sujet de me condamner :
Il vaut donc mieux aller moi-même. »
Lors il pria Fauste, qui l'aime,
Qu'il lui permît de retourner,
Et qu'avant qu'il fût au dîner,
Il le joindroit en assurance.
Il marche en toute diligence;
Il arrive sans faire bruit;
Il monte, et pas un ne le suit.
Il trouve sa femme endormie;
Mais, par hasard ou par magie,
Il trouve aussi fort endormi
Entre ses bras un jeune ami.
L'amour est un démon si traître

Qu'après tout il pourroit bien être
Qu'il auroit fait au pauvre époux
Ce tour pour le rendre jaloux ;
Mais que le tout fût un mensonge,
Il ne le prit pas pour un songe,
Et Joconde, frottant ses yeux,
Afin de le connoître mieux,
Vit ou crut voir un domestique
Qu'entre tous il croyoit unique
Pour lui garder fidélité.
De vous dire l'extrémité
Où la chose porta Joconde,
Je le laisse à juger au monde,
Je veux dire ces bonnes gens
Versés en de tels accidents.
Deux ou trois fois il eut envie
De les priver tous deux de vie ;
Mais malgré lui l'amour vainqueur
Parla pour l'ingrate en son cœur,
Et la lui dépeignit si belle
Qu'il eut de la pitié pour elle.
Il crut qu'il étoit à propos
De ne point troubler son repos,
De peur qu'une surprise telle
Ne lui fût un peu trop cruelle.
Il descend, il monte à cheval,
Tellement pressé de son mal
Que son amour et sa colère
Le porte, en volant, à son frère.
Il étoit déjà si changé
Que, par son visage allongé,
Ses gens jugèrent à sa mine
Qu'il avoit l'âme fort chagrine ;
Mais pas un ne put deviner

Ce qui pouvoit le chagriner,
Si ce n'étoit que sa souffrance
Lui venoit déjà de l'absence.
Son frère, qui sait l'amitié
Qu'il a pour sa chaste moitié,
Crut qu'il avoit l'âme blessée
Pour l'avoir seule au lit laissée;
Mais ce bon frère est dans l'erreur,
Car ce qui lui touche le cœur
Est de l'avoir abandonnée
Un peu trop bien accompagnée.
De cent maux Joconde touché
Tenoit l'œil en terre fiché;
En vain son frère le console,
Il n'en tire aucune parole.
Toutes ses meilleures raisons
Sont pour Joconde des poisons
Dont il envenime son âme,
Surtout lui parlant de sa femme.
Il ne repose jour ni nuit,
Son déplaisir partout le suit :
Il ne goûte point les viandes,
Quoiqu'on lui serve les friandes;
Ses membres en sont décharnés;
Sa douleur allonge son nez,
Creuse ses yeux, grossit ses lèvres;
Et, sur le tout, de grosses fièvres,
Pour achever son fier destin,
Le viennent surprendre en chemin.
Enfin, ce n'est plus ce Joconde,
Tant admiré de tout le monde :
Et Fauste, qui souffre en son cœur
De le voir mourir en langueur,
Se désespère quand il songe

Que le roi prendra pour mensonge
Tous les avantageux portraits
Qu'il avoit faits de ses attraits.

Enfin, les voilà dans Pavie.
Mais Fauste, n'ayant pas envie
Qu'Astolphe, pris à l'impourvu,
Se moquât de lui l'ayant vu,
Avoit écrit au roi son maître
L'état auquel il pouvoit être.
Plus Joconde fait de pitié,
Plus le roi lui fait d'amitié.
Après avoir fait tant de choses
Pour le voir en son teint de roses,
Il a le cœur trop satisfait
De le voir en son teint défait.
Un appartement il lui donne
Près de sa royale personne,
Et le visite à tout moment
Dans ce royal appartement.
Les bals, les festins, les musiques,
La chasse et les fêtes publiques
Furent souvent faites pour lui;
Mais il y languissoit d'ennui,
Et partout son ingrate femme
Lui tourmentoit le corps et l'âme.
Devant sa chambre, où tout le jour
On lui venoit faire la cour,
Étoit la galerie antique
Où, rêveur et mélancolique,
Seul il se promenoit le soir,
Le cœur outré du désespoir
Où l'avoit plongé sa misère.

Un jour, en ce lieu solitaire,

Dans l'obscurité d'un recoin
Il considère avecque soin
Que le plancher et la muraille
Font une ouverture qui bâille
Et qui donne passage aux yeux.
Alors Joconde, curieux,
Par cette muraille fendue
Regarde et voit... Dieux! quelle vue!
Il voit ce qui touche son cœur
De ressentiment et d'horreur.
En une chambre fort secrète
Où la reine faisoit retraite,
Sans vouloir que ses confidents
Missent jamais le pied dedans,
Il voit un nain, un monstre infâme,
Faisant ce qu'avecque sa femme
Avoit à son dommage fait
Son jeune et bienheureux valet.
A ce spectacle épouvantable :
« Hélas, dit-il, est-il croyable?
Et vois-je bien ce que je voi? »
En ce moment il pense à soi.
« Hé quoi! cette reine adorable,
Dont l'époux est incomparable,
Reçoit un monstre dans son lit :
O dieux, dit-il, quel appétit!
Et moi, pour avoir vu ma femme
Encourir un bien moindre blâme
Avec un garçon des mieux faits,
J'ai mille fois fait son procès. »
Le lendemain, à l'heure même,
D'un soin et d'une ardeur extrême
Se transportant dessus les lieux,
Le même objet s'offre à ses yeux;

Et tous les jours de la semaine
Il voit le nain avec la reine.
Mais son plus grand étonnement
Est que la reine à tout moment
Se plaint qu'il est un infidèle
Et qu'il n'a point d'amour pour elle ;
Jusque-là qu'une fois le nain
Lui mit le poignard dans le sein,
Lorsque, par un second message,
Ayant appelé ce volage,
La confidente qui sait tout
N'en put jamais venir à bout,
Parce que cet amant honnête
Perdoit un teston à la bête.
A ces ridicules objets
Joconde trouve des sujets
De consoler si bien son âme
Que, ne songeant plus à sa femme,
Il revient à son premier point :
Il reprend tout son embonpoint,
Et, se montrant le vrai Joconde,
Il est l'étonnement du monde.
Si le roi veut absolument
Savoir d'où vient ce changement,
Joconde pas moins ne désire
D'ouvrir son cœur et de lui dire.
Il veut qu'il sache le forfait,
Mais qu'il fasse comme il a fait,
Qu'il ne maltraite point la reine,
Qu'il dissimule bien sa haine ;
Et pour l'obliger par serment
A se taire éternellement,
Il veut que Sa Majesté jure,
La main sur la sainte Écriture,

Quoi qu'il voie ou qu'il lui soit dit
Qui lui fasse honte ou dépit,
Qu'il n'en tirera point vengeance,
Qu'il gardera bien le silence,
Et qu'enfin les auteurs du fait
Ne sauront jamais qu'il le sait.
Le roi, qui croit tout autre chose
Que ce qu'à voir on le dispose,
Promet et jure franchement.
Joconde lui dit librement
Le secret de sa propre histoire
Fâcheuse encore à sa mémoire,
Ce qu'il avoit trouvé chez lui,
Combien de douleur et d'ennui
Il avoit senti dans son âme
Du crime horrible de sa femme,
Et que sans un prompt réconfort
Il en seroit sans doute mort;
Qu'il avoit à son mal extrême
Trouvé remède au palais même,
Et que dans son sort rigoureux
Il n'étoit pas seul malheureux.
Ayant compté son aventure,
Il montre au roi par l'ouverture
Ce qu'on cherche et qu'on ne peut voir
Sans être au dernier désespoir.
Astolphe, au tourment qui l'assaille,
Veut contre l'antique muraille
Sur-le-champ s'écraser le front
Pour ne pas sentir cet affront;
Voyant ainsi souiller sa couche,
Il veut aux cris ouvrir la bouche;
Mais il fallut se faire effort
Et souffrir son malheureux sort,

Car il avoit d'un cœur facile
Juré sur la sainte Évangile.
Il n'ose donc se parjurer,
Mais il peut au moins murmurer :
« Que ferai-je, dit-il, Joconde,
Puisqu'à ma douleur sans seconde
Tu défends le ressentiment?
— Seigneur, ce dit-il hardiment,
Voyons si les femmes des autres
Seront chastes comme les nôtres,
Et, les courant de tout côté,
Rendons ce qu'on nous a prêté.
Nous avons tous deux tant de charmes
Qu'elles seront pour nous sans armes
Et ne résisteront jamais,
Puisqu'elles aiment les plus laids.
Mais à vos qualités aimables
Si leurs cœurs sont inexorables,
Il faut, grand prince, s'il vous plaît,
Qu'ils se rendent à l'intérêt.
Être absent, promener ses flammes,
Pratiquer de nouvelles dames,
Souvent étouffe en peu de jours
Les plus invincibles amours. »
Le roi loue un conseil si sage,
Et, sans retarder davantage,
Choisissant deux ou trois des siens,
Il sort des champs italiens.

Joconde et lui passent en France,
Travestis, et pleins de finance;
Après, suivant leurs errements,
Ils vont au pays des Flamands;
Puis ils passent en Angleterre;

Et partout ils portent la guerre
Au sexe amoureux et charmant
Dont ils triomphent aisément.
Celle-ci leur fait des avances,
Celle-là veut des récompenses;
Tantôt payeurs, tantôt payés,
Mais, d'ordinaire défrayés,
Souvent ils poursuivent les belles,
Souvent ils sont poursuivis d'elles.
Ils séjournent ici deux mois,
Ailleurs ils en séjournent trois.
Ils trouvent partout, hors en France,
Des coquettes en abondance,
Et le sexe, plein de pitié,
Les console de leur moitié.
Enfin, lassés de cette vie,
De périls sans cesse suivie,
Le roi ne veut plus pour tous deux
Avoir qu'un objet amoureux :
« Puisque, dans le siècle où nous sommes,
Au sexe il faut au moins deux hommes,
Je t'aime mieux pour compagnon,
Ce dit-il, qu'un autre mignon.
Ainsi nous vivrons à notre aise
Sans qu'une aventure mauvaise
Vienne jamais mal à propos
Persécuter notre repos :
Car nos femmes, quoique peu sages,
Pour nous ne seroient point volages,
Si pour arrêter leurs esprits
Les lois leur donnoient deux maris,
Et, les trouvant toujours fidèles,
Nous serions trop satisfaits d'elles. »
Joconde unit sa volonté

A celle de Sa Majesté.
Après avoir avec le prince
Couru de province en province,
Enfin le romain cavalier
Chez un espagnol hôtelier,
Logé sur le pont de Valence,
Trouve une fille en apparence
Fort pleine de civilité,
Mais surtout de rare beauté.
Elle étoit en cet âge tendre
Que les doctes les savent prendre.
Le père, d'enfants surchargé,
D'un âge caduc affligé,
Avoit été toute sa vie
Ennemi de la gueuserie;
Et dans un pareil sentiment
On le résolut aisément
A ne pas refuser sa fille
Pour en décharger sa famille,
Puisque surtout on l'assuroit
Qu'en bonnes mains elle seroit.
La fille, comme fort bien née,
Fut assez tôt persuadée,
Et son âme sans se trahir
Ne pouvoit pas désobéir.
Elle se met donc en campagne
Pour courir avec eux l'Espagne,
Et tous marchent assez longtemps
Les uns des autres fort contents.

Enfin cette noble famille
Arrive aux portes de Séville;
Et le roi n'eut pas plus tôt pris
Le meilleur de tous les logis,

Qu'en sa compagnie ordinaire,
Suivant la méthode étrangère,
Il va pour voir les raretés
De cette reine des cités.
Et Fiamette, cette belle,
C'est ainsi que chacun l'appelle,
Demeure seule avec les gens
A la garder trop diligents.
Dans l'auberge étoit un jeune homme
Que le Grec tout le monde nomme,
Domestique de la maison;
Et ce Grec ou ce beau garçon
Avoit servi chez Fiamette
Et l'aimoit d'une amour secrète.
Ils se connurent aussitôt,
Mais tous deux ne se dirent mot,
De peur que tel qui les regarde
Ne s'en doutât y prenant garde.
Enfin, quand il en vit le jour,
Le Grec, pressé de son amour,
L'interroge et la questionne
A qui des deux est sa personne,
De l'un ou de l'autre seigneur.
Elle lui découvre son cœur,
Lui racontant la chose nette :
« Hélas! ce dit-il, Fiamette,
Quand j'espérois vivre content
Avecque toi que j'aime tant,
Tu t'en vas, et mon cœur ignore
Si mes yeux te verront encore.
Cruelle, veux-tu rendre vains
Et ma conduite et mes desseins?
J'avois épargné, misérable,
Une somme considérable

De tous les présents que me font
Les gens qui viennent et qui vont,
Et je croyois en mariage
Te donner un vrai témoignage
De la flamme que j'ai pour toi,
Et ton cœur me manque de foi! »
A ce discours la fille émue
Tient sur le Grec toujours la vue;
Elle se tait et d'un regard
Elle lui dit qu'il vient trop tard.
Le garçon se plaint et soupire :
« Veux-tu que je meure en martyre?
Ce dit-il, au moins à loisir
Accorde-moi ce doux plaisir
De te pouvoir dire ma peine. »
Elle, qui n'est pas inhumaine,
Lui dit : « Mon cœur plein d'amitié
A pour tes feux tant de pitié
Qu'il feroit des choses plus grandes
Que celles que tu me demandes;
Mais on m'observe avec rigueur.
— Cruelle, dit-il, si ton cœur
Avoit pour moi quelque tendresse,
Tu ferois ce dont je te presse,
Et la nuit peut facilement
Cacher les larcins d'un amant.
— Comment le pourrai-je, dit-elle,
Moi qu'une fortune cruelle
Attache entre eux incessamment?
— Permets-moi, dit-il, seulement
De prendre soin de cette affaire. »
Quelque temps elle délibère;
Mais enfin elle se résout
Pour son amant à vaincre tout,

Et le garçon lui fait comprendre
La manière qu'il s'y faut prendre.
O dieux! quelle ruse et quel tour
Ne nous enseigne point l'amour?
Et voit-on des têtes si fines
Que ses ressorts et ses machines
Ne prennent point à dépourvu
Par quelque effet qu'on n'a point vu?
Il faut surprendre ici deux âmes
Savantes sur le fait des femmes,
Et dans le métier qu'elles font
Qui les doivent connoître à fond.
La fille, aussi jeune que belle,
N'avoit point d'autre lit pour elle
Que le lit qu'Astolphe en chemin
Partageoit avec le Romain;
Et quand le roi tenoit sujette
Ainsi la jeune Fiamette,
C'étoit que le prince avoit peur
Qu'on n'attentât à son honneur :
Car d'une volonté sincère
Il avoit promis à son père
Qu'il garderoit en sûreté
La fille dans sa chasteté;
Et les serments et les paroles
Chez les rois ne sont point frivoles.
Le Grec, qui songe au doux plaisir
De satisfaire son désir,
Ne peut trouver rien qui l'arrête
Pour parvenir à sa conquête.
Lorsqu'il croit que les deux amis
Profondément sont endormis,
Brûlé du feu qui le transporte,
Il vient doucement à la porte,

Il l'ouvre, et dans l'obscurité
Il se conduit à pas compté.
Il se soutient, et sur la terre
Il marche comme sur du verre.
Il porte un bras devant ses yeux,
Et de l'autre il sonde les lieux,
Tant qu'il vient à la couche heureuse
Où reposoit son amoureuse.
De vous dire qu'en ce moment
Le cœur de l'un et l'autre amant
Fut dans un état bien tranquille,
C'est ce qui seroit inutile :
Mais le garçon ne se rend pas,
Il lève adroitement les draps,
Par les pieds il passe la tête,
Il se glisse et point ne s'arrête
Que la belle fille et le Grec
Ne se trouvassent bec à bec.
Là, sans en dire davantage,
Fut consommé le mariage,
Et le garçon avant le jour,
Tout enivré de son amour,
Le cœur content et plein de joie,
S'en alla par la même voie.

Quand le soleil par ses clartés
Eut banni les obscurités
Pour redonner le jour au monde,
Le roi, levé, dit à Joconde :
« Cher ami, je trouve à propos
Que tu te donnes du repos.
Après tant et tant de merveilles,
Je crois qu'il faut que tu sommeilles,
Et que le lit par sa vertu

Remette ton cœur abattu. »
A cette douce raillerie,
Usant de même batterie,
Joconde répondit au roi :
« Autant que vous avez sur moi
D'avantage dans la naissance,
Autant vous l'avez en vaillance,
Et peu de gens sans vous flatter
Oseroient vous le disputer.
Mais ici ce qui fait ma peine
Est que votre promesse est vaine,
Et que le cœur d'un si grand roi
Manque de parole et de foi.
Croyez-vous avoir l'âme nette
De garder ainsi Fiamette?
Est-ce là cette chasteté
Dont vous aviez tant protesté
De vous rendre dépositaire,
Quand vous la prîtes de son père?
Au moins, seigneur, je vous le dy,
C'est votre affaire et songez-y. »
Le roi d'une façon galante
Pousse cette guerre innocente;
Mais à force de répliquer
Son âme vient à se piquer,
Et pour la rendre satisfaite
Il a recours à Fiamette.
Voyant qu'Astolphe est en courroux,
La fille embrasse ses genoux,
Et d'une façon ingénue
Lui dit la chose toute nue.
Alors surpris d'étonnement,
Ils se turent pour un moment,
Se regardant sans se rien dire;

Mais enfin un éclat de rire
Les ayant pris, peu s'en fallut
Que le roi même n'en mourût.
Après avoir avecque peine
Repris le vent de leur haleine
Et séché les larmes du ris,
Ces inséparables amis
Se dirent ainsi l'un à l'autre :
« Dieux! quelle foiblesse est la nôtre!
Et n'est-ce pas être bien fous
De croire qu'un sexe pour nous,
Après une telle aventure,
Gardera sa foi toute pure?
Quand nous aurions cent fois plus d'yeux
Qu'on ne voit d'astres dans les cieux,
Nous n'empêcherions pas nos femmes
D'avoir d'illégitimes flammes,
Et de prendre assez bien leur temps
Pour rendre leurs désirs contents.
Après tant de preuves secrètes
Que du sexe nous avons faites,
Si nous ne le connoissons pas,
Nous avons tort, et de ce pas,
Sans nous amuser davantage
A prolonger notre voyage,
Allons nous rendre en nos maisons,
Et par mille bonnes raisons
Croyons qu'entre toutes les belles
Nos femmes sont des plus fidèles. »
Après avoir ainsi conclu,
Sur-le-champ il fut résolu,
Pour rendre la chose complète,
Que le Grec et la Fiamette,
En présence de cent témoins,

En mariage seroient joints;
Et le roi leur fit des largesses
Qui les comblèrent de richesses,
Dont ils lui dirent grand merci,
Et l'histoire finit ainsi.

II.

DISSERTATION[1]

SUR LA JOCONDE[2].

A MONSIEUR B***[3].

MONSIEUR,

Votre gageure est sans doute fort plaisante, et j'ai ri de tout mon cœur de la bonne foi avec laquelle votre ami sou-

1. Voyez ci-dessus, page 74. Cette dissertation parut dans une édition des *Contes et Nouvelles de La Fontaine* donnée à Leyde, petit in-12, par Jean Sambix, en 1669. Dans ce volume, *Joconde* est l'avant-dernier morceau du recueil, et la dissertation de Boileau vient immédiatement après. Ce libraire hollandais, qui semble avoir le premier imprimé la dissertation de Boileau, l'annonce ainsi dans l'*Avis* de cette édition de 1669 :

« Pour la perfection du livre, j'y ai ajouté une Dissertation de l'un des plus beaux esprits de ce temps, et, comme elle regarde la défense de l'une de ces nouvelles, intitulée *Joconde*, elle ne fait point un corps d'ouvrage différent. Au reste, on remarquera dans cette dissertation une manière de critiquer fine et spirituelle ; tout y porte coup, et la raillerie y est agréablement mêlée parmi une érudition curieuse et d'honnête homme. »

La Fontaine la réimprima dans l'édition parisienne de 1669, et elle figure dans la plupart des éditions des contes qui suivirent.

2. Ce titre pourrait induire en erreur ceux qui ne liraient pas la dissertation. Joconde (Giocondo, en italien) est un nom d'homme. *La Joconde* est mise ici pour la nouvelle de Joconde. Quand aujourd'hui on parle de *la Joconde*, on entend le fameux portrait de femme (*Lisa del Giocondo*) de Léonard de Vinci, qui est au Musée du Louvre.

3. Brossette dit que ce M. B*** est l'abbé Le Vayer. Saint-Marc ne le croit

tient une opinion aussi peu raisonnable que la sienne[1]. Mais cela ne m'a point du tout surpris : ce n'est pas d'aujourd'hui que les plus méchants ouvrages ont trouvé de sincères protecteurs, et que des opiniâtres ont entrepris de combattre la raison à force ouverte. Et, pour ne vous point citer d'exemples du commun, il n'est pas que vous n'ayez ouï parler du goût bizarre de cet empereur[2] qui préféra les écrits d'un je ne sais

pas. « M. Brossette, dit-il, a sans doute manqué de mémoire et ne nous a pas rendu exactement ce qu'il avoit entendu dire à M. Despréaux. La lettre initiale B pourroit bien signifier Boutigny. Ce seroit en ce cas-là François Le Vayer de Boutigny, maître des requêtes, lequel auroit fait la gageure contre le sieur de Saint-Gilles... Ce qui me paroît d'autant plus vraisemblable que ce M. de Boutigny, cousin de l'abbé Le Vayer, étoit un très-bel esprit comme on en peut juger par son roman de *Tarsis et Zélie*, qu'on attribue communément à l'abbé Le Vayer... Il mourut en 1668. Ce dont il s'agit ici convient mieux à ce M. de Boutigny qu'à Rolland Le Vayer de Boutigny, de la même famille, lequel étoit aussi maître des requêtes, et mourut intendant de Soissons en 1689, personnage grave, auteur de différents ouvrages estimés sur des matières de droit public et de droit civil. » (SAINT-MARC, *Œuvres de Boileau-Despréaux*, t. III, p. 82.)

« Ces détails, dit de Saint-Surin, ne méritent pas une entière confiance. L'abbé Goujet, qui paraît avoir eu des rapports avec les parents de l'intendant de Soissons, le fait mourir en 1685 et non en 1689 ; il met au nombre de ses productions *Tarsis et Zélie* (t. III, p. 4). »

La gageure dont parle Boileau était entre M. B*** et un sieur de Saint-Gilles, homme de la vieille cour, dit Brossette, que Molière (*Misanthrope*, acte II, scène v) peignit sous le nom de Timante :

C'est de la tête aux pieds un homme tout mystère, etc.

1. Les rédacteurs du *Journal des savants*, du 26 janvier 1665, après avoir dit que La Fontaine, dont ils annoncent le conte, a changé beaucoup à celui de l'Arioste, ajoutent : « M. de Bouillon avoit déjà traduit cet épisode, mais il s'étoit attaché entièrement à son texte et n'avoit pas abandonné d'un pas l'Arioste... Ces deux manières différentes ont donné lieu à beaucoup de disputes ; les uns prétendant que le conte étoit devenu meilleur par le changement qu'on y a fait, et les autres au contraire soutenant qu'il en étoit tellement défiguré qu'il n'en étoit pas connoissable. Beaucoup de gens ont pris parti dans cette contestation, et elle s'est tellement échauffée qu'il s'est fait des gageures considérables en faveur de l'une et de l'autre. » Tout paraît indiquer que cette petite émotion littéraire eut lieu à la suite de la première publication des *Contes* de La Fontaine, à la fin de décembre 1664.

2. Cet empereur est Hadrien, le *je ne sais quel poëte* est Antimaque. Boileau dit exactement ce que présente le texte de Dion Cassius. Voici le passage : Καὶ οὕτω γε τῇ φύσει τοιοῦτος ἦν, ὥστε μὴ μόνον τοῖς ζῶσιν, ἀλλὰ καὶ τοῖς τελευτήσασι φθονεῖν.

quel poëte aux ouvrages d'Homère, et qui ne vouloit pas que tous les hommes ensemble, pendant vingt siècles[1] eussent eu le sens commun.

Le sentiment de votre ami a quelque chose d'aussi monstrueux. Et certainement quand je songe à la chaleur avec laquelle il va, le livre à la main, défendre la *Jocondé* de M. Bouillon, il me semble voir Marfise, dans l'Arioste, puisque Arioste[2] y a, qui veut faire confesser à tous les chevaliers errants que cette vieille qu'elle a en croupe est un chef-d'œuvre de beauté. Quoi qu'il en soit, s'il n'y prend garde, son opiniâtreté lui coûtera un peu cher; et quelque mauvais passe-temps qu'il y ait pour lui à perdre cent pistoles, je le plains encore plus de la perte qu'il va faire de sa réputation dans l'esprit des habiles gens.

Il a raison de dire qu'il n'y a point de comparaison entre les deux ouvrages dont vous êtes en dispute, puisqu'il n'y a point de comparaison entre un conte plaisant et une narration froide, entre une invention fleurie et enjouée et une traduction sèche et triste. Voilà en effet la proportion qui est entre ces deux ouvrages. M. de La Fontaine a pris à la vérité son sujet d'Arioste; mais en même temps il s'est rendu maître de sa matière: ce n'est point une copie qu'il ait tiré un trait après l'autre sur l'original; c'est un original qu'il a formé sur

Τὸν γοῦν Ὅμηρον καταλύων, Ἀντίμαχον ἀντ' αὐτοῦ ἔσῆγεν, οὗ μηδὲ τὸ ὄνομα πολλοὶ πρότερον ἠπίσταντο (DION CASSIUS, liv. LXIX, 5, t. IX, édit. Firm. Didot, 1867.) — Spartien (un des auteurs de l'histoire Auguste) dit encore d'Hadrien : « Amavit præterea dicendi genus vetustum... Ciceroni Catonem, Virgilio Ennium, Sallustio Cælium prætulit. Eadem jactatione de Homero ac Platone judicavit. » — Brossette indique Caligula; il a tort. On voit dans Suétone que ce fou voulait faire disparaître les œuvres d'Homère : *Cogitavit enim de Homeri carminibus abolendis.*

1. Les meilleurs écrivains modernes placent la vie d'Homère vers 850 avant J.-C. Hadrien a régné de l'an 117 à l'an 138. *Vingt siècles* est donc dit avec beaucoup d'exagération. Le texte de 1669 et de 1673, Leyde, donne *douze siècles*, qui n'est pas non plus exact.

2. On remarque que Boileau écrit tantôt l'Arioste et tantôt Arioste. La même incertitude dans l'usage règne encore aujourd'hui.

l'idée qu'Arioste lui a fournie[1]. C'est ainsi que Virgile a imité Homère; Térence, Ménandre; et le Tasse, Virgile. Au contraire, on peut dire de M. Bouillon que c'est un valet timide, qui n'oseroit faire un pas sans le congé de son maître, et qui ne le quitte jamais que quand il ne le peut plus suivre. C'est un traducteur maigre et décharné; les plus belles fleurs que l'Arioste lui fournit deviennent sèches entre ses mains; et à tous moments quittant le françois pour s'attacher à l'italien, il n'est ni italien ni françois.

Voilà, à mon avis, ce qu'on doit penser de ces deux pièces. Mais je passe plus avant, et je soutiens que non-seulement la nouvelle de M. de La Fontaine est infiniment meilleure que celle de M. Bouillon, mais qu'elle est même plus agréablement contée que celle de l'Arioste. C'est beaucoup dire, sans doute; et je vois bien que par là je vais m'attirer sur les bras tous les amateurs de ce poëte. C'est pourquoi vous trouverez bon que je n'avance pas cette opinion sans l'appuyer de quelques raisons.

Premièrement donc, je ne vois pas par quelle licence poétique Arioste a pu, dans un poëme héroïque et sérieux[2], mêler une fable et un conte de vieille, pour ainsi dire, aussi burlesque que l'histoire de Joconde. « Je sais bien, dit un

1. C'était ainsi que La Fontaine parlait de ses imitations:

> Mon imitation n'est pas un esclavage:
> Je ne prends que l'idée et les tours, et les lois
> Que nos maîtres suivoient eux-mêmes autrefois.
> (*Épître à monseigneur l'évêque de Soissons.*)

2. « Boileau parle du *Roland* comme d'un poëme héroïque et sérieux, dans lequel il blâme l'Arioste d'avoir mêlé une fable et un conte de vieille. D'abord, ce n'est point un conte de vieille, au contraire. Ensuite ce genre de poëme n'est héroïque et sérieux que quand il plaît au poëte. Le roman épique admet tous les tons, surtout ce ton de *demi-plaisanterie* que l'Arioste possède si bien, mais que l'on ne peut véritablement sentir que quand on connaît toutes les finesses et toutes les délicatesses de la langue italienne. » (GINGUENÉ, *Histoire littéraire d'Italie*, IV, 431-432.)

poëte grand critique[1], qu'il y a beaucoup de choses permises aux poëtes et aux peintres; qu'ils peuvent quelquefois donner carrière à leur imagination, et qu'il ne faut pas toujours les resserrer dans les bornes de la raison étroite et rigoureuse. Bien loin de leur ravir ce privilége, je le leur accorde pour eux, et je le demande pour moi. Ce n'est pas à dire toutefois qu'il leur soit permis pour cela de confondre toutes choses : de renfermer dans un même corps mille espèces différentes, aussi confuses que les rêveries d'un malade; de mêler ensemble des choses incompatibles : d'accoupler les oiseaux avec les serpents, les tigres avec les agneaux... » Comme vous voyez, monsieur, ce poëte avoit fait le procès à Arioste plus de mille ans avant qu'Arioste eût écrit. En effet, ce corps composé de mille espèces différentes, n'est-ce pas proprement l'image du poëme de *Roland le furieux*? Qu'y a-t-il de plus grave et de plus héroïque que certains endroits de ce poëme? Qu'y a-t-il de plus bas et de plus bouffon que d'autres? Et sans chercher si loin, peut-on rien voir de moins sérieux que l'histoire de Joconde et d'Astolfe? Les aventures de Buscon et de Lazarille[2] ont-elles quelque chose de plus extravagant? Sans mentir, une telle bassesse est bien éloignée du goût de l'antiquité; et qu'auroit-on dit de Virgile, bon Dieu! si, à la descente d'Énée dans l'Italie, il lui avoit fait conter par un hôtelier[3] l'histoire de Peau-d'Ane, ou les contes de ma Mère-

1. Horace, *Art poétique*, v. 9-13.

2. L'*Historia y Vida del gran tacaño del Buscon*, traduite plusieurs fois en français, est de don F. Quevedo de Villegas, diplomate et littérateur, né à Madrid en 1580 et mort à sa campagne de la Torre en 1645, après une existence pleine de vicissitudes. — *Lazarille de Tormès* est attribué à Diego Hurtado de Mendoza, diplomate, historien et littérateur, né à Grenade en 1503, mort en 1575, à qui l'on doit en outre *Guerra de Grenada hecha por Felipe II contra los Moriscos*, in-4°.

3. Voir la fin du XXVIIe chant du *Roland*. Rodomont, roi d'Alger, trompé par Doralice, sa maîtresse, arrive sur les bords de la Saône:

In su la Sonna
Si ritrovò, che avea dritto il cammino

l'Oie? Je dis les contes de ma Mère-l'Oie, car l'histoire de Joconde n'est guère d'un autre rang. Que si Homère a été blâmé dans son *Odyssée*, qui est pourtant un ouvrage tout comique, comme l'a remarqué Aristote[1], si, dis-je, il a été repris par de fort habiles critiques pour avoir mêlé dans cet ouvrage l'histoire des compagnons d'Ulysse changés en pourceaux, comme étant indigne de la majesté de son sujet ; que diroient ces critiques, s'ils voyoient celle de Joconde dans un poëme héroïque[2]? N'auroient-ils pas raison de s'écrier que, si cela est reçu, le bon sens ne doit plus avoir de juridiction sur les ouvrages d'esprit, et qu'il ne faut plus parler d'art ni

Verso il mar di Provenza, con disegno
Di navigare in Africa al suo regno.

Son hôte s'empresse de le bien accueillir. Le Sarrasin sort de son triste silence pour demander à l'hôte et à ceux qui l'entourent s'ils croient à la fidélité de leurs épouses. Tous répondent que oui, à l'exception de l'hôte. Il ne croit pas qu'il y ait au monde une femme fidèle, et pour le prouver il demande de redire une histoire qui lui fut racontée par un gentilhomme de Venise, Gian Francesco Valerio :

Rispose il Saracin : che puoi tu farmi,
Che più al presente mi diletti, e piacci
Che dirmi istoria, e qualche esempio darmi,
Che coll' opinion mia si confaccia?
Perch'io possa udir meglio, et tu narrarmi,
Siedi mi incontra, ch'io ti vegga in faccia.
Ma nel canto che segue, io v'ho da dire
Quel cha fe' l'oste a Rodomonte udire.

1. On a de la peine à s'expliquer cette assertion de Boileau. Aristoto, au contraire, fait sortir la tragédie de l'*Odyssée* aussi bien que de l'*Iliade*. La comédie vient, suivant lui, du *Margitès*, autre ouvrage attribué à Homère. (ARISTOTE, *Poétique*, ch. IV.) ...Οὕτω καὶ τὰ τῆς κομωδίας σχήματα πρῶτος ὑπέδειξεν, οὐ ψόγον, ἀλλὰ τὸ γελοῖον δραματοποιήσας. Ὁ γὰρ Μαργίτης ἀναλογον ἔχει, ὥσπερ Ἰλιὰς καὶ Ὀδυσσεια πρὸς τὰς τραγωδίας, οὕτω καὶ οὗτος πρὸς τὰς κομωδίας... (Voyez édit. des Œuvres de Boileau par M. Gidel, t. III, p. 147.)

2. Boileau dira plus tard, *Art poétique*, ch. III, v. 291 :

J'aime mieux l'Arioste et ses fables *comiques*.

Arioste, en effet, ne songe qu'à badiner. Voyez, par exemple, ce début du chant XXVIIIe :

Donne, e voi che le donne avete in pregio,

de règles? Ainsi, monsieur, quelque bonne que soit d'ailleurs la *Joconde* de l'Arioste, il faut tomber d'accord qu'elle n'est pas en son lieu.

Mais examinons un peu cette histoire en elle-même. Sans mentir, j'ai de la peine à souffrir le sérieux avec lequel Arioste écrit un conte si bouffon [1]. Vous diriez que non-seulement c'est une histoire très-véritable, mais que c'est une chose très-noble et très-héroïque qu'il va raconter; et certes, s'il vouloit décrire les exploits d'un Alexandre ou d'un Charlemagne, il ne débuteroit pas plus gravement :

Astolfo, re de' Longobardi, quello
A cui lasciò il fratel monaco il regno,
Fu nella giovinezza sua si bello,
Che mai poch' altri giunsero a quel segno.
N' avria a fatica un tal fatto a pennello
Apelle, o Zeusi, o se v' è alcun più degno [2].

Per Dio, non date a questa istoria orecchia,
A questa, che l'ostier dire in dispregio
E in vostra infamia e biasmo s'apparecchia;
Benchè nè macchia vi può dar, nè fregio
Lingua si vile; e sia l'usanza vecchia
Che'l volgare ignorante ognun riprenda,
E parle più di quel che meno intenda.

1. Boileau ne fait pas attention à cette autre octave du poëte italien :

Lasciate questo canto, che senza esso
Può star l'istoria, e non sarà men chiara :
Mettendolo Turpino, anch'io l'ho messo,
Non per malevolenzia, nè per gara.
Ch'io v'ami, oltre mia lingua che l'ha espresso,
Che mai non fu di celebrarvi avara,
N'ho fatto mille prove; e v'ho dimostro
Ch'io son, nè potrei esser se non vestro ;

et à la suivante :

Passi chi vuol tre carte, o quattro, senza
Leggerne verso ; e chi pur legger vuole,
Gli dia quella medesima credenza
Che si suol dare a finzioni e a fole...

2. *Orlando furioso*, cant. XXVIII, ott. IV.

Le bon messer Ludovico ne se souvenoit pas, ou plutôt ne se soucioit pas du précepte de son Horace :

Versibus exponi tragicis res comica non vult[1].

Cependant il est certain que ce précepte est fondé sur la pure raison, et que, comme il n'y a rien de plus froid que de conter une chose grande en style bas, aussi n'y a-t-il rien de plus ridicule que de raconter une histoire comique et absurde en termes graves et sérieux, à moins que ce sérieux ne soit affecté tout exprès pour rendre la chose encore plus burlesque. Le secret donc, en contant une chose absurde, est de s'énoncer d'une telle manière que vous fassiez concevoir au lecteur que vous ne croyez pas vous-même la chose que vous lui contez : car alors il aide lui-même à se décevoir, et ne songe qu'à rire de la plaisanterie agréable d'un auteur qui se joue et ne lui parle pas tout de bon. Et cela est si véritable qu'on dit même assez souvent des choses qui choquent directement la raison, et qui ne laissent pas néanmoins de passer, à cause qu'elles excitent à rire. Telle est cette hyperbole d'un ancien poëte comique pour se moquer d'un homme qui avoit une terre de fort petite étendue: « Il possédoit, dit ce poëte, une terre à la campagne, qui n'étoit pas plus grande qu'une épître de Lacédémonien. » Y a-t-il rien, ajoute un ancien rhéteur[2], de plus absurde que cette pensée? Cependant elle ne laisse pas de passer pour vraisemblable, parce qu'elle touche la passion, je veux dire qu'elle excite à rire. Et n'est-ce pas en effet ce qui a rendu si agréables certaines lettres de Voiture, comme celle du brochet et de la berne[3], dont l'invention est absurde d'elle-même, mais dont il a caché les absur-

1. *Art poétique*, v. 89.

2. Longin, *Traité du Sublime*, ch. xxxi, vers la fin.

3. Lettres 9e et 143e. *Œuvres de Voiture*, édition Pinchesne. Paris, 1691, in-12, t. Ier, p. 19 et 303. — *Berne*, tour que l'on joue à quelqu'un en le faisant sauter en l'air sur une couverture.

dités par l'enjouement de sa narration, et par la manière plaisante dont il dit toutes choses? C'est ce que M. D. L. F. [1] a observé dans sa nouvelle : il a cru que, dans un conte comme celui de Joconde, il ne falloit pas badiner sérieusement. Il rapporte, à la vérité, des aventures extravagantes; mais il les donne pour telles : partout il rit et il joue; et si le lecteur lui veut faire un procès sur le peu de vraisemblance qu'il y a aux choses qu'il raconte, il ne va pas, comme Arioste, les appuyer par des raisons forcées et plus absurdes encore que la chose même, mais il s'en sauve en riant et en se jouant du lecteur; qui est la route qu'on doit tenir en ces rencontres :

. . . . . Ridiculum acri
Fortius et melius magnas plerumque secat res [2].

Ainsi, lorsque Joconde, par exemple, trouve sa femme couchée entre les bras d'un valet, il n'y a pas d'apparence que, dans la fureur, il n'éclate contre elle, ou du *moins* contre ce valet. Comment est-ce donc qu'Arioste sauve cela? il dit que la violence de l'amour ne lui permit pas de faire déplaisir à sa femme.

Ma, dall' amor che porta, al suo dispetto,
All' ingrata moglie, gli fu interdetto [3].

Voilà, sans mentir, un amant bien parfait; et Céladon ni Sylvandre [4] ne sont jamais parvenus à ce haut degré de perfection. Si je ne me trompe, c'étoit bien plutôt là une raison, non-seulement pour obliger Joconde à éclater, mais c'en étoit

1. Boileau emploie presque partout cette abréviation pour désigner M. de La Fontaine.

2. HORACE, liv. I, sat. x, v. 14-15.

3. Il y a, cant. XXVIII, ott. XXII :

Dallo sdegno assalito ebbe talento
Di trar la spada, e ucciderli ambedui.
Ma dall' amor...

4. Céladon et Sylvandre, personnages de l'*Astrée*.

assez pour lui faire poignarder dans la rage sa femme, son valet et soi-même, puisqu'il n'y a point de passion plus tragique et plus violente que la jalousie qui naît d'une extrême amour[1]. Et certainement, si les hommes les plus sages et les plus modérés ne sont pas maîtres d'eux-mêmes dans la chaleur de cette passion, et ne peuvent s'empêcher quelquefois de s'emporter jusqu'à l'excès pour des sujets fort légers, que devoit faire un jeune homme comme Joconde, dans les premiers accès d'une jalousie aussi bien fondée que la sienne? Étoit-il en état de garder encore des mesures avec une perfide, pour qui il ne pouvoit plus avoir que des sentiments d'horreur et de mépris? M. D. L. F. a bien vu l'absurdité qui s'ensuivoit de là; il s'est donc bien gardé de faire, comme Arioste, Joconde amoureux d'une amour romanesque et extravagante; cela ne serviroit de rien, et une passion comme celle-là n'a point de rapport avec le caractère dont Joconde nous est dépeint, ni avec ses aventures amoureuses. Il l'a donc représenté seulement comme un homme persuadé à fond de la vertu et de l'honnêteté de sa femme; ainsi, quand il vient à reconnoître l'infidélité de cette femme, il peut fort bien, par un sentiment d'honneur, comme le suppose M. D. L. F., n'en rien témoigner, puisqu'il n'y a rien qui fasse plus de tort à un homme d'honneur, en ces sortes de rencontres, que l'éclat.

Tous deux dormoient : dans cet abord Joconde
Voulut les envoyer dormir en l'autre monde;
Mais cependant il n'en fit rien,
Et mon avis est qu'il fit bien.
Le moins de bruit que l'on peut faire,

1. C'est le texte de Boileau, qui suivait le goût de Vaugelas. On lit dans les *Remarques sur la langue françoise* qu'il est indifférent de faire amour du masculin ou du féminin. Vaugelas ajoute pourtant : « ... Ayant le choix libre, j'userois plutôt du féminin que du masculin, selon l'inclination de notre langue... » Il fait observer néanmoins que, depuis quelques années, à la cour, on avait introduit l'usage de le faire masculin.

En telle affaire,
Est le plus sûr de la moitié.
Soit par prudence ou par pitié,
Le Romain ne tua personne, etc.

Que si Arioste n'a supposé l'extrême amour de Joconde que pour fonder la maladie et la maigreur qui lui vint ensuite, cela n'étoit point nécessaire, puisque la seule pensée d'un affront n'est que trop suffisante pour faire tomber malade un homme de cœur. Ajoutez à toutes ces raisons que l'image d'un honnête homme, lâchement trahi par une ingrate qu'il aime, tel que Joconde nous est représenté dans l'Arioste, a quelque chose de tragique et qui ne vaut rien dans un conte pour rire : au lieu que la peinture d'un mari qui se résout à souffrir discrètement les plaisirs de sa femme, comme l'a dépeint M. D. L. F., n'a rien que de plaisant et d'agréable ; et c'est le sujet ordinaire de nos comédies.

Arioste n'a pas mieux réussi dans cet autre endroit où Joconde apprend au roi l'abandonnement de sa femme avec le plus laid monstre de la cour. Il n'est pas vraisemblable que le roi n'en témoigne rien. Que fait donc l'Arioste pour fonder cela ? Il dit que Joconde, avant que de découvrir ce secret au roi, le fit jurer sur le saint sacrement ou sur l'Agnus Dei (ce sont ses termes[1]) qu'il ne s'en ressentiroit point. Ne voilà-t-il pas une invention bien agréable ? Et le saint sacrement n'est-il pas là bien placé ? Il n'y a que la licence italienne qui puisse mettre une semblable impertinence à couvert ; et de

1. Chant XXVIII, oct. XL :

Il re fece giurar sull' Agnus Dei.

Quatre octaves plus loin (oct. XLIV), l'Arioste ajoute que le roi cacha sa colère

Poichè giurato avea su l' Ostia sacra.

L'*Agnus Dei* désigne encore autre chose : une cire bénite par le pape, et sur laquelle est gravée l'image d'un agneau.

pareilles sottises ne se souffrent point en latin ni en françois. Mais comment est-ce qu'Arioste sauvera toutes les autres absurdités qui s'ensuivent de là? Où est-ce que Joconde trouve si vite une hostie sacrée pour faire jurer le roi [1]? Et quelle apparence qu'un roi s'engage ainsi légèrement à un simple gentilhomme, par un serment si exécrable? Avouons que M. D. L. F. s'est bien plus sagement tiré de ce pas par la plaisanterie de Joconde, qui propose au roi, pour le consoler de cet accident, l'exemple des rois et des Césars qui avoient souffert un semblable malheur avec une constance toute héroïque: et peut-on en sortir plus agréablement qu'il ne fait par ces vers?

Mais bientôt il le prit en homme de courage,
En galant homme, et, pour le faire court,
En véritable homme de cour.

Ce trait ne vaut-il pas mieux lui seul que tout le sérieux de l'Arioste? Ce n'est pas pourtant qu'Arioste n'ait cherché le plaisant autant qu'il a pu; et on peut dire de lui ce que Quintilien dit de Démosthène: NON DISPLICUISSE ILLI JOCOS, SED NON CONTIGISSE [2], qu'il ne fuyoit pas les bons mots, mais qu'il ne les trouvoit pas, car quelquefois de la plus haute gravité de son style il tombe dans des bassesses à peine dignes du burlesque. En effet, qu'y a-t-il de plus ridicule que cette longue généalogie qu'il fait du reliquaire que Joconde reçut de sa femme, en partant? Cette raillerie contre la religion n'est-elle pas bien en son lieu [3]! Que peut-on voir de plus sale que cette métaphore ennuyeuse, prise de l'exercice des chevaux, de laquelle Astolfe et Joconde se servent pour se

1. Apparemment dans la chapelle du palais d'Astolphe. (DAUNOU.)

2. *Inst. Orat.*, liv. VI, ch. III.

3. « Ce n'est plus ici la langue que le censeur ne connaît pas, ce sont les mœurs du pays et du siècle. » (GINGUENÉ, t. IV, p. 432, note 1.)

reprocher l'un à l'autre leur paillardise? Que peut-on imaginer de plus froid que cette équivoque qu'il emploie à propos du retour de Joconde à Rome? On croyoit, dit-il, qu'il étoit allé à Rome, et il étoit allé à Corneto :

Credeano che da lor si fosse tolto
Per gire a Roma, e gito era a Corneto[1].

Si M. D. L. F. avoit mis une semblable sottise dans toute sa pièce, trouveroit-il grâce auprès de ses censeurs? et une impertinence de cette force n'auroit-elle pas été capable de décrier tout son ouvrage, quelques beautés qu'il eût eues d'ailleurs? Mais certes il ne falloit pas appréhender cela de lui. Un homme formé, comme je vois bien qu'il l'est, au goût de Térence et de Virgile ne se laisse pas emporter à ces extravagances italiennes, et ne s'écarte pas ainsi de la route du bon sens. Tout ce qu'il dit est simple et naturel : et ce que j'estime surtout en lui, c'est une certaine naïveté de langage que peu de gens connoissent, et qui fait pourtant tout l'agrément du discours; c'est cette naïveté inimitable qui a été tant estimée dans les écrits d'Horace et de Térence, à laquelle ils se sont étudiés particulièrement, jusqu'à rompre pour cela la mesure de leurs vers, comme a fait M. D. L. F. en beaucoup d'endroits. En effet, c'est ce MOLLE et ce FACETUM[2] qu'Horace a attribués à Virgile, et qu'Apollon ne donne qu'à ses favoris. En voulez-vous des exemples?

Marié depuis peu : content, je n'en sais rien.
Sa femme avoit de la jeunesse,
De la beauté, de la délicatesse :
Il ne tenoit qu'à lui qu'il ne s'en trouvât bien.

1. Chant XXVIII, oct. XXIV.

2. . . . . Molle atque facetum.
Virgilio annuerunt gaudentes rure Camenæ.
(HORACE, *Satires*, I, X, 44.)

Quintilien explique ainsi ce jugement du poëte : « Facetum quoque non tan-

S'il eût dit simplement que Joconde vivoit content avec sa femme, son discours auroit été assez froid; mais par ce doute où il s'embarrasse lui-même, et qui ne veut pourtant dire que la même chose, il enjoue sa narration[1], et occupe agréablement le lecteur. C'est ainsi qu'il faut juger de ces vers de Virgile dans une de ses églogues, à propos de Médée, à qui une fureur d'amour et de jalousie avoit fait tuer ses enfants :

> Crudelis mater magis, an puer improbus ille?
> Improbus ille puer, crudelis tu quoque mater[2].

Il en est de même encore de cette réflexion que fait M. D. L. F. à propos de la désolation que fait paroître la femme de Joconde, quand son mari est prêt à partir :

> Vous autres bonnes gens eussiez cru que la dame
> Une heure après eût rendu l'âme;
> Moi qui sais ce que c'est que l'esprit d'une femme, etc.

Je pourrois vous montrer beaucoup d'endroits de la même force; mais cela ne serviroit de rien pour convaincre votre ami. Ces sortes de beautés sont de celles qu'il faut sentir, et qui ne se prouvent point. C'est ce je ne sais quoi qui nous charme, et sans lequel la beauté même n'auroit ni grâce ni beauté. Mais, après tout, c'est un je ne sais quoi; et si votre ami est aveugle, je ne m'engage pas à lui faire voir clair; et c'est aussi pourquoi vous me dispenserez, s'il vous plaît, de

tum circa ridicula opinor consistere. Neque enim diceret Horatius facetum carminis genus natura concessum esse Virgilio. Decoris hanc magis et exultæ cujusdam elegantiæ appellationem puto. » (*Inst. Orat.*, VI, III, 20.)

1. C'est le seul endroit où j'ai vu *enjouer* employé activement: cela ne suffit pas pour faire autorité. (SAINT-MARC.) « Il cherche à *enjouer* son récit le plus qu'il peut (nous ne faisons pas ce mot; nous l'avons trouvé tout fait par Despréaux pour notre poëte, dans sa dissertation sur la Jocondo).» (MATTHIEU MARAIS, *Vie de La Fontaine.*)

2. Églogue VIII, v. 49-50.

répondre à toutes les vaines objections qu'il vous a faites. Ce seroit combattre des fantômes qui s'évanouissent d'eux-mêmes, et je n'ai pas entrepris de dissiper toutes les chimères qu'il est d'humeur à se former dans l'esprit.

Mais il y a deux difficultés, dites-vous, qui vous ont été proposées par un fort galant homme, et qui sont capables de vous embarrasser. La première regarde l'endroit où ce valet d'hôtellerie trouve le moyen de coucher avec la commune maîtresse d'Astolfe et de Joconde, au milieu de ses deux galants. Cette aventure, dit-on, paroît mieux fondée dans l'original, parce qu'elle se passe dans une hôtellerie où Astolfe et Joconde viennent d'arriver fraîchement, et d'où ils doivent partir le lendemain : ce qui est une raison suffisante pour obliger ce valet à ne point perdre de temps, et à tenter ce moyen, quelque dangereux qu'il puisse être, pour jouir de sa maîtresse, parce que, s'il laisse échapper cette occasion, il ne la pourra plus recouvrer ; au lieu que, dans la nouvelle de M. de La Fontaine, tout ce mystère arrive chez un hôte où Astolfe et Joconde font un assez long séjour. Ainsi ce valet logeant avec celle qu'il aime, et étant avec elle tous les jours, vraisemblablement il pouvoit trouver d'autres voies plus sûres pour coucher avec elle, que celle dont il se sert.

A cela je réponds que si ce valet a recours à celle-ci, c'est qu'il n'en peut imaginer de meilleure, et qu'un gros brutal, tel qu'il nous est représenté par M. D. L. F., et tel qu'il devoit être en effet pour faire une entreprise comme celle-là, est fort capable de hasarder tout pour se satisfaire, et n'a pas toute la prudence que pourroit avoir un honnête homme. Il y auroit quelque chose à dire si M. D. L. F. nous l'avoit représenté comme un amoureux de roman, tel qu'il est dépeint dans Arioste, qui n'a pas pris garde que ces paroles de tendresse et de passion qu'il lui met dans la bouche sont fort bonnes pour un Tircis, mais ne conviennent pas trop bien à

un muletier[1]. Je soutiens en second lieu que la même raison qui, dans Arioste, empêche tout un jour ce valet et cette fille de pouvoir exécuter leur volonté, cette même raison, dis-je, a pu subsister plusieurs jours, et qu'ainsi, étant continuellement observés l'un et l'autre par les gens d'Astolfe et de Joconde et par les autres valets de l'hôtellerie, il n'est pas en leur pouvoir d'accomplir leur dessein, si ce n'est la nuit. Pourquoi donc, me direz-vous, M. D. L. F. n'a-t-il point exprimé cela? Je soutiens qu'il n'étoit point obligé de le faire, parce que cela se suppose aisément de soi-même, et que tout l'artifice de la narration consiste à ne marquer que les circonstances qui sont absolument nécessaires. Ainsi, par exemple, quand je dis qu'un tel est de retour de Rome, je n'ai que faire de dire qu'il y étoit allé, puisque cela s'ensuit de là nécessairement. De même, lorsque, dans la nouvelle de M. D. L. F., la fille dit au valet qu'elle ne lui peut pas accorder sa demande, parce que, si elle le faisoit, elle perdroit infailliblement l'anneau qu'Astolfe et Joconde lui avoient promis, il s'ensuit de là infailliblement qu'elle ne lui pouvoit accorder cette demande sans être découverte, autrement l'anneau n'auroit couru aucun risque.

Qu'étoit-il donc besoin que M. D. L. F. allât perdre en paroles inutiles le temps qui est si cher dans une narration? On me dira peut-être que M. D. L. F., après tout, n'avoit que faire de changer ici l'Arioste. Mais qui ne voit, au contraire, que par là il a évité une absurdité manifeste, c'est à savoir

1. Voici le passage auquel Despréaux fait allusion :

Piange il Greco e sospira, o parte finge :
« Vuommi (dice) lasciar cosi morire ?
Colle tue braccia i fianchi almen mi cinge :
Lasciami disfogar tanto desire,
Chè innanzi che tu parta, ogni momento
Che teco io stia mi fa morir contento. »

(Cant. XXVIII, ott. LIX.)

ce marché qu'Astolfe et Joconde font avec leur hôte, par lequel ce père vend sa fille à beaux deniers comptants[1]? En effet, ce marché n'a-t-il point quelque chose de choquant ou plutôt d'horrible? Ajoutez que, dans la nouvelle de M. de La Fontaine, Astolfe et Joconde sont trompés bien plus plaisamment, parce qu'ils regardent tous deux cette fille qu'ils ont abusée comme une jeune innocente à qui ils ont donné, comme il dit,

La première leçon du plaisir amoureux.

Au lieu que, dans Arioste, c'est une infâme qui va courir le pays avec eux, et qu'ils ne sauroient regarder que comme une g.... publique[2].

Je viens à la seconde objection. Il n'est pas vraisemblable, vous a-t-on dit, que quand Astolfe et Joconde prennent résolution de courir ensemble le pays, le roi, dans la douleur où il est, soit le premier qui s'avise d'en faire la proposition, et il semble qu'Arioste ait mieux réussi de la faire faire par Joconde. Je dis que c'est tout le contraire, et qu'il n'y a point d'apparence qu'un simple gentilhomme fasse à un roi une proposition si étrange que celle d'abandonner son royaume, et d'aller exposer sa personne en des pays éloignés, puisque même la seule pensée en est coupable; au lieu qu'il peut fort bien tomber dans l'esprit d'un roi qui se voit sensiblement

1. C'est un hôtelier espagnol qui, au port de Valence, fait ce marché avec Astolphe et Joconde :

Di molti figli il padre aggravato era,
E nimico mortal di povertade;
Sicchè a disporlo fu cosa leggiera
Che desse lor la figlia in potestade,
Ch'ove piacesse lor potesson trarla,
Poi che promesso avean di ben trattarla.
(Ott. LIII.)

2. Le mot est en toutes lettres dans les éditions de 1669 à 1700. Boileau n'a lu que d'une manière fort distraite le texte d'Arioste.

outragé en son honneur, et qui ne sauroit plus voir sa femme qu'avec chagrin, d'abandonner sa cour pour quelque temps, afin de s'ôter de devant les yeux un objet qui ne lui peut causer que de l'ennui.

Si je ne me trompe, monsieur, voilà vos doutes assez bien résolus. Ce n'est pas pourtant que de là je veuille inférer que M. D. L. F. ait sauvé toutes les absurdités qui sont dans l'histoire de Joconde; il y auroit eu de l'absurdité à lui-même d'y penser. Ce seroit vouloir extravaguer sagement, puisqu'en effet toute cette histoire n'est autre chose qu'une extravagance assez ingénieuse, continuée depuis un bout jusqu'à l'autre. Ce que j'en dis n'est seulement que pour vous faire voir qu'aux endroits où il s'est écarté de l'Arioste, bien loin d'avoir fait de nouvelles fautes, il a rectifié celles de cet auteur. Après tout, néanmoins, il faut avouer que c'est à Arioste qu'il doit sa principale invention. Ce n'est pas que les choses qu'il a ajoutées de lui-même ne pussent entrer en parallèle avec tout ce qu'il y a de plus ingénieux dans l'histoire de Joconde. Telle est l'invention du livre blanc que nos deux aventuriers emportèrent pour mettre les noms de celles qui ne seroient pas rebelles à leurs vœux; car cette badinerie me semble bien aussi agréable que tout le reste du conte. Il n'en faut pas moins dire de cette plaisante contestation qui s'émeut entre Astolfe et Joconde, pour le pucelage de leur commune maîtresse, qui n'étoit pourtant que les restes d'un valet; mais, monsieur, je ne veux point chicaner mal à propos. Donnons, si vous voulez, à Arioste toute la gloire de l'invention; ne lui dénions pas le prix qui lui est justement dû pour l'élégance, la netteté et la brièveté inimitable avec laquelle il dit tant de choses en si peu de mots; ne rabaissons point malicieusement, en faveur de notre nation, le plus ingénieux auteur des derniers siècles; mais que les grâces et les charmes de son esprit ne nous enchantent pas de telle sorte qu'ils nous empêchent de voir les fautes de jugement qu'il a faites en

plusieurs endroits; et quelque harmonie de vers dont il nous frappe l'oreille, confessons que M. D. L. F. ayant conté plus plaisamment une chose très-plaisante, il a mieux compris l'idée et le caractère de la narration.

Après cela, monsieur, je ne pense pas que vous voulussiez exiger de moi de vous marquer ici exactement tous les défauts qui sont dans la pièce de M. Bouillon. J'aimerois autant être condamné à faire l'analyse exacte d'une chanson du pont Neuf par les règles de la *Poétique* d'Aristote. Jamais style ne fut plus vicieux que le sien, et jamais style ne fut plus éloigné de celui de M. D. L. F. Ce n'est pas, monsieur, que je veuille faire passer ici l'ouvrage de M. D. L. F. pour un ouvrage sans défauts; je le tiens assez galant homme pour tomber d'accord lui-même des négligences qui s'y peuvent rencontrer : et où ne s'en rencontre-t-il point? Il suffit, pour moi, que le bon y passe infiniment le mauvais, et c'est assez pour faire un ouvrage excellent :

> Ergo ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
> Offendar maculis...[1]

Il n'en est pas ainsi de M. B. : c'est un auteur sec et aride; toutes ses expressions sont rudes et forcées, il ne dit jamais rien qui ne puisse être mieux dit; et, bien qu'il bronche à chaque ligne, son ouvrage est moins à blâmer pour les fautes qui y sont que pour l'esprit et le génie qui n'y est pas. Je ne doute point que vos sentiments en cela ne soient d'accord avec les miens. Mais s'il vous semble que j'aille trop avant, je veux bien, pour l'amour de vous, faire un effort, et en examiner seulement une page.

> Astolfe, roi de Lombardie,
> A qui son frère plein de vie

1. Horace, *Art poétique*, v. 351-352. Il y a dans Horace *verum ubi*... et non *ergo ubi*.

Laissa l'empire glorieux
Pour se faire religieux,
Naquit d'une forme si belle,
Que Zeuxis et le grand Apelle,
De leur docte et fameux pinceau,
N'ont jamais rien fait de si beau[1].

Que dites-vous de cette longue période? N'est-ce pas bien entendre la manière de conter, qui doit être simple et coupée, que de commencer une narration en vers par un enchaînement de paroles à peine supportable dans l'exorde d'une oraison[2]?

A qui son frère *plein de vie*...

PLEIN DE VIE est une cheville, d'autant plus qu'il n'est pas du texte. M. Boüillon l'a ajouté de sa grâce; car il n'y a point en cela de beauté qui l'y ait contraint.

Laissa l'empire *glorieux*...

Ne semble-t-il pas que, selon M. Bouillon, il y a un empire particulier des glorieux, comme il y a un empire des Ottomans et des Romains, et qu'il a dit l'empire glorieux comme un autre diroit l'empire ottoman? Ou bien il faut tomber d'accord que le mot de GLORIEUX en cet endroit-là est une cheville, et une cheville grossière et ridicule.

Pour sé faire *religieux*...

Cette manière de parler est basse et nullement poétique.

Naquit d'une forme si belle...

Pourquoi NAQUIT? N'y a-t-il pas des gens qui naissent fort

1. Œuvres de Bouillon, p. 3.
2. *Oraison*, dans le sens de discours, *oratio*.

beaux et qui deviennent fort laids dans la suite du temps? et au contraire n'en voit-on pas qui viennent fort laids au monde, et que l'âge ensuite embellit?

Que Zeuxis et *le grand* Apelle...

On peut bien dire qu'Apelle étoit un grand peintre, mais qui a jamais dit le grand Apelle? Cette épithète de *grand* tout simple ne se donne jamais qu'à des conquérants et à nos saints[1]. On peut bien appeler Cicéron un grand orateur, mais il seroit ridicule de dire le grand Cicéron, et cela auroit quelque chose d'enflé et de puérile[2]. Mais qu'a fait ici le pauvre Zeuxis pour demeurer sans épithète, tandis qu'Apelle est le *grand* Apelle? Sans mentir, il est bien malheureux que la mesure du vers ne l'ait pas permis, car il auroit été du moins le brave Zeuxis.

De leur docte et fameux pinceau
N'ont jamais rien fait de si beau.

Il a voulu exprimer ici la pensée de l'Arioste, que quand Zeuxis et Apelle auroient épuisé tous leurs efforts pour peindre une beauté douée de toutes les perfections, cette

1. Quand notre auteur écrivit toute l'observation critique qu'il fait ici sur l'emploi de l'adjectif *grand* joint à des noms propres, il était jeune et ne prévoyait pas qu'on dirait dans la suite par un usage général : le *grand Corneille*, le *grand Bossuet*, et que lui-même un jour il devait dire avec tout le monde le *grand Arnaud*, comme en effet il l'a dit dans sa Xe épître, vers 122 :

Arnauld, le grand Arnauld, fit mon apologie.

2. On écrit aujourd'hui *puéril*. Vaugelas et Bouhours avaient déjà établi cette façon d'écrire au masculin ; mais l'Académie, loin d'approuver Bouhours et Vaugelas, avait mis d'abord *puérile* pour les deux genres. Boileau ne faisait donc pas de faute. La règle proposée par Vaugelas ne fut consacrée par l'usage que vers la fin du XVIIIe siècle. J.-J. Rousseau a écrit *puérile* au masculin.

beauté n'auroit pas égalé celle d'Astolfe. Mais qu'il y a mal réussi ! et que cette façon de parler est grossière ! « N'ont jamais rien fait de si beau de leur pinceau. »

Mais si sa grâce *sans pareille*...

SANS PAREILLE est là une cheville, et le poëte n'a pas pu dire cela d'Astolfe, puisqu'il déclare dans la suite qu'il y avoit un homme au monde plus beau que lui, c'est à savoir Joconde.

Étoit *du monde la merveille*...

Cette transposition ne se peut souffrir.

Ni les avantages que *donne*
Le royal éclat de son sang...

Ne diriez-vous pas que le sang des Astolfes de Lombardie est ce qui donne ordinairement de l'éclat ? Il falloit dire : « Ni les avantages que lui donnoit le royal éclat de son sang. »

Dans les *italiques* provinces...

Cette manière de parler sent le poëme épique, où même elle ne seroit pas fort bonne, et ne vaut rien du tout dans un conte, où les façons de parler doivent être simples et naturelles.

Élevoient *au-dessus des anges*...

Pour parler français il falloit dire : « Élevoient au-dessus de ceux des anges. »

Au prix des charmes *de son corps*.

DE SON CORPS est dit bassement, et pour rimer. Il falloit dire DE SA BEAUTÉ.

Si jamais il avoit vu *naître*...

NAITRE est maintenant aussi peu nécessaire qu'il l'étoit tantôt.

Rien qui fût comparable à lui.

Ne voilà-t-il pas un joli vers?

Sire, je crois que le soleil
Ne voit rien qui vous soit pareil,
Si ce n'est mon frère Joconde,
Qui n'a point de pareil au monde,

Le pauvre Bouillon s'est terriblement embarrassé dans ces termes de PAREIL et de SANS PAREIL. Il a dit là-bas que la beauté d'Astolfe n'a point de pareille; ici il dit que c'est la beauté de Joconde qui est sans pareille : de là il conclut que la beauté sans pareille du roi n'a de pareille que la beauté sans pareille de Joconde. Mais, sauf l'honneur de l'Arioste, que M. Bouillon a suivi en cet endroit[1], je trouve ce compliment fort impertinent, puisqu'il n'est pas vraisemblable qu'un courtisan aille de but en blanc dire à un roi qui se pique d'être le plus bel homme de son siècle : « J'ai un frère plus beau que vous. » M. D. L. F. a bien fait d'éviter cela, et de dire simplement que ce courtisan prit cette occasion de louer la beauté de son frère, sans l'élever néanmoins au-dessus de celle du roi.

1. Dico, rispose Fausto, che secundo
Ch'io veggo, e che parlarne odo a ciascuno,
Nella bellezza hai pochi pari al mondo,
E questi pochi io li ristringo in uno:
Quest' uno e un fratel mio detto Giocondo.
Eccetto lui, ben credero ch' ognuno
Di belta molto a dietro tu li lassi;
Ma questo sol, credo, t'adegui et passi.
(Canto XXVIII, ott. VII.)

Comme vous voyez, monsieur, il n'y a pas un vers où il n'y ait quelque chose à reprendre, et que Quintilius n'envoyât rebattre sur l'enclume [1].

Mais en voilà assez, et quelque résolution que j'aie prise d'examiner la page entière, vous trouverez bon que je me fasse grâce à moi-même, et que je ne passe pas plus avant. Et que seroit-ce, bon Dieu! si j'allois rechercher toutes les impertinences de cet ouvrage, les mauvaises façons de parler, les rudesses, les incongruités, les choses froides et platement dites qui s'y rencontrent partout? Que dirions-nous de *ces murailles dont les ouvertures bâillent,* de *ces errements qu'Astolfe et Joconde suivent dans les pays flamands?* Suivre des errements! juste ciel! quel langue est-ce là! Sans mentir, je suis honteux pour M. D. L. F. de voir qu'il ait pu être mis en parallèle avec un tel auteur, mais je suis encore plus honteux pour votre ami. Je le trouve bien hardi, sans doute, d'oser ainsi hasarder cent pistoles sur la foi de son jugement. S'il n'a point de meilleure caution, et qu'il fasse souvent de semblables gageures, il est au hasard de se ruiner.

Voilà, monsieur, la manière d'agir ordinaire des demi-critiques, de ces gens, dis-je, qui, sous ombre d'un sens commun tourné pourtant à leur mode, prétendent avoir droit de juger souverainement de toutes choses, corrigent, disposent, réforment, louent, approuvent, condamnent tout au hasard. J'ai peur que votre ami ne soit un peu de ce nombre. Je lui pardonne cette haute estime qu'il fait de la pièce de M. Bouillon, je lui pardonne même d'avoir chargé sa mémoire de toutes les sottises de cet ouvrage; mais je ne lui pardonne pas la confiance avec laquelle il se persuade que tout le monde

1. Quintilio si quid recitares : Corrige, sodes,
Hoc, aiebat, et hoc. Melius te posse negares
Bis terque expertum frustra : delere jubebat,
Et male tornatos incudi reddere versus.
(HORACE, *Art poétique*, v. 438-441.)

confirmera son sentiment. Pense-t-il donc que trois des plus galants hommes de France aillent, de gaieté de cœur, se perdre d'estime dans l'esprit des habiles gens pour lui faire gagner cent pistoles? Et depuis Midas, d'impertinente mémoire, s'est-il trouvé personne qui ait rendu un jugement aussi absurde que celui qu'il attend d'eux?

Mais, monsieur, il me semble qu'il y a assez longtemps que je vous entretiens, et ma lettre pourroit à la fin passer pour une dissertation préméditée. Que voulez-vous! c'est que votre gageure me tient au cœur, et j'ai été bien aise de vous justifier à vous-même le droit que vous avez sur les cent pistoles de votre ami. J'espère que cela servira à vous faire voir avec combien de passion, je suis, etc.

FIN DE L'APPENDICE.

TABLE

DES CONTES DE LA FONTAINE

SUIVANT LA DIVISION DES PARTIES.

INTRODUCTION.

		Pages.
PRÉLIMINAIRES		I
I.	Origines des contes	III
II.	Moralité relative des contes de La Fontaine	LXXI
III.	Publication des contes	LXXXIII

PREMIÈRE PARTIE.

I.	Joconde	13
II.	Richard Minutolo	37
III.	Le Cocu battu et content	48
IV.	Le Mari confesseur	55
V.	Conte d'une chose	58
VI.	Conte tiré d'Athénée	61
VII.	Conte tiré d'Athénée	62
VIII.	Autre conte tiré d'Athénée	63
IX.	Conte de ***	64
X.	Le Juge de Mesle	65
XI.	Le Paysan qui avoit offensé son seigneur	66

DEUXIÈME PARTIE.

I.	Le Faiseur d'oreilles et le Raccommodeur de moules	91
II.	Les Cordeliers de Catalogne	101

Pages.

III. Le Berceau. 114
IV. Le Muletier 123
V. L'Oraison de saint Julien. 130
VI. La Servante justifiée. 147
VII. La Gageure des trois commères 154
VIII. Le Calendrier des vieillards. 169
IX. A femme avare galant escroc 182
X. On ne s'avise jamais de tout 186
XI. Le Villageois qui cherche son veau 189
XII. L'Anneau d'Hans Carvel 190
XIII. Le Gascon puni. 193
XIV. La Fiancée du roi de Garbe. 198
XV. L'Ermite. 231
XVI. Mazet de Lamporechio 244
XVII. La Coupe enchantée. 256

TABLE

DES CONTES DE DIVERS AUTEURS

RAPPORTÉS DANS L'INTRODUCTION ET DANS LES COMMENTAIRES DES PREMIÈRES PARTIES.

Pages.

Le Prince muet (*Livre de Sindebad*) IV
L'Épouse justifiée (*Megemoua-hikaïat*) VII
De la Borgoise d'Orliens (fabliau) X
La Matrone d'Éphèse (*Roman des sept Sages* XVII
La belle Upakosa (*Vrihat-Katha*) XXIII
Constant du Hamel et sa femme Isabeau (fabliau) XXV
Galgano et messire Stricca (*il Pecorone*) XXX
Le pape Célestin et Benedetto Gaietani (*il Pecorone*) XXXII
L'Amant trop soigneux (Anton-Francesco Doni) XXXVI
L'Anneau du peintre (Arioste) XXXIX
La Dame qui mangea l'anguille (le seigneur de Latour-Landry). XLI
La Femme scrupuleuse (saint Vincent Ferrier) XLI
Épidémie sur les mariages (Philippe de Vigneulles) XLIX
Du Prêtre et du Maçon qui se confessait à lui (Bonaventure Desperiers. LIII
On ne s'avise jamais de tout (Noël du Fail) LVII
Les deux Compagnons (le comte Lucanor) LXII
Du jeune Homme qui s'introduisit dans un couvent de nonnes (Otho Melander) LXVIII
Comœdia Lidiæ (Matthieu de Vendôme) LXXIV
La jeune Fille pestiférée (*Cent Nouvelles nouvelles*) LXXVI
Mazet, opéra-comique (Anseaume) LXXX

Le Fat puni, comédie (Pont de Veyle) LXXX
Joconde, opéra-comique (Étienne). LXXXI
Les *Lunettes* au théâtre (Favart). LXXXII

Alcibiade et Axiochus (Lydias) 79
La Femme coquette et le Peintre (Bidpay). 282
La Patenostre de saint Julien (texte du XVe siècle). 285
Le Calendrier des vieillards (Boccace) 288
Annulus Philetæ (Bernard de La Monnoye). 291
Le Gascon puni (P. Scarron). 292

TABLE

DU TOME TROISIÈME

INTRODUCTION.

	Pages.
Préliminaires	I
Origines des contes	III
Moralité relative des contes	LXXI
Publication des contes	LXXXIII

CONTES.

Première partie	1
Avertissement	3
Préface	5
Contes	13
Remarques sur les contes de la première partie	73
Deuxième partie	83
Préface	85
Contes	91
Remarques sur les contes de la deuxième partie	277

APPENDICE.

Pages.

I. Histoire de Joconde (M. de Bouillon). 301
II. Dissertation sur la *Joconde* (Boileau). 325

Table des contes de La Fontaine suivant la division des parties. 351
Table des contes de divers auteurs rapportés dans l'introduction et dans les commentaires des premières parties . . . 353

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît. [757]

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018